Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de... LA COMPAGNIE PAQUET page 5

56e ANNEE—No 69 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, SAMEDI 20 MARS 1937 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

Récits dramatiques des témoins de la catastrophe

Don Nelson, 24 ans, était dans l'école de New-London, Texas, au moment de l'explosion et donne ses impressions — C. Saulsberry, chroniqueur sportif, décrit la scène à son arrivée sur les lieux — Le gaz répandu dans les murs de l'édifice est la cause du drame.

425 MORTS

New London, Tex., 20 — Don Nelson 24 ans, employé dans les champs de pétrole, était surveillant provisoire dans une classe, où il remplaçait sa mère pour peu de temps. Celle-ci fut tuée. Voici sa relation des faits : :

"L'explosion se produisit sans que rien la fit prévoir. Tout était tranquille dans ma classe. Je m'appuyais contre une fenêtre. Il se fit un grand bruit. Ce n'était pas étourdissant, mais c'était beaucoup de bruit tout de même. Les murs et le plancher tremblaient. Le plâtre se mit à tomber.

"J'ai ma part des faiblesses humaines et, durant une fraction de seconde, j'eus envie de sauter par la fenêtre. Alors deux ou trois des enfants coururent vers moi. Je n'eus plus alors d'autre pensée que faire mon devoir. Le tumulte et le grondement duraient sans que je puisse m'en expliquer la cause. Je me hâtai de conduire les enfants en lieu découvert. Moins d'une minute après le premier coup de tonnerre nous étions tous dehors.

"Dès que nous fûmes dehors je contournai à la course l'aile du mur qui restait encore debout et je commençai à me rendre compte de ce qui s'était passé. J'aperçus le reste re l'édifice écroulé sur le sol. Deux ou trois hommes accouraient. Ensemble nous entrâmes dans les décombres.

"La première chose qui nous frappa fut une étagère à livres' par-dessus quelques pupitres d'écoliers.

(Suite à la page 17, 6e col.)

PROJET QUI INTERESSE LE CANADA

Au cours de la prochaine conférence mondiale du sucre, on étudiera le projet canadien se rapportant au développement de l'industrie du sucre de betterave.

Port d'Espagne, Trnidad, 20. — (C.P.) — A la conférence mondiale du sucre à Londres, le mois prochain, les Antilles anglaises mettront à l'ordre du jour le projet canadien de promouvoir l'industrie du sucre de betterave dans le Dominion.

La chambre de commerce de Port d'Espagne, à son assemblée d'hier, s'est rangée avec la ligue des chambres de commerce des Antilles pour demander au secrétaire britannique pour les colonies d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la conférence.

La question s'est posée ici quand on a su qu'une pression s'exerçait sur le gouvernement canadien pour qu'il abolisse la taxe d'accise sur le sucre pour permettre une fabrica-

(Suite à la page 17, 7e col.)

LA JEUNESSE NAZIE A L'ENTRAINEMENT

A l'âge de 6 ans, les jeunes Allemands sont mis à l'entrainement dans les corps de cadets pour leur donner de la résistance physique. On voit ici une compagnie de cadets recevant un cours de signaux dans un camp près de Berlin.

DECOUVERTE INTERESSANTE

WILLIAM-A DRAYTON, ingénieur minier, de New-York, que l'on voit ici, pretend avoir découvert de riches gisements d'or sous le lit d'une riviere presque stagnante en Colombie-Anglaise, et il entend commencer des opérations spéciales à cet endroit pour recueillir son trésor. Drayton est photographié ici avec son épouse à Los Angeles.

ENQUETE SUR LE POINT DE PRENDRE FIN

L'enquête de la commission royale Turgeon chargée d'étudier les conditions dans l'industrie textile se terminera lundi soir — Les plaidoiries.

Ottawa, 20. (P.C.) — Tandis que les industries de base du Canada languissaient, au fort de la crise, la "section primaire" de l'industrie textile faisait en moyenne un bénéfice annuel de 4.2 p.c. sur le capital investi, a déclaré hier, à l'enquête Turgeon, J. C. McRuer, avocat de la Commission royale. Et à présent, continuait-il, les représentants de cette industrie déclarent celle-ci insuffisamment protégée par les tarifs douaniers et ses gains trop faibles.

L'avocat de la Commission a terminé hier son second jour de réplique. Aujourd'hui la Commission siége jusqu'à une heure de l'après-midi. L'enquête doit prendre fin lundi soir.

Ces 4.2 p.c. représentent, dit M.

(Suite à la page 5, 8e col.)

Crédits additionnels de quarante millions

L'honorable Charles Dunnning, ministre des Finances, a déposé hier aux Communes le budget supplémentaire comportant des estimés de $40,903,880 — Les dépenses.

Ottawa, 20. (P. C.)—Le ministre des Finances, l'hon. Dunning, a déposé devant la Chambre des Communes aujourd'hui, des estimés supplémentaires se montant à $40,903,880 pour la présente année fiscale se terminant le 31 mars. Ce montant se divise comme suit : dépenses ordinaires $3,148,346, dépenses capitales, $117,563, allocations mensuelles aux provinces, $2,929,773 déficit additionnel du Canadien National, $3,403,393, annulation des billets promissoires des provinces $18,764,503 et mandats du gouverneur général, $12,540,000.

Le gouvernement du Canada a annulé des bons du trésor de la province de la Saskatchewan pour $17,959,606 et d'autres du Manitoba pour une somme de $804,897. Les mandats du gouverneur général sont répartis sur divers travaux publics, comme suit : parcs nationaux du Canada, $40,000, secours directs dans les régions affectées par la sécheresse dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, $7,300,000, pour la nourriture des animaux et l'achat des grains de semences dans les mêmes provinces, $4,490,000, dépenses du bureau du haut commissaire canadien à Londres, $10,000, montant additionnel pour l'administration des annuités, $32,000.

Une somme de $117,000 est affectée au creusage du St-Laurent à Montréal et à Sorel et le service naval obtient $2,201,000 pour l'entretien des navires affectés à l'entrainement des cadets.

Les forces de Franco sont en recul sur le front de Madrid

Les soldats du gouvernement ont fait une avance de 18 milles vers Siguenza — Tout le terrain perdu est reconquis.

Madrid, 20 — (D'après l'Ass'd Press) — Les troupes madrilènes victorieuses avaient atteint hier soir un point 18 milles au nord-est de Brihuega, à Navalpotro, distant de 11 milles seulement de l'importante ville nationaliste de Siguenza. Elles ont dépassé Almadronès et Abanadès, les deux points où les nationalistes défoncèrent le front madrilène au ommencement de leur offensive. Les Madrilènes ont donc, non seulement reconquis le terrain perdu, mais progressé en territoire fasciste.

Madrid, 20 (A.P.) — D'après le communiqué officiel madrilène hier soir les insurgés fuyaient en désordre sur le front de Guadalajara et les troupes gouvernementales consolidaient leurs positions autour de Brihuega reconquis. Le général Miaja dit que la reprise de ce village, quartier général de l'avance fasciste dirigée du nord-est sur Guadalajara, est sans contredit la victoire la plus considérable que le gouvernement madrilène ait remportée depuis le commencement de la guerre civile.

On assure que les fascistes ont abandonné dans Brihuaga un important matériel de guerre, y compris 60 camions, 20 mitrailleuses et 20

(Suite à la page 17, 7e col.)

DU 50 MILLES A L'HEURE

Toronto, 20. (P. C.) — Un comité chargé d'étudier certaines réformes dans la loi des municipaplités va recommander incessemment à la Législature ontarienne de tolérer une vitesse de 50 milles à l'heure pour les automobiles "en rase campagne". On a pratiquement la certitude ici que cette suggestion sera approuvée par la Chambre. Le comité a approuvé cette recommandation comme amendement au bill de M. James Clark, député libéral de Windsor-Sandwich, qui proposait d'abolir les limites de vitesse, et de remplacer la loi générale par une clause décrétant que les automobilistes devront manoeuvrer avec précaution, et à la satisfaction des officiers de circulation.

Cahan donne un avis aux juges de Londres

PEU FLATTEURS!

Toronto, 20 (PC) — Au cours d'un procès dans une cause de vol, l'avocat de la couronne C. L. Snyder fit remarquer que trop de criminels venaient de la province de Québec depuis peu, John Brown et Thomas Wilkinson, de Québec, furent alors condamnés pour vol, le premier à trente jours et le second à trois mois de prison.

LES PROJETS DU COMITE SPECIAL DE COLONISATION

Montréal, 20 — (D.N.C.) — Les quatre membres du comité provincial du Retour à la Terre, qui ont siégé pour la première fois à Montréal lundi dernier, comme on le sait, se sont réunis de nouveau, à midi hier aux bureaux du Gouvernement provincial. Il a été notamment résolu de mettre sans délai les municipalités, désireuses de participer au plan de colonisation Rogers-Auger, au courant des avantages offerts par ce plan comparativement à ceux de l'ancien plan Gordon. Alors que les municipalités étaient tenues, autrefois, de déposer leur part de contribution d'un tiers de $600 au moment même de l'envoi des applications, cela à la suite des résolutions requises des conseils municipaux concernés, elles ne paieront leur tiers du montant requis,

(Suite à la page 17 3e col.)

"Il est temps que le comité judiciaire du Conseil Privé se rende compte de la souveraineté du Canada" — La loi impériale de l'enrôlement remplacée par une loi canadienne.

Ottawa, 20. (P. C.) — Les membres du comité judiciaire du Conseil Privé devraient apprendre que le Canada n'a plus le status colonial, et certains Canadiens devraient se débarrasser de l'esprit colonial d'infériorité qu'on manifeste trop souvent. Telle est l'opinion de l'hon. C.-H. Cahan, député conservateur de St-Georges, ancien secrétaire d'Etat. M. Cahan a exprimé ces vues en approuvant un bill pour le rappel de l'"Imperial Foreign Enlistment Act" auquel on substitue une loi canadienne. "Il affirme qu'il est temps d'examiner les lois impériales en vigueur au Canada, de les abolir ou de les remplacer par des lois canadiennes.

M. Ernest Lapointe a appris à la Chambre qu'il existe environ 150 lois de ce genre ; naturellement plus conservateur, M. Cahan en avait établi le nombre à 115. Le ministre de la Justice a approuvé la suggestion de l'ancien collègue de M. Bennett. La nouvelle loi relative à l'enrôlement remplace un texte impérial de 1870, en vigueur au pays depuis lors. Elle crée une offense criminelle du fait, pour un Canadien, de s'enrôler dans une armée étrangère en guerre avec des pays amis du Canada. Par arrêté ministériel la loi peut aussi s'appliquer aux guerres civiles. La mesure a été votée en troisième lecture après avoir été légèrement amendée en comité plénier. Les Canadiens servant dans une guerre étrangère en qualité humanitaire,—comme dans les ambulances, la Croix Rouge, etc., — ne sont pas sujets à

(Suite à la page 23, 1ère col.)

ENQUETE RETARDEE

Toronto, 20. (P.C.) — L'enquête d'un comité parlementaire sur les accusations portées contre le docteur A. Duncan Roberts, député libéral de Sault Ste-Marie, a été ajournée hier indéfiniment à la suite des objections formulées par le docteur Roberts et par des députés conservateurs du comité des privilèges et élections. L'hon. David Croll, ministre des Affaires Municipales, a déclaré que l'enquête ne pourra être reprise avant le retour de Sir James Dunn, actuellement en Angleterre.

CELEBRATION DE LA ST-JOSEPH A MONTREAL HIER

Montréal, 20 (D.N.C.) — La fête patronale de l'Oratoire du Mont-Royal s'est célébrée avec plus d'éclat que jamais dans le sanctuaire fondé par le R. F. André, de vénérée mémoire, vu que l'on fêtait en même temps le tricentenaire de la consécration de notre pays à saint Joseph.

A 9 heures hier matin, Mgr Louis Alexandre Dubuc, P.D., curé de St-Jean Baptiste, a chanté la grand' messe, asisté de deux religieux de Sainte-Croix.

Deux archevêques rehaussaient de leur présence cette cérémonie : S. E. Mgr Georges Gauthier, de Montréal, assisté des RR. PP. Ar-

(Suite à la page 22, 2e col.)

LE PAPE SEMBLE RETABLI

Cité vaticane, 20 (AP) — Le pape a marché hier sans l'aide de personne jusqu'à l'autel de sa chapelle privée et a célébré sa première messe depuis le 5 décembre dernier, jour où il fut atteint de paralysie partielle à la jambe. Il est resté debout une demi-heure pour célébrer l'office divin, qui commença à 7 h. 30 du matin. Ses secrétaires et le Dr Milani assistaient à cette messe.

On rappelle, dans les milieux vaticans, que le Saint-Père, dans sa grande encyclique de jeudi contre le communisme, engage les chrétiens à invoquer l'esprit de saint Joseph. C'était hier, la fête de saint Joseph et le pape, en célébrant la messe ce jour-là, a donné l'exemple de la dévotion envers le père nourricier de Jésus.

Les unions ouvrières font des gains hier en nombre de villes aux Etats-Unis

Les grèves d'occupation font le sujet d'un débat au Congrès — Plus de 100,000 travailleurs profitent d'augmentations de salaires — Du nouveau dans les entreprises sidérurgiques.

Chicago, 20 (A.P.) — Les unions ont poursuivi leurs gains dans la journée d'hier. Tandis que le gouverneur du Michigan, M. Murphy, intervenait dans le conflit industriel, les grèves d'occupation devenaient le sujet d'un vif débat au Congrès de Washington.

A New York Sidney Hillman lançait son mouvement d'organisation pour les travailleurs de l'industrie textile au milieu d'une série d'augmentations de salaire affectant près de 140,000 travailleurs en Nouvelle-Angleterre et dans le Sud.

Une grève de l'imprimerie privait Indianapolis de ses trois quotidiens le jour même où leurs pages auraient été remplies par les détails de l'explosion de New London, Texas. Non loin de la capitale de l'Indiana une autre grève paralysait les opérations de deux lignes électriques interurbaines et plongeaient 11 villes et villages dans l'obscurité.

Philip Murray a déclaré à Pittsburgh que l'union des ouvriers sidérurgistes, forte de son succès avec l'U. S. Steel Corp'n, chercherait à passer contrat avec l'autre grande entreprise sidérurgique des Etats-Unis, la Bethlehem Steel Corp'n.

Le gouverneur Murphy s'emploie activement à rapprocher les U. A. W. de leurs patrons de la Chrysler Corp'n. Il a convoqué les chefs de l'union en conférence et, sur sa demande, Miss Perkins, secrétaire du travail a envoyé à Détroit James F. Dewey, conciliateur d'office. Il a commencé par conférer avec le shérif Thomas Wilcox, auquel avait été remis un ordre des tribunaux lui enjoignant d'arrêter les 6,000 grévistes qui continuent d'occuper 8 usines de la Chrysler à Détroit.

La plupart des 67,000 employés de la Chrysler chôment. Douze mille autres salariés en font autant par suite des grèves dans l'Hudson et la Reo. Enfin la grève de la Chrysler condamne au chômage près de 20,000 ouvriers employés à la fabrication des châssis Briggs.

L'EXECUTION DU RAS DESTA

Après avoir résisté jusqu'au bout aux italiens devenus maitres de l'Ethiopie, le Ras Desta, gendre de l'ex-empereur Hailé Selassié, a été fait prisonnier par les militaires sous les ordres de Mussolini, et exécuté dans la suite. Quelques minutes après que cette photo eut été prise, il tombait devant le peloton d'exécution.

Les dirigeants des cheminots siègent dans un grand secret

Il est impossible de savoir quoi que ce soit à propos des réunions qui auront peut-être pour suite la grève de 117,000 employés de chemins de fer au pays.

Montréal, 20 — (P.C.) — Siégeant dans le plus grand secret, les dirigeants des unions de cheminots ont délibéré hier sur l'opportunité de décréter une grève générale qui immobiliserait 117,000 employés. Un des délégués a déclaré qu'on avait accompli "beaucoup de progrès". Si l'on excepte cette vague déclaration, on n'a rien su des délibérations. Deux fois dans la journée, les représentants de 18 unions ont siégé, et aucun d'eux n'a voulu faire la moindre déclaration.

Le vice-président de la réunion, qui a dit les paroles précitées n'a rien voulu annoncer de plus. C'est tard dans la soirée qu'il a été possible de lui parler. C'était hier la deuxième journée de délibérations. On sait que les cheminots, d'un bout à l'autre du pays, ont vote sur l'opportunité de déclarer la grève. Si on décide dans l'affirmative, après avoir compté les bulletins de vote, il faudra choisir une date et établir la stratégie à suivre. Les cheminots veulent le rétablissement intégral de leurs salaires, réduits de 10 p.c. En cela ils sont d'accord avec le rapport minoritaire d'un comité

(Suite à la page 12, 8e col.)

UNE SUGGESTION DU TIMES

Londres, 20. (P. C.) — Dans son édition d'hier, le "Times" a suggéré que les gouverneurs-généraux des dominions soient désignés à l'avenir sous le nom de vice-rois. Le "Times" a fait remarquer que ce titre conviendrait mieux aux temps actuels, et il a fait ces commentaires à l'occasion du départ de Londres de Sir Patrick Duncan, gouverneur-général de l'Afrique-Sud, et de lady Duncan. De plus, dans le même éditorial, le journal anglais ajoutait : "La différence fondamentale qui naît de la nomination d'un nouveau gouverneur-général local, ne peut affecter les bons souhaits qui accompagnent Sir Patrick Duncan et son épouse à l'occasion de leur départ.

Enquête de Londres à propos de l'Italie

La présence des militaires italiens en Espagne provoque une enquête du gouvernement — On prétend qu'il y a eu violation de l'accord international.

Londres, 20 (C.P.) — Le gouvernement anglais a ouvert une enquête sur la présence de troupes italiennes en Espagne. L'enquête ne doit pas se limiter au territoire espagnol : les représentants britanniques, apprend-on, cherchent à se renseigner à Rome même.

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord international pour interdire l'entrée des volontaires en Espagne, le 20 février dernier, les journaux ont annoncé le debarquement de volontaires italiens et le gouvernement de Valence a prétendu que 4 pleines divisions italiennes prenaient part à l'attaque de Madrid.

A la Chambre des communes Anthony Edeh, interpellé par l'Opposition, a admis qu'il avait reçu rapport d'un prétendu débarquement italien à Cadix le 3 mars, mais qu'il ne pouvait fournir plus de détails tant qu'une enquête supplémentaire n'aurait pas eu lieu.

En attendant, le plan de bleus des frontières espagnoles n'est pas encore en voie d'exécution. Tout est prêt, mais il faut que le comité de non-intervention s'entendre sur une date. Il devait s'assembler hier, mais la réunion a été remise à lundi.

Si l'on en croit des informations transmises par le gouvernement de Valence, deux navires italiens, chargés d'Ethiopiens maintenant soumis à l'Italie, seraient en route pour des ports de l'Espagne nationaliste, ou ils grossiront les rangs de l'armée de Franco.

LES BUCHERONS SONT PRESENTES A PARIS HIER

Paris, 20. (P.C.-Havas) — M. Pierre Dupuy, secrétaire à la légation du Canada, à Paris lut, hier soir, devant les "Jeunes Amitiés Internationales", groupant des étudiants de toutes les nationalités, une pièce qu'il vient d'achever : "Les Bûcherons". Cette oeuvre en trois actes met en scène un chantier de bûcherons Canadiens-Français, dirigé par un patron Irlandais. Entre les paysans et l'irlandais une haine progressive se développe. Finalement au cours du flottage des billes, le patron tombe à l'eau. Aussitôt, "les bûcherons" le sauvent. Et comme un dévoyé leur en fait reproche, "c'est un chrétien toute de même" disent les sauveteurs.

A L'AMENDE

Montréal, 20 (PC) — L'un des chefs de la révolution mexicaine de 1929, le général Gonzalo Escobar vient de comparaître en personne devant le recorder Plante, pour avoir placé son auto dans un endroit défendu. Le recorder le condamna à payer une amende de deux dollars.

L'OPINION D'UN SAVANT JESUITE SUR L'EVOLUTION

Philadelphie, 20 (N. de la R. — La dépêche suivante a été transmise, hier soir, par Howard-W. Blakeslee, rédacteur des nouvelles scientifiques à la Presse Associée. Nous la citons telle que reçue, atendant d'autres nouvelles à ce sujet).

Le Révérend Père Teilhard de Chardin, jésuite, un des géologues les plus éminents du monde, a présenté, hier, à une réunion de savants une documentation qui démontre, dit-il, que l'homme doit être considéré comme descendant du singe.

"Mais" ajouta-t-il, "dans ces découvertes, je ne vois aucune difficulté pour la Chrétienneté. Comme savant, je dois admettre la preuve que l'homme provient du domaine animal. Mais il n'était pas un animal. Le fait principal, extraordinaire et significatif au sujet de l'hom-

(Suite à la page 12, 3e col.)

BREVET ANNULE

Ottapa, 20. (P.C.) — La cour suprême du Canada a déclaré invalide hier un brevet de la Canadian Celanese Limited. Ce brevet avait trait au faux cols mous des chemises d'hommes. L'action avait été intentée par la B. V. D. Company Limited qui réclamait l'annulation de deux brevets détenus par la Canadian Celanese. Devant le tribunal de première instance, elle a obtenu gain de cause dans un cas et la cour suprême vient de lui donner également raison dans le second. L'affaire s'était d'abord plaidée en cour d'échiquier. La Celanese devra payer les frais.

ANCIEN POLICIER EN DIFFICULTES

Montréal, 20 — (P.C.) — John Keiler, âgé de 41 ans, ancien constable de la Gendarmerie Royale du Canada, a été trouvé coupable hier d'avoir personnifié un constable, et il a été condamné à une amende de $50, et les frais, ou à un mois de prison. Il subira également son procès sous une accusation de conspiration à la suite de la saisie d'un alambic à Ville La Salle.

LE PRIX DU PAPIER

Montréal, 20 — (P.C.) — L'annonce prématurée par l'International Paper Company de prix plus élevés pour le papier à journal est "inaccoutumée et quelque peu étonnante", suivant M. Charles Vining, président de la Canadian Newsprint Association.

M. Vining dit que, toutefois, l'annonce de cette nouvelle peut produire des résultats heureux.

AUTRE DEFI

Toronto, 20 — (P.C.) — Le premier ministre Hepburn a défié, hier, G.-S. Henry, leader conservateur à la Chambre ontarienne, de mettre son siège en jeu, à la suite d'accusations portées contre le service des licences de bière et vins. M. Henry n'a pas relevé le défi, mais il a demandé une enquête devant le comité des comptes publics.

REMARQUES DE R.-B. BENNETT

Toronto, 20. (PC) — Parlant hier à un lunch donné en son honneur à Toronto, l'honorable R.-B. Bennett, chef de l'opposition aux Communes, a déclaré que le mérite de préserver la paix dans le monde revenait à l'Angleterre. "Je suis foncièrement convaincu," dit-il, "que sans l'Empire britannique, le monde ne connaitrait pas la paix. Sans cet empire, ce serait le chaos partout". Et, le leader conservateur ajoutait : "La puissance de cet empire provient de sa décentralisation. C'est l'unité dans la diversité. Je crois que l'ère des empires centralisés est chose du passé, comme ce fut le cas de Rome, la Grèce, et Carthage.

Pour vous... Mesdames

Nouveaux Patrons

Travaux d'aiguille de crochet et de couture

Toujours soucieux d'apporter à ses milliers de lectrices les renseignements les plus complets et les améliorations les plus nouvelles.

LE SOLEIL

offrira à sa clientèle

à partir de lundi

deux nouveaux

Services de Patrons

Il est particulièrement heureux d'annoncer à ses lectrices que les *instructions* du service des *patrons de travaux d'aiguille* leur seront expédiées *en français.*

Lisez dans Le Soleil de lundi les conditions de ces deux nouveaux services de patrons.

LES MODELES LES PLUS NOUVEAUX A LA PORTEE DU PUBLIC

LE COURRIER

(Suite de la page 7)

lez donc avec confiance lui exposer votre cas un peu étrange.

MARJORIE.—Il faudrait vous adresser pour cela au Consulat Américain, Edifice Price, Québec. On vous y donnera tous les renseignements que vous désirez. Pour une visite de quelques semaines vous n'avez besoin que d'une lettre de recommandation et d'identification du maire de votre localité, par exemple.

JE SUIS TRISTE.—Mon opinion est que vous n'aimez pas du tout cette personne et que la première loyauté que vous lui devez, c'est de lui rendre sa liberté. Quel que soit son chagrin, sur le moment, elle devrait être assez intelligente pour se rendre compte que vous aurez eu assez de courage pour ne pas faire l'erreur grave de vous rendre jusqu'au mariage dans ces conditions. Il faut lui dire franchement que vous vous êtes trompé sur vos sentiments — c'est dur mais il faut que ce soit ainsi — que vous avez pour elle la plus grande estime mais qu'il ne peut plus être question de mariage. Et que votre décision est définitive. Qu'elle se considère comme libre de recevoir qui elle voudra. Il vaudrait peut-être mieux lui écrire cela et ne plus la revoir.

JALOUSE MALHEUREUSE. — Oui vraiment vous devez être bien malheureuse d'être atteinte d'une telle maladie morale. Car c'en est une que cette jalousie sans raison. Vous pouvez aimer votre ami, mais vous ne l'aimez pas bien, vous l'aimez sans confiance et sans générosité. N'y aurait-il pas moyen, en considérant tout le mal que vous vous faites à vous-même, de travailler à vous guérir ? Il faudrait ne pas vous écouter quand vous douter de lui, vous entraîner à avoir confiance, ne jamais faire un pas pour contrôler ses allées et venues. C'est difficile. Mais songez que si vous ne vous corrigez pas, un jour ou l'autre il découvrira ce gros défaut et vous quittera définitivement car il serait trop malheureux avec une femme rongée par ce vice — car c'est un vice— incontrôlable.

PAQUERETTE.—Si vous l'aimez, il faut vous entraîner à supporter ses facéties. Votre querelle est typiquement une querelle d'amoureux. Mais si vous ne pouvez supporter ses farces, il vaut mieux ne pas vous réconcilier, cette fois, et tâcher de vous attacher ailleurs.

UNE LECTRICE DU COURRIER. — Il m'est tout à fait impossible de vous répondre personnellement. Vous me paraissez assez intelligente pour rédiger vous-même votre lettre. Il faut remercier simplement, rappelant quel honneur ce fut pour vous d'obtenir ce beau prix. Vous pouvez consacrer un paragraphe à parler du prix lui-même, de Paris, de ce que ceci représente pour vous, de l'espoir que vous caressez de visiter cette ville un jour. Rappelez-vous que l'un des principaux charmes d'une lettre, c'est sa simplicité et sa spontanéité.

D.—Je suis la maman d'une jeune fille de 19 ans. Puis-je lui permettre de recevoir un jeune homme à la maison. Ma fille est très gênée. Je m'aperçois qu'elle aime ce jeune homme à la folie. C'est un excellent garçon. Puis-je le recevoir chez moi plutôt que de laisser ma fille courir ailleurs pour le rencontrer ?—MAMAN DE JACQUELINE.

R.—Vous avez toutes les raisons du monde de l'inviter chez vous et de surveiller ces amours. Si vous le trouvez trop jeune pour penser aux choses sérieuses, arrangez-vous pour qu'il soit traité en bon camarade, en frère, en familier de la maison, et ce grand amour tournera peut-être en bonne camaraderie. Pour votre autre question: c'est à cet âge qu'il importe de porter un excellent soutien-gorge qui aide au développement harmonieux de la poitrine. Et un bon corset est aussi plus recommandable, pour deux ou trois ans, qu'une ceinture élastique, surtout si la fillette a une tendance à l'embonpoint.

MERCI BEAUCOUP — Ce linge d'autel est un corporal. Voici cette traduction: appliquez sur le cor chaque soir après avoir baigné le pied pendant 10 minutes dans l'eau chaude. Chaque fois, après le bain de pied, enlevez tout la peau morte sur le cor et autour et renouvelez l'application.

RECONNAISSANTE.—Votre fiancé doit écrire à votre père et lui parler de son projet de vous épouser, parler de lui, de sa situation et de sa famille. Avec votre frère, il n'est pas nécessaire de faire la grande demande, simplement lui donner les renseignements que celui-ci peut désirer pour être rassuré sur votre sort. 2.—Pourquoi changer votre coiffure pour vous marier, si celle-ci vous va bien? Les cheveux sont encore portées mi-longs. Cependant, les boucles doivent être horizontales pour être à la mode.

D.—Je suis une jeune fille distinguée, demeurant à la campagne et comme j'irai bientôt passer quelques jours dans une ville où j'ai un ami, et étant dans l'obligation de me retirer à l'hôtel, serait-il convenable d'inviter cet ami à ma chambre ? Je sais qu'il est lui-même distingué. C'est pourquoi je compte avoir de vous un bon conseil car j'apprécie toujours votre manière de répondre. —UNE QUI AIME A SUIVRE VOS CONSEILS.

R.—Il ne faut pas, sous aucune considération inviter ce jeune homme à votre chambre. Vous pouvez le recevoir dans un des salons de l'hôtel ou lui donner rendez-vous dans un restaurant.

D.—J'ai fort apprécié votre avis lorsque vous avez conseillé les jeux de société dans les réunions d'amis. Plusieurs partagent votre opinion làdessus mais ignorent la plupart de ces amusants petits jeux. Je viens donc vous demander s'il vous serait possible de temps en temps, d'occuper un tout petit coin de votre page par l'explication de quelques-uns de ces jeux de société ? Vous me feriez un grand plaisir et vous rendriez service à beaucoup d'autres, j'en suis certaine.—FRANÇOISE.

R.—Je vous promets de ne pas oublier votre demande. Vous trouverez dans cette page, de temps à autre la description de l'un de ces jeux.

D.—Veuillez me donner par l'entremise de votre courrier le nom du prêtre résidant à New-Hartford, Connecticut ? — UNE ABONNEE.

R.—Je le demande pour vous. Peut-être quelques lectrice de New-Hartford ou des environs pourra-t-elle nous renseigner.

JEANNOT.—Les feutres sont portés tout l'été pour le sport et les voyages. Les chapeaux de paille sont pour la toilette. 2.—Il s'agit d'obtenir le plus grand nombre de votes dans une organisation de charité. On choisit deux ou trois jeunes filles et elles et leurs parents et amis déploient toute leur ingéniosité afin d'obtenir le plus de votes possibles. Ces votes doivent le plus souvent s'accompagner d'une souscription à l'oeuvre de charité ou de la vente de billets.

JEANNINE.—Pourquoi ne pas choisir un bleu pâle, poudré ou turquoise, ou bleu royal ? Ou un rose gris ? Ce serait plus jeune et plus frais pour l'été.

D.—Un chapeau de satin peut-il se porter en ce temps-ci de l'année ?—VIOLETTE DES BOIS.

R.—Sans doute. J'en porte moi-même toujours un. Je trouve le chapeau de satin ou de soie piquée très pratique en toute saison et pour toutes sortes d'occasions.

D.—Comment nettoyer et remettre à neuf des meubles en noyer?—REINE.

R.—Voici trois recettes. La première est plus complète mais plus compliquée. Vous pouvez faire faire ce ménage chez un marchand de peintures et vernis, je crois, ou chez le marchand de fer.

Un meuble dont le vernis est usé, sale et piqué, doit préalablement être décrassé; les ébénistes se servent pour cela du mélange suivant sous le nom de popote :

Huile de lin	60 gr.
Pierre ponce lavée fine	200 gr.
Acide sulfurique	20 gr.
Alcool dénaturé	800 cc.

Après agitation de la mixture, on en imprègne un tampon de vieux lainage et l'on frotte en tous sens toutes les parties du meuble jusqu'à ce qu'il soit bien nettoyé. On l'essuie ensuite avec une vieille toile fine et sèche, puis on vernit au tampon avec cette différence que les pores du bois étant remplis de l'ancien vernis, le vernissage doit se faire plus rapidement sans aucune poudre.

L'huile de lin chauffée rend les meubles de noyer très brillants, enlève les taches et fait adhérer l'encaustique; avoir soin de laisser sécher la couche d'huile.

Pour remettre en état des meubles en noyer tachés de très longue date par l'humidité. — Lavez d'abord les taches avec un linge humide, en frottant longuement. Si les taches persistent, employez de l'eau savonneuse, rincez et laissez sécher.

Imbibez alors une flanelle d'un mélange de moitié huile de lin et moitié essence de térébentine. Frottez longuement et avec énergie pour rendre brillant.

LE FOYER DE L'OUBLI.—Plusieurs personnes m'ont écrit à votre sujet et me demandent votre adresse. Si vous me la faites parvenir, je la leur donnerai.

D.—Voulez-vous avoir l'obligeance de publier dans votre courrier la recette pour faire les biscuits matelots ?—CORDON BLEU.

R.—Si une lectrice me l'envoie, je la publierai.

ARLETTE.—Twekesbury est un desserte de Stoneham et c'est M. l'abbé G. Pettigrew qui en est le curé. Ecrivez-lui, il vous donnera sans doute le renseignement désiré.

2.—C'est ainsi que l'on doit dire.

J'AIME LE BRIDGE.—Vous pouvez vous procurer les réglements du jeu de bridge en écrivant à une librairie.

D.—Quelle couleur de manteau conviendrait avec une robe rouille et quels devront être les accessoires ? 2.—Pour une soirée, quelle couleur de robe conviendrait pour une jeune fille de 19 ans, brune aux yeux noirs et teint clair, pas très grande ? MLLE PRINTEMPS.

R.—Du bleu marine ou du brun foncé Le chapeau, la sacoche, les souliers seront aussi bleu marine ou brun. Les gants peuvent être de cette même teinte sombre ou bien mastic.

2.—Bleu turquoise ou bleu poudré, jaune, certains roses et certains verts.

QUI AIME MAURICE — Laissez-le aller. C'est lui qui ne vous aime pas. Et qu'avez-vous à faire d'un jeune homme qui vous juge et qui vous traite ainsi ? Si par hasard vous l'aimiez, n'allez pas céder. Tenez bon. Montrez-vous tout à fait indépendante devant toutes ses menaces d'abandon. Même s'il part pour un certain temps, s'il vous aime il reviendra bien.

2.—Petite. Du pays des Maures.

CLAIRE

La femme forte

(Suite de la page 7)

Nous dînons. A 9 heures 1-4, mon mari rentre dîner à son tour, les grands vont se coucher un quart d'heure plus tard, et j'ai enfin une petite soirée avec mon mari.

"Elle a cherché la laine et le lin, et elle les a travaillés avec des mains sages et ingénieuses".

Au point de vue toilette, je prends toujours du très bon tissu pour les vêtements de fond, surtout ceux d'hiver. Les miens durent ainsi très longtemps et pour les enfants, ceux des aînés peuvent passer aux plus jeunes. Ils sont rajeunis soit à la maison, soit par une petite couturière à façon qui fait toutes mes confections et mes retapages et ceux de mes enfants. Comme chapeaux également, je préfère acheter tous les trois hivers un beau feutre que je fais reformer 2 fois, et avoir à côté un ou deux petits chapeaux bon marché. J'achète des souliers solides pour moi comme pour mes enfants (certains me font trois ans). Je les prends en fabrique et trouve souvent des occasions dans les soldes de la fabrique. Pour la classe, j'habille les filles avec jupes et chandails, trouvant les robes de lainage trop difficiles à laver. Elles n'en mettent que pour les sorties; l'été, robes de Vichy, zéphir ou linon fileté comme robes habillées. Les garçons ont des culottes de velours l'hiver, avec un chandail, et l'été, des culottes de coutil lavable avec des chemises Lacoste. Le dimanche, l'uniforme du collège et un costume habillé en plus. J'exige, à la maison, les chaussons et le tablier (pour les filles).

"Elle est devenue comme le navire d'un marchand qui apporte de loin ses richesses."

Les vacances. — Nous passons toutes les vacances dans une petite maison de campagne construite par les grands-parents de mon mari, et que nous avons remise à neuf. Elle est très petite, mais garnie de papiers frais et gais, la terrasse est couverte de fleurs, le jardin commence à donner beaucoup de fruits, la grande salle où nous nous tenons donne directement sur un immense pré qui descend en pente jusqu'à une fontaine. On y jouit d'un air très pur et d'une vue superbe ! Les enfants ont des agrès sous un hangar, pour les jours de pluie et nous avons pu offrir, cette année, à nos grands, le luxe d'un tennis, fort bien réussi par les maçons du pays. Ces vacances nous sont une économie plutôt qu'une dépense, car nous avons les gros légumes sur la propriété, des redevances de métayer, des fruits; nous payons la viande moitié moins cher qu'en ville, l'épicerie à peine plus cher et les légumes le même prix. Les oeufs sont moitié prix. Cette propriété nous donne pour l'hiver, des provisions de pommes,, de noix et de châtaignes qu'on va chercher à la Toussaint. Selon le conseil de "La Mode Pratique" je complète, dès octobre, ces provisions par d'autres plus solides. J'ai toujours à la maison des conserves (achetées en fabrique à presque moitié prix et de très bonne qualité), des pâtes, des confitures (toujours faites à la maison), des lentilles, du riz, des pois cassés, des haricots de toutes les couleurs (qui viennent de chez moi). Je profite de tout ce que je puis avoir à des prix spéciaux comme femme de médecin: hygiène, parfumerie, pharmacie, farines pour les enfants, et même chocolat. J'ai fait plusieurs fois, avec succès, moi-même, des conserves d'oeufs pour l'hiver (1,500 chaque fois); le difficile, c'est d'arriver à les acheter vraiment "très bon marché" au printemps. Je vais recommencer à me faire envoyer chaque semaine un colis de viande par mon nouveau boucher de campagne. L'ancien avait augmenté ses prix dans de telles proportions que je n'y avais plus d'avantage. Il faut, pour en avoir, payer la viande moitié prix, car comme vous le dites, on peut avoir un peu plus de déchets (cela dépend du boucher); il faut payer le port et parfois l'octroi, et il peut arriver que vous ayez un peu trop de viande, par exemple, si vous recevez un cadeau de volaille ou de gibier. Enfin, j'ai employé ce système avec succès pendant trois hivers, et je comptais, avec ma nombreuse maisonnée, une économie de 300 fr par mois. (J'avais moins d'enfants dans ce temps-là, mais j'avais à ma charge mon père, ma mère et une religieuse pour soigner cette dernière).

La bonne ménagère

(Suite de la page 7)

té et 40 grammes de cire blanche dans 1 chopine d'eau, au bain-marie. Quand le mélange est bien fait, il ressemble à de l'eau claire. Il faut alors le filtrer à travers un linge, le mettre dans un flacon à large goulot. Pour l'employer, on le réchauffe au bain-marie et on l'étale au pinceau en une seule et mince couche. Par un frottage énergique pratiqué quelque vingt-quatre heures plus tard avec une flanelle ou un morceau de lainage, on obtient un brillant absolument parfait.

Pour teindre des meubles de bois blanc. — Si vous voulez passer au brou de noix des meubles de bois blanc, lavez-les d'abord à l'eau de Javel, rincez abondamment. Recommencez l'opération avec de l'eau additionnée d'alcali. Laissez sécher au moins trois jours. Vous pourrez ensuite faire votre teinture en toute sécurité.

Taches d'huile sur les parquets.— Imbibez un chiffon de pétrole et frottez la tache avec ce chiffon. Puis lavez la tache après évaporation du pétrole.

Autre procédé : superposez sur votre tache plusieurs feuilles de papier buvard et repassez avec un fer chaud; vous changerez les buvards jusqu'à ce que l'huile ait été complètement absorbée par eux. Mais il faut, pour appliquer ce procédé avec succès, que la tache d'huile soit récente.

Autre procédé : Recouvrez-les de benzine pour bien les humecter. Quand le liquide a bien pénétré on recouvre d'une bouillie formée d'argile délayée dans de l'essence ou de la benzine. Laissez sécher, puis enlevez la poudre terreuse qui aura absorbé la matière grasse. Si l'effet produit est insuffisant, recommencez une ou deux fois.

Nettoyage de la peinture des boiseries. — Faire infuser 2 cuil. à soupe de thé dans 1 pinte d'eau bouillante. Servez-vous en avec une éponge douce quand l'infusion sera refroidie. Essayez avec un linge doux.

REPRISE D'ENQUETE

Ottawa, 20 — (P.C.) — Le comité parlementaire à qui l'on a confié le soin d'étudier le coût des instruments aratoires reprendra son enquête dès lundi. Il entendra les porte-paroles de plusieurs maisons. Les représentants de la Massey Harris ont terminé leur exposé qui dura quatre jours en déclarant qu'il se pourrait que les prix des instruments aratoires continuent d'augmenter.

FUNERAILLES DE M. HORMISDAS HUPPE

Thetford-Mines. — Ces jours derniers, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de St-Maurice, les funérailles de M. Hormisdas Huppé, décédé accidentellement à l'âge de 39 ans et 10 mois.

La levée du corps fut faite par M. le curé Falardeau qui chanta le service, assisté comme diacre et soucre de MM. les abbés Albert Bélanger et Lucien Bussières. La chorale paroissiale fit le chant et M. Philippe Breton touchait l'orgue.

La quête, pendant le service, fut faite par MM. Albert Lamothe et J. Quesnel. Le porteur de la croix était M. Félix Lapointe. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Arthur Lamothe, J. Quesnel, Conrad Bergeron, Wilfrid Fradette, Emile Couture et Charles Provençal.

Conduisaient le deuil : Mme Hormisdas Huppé, épouse du défunt ; ses enfants, Fernande, Emery, Anita, Oliva et Paul-Emile Huppé ; son beau-père, M. Théodore Marcoux ; ses frères, MM. Amédée, Philippe Huppé, de St-Elzéar, Joseph Huppé, de St-Sylvestre, Louis Huppé, de Détroit, Michigan ; sa soeur, Mlle Imelda Huppé, de Montréal ; sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Willie St-Hilaire, née Jeanne Huppé, de St-Sylvestre ; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Alphonse Laplante, M. et Mme Wilbrod Cyr, M. et Mme Théophile Cyr, M. Alfred Marcoux, M. et Mme Joseph Marcoux, tous de St-Elzéar, M. et Mme Antonio Marcoux, M. et Mme Cléophas Marcoux, de Drummondville, M. et Mme Arthur Salmon, de Thetford-Mines ; ses oncles et tantes, M. et Mme Achille Marcoux, M. et Mme Gédéon Marcoux; ses cousins et cousines, M. et Mme Bernardin Guay, M. et Mme Alonzo Guay, M. et Mme Joseph Lehoux, M. et Mme Ernest Sylvain, M. et Mme Domicile Laplante, M. et Mme Philémon Payeur, M. et Mme Joseph Chamberland, M. et Mme Joseph Paré, M. et Mme Willie Paré, Mme Thomas Routhier, M. Marie-Louis Lehoux, tous de Thetford, M. et Mme Joseph Turgeon, M. Domicile Huppé et ses enfants, de St-Pierre de Broughton, MM. Hervé et Armand Marcoux, de Ste-Marie, Beauce, M. Henri Marcoux, de St-Elzéar; son neveu, M. A. Laplante, de Ste-Marie de Beauce. On remarquait aussi un grand nombre d'amis de la famille qui formaient le nombreux cortège.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

Mme Hormisdas Huppé et les membres de sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Hormisdas Huppé, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistances aux funérailles. A tous un cordial merci.

PENIBLE ACCIDENT

M. Joseph L'Heureux, attaché à la station du feu No 3, a fait une chute du second étage d'une maison qui était le théâtre d'un commencement d'incendie hier. Le feu venait de se déclarer au numéro 144 du Boulevard Charest et les hommes du poste No 3 accourus sur les lieux organisaient la lutte contre l'élément destructeur lorsque M. L'Heureux qui se trouvait à la fenêtre du second étage perdit le pied et tomba sur la chaussée. M. L'Heureux souffre d'une fracture du poignet et il est présentement sous les soins du Dr Edmond Verge.

AU PALAIS

Un citoyen de Montréal, accusé d'avoir obtenu par fraude environ $75, d'une quinzaine de maisons d'affaires de Québec en leur promettant de faire de la publicité pour leur commerce au moyen de films, a comparu hier en cour des Sessions de la Paix devant M. le juge Lactare Roy. Il a choisi une enquête préliminaire qui a été fixée au 24. Le tribunal a exigé un cautionnement de $1500. sur propriété. Il appert que les films devaient contenir une réclame et la photo de l'établissement des souscripteurs bénévoles.

Plusieurs autres comparutions ont eu lieu hier devant M. le juge Laetare Roy qui présidait en première division à l'appel du rôle. L'un des nombreux témoins déclara ce qui suit :

"Ma passion, c'est la boisson." Il était témoin de la défense dans une cause où un jeune homme était accusé d'avoir assommé un vieillard.

Il rugit lorsque le juge lui demanda s'il n'avait pas déjà été condamné pour assaut ou vol.

—Jamais, dit-il. Une quinzaine de fois, ajouta-t-il après un temps, pour la boisson, mais c'est tout....

Le tribunal adjugera lundi.

GRATIS !

Montres, Couteilleries, Lingeries, Etc., Etc. Données gratuitement aux personnes qui vendront 60 ou plus de nos paquets de graines à 5 sous chacun. Demandez le catalogue et 60 paquets à

ALLEN NOUVEAUTES

Saint-Zacharie, P. Q.

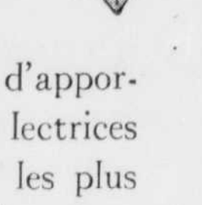

GRATIS. — Marmite, coutellerie montre, kodak, robe, chemise, crêpe, soie, coton, broadcloth, musique, chapelet, canif, etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos graines de jardins à 5 cts le paquet. Des primes sont données pour la vente de 20 à 200 paquets. Catalogue envoyé sur demande. Demandez notre catalogue et 60 paquets.

L'UNION DES JARDINIERS, Enrg.
1, rue Victoria, Lévis, P.Q.

FILET MIGNON de PORC FRAIS. la livre .... .35

"Préparé en rôti, roulé, la livre 30

W.-E. BEGIN

Le REGAL traditionnel de PAQUES ... *mérite bien le meilleur choix*

Le JAMBON de QUALITE INSURPASSABLE

Prêt à cuire au four – Ne nécessite aucun dessalage

Tout de la même préparation, bien fumé aux sciures de bois d'érable, principale raison de sa qualité réputée qui nous vaut un si grand nombre de clients.

FESSE	EPAULE	ROULE	ROULE
Complète ou moitié la livre	Picnic sans gigot la livre	Pesanteur désirée la livre	sans couenne la livre
.22	.15	.17	.20

BACON A DEJEUNER – sans couenne — Pqt ½ lb. — tranché .12

W.-E. BEGIN

MILLIERS DE MAIGRES

Essayez 10 jours ce nouveau traitement qui ne tarde pas à vous faire engraisser !

Foule de personnes disent que ce merveilleux concentré tiré de la mer — riche en minéraux et iode naturels — leur a fait prendre des livres de belle chair, de la force et de l'énergie nouvelle à l'échec de toute autre chose.

Si vous êtes faible, décharné et épuisé — si vous vous traînez toujours fatigué, nerveux, irritable, facile à jeter à terre, il est probable que vous avez le sang clair, pâle, aqueux et qu'il manque des substances indispensables pour vous donner de la force, de l'endurance et la chair solide qu'il vous faut pour vous bien porter. La science a fini par trouver ce qui est souvent la vraie cause de ces affections et elle explique un nouveau moyen rapide qui a déjà soulagé des milliers de ces cas. La plupart des gens mangent d'ordinaire suffisamment de la bonne sorte de nourriture pour soutenir l'organisme. Mais le vrai mal vient fréquemment de l'assimilation — procédé corporel qui consiste à convertir la nourriture digérée en chair ferme, en force et en énergie. Ce sont de minuscules glandes cachées qui règlent ce procédé de reconstitution de l'organisme— et ces glandes exigent une ration régulière d'iode (non de cet iode chimique ordinaires, souvent toxique, mais de cet iode qui se trouve en quantités infinitésimales dans les épinards, la laitue, etc.) Un des moyens les plus simples et les plus rapides d'avoir cette précieuse substance indispensable c'est de prendre Kelpamalt — le merveilleux concentré minéral tiré de la mer. En outre de l'iode, le Kelpamalt contribue à fournir d'autres minéraux d'importance vitale pour aider la digestion, faire des tissus solides, du bon sang et l'élimination voulue. En aidant ainsi la digestion et l'assimilation vous êtes en mesure de tirer plus de bien de la nourriture que vous mangez.

RESULTATS SATISFAISANTS OU RIEN A PAYER

Essayez le Kelpamalt Seedol 10 jours. Voyez si, comme des milliers d'autres, vous ne vous sentez pas mieux, ne dormez pas mieux, ne mangez pas mieux, et n'engraissez pas d'au moins 3 à 5 livres de bonne chair nouvelle pendant ces 10 premiers jours. Sinon il ne vous en coûtera rien pour avoir essayé! Votre médecin approuvera lui-même ce traitement. Procurez-vous dès aujourd'hui du Kelpamalt Seedol. Son emploi ne coûte que quelques sous par jour et il est en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Heures de bureau : 9 h. à 12 a.m. 2 h. à 5 p.m.

Dr DONAT ROY

Téléphone : 4-1252 Rés., 8202

CHIRURGIEN-DENTISTE

Anesthésie au gaz

Bureau OUVERT LE SOIR lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 h. 30. 173, 3ème Avenue — LIMOILOU

POILS SUPERFLUS

Faites disparaître graduellement et pour toujours tous poils follets disgracieux en employant une préparation qui n'affecte ni la peau ni la santé. Résultats assurés, si vous utilisez l'économique

SOLUTION BRETON

PRIX SPECIAL PAR LA POSTE .60

PRODUITS FRANÇAIS Enr.

Dépt S. 3613 Ave. Du Parc, Montréal.

FRANCE

Pour aller au pays de vos ancêtres prenez la ROUTE ENSOLEILLEE DU SUD. L'hiver elle est idéale. A bord des navires de la Ligne Italienne, vous jouissez à la perfection d'un climat estival et des beautés de l'océan. Ces transatlantiques n'ont pas leurs pareils pour le plaisir et le confort des voyages océaniques modernes. Ils ont surtout pour objet de vous procurer tous les agréables avantages de la ROUTE DU SUD.

REX C. di SAVOIA

Direct à Villefranche.—3 avril, 10 avril, 24 avril, 8 mai.

Pour avoir renseignements et réserver vos places, adressez-vous à toute agence autorisée ou à notre bureau 1133 côte Beaver-Hall Montréal, Canada

Italian Line

FEUILLETON DU SOLEIL

Les Ailes brisées

PAR

PIERRE DHAËL

No 34

— Remettons cette visite à un mois environ, dit Vauclair. Je dois entreprendre un petit voyage, et j'ai formé le projet d'emmener ma femme avec moi.

— Oh ! dit la jeune femme, vraiment ?... Tu ne m'en avais pas parlé...

Il sourit avec un visage radieux.

— Je voulais t'en faire la jolie surprise.

En vain essayait-elle de cacher son plaisir.

— Un voyage ! s'écria-t-elle. Où allons-nous ?

— Tu ne le sauras que demain, petite curieuse !

Subitement, le gentil minois que les cheveux clairs encadraient s'assombrit.

— Je voudrais bien que nous fussions revenus le 20, fit-elle.

Vauclair la regarda surpris :

— Le 20 ? demanda-t-il. Pourquoi ?

— Tu sais bien... le meeting...

— Quel meeting ?... Je n'y suis plus du tout !

— Le meeting d'aviation.

Il dit, évasivement :

— Ah ! oui.

Elle reprit avec enthousiasme :

— Je tiens absolument à assister à l'arrivée du "Brin d'Azur". C'est tellement émotionnant !

Jacqueline demanda :

— Qui est "Brin d'Azur", et qu'est-ce, en lui, qui vous émotionne à ce point ?

Josette ouvrait déjà sa jolie bouche pour répondre quand son regard rencontra celui de son mari.

Elle le vit chargé de colère et de reproches.

Tout de suite, elle comprit... Comment avait-elle oublié la triste histoire de Mme de Vaurois, au point d'évoquer, devant elle le milieu de l'aviation et le monde des aérodromes ?... Comment, avec une si grande maladresse, avait-elle parlé de l'arrivée, impatiemment attendue d'un aviateur ?...

Elle savait, pourtant, que Jacqueline un jour, avait, elle aussi, espéré la venue de son fiancé, et que, maintenant, c'était le retour de son mari et de son bonheur qu'elle attendait fidèlement, alors que, ni l'un ni l'autre, ne devaient plus jamais lui être rendus.

Etonnée de ce silence, la jeune femme réitéra :

— Qui est "Brin d'Azur" ?

Josette leva les yeux vers son mari. Elle lui vit un air si fâché qu'elle perdit contenance et devint toute rouge. Elle était désolée d'avoir, involontairement, peiné cette belle jeune femme, si sympathique et si malheureuse.

Elle essaya, pourtant, de répondre :

— "Brin d'Azur", c'est un... un...

Elle ne put aller plus loin, elle baissa la tête, et deux larmes glissèrent de ses yeux sur ses joues fraîches.

Jacqueline comprit. Elle eut pitié et dit avec bonté :

— Vous craignez de m'avoir peinée en parlant devant moi d'aviation ? Vous vous trompez. Le souvenir de mon mari ne me quitte jamais. En évoquant ce qui fut sa vie, ce qui touche à sa carrière, on ne saurait m'affliger. On se met, bien plutôt, à l'unisson de mes pensées.

Elle sourit.

— N'ayez pas de chagrin, gentille petite Josette, et dites-moi ce qui m'intrigue bien fort : qui est "Brin d'Azur" ?

La jeune femme souriait, les yeux encore humides.

— Personne n'en sait rien.

— Comment, personne n'en sait rien ?

— On ignore d'où il vient, qui il est. Un Américain richissime et féru d'aviation lui a fait construire un appareil spécial qui lui permet de magnifiques acrobaties que personne encore n'avait osées. Il défie la mort à chaque moment, et on a l'impression qu'elle ne veut pas de lui.

"Le 20 de ce mois on l'attend à l'aérodrome le plus proche de Biarritz. Tout le monde veut le connaître.

Jacqueline pensa à une arrivée semblable : celle d'un être chéri qu'elle attendait à cette même place. Elle vit, une seconde, l'avion en perdition s'agiter comme un oiseau blessé ; puis, tel un bolide de feu et de fumée, foncer vertigineusement vers la terre. Et, dans le ciel limpide, comme un pantin suspendu dans le vide immense, au-dessous du parachute déployé, la silhouette de Robert lui apparut.

Elle refoula son émotion.

Paul Vauclair intervint :

— Comment cela ? demanda Jacqueline.

— Elle ne vous confie pas que, ce qui l'intéresse et l'intrigue dans "Brin d'Azur", c'est, plus que ses prouesses aériennes, le mystère dont il s'entoure. On ignore qu'il est. Il n'a jamais consenti à se présenter devant un appareil photographique, débarrassé de ses lunettes ; et, comme une barbe coupée court masque le bas de son visage, personne ne peut se flatter de connaître ses traits.

Jacqueline demanda, étonnée :

— Quelle raison peut-il avoir de se cacher ainsi ?

Paul Vauclair répondit en souriant :

— Mon Dieu, s'il n'était pas question d'un homme dont le courage nous émeut tous, j'oserais prononcer le mot "cabotinage". Nul n'est parfait en ce monde : l'âme la mieux trempée, la plus vigoureuse et la plus solide, peut avoir ses faiblesses. Si "Brin d'Azur" a pour but d'intriguer les foules, et, en particulier, les femmes, il y réussit à merveille. N'est-ce pas, Josette ?

La petite blonde prit un air fâché.

— Pourquoi dis-tu : "N'est-ce pas, Josette ?"

— Parce que, avec toi, du moins, il ne perd pas son temps... Certainement, s'il se montrait au grand jour et ne cachait pas sa personnalité sous un pseudonyme, le bruit de ses actions d'éclat ne te ferait pas écourter ton voyage d'un seul jour.

Jacqueline souriait.

— C'est un sentiment bien féminin, dit-elle avec indulgence.

En même temps, elle pensait :

"Combien cette petite jeune femme si sympathique plairait à Mireille, et qu'elle amie rêvée elle pourrait faire pour elle !"

Résolue à rendre à "La Rose des Sables" sa vie animée et pensant faire plaisir à ceux qui lui étaient chers, elle décida d'y attirer le plus souvent possible le nouveau ménage.

Puis, songeant, tout à coup, aux emplettes dont elle s'était chargée :

— Je me sauve ! fit-elle vivement. J'ai encore tant à faire !

Et, tendant la main à Paul Vauclair :

— J'espère que vous vous souviendrez de votre promesse.

Alors, Josette, avec élan :

—Je serai si contente d'aller vous voir !

Jacqueline sourit :

— N'oubliez pas ! Dès votre retour de voyage, vous viendrez déjeuner à "La Rose des Sables"...

Et elle ajouta, malicieusement :

— Après l'arrivée de "Brin d'Azur" bien entendu !

Paul Vauclair s'inclina.

— Nous n'aurons garde d'oublier.

— Si pareille chose se produisait, vous recevriez un furieux coup de téléphone.

— Nous ne nous exposerons pas à ce rappel.

— Nous verrons, conclut Jacqueline aimablement, qui de nous aura la meilleure mémoire.

Après avoir serré la main aux deux jeunes gens, encore sous l'empire de son irrésistible séduction, elle s'éloigna rapidement.

IX

— Allo... qui est à l'appareil?... C'est toi, Claude ?... Que j'aille te voir tout de suite... bon ! Un fait important à me communiquer ? Bien ! Je dois amener Mireille ? Compris... Dans une demi-heure je suis chez toi... C'est entendu, je ne dirai rien à Jacqueline. Elle est auprès de Manuela... Elle a l'intention d'y passer l'après-midi... Oui, je devais sortir avec Mireille... Bien... C'est entendu... Nous verrons...

Jacques raccrocha le récepteur.

"Quel ennui ! pensa-t-il. Quel contre-temps ! Pour une fois que nous avions fait un joli projet, Mireille et moi, voici que notre promenade est retardée. C'est assommant! Quel dommage que nous ne soyons pas sortis avant le coup de téléphone de Claude ! C'est la faute de Mireille. Elle n'est jamais prête. Elle n'en finit plus de s'habiller."

Il réfléchit une seconde :

"Au fait, se dit-il, peut-être m'attend-elle déjà dans le hall."

Mais le hall était désert et la maison tout entière semblait endormie.

"Où peut-elle être ? Dans sa chambre, sans doute ?"

Il gravit rapidement l'escalier et arriva devant le boudoir de la jeune fille.

Il frappa légèrement.

— Entrez !...

(à suivre)

ATTENTION Ceux qui décident porter une perruque quelle que soit la couleur que vous vouliez, pour dames et messieurs : aussi Eau Végétale pour arrêter la chute des cheveux. Succession Mme H.-H. PAGEAU 201, 3e Ave Limoilou. — Tél.: 4-2359

MONTRE *Gratis !*

Pour la vente de 24 bouteilles de parfum de luxe, de .05 à .15 cents.

Aussi: Poupée, Kodak, Set de vaisselle, Coutellerie.

Chapelet et autres cadeaux pour Garçons et Filles

Demandez notre catalogue

Canadian Specialty Co. Reg'd

1 édifice Bédard, Québec.

BEAUTE de LA FEMME

Seul produit de ce genre qui engraisse et développe la poitrine dans 30 jours. Garanti inoffensif. Aucune pilule ou drogue à prendre. Envoyez 5 sous pour brochurette.

Culture de Beauté Orientale

Casier Postal 80.

Marque de Commerce, Station "N" Montréal, P. Q.

Jouez de la Guitare Hawaïenne Gagnez de l'Argent dans vos soirées

LE SOLEIL *le plus grand quotidien à Québec, offre à ses milliers de lecteurs une abondante information dans tous les domaines de l'activité humaine. Par le volume de son tirage et l'étendue du territoire qu'il atteint, le "Soleil" constitue le meilleur facteur de publicité.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "LE SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

56e ANNEE—No 69 QUEBEC, SAMEDI 20 MARS 1937 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

Les routes provinciales seront bientôt ouvertes et nettoyées

GENEREUX OCTROI D'OTTAWA

Comme le "Soleil" l'annonçait jeudi, le gouvernement fédéral a bien voulu accorder à la province de Québec un octroi de $296,000 pour la disparition des traverses à niveau aux environs de Berthier et de la Pointe-du-Lac. Mais on croit au Parlement que le pouvoir central sera encore plus généreux et accordera, en tout et partout, environ $500,000 pour la construction de la nouvelle route entre Berthier et la Pointe-du-Lac.

Le nouveau tracé passera au sud de la voie ferrée et éliminera dix traverses à niveau aux endroits précités. On fera aussi disparaître au moins 200 courbes, et l'on raccourcira la route de 4 milles et demie. La nouvelle route aura une travée pavée de 20 à 22 pieds de larguer, avec accotements de dix pieds de chaque côté. La largeur de l'emprise totale de la route sera de 80 pieds. Les travaux seront poussés à une vive allure et la route sera terminée à l'automne.

Pour le nettoyage annuel des routes et les réparations nécessaires, le gouvernement devra dans quelques jours interdire la circulation lourde—Les règlements pour les charges maxima.

L'honorable François-J Leduc, ministre de la Voirie, nous a déclaré hier qu'en dépit de la récente tempête de neige les routes seront bientôt ouvertes à la circulation des automobiles un peu partout dans la province. Il est probable que les ingénieurs devront fermer d'ici peu les routes à la circulation lourde, principalement dans le district de Montréal. Certaines routes sont déjà fort endommagées et au premier dégel prolongé, on devra y prohiber les charges lourdes.

M. Leduc attire l'attention des propriétaires de camions sur la nécessité de hâter le transport des marchandises en attendant la fermeture. Comme les routes sont habituellement fermées à la circulation lourde pour trois ou quatr esemaines. M. Leduc ne voudrait pas que les camionneurs soient pris à l'improviste.

Les charges maxima tolérées sur les routes fermées à la circulation lourde sont les suivantes : 6,000 livres, camion et charge compris, s'il s'agit d'un camion à roues simples, et 8,000 livres s'il s'agit d'un camion à roues doubles. S'il s'agit du transport de matières périssables (lait, crème, viande abattue, etc.) les charges pourront atteindre 10,000 livres sur des camions à roues doubles, mais seulement sur les routes St-Laurent-Valleyfield, Montréal-Malone, Montréal-St-Alban, Montréal-Rouses Point (route 9) et Montréal-Cantic (route 14)).

On devra également noter que le poids toléré par pouce de largeur de pneu ne devra pas dépasser 250 livres pour roues jumelles et 300 livres pour roues simples.

Les routes fermées à la circulation lourde seront patrouillées jour et nuit, par les officiers provinciaux de la circulation. Les restrictions de la période de dégel sont tout à fait indispensables si l'on veut protéger les routes contre une destruction certaine.

ENCORE ALERTE A 98 ANS

M. le notaire LOUIS LECLERC, a bien voulu poser hier devant le photographe du "Soleil", à l'occasion de son 98e anniversaire de naissance. M. Leclerc est photographié ici en compagnie de son petit-fils M. le notaire JULES DROUIN, et du représentant du "Soleil".
(Photo du "Soleil")

Le tourisme a rapporté à notre province $64,000,000 pour 1936

Suivant des statistiques compilées en France le Canada est le deuxième pays au monde pour l'importance du tourisme — La province de Québec est l'une des plus importantes à ce point de vue.

Le tourisme a rapporté à la province, au cours de l'an dernier, au moins $64,000,000. Voilà ce qui ressort du rapport de l'Office provincial du tourisme, publié par le ministère des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie.

Le rapport du ministère montre l'importance du tourisme qui, durant les derniers vingt ans, a été pour le Canada et tout particulièrement pour la province de Québec, une source de revenus considérables. D'après les récentes statistiques, compilées par le Conseil Economique de France, le Canada vient au second rang après la France parmi les pays où le tourisme est le plus à l'honneur.

La province de Québec bénéficie a elle seule de plus de 30 pour cent des argents dépensés au Canada par les touristes. Nous partageons avec les autres provinces canadiennes la plus grose clientèle touristique au monde.

Le rapport explique ainsi cette position avantageuse dont nous bénéficions sur 28,880,000 automobiles au monde, les Etats-Unis en possèdent 21,524,000. Dans un rayon de 1000 milles de Québec, il y a 12,000,000 d'automobiles, c'est là ce qui constitue notre clientèle touristique.

LES REVENUS

Les revenus du tourisme dans la province de Québec, pour les vingt dernières années, se chiffrent à près de $600,000,000. Depuis trois ans le tourisme augmente et nous revoyons en 1936 les jours de prospérité de 1929 et 1930. L'an dernier (1936) le rapport évalue à $64,000,000 les revenus du tourisme dans la province.

Les statistiques fournies par l'Office provincial sont relevées pour compléter les chiffres du gouvernement fédéral, qui mettent au crédit de chaque province les automobiles entrées par leurs ports respectifs.

L'Office, à la fin de chaque saison touristique, demande aux organisations liées avec le public voya-

(Suite à la page 17, 4e col.)

LA DEBACLE EN BEAUCE

Beauceville, 20 (Spéciale) — La glace est encore solide sur la Chaudière mais elle ne devrait pas tarder à se mettre en mouvement. En effet, la Beauce n'a pas eu la tempête avec laquelle Québec a été aux prises mardi dernier. A l'est de Beauceville, il pleuvait; on avait eu une petite bordée de neige la veille mais elle ne fut pas assez considérable pour empêcher la circulation des automobiles entre Saint-Joseph et Saint-Georges. Mercredi, la glace commença à céder en haut de Beauceville; il y avait des trous ici et là. L'an dernier, à pareille date, la Beauce était inondée. Il faut dire que la fonte des neiges avait été particulièrement rapide. Cette année, la couche de neige étant peu épaisse, on ne craint aucun danger d'inondation des rives de la Chaudière.

La Police a plusieurs meurtres à éclaircir

La Sûreté provinciale, en plus de lutter contre le communisme, travaille activement à découvrir les auteurs de plusieurs crimes.

La Sûreté provinciale a fort à faire dans toute la province, tant par suite de la réorganisation qui a suivi les dernières élections générales, qu'à cause des nombreux problèmes judiciaires non encore résolus. L'affaire Fontaine-Bernard a beaucoup occupé les détectives et les agents de police de la Sûreté provinciale, en ces derniers temps, mais ce n'est pas le cas à régler. Malgré le silence prudent gardé à ce sujet, on ne désespère pas de trouver les auteurs du sabotage de la pelle mécanique, aux travaux de voirie de Champigny, au début de cette année. En même temps, sous la direction du colonel Léon Lambert, directeur de la Sûreté, le département du procureur - général cherche à circonscrire le mouvement communiste dont il est souvent question depuis quelques mois. Avec la nouvelle loi votée par l'Assemblée législative pour mettre fin à la propagande communiste, la police provinciale verra s'accroitre son travail tant à Québec que dans les régions minières et à Montréal.

A propos de Montréal, il y a trois affaires de meurtre dont on n'a pas encore résolu le mystère. Il y a d'abord le cas d'Eliane St-Pierre, âgée de 22 ans, employée dans une pharmacie, disparue depuis le 4 novembre 1936. A la suite de la disparition de cette jeune fille, un jeune homme fut accusé de meurtre, subit son enquête préliminaire, et fut relâché. Mais il reste sous la surveillance discrète de la police, qui compte avoir du nouveau dans cette affaire au cours du printemps.

Il y a aussi l'affaire Frawas Gagalas, un Lithuanien qui aurait été tué à Montréal à la veille des dernières élections municipales à la place d'un organisateur politique. A

(Suite à la page 17, 7e col.)

DECEDE

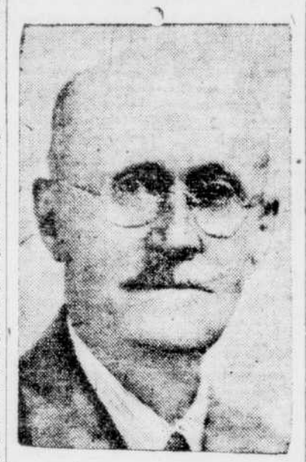

M. THOMAS-PARKIN BISHOP, industriel en vue du comté de Portneuf, décédé récemment à l'âge de 79 ans, et dont les obsèques ont eu lieu à Portneuf.

REPLIQUE DE M. P. TARDIF A E. LACROIX

Le député de Frontenac à l'Assemblée Législative répond à certaines remarques du député de Beauce aux Communes en marge de la dernière élection.

M. Patrice Tardif, député de Frontenac, nous a remis hier soir le texte suivant :

"M. Edouard Lacroix a déclaré au cours de l'élection complémentaire de Beauce qu'il m'avait habillé il y avait 2 ans.

"M. Lacroix aime volontiers jouer au grand seigneur et à faire parade de ses prétendues munificences.

"Sans avoir eu comme lui l'avantage d'amasser des centaines de milliers de piastres avec les ressources naturelles (Terres et Forêts) de la province, je tiens à déclarer que ma terre a toujours produit suffisamment pour assurer une vie décente à moi et ma famille, et que jamais je n'ai dû recourir sur ce

(Suite à la page 12, 1ère col.)

LE VOTE A E.-BROUGHTON

La paroisse de East-Broughton a donné un beau vote en faveur de M. J.-Emile Perron, qui a été élu député de Beauce, mercredi dernier. L'organisateur en chef de la paroisse de East Broughton nous communique le rapport officiel suivant des six polls de la paroisse du candidat élu.

Perron	530
Cliche	54
Doyon	15
Maj. Perron	476

M. Louis Leclerc, doyen des notaires, célèbre son 98e anniversaire de naissance

Encore en excellente santé malgré son grand âge, le doyen des notaires de la province de Québec, a célébré hier son 98ième anniversaire de naissance — Entrevue au "Soleil".

Le doyen des notaires de la province de Québec, M. le notaire Louis Leclerc, a célébré hier son 98e anniversaire de naissance, au milieu de sa belle et grande famille ; et au cours de la journée il a bien voulu consentir à recevoir un représentant du "Soleil".

Avec un regard ferme, une parole nette, et un sourire engageant, M. le notaire Leclerc demanda à notre reporter le but de sa visite, et il consentit gracieusement à se laisser interviouer.

M. Leclerc a été admis à la pratique du notariat le 24 septembre 1863. Il a passé de brillants examens devant le Bureau des Notaires de l'époque, à la Cour de Québec. Il fit sa clericature dans le bureau de l'hon. Louis Panet, de l'étude Panet & Huot. Dans ce temps, la Chambre des notaires avait ses quartiers généraux dans l'ancien Hôtel de ville de Québec, situé au coin des rues St-Louis et Ste-Ursule.

M. le notaire Leclerc pratique sa profession depuis près de 74 ans. Son bureau situé au No 245 de la rue St-Joseph, est au premier étage de sa résidence. La rue St-Joseph a bien changé depuis que M. Leclerc y occupe ses bureaux, une partie de la rue est presque toute reconstruite et les affaires ont augmenté dans des proportions telles qu'on pourrait à peine se faire une idée du calme de cette époque.

M. Leclerc a toujours joui d'une santé florissante ; jamais il n'a été atteint de maladies graves. Le programme de sa journée se résume comme suit : lever à cinq heures ; arrivée au bureau à sept heures et trente. Son bureau est ouvert jusqu'à huit heures le soir. Trois repas de viande par jour lui suffisent, dit-il, pour se tenir en forme, et attaquer le travail quotidien. M. Leclerc est père de huit enfants, quatre fils et quatre filles. Il eut la douleur de perdre quatre de ses fils. Ses filles sont : Mme Louis Drouin; Mme (Vve) Dr Martineau ; Mme Ed. Corriveau ; et Mme E.-E. Lépine, de Joliette.

M. le notaire Leclerc a comme compagnon d'étude, son dévoué petit-fils, M. le notaire Jules Drouin, qui le seconde dans ses travaux depuis dix-huit ans.

Le comité échevinal abandonne l'enquête

A la suite de la descente opérée par la police provinciale dans les bureaux du chômage à Montréal, le comité des échevins discontinue sa propre enquête.

PRESIDENT

M. SYLVERE MARCOTTE, clerc à la Pharmacie Pasteur, élu président des étudiants en Pharmacie de l'Universtie Laval en remplacement de M. Alfred Tourigny, également de la Pharmacie Pasteur.

Montréal, 20. (P.C.) — L'échevin J.-H. Brien, président d'un comité de sept membres, chargé d'enquêter sur l'administration des secours aux chômeurs à Montréal, a annoncé que le Comité suspendrait ses activités indéfiniment. Dans un rapport à l'échevin Ovide Taillefer, président du Comité exécutif, le comité d'enquête a déclaré que c'était là, le résultat du refus des autorités pdovinciales de leur fournir les informations nécessaires pour continuer leur travail. Ce comité avait été fondé la semaine dernière et avait tenu sa première séance mardi. Quelques heures après, la police provinciale agissant sous les ordres du procureur général effectuait une descente dans les bureaux de la Commission du chômage, et saisissait tous les documents qui s'y trouvaient. Le président Brien a déclaré qu'il était incapable de continuer son travail à cause de l'attitude des autorités provinciales, dont les agents contrôlent actuellement le bureau du chômage. Mardi dernier le comité entendit le témoignage de quatre comptables provinciaux qui avaient examiné les livres de la Commission, et rien dans leur témoignage n'a pu justifier l'acte du procureur général. Le premier ministre Duplessis qui est aussi le procureur-général de la province a déclaré que le raid avait été rendu nécessaire à cause des abus criants qui se produisaient dans la distribution des secours aux chômeurs à Montréal.

Montréal, 20. (P.C.) — Le maire Raynault a annoncé, hier soir, que le général E. de Panet, président de la commission du chômage de Montréal et les autres officiers de cette institution vont continuer à remplir leurs fonctions.

TRAVAUX A BAIE ST-PAUL

Des travaux pour une somme de $20,000 seront effectués au cours de l'été prochain, sur les bords de la Rivière St-Joseph, à Baie St-Paul, pour le parachevement du mur de protection contre la crue des eaux et les inondations du printemps. Une fois terminée ce mur aura une longueur de six arpents environ. Jusqu'ici il a été construit par sections. Le printemps dernier lors des tragiques inondations qui ont causé tant de dommages à Baie St-Paul, les citoyens de cette paroisse regrettaient grandement que ce mur de protection n'ait pas été terminé.

Le verdict rendu mardi dans l'affaire Bernard

Me Mark Drouin obtient de la Cour un ajournement à lundi pour les plaidoyers des avocats de la défense dans l'affaire Bernard-Emond-Darveau — Le verdict est prévu pour mardi.

Me Mark Drouin prononcera lundi matin à l'ouverture des assises le premier plaidoyer de la défense dans l'affaire Bernard - Emond - Darveau. En effet, la Couronne a terminé ses réquisitoires hier soir vers 5 heures. Le ministère public a demandé aux jurés un verdict de culpabilité pour les trois accusés à la barre: Honorat Bernard, Cyrille Emond et Wilfrid Darveau. Me Noël Dorion, substitut du procureur général, avait commencé son réquisitoire jeudi après-midi. Pendant cinq heures et vingt minutes, il analysa la cause devant le jury, reconstituant les diverses phases de la tragédie de la rue Saint-Jean depuis ses origines lors de la préparation de l'évasion jusqu'à l'arrestation d'Honorat Bernard, chez les Noreau, à Neuville. Il fut tour à tour véhément et pondéré, vibrant et froid, toujours naturel, détaillant les différents témoignages avec beaucoup de lucidité et interprétant comme il les conçoit chacun des faits posés par les accusés depuis l'automne dernier jusqu'au 27 janvier, Me Antoine Rivard, son aviseur, exposa l'aspect légal de la cause après avoir déclaré qu'il est des juges que les avocats n'éclairent pas, mais dont ils attendent la lumière. Les deux avocats de la Couronne ont déclaré que la loi seule les faisaient agir et qu'ils ne demandent aux jurés que d'appliquer la loi, mais ils ajoutent que le seul verdict plausible est un verdict de culpabilité contre les trois accusés, coupables, selon eux, du meurtre du détective Léopold Châteauneuf.

Après l'exposé légal de Me Antoine Rivard qui dura un peu moins de trois quarts d'heure, et dans lequel le jeune avocat fut véhément et incisif, Me Mark Drouin, d'une voix émue, demanda au tribunal d'accorder un répit jusqu'à lundi à la défense. Le président, l'honorable juge Lucien Cannon, C. P., consentit à cette demande en disant que la défense, dans un cas aussi grave, a le droit d'avoir à sa disposition tout ce qui est nécessaire à l'accomplissement de sa tâche. On entendra donc lundi prochian Me Mark Drouin qui exposera l'aspect légal du point de vue de la défense et ensuite Me Alleyn Taschereau, C.R., défenseur de Bernard, qui fera son plaidoyer. Me Ross Drouin terpuis Me Antoine Rivard leur donneminera les plaidoiries de la défense.

(Suite à la page 13, 1ère col.)

DES RESTRICTIONS APPORTEES A UN PROJET DE LOI

A sa dernière séance, cette semaine, le Comité des bills privés a terminé l'étude du bill concernant la Commission des écoles catholiques de Verdun, en lui retranchant deux clauses qui auraient autorisé cette commission à emprunter de l'argent pour des dépenses jugées nécessaires. Les seules clauses qui restent ne permettent à cette corporation que de contracter un emprunt à la condition expresse de payer ses dettes et arrérages. La discussion fut parfois orageuse. L'honorable Joseph Bilodeau, ministre des affaires municipales, du commerce et de l'industrie, et M. Anatole Carignan (U.N. Jacques-Cartier) s'érigeaient contre le principe de légaliser ce que l'on refuse à d'autres organismes du genre, à savoir le droit de disposer des sommes d'un emprunt. Les deux clauses biffés portent les numéros 1 et 5. Les autres furent adoptées. La commission scolaire est par le fait même déchargée d'obligations onéreuses.

Le comité adopta en supplément une clause qui résume toute la teneur du bill : "Nonobstant toute loi au contraire, la Commission est

(Suite à la page 17, 6e col.)

UNE ECOLE NORMALE

C'est au début du mois d'avril prochain que les religieuses de la Congrégation Notre-Dame se porront acquéreurs du couvent de la Baie St-Paul pour en faire une école normale à l'avantage des jeunes filles de la région de Charlevoix - Saguenay. Les religieuses de la Congrégation acquéront cet édifice pour la somme de $40,000. Dès les vacances prochaines elles feront subir d'importantes modifications à la propriété.

C'est à la demande du Conseil de l'Instruction publique que cette école Normale a été fondée à Baie St-Paul. Le principal en a déjà été nommé en la personne de M. l'abbé Onésime Larouche. Un professeur titulaire est également entré en fonctions et c'est M. le professeur Charles-Albert Gilbert.

GREVE TERMINEE

Suivant un message reçu hier au ministère du Travail, la grève de la Dominion Textile, à Sherbrooke, serait réglée. Les quelques 11,000 employés qui avaient abandonné l'usine seraient retournés au travail. M. Clovis Bernier, de Montréal, représentait le ministère du Travail dans cette affaire.

LA LANGUE FRANCAISE

Une vaste campagne de propagande encouragée par le gouvernement, grâce au concours de M. Martin, ministre des Utilités Publiques, se poursuit présentement dans la Louisiane en faveur du second congrès de la langue française. C'est ce que relève une lettre vivement intéressante de M. l'abbé Jean-Baptiste Lachapelle, président du comité régional d'organisation dans la Louisiane à Mgr Camille Roy, P.A., V.G., président du comité central.

Mémoire du congrès des métiers à M. Duplessis

Le Congrès des Métiers et du Travail n'est pas favorable à ce que l'on institue le droit d'appel devant les tribunaux pour les accidentés — Texte du mémoire.

Un mémoire dans lequel le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, section provinciale, ainsi que le comité juridique mixte des fraternités de travailleurs ferroviaires approuvent le principe d'une Commission des Accidents du Travail, vient d'être envoyé à l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de cette province. Dans ce mémoire, ces groupements de travailleurs contrairement à plusieurs groupements, se déclarent opposés à l'institution d'un tribunal d'appel autre que celui de la commission pour les victimes d'accidents du travail.

On sait qu'au cours d'une récente entrevue, le premier ministre avait demandé aux délégués de ces groupements s'ils approuvaient le principe d'une commission d'accidents du travail ou s'ils préféraient les recours aux tribunaux comme par le passé.

En réponse à cette demande du premier ministre, le congrès des Métiers et du Travail, ainsi que le comité juridique mixte des fraterni-

(Suite à la page 23, 4e col.)

DESS VACANCES

Les vacances de Pâques dans les écoles sous le contrôle de la commission scolaire catholique de Québec commenceront mercredi prochain, le 24 mars, pour se terminer le lundi de Pâques, 29 mars. C'est ce qui a été annoncé hier midi par M. J.-Ernest Beaubien, le président de la commission. Dans les écoles de la commission scolaire protestante, les écoliers profiteront de dix jours de vacances. Ils laisseront leurs classes le 25 mars pour y retourner le 5 avril.

UN ECCIDENT

M. Arthur Breton, 31 ans, employé de M. Emile Samson, épicier, 302, Richelieu, a été gravement blessé, hier soir, vers 8 heures, sur le Chemin St-Louis. M. Breton a été frappé par une automobile au moment où il se dirigeait vers sa résidence sur une bicyclette. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital St-Sacrement. Les religieuses de l'institution nous déclaraient, hier soir, que les blessures dont souffre M. Breton sont sérieuses mais n'inspirent pas de crainte pour le moment.

LA MAJORITE DE PERRON

La majorité officielle de M. J.-Emile Perron, candidat du gouvernement élu dans la Beauce, est de 452, suivant les rapports du secrétaire de l'élection, qui sont parvenus hier au bureau du greffier de l'Assemblée législative et de la Couronne en chancellerie, M. L.-P. Geoffrion.

DES CHANTEURS CANADIENS

Dans une causerie qu'il a faite à la radio, jeudi soir, Sir Eugène MacMillan, directeur du Conservatoire de Musique de Toronto, invitait les chorales canadiennes à désigner leurs meilleurs jeunes sujets à un comité chargé de trouver vingt chanteurs canadiens qui iront renforcer l'un des choeurs de "Westminster Abbey" pendant les fêtes du couronnement. Le premier ministre du Canada encourage cette oeuvre de participation musicale aux cérémonies mémorables qui auront lieu à Londres en mai prochain. Des précautions seront prises pour que les chanteurs choisis pour remplir cette mission voyagent dans des conditions de confort convenables et qu'ils soient placés à Londres dans des hôtels discrets. Mais les frais de cette initiative devront être payés par les associations désireuses de produire ainsi leurs plus beaux talents. S'exprimant en excellent français, Sir Eugène MacMillan a dit, à cette occasion, qu'il serait particulièrement heureux que la province de Québec envoyât quatre des vingt chanteurs privilégiés. "En ma qualité de Canadien", dit-il, "j'estime que cette manifestation du "progrès national dans l'art du chant serait incomplète si "la province française n'y participait point".

Deux musiciens estimés de Montréal, M. Douglas Clarke et M. Alfred Laliberté, sont chargés de recevoir les recommandations des associations du Canada français. Des précautions seront prises pour que cette sélection soit aussi juste et aussi heureuse que possible. Cette initiative de Sir Eugène MacMillan mérite de retenir l'attention des maitres de chapelle et des professeurs de chant.

RECOMPENSE A UN JEUNE HEROS DE SAINT-CASIMIR

Les membres du Conseil d'Administration de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec ont décerné la médaille d'honneur au jeune J. Tessier de St-Casimir, P. Q., en récompense de la bravoure dont il a fait preuve le 21 décembre dernier, alors qu'il a risqué sa propre vie pour sauver celle de Mlle Marie-Ange Leduc qui allait se noyer dans la rivière Ste-Anne. Un certificat d'attestation lui sera également présenté.

Cette jeune fille était à patiner sur la rivière, lorsque la glace céda, et elle fut précipitée dans l'eau. Le courant, très fort, allait l'entraîner, mais le jeune Tessier se coucha sur la glace, s'avança jusqu'au bord de l'ouverture, et put agripper la jeune fille la sauvant d'une mort certaine.

Tesier est membre de la Brigade de Sécurité Scolaire de l'Ecole des Frères de l'Instruction Chrétienne à St-Casimir, et les témoins du sauvetage ont adressé leurs attestations aux officiers de la Ligue.

La présentation de cette médaille et du certificat sera faite à une date ultérieure et les directeurs locaux de la Ligue ont l'intention d'y assister.

A LA BASILIQUE

Le chant de la Passion demain en la Basilique de Québec donnera lieu à une impressionnante cérémonie religieuse. M. l'abbé Emile Beaudry, du Séminaire, chantera la partie de Jésus, et MM. les abbés Roch Rochette et Albert Roy rempliront respectivement les rôles de l'historien et de Pilate. La chorale du Grand Séminaire représentera le peuple. On sait que Son Eminence le Cardinal officiera pontificalement à la bénédiction des rameaux. L'heure de la grand'messe sera avancée de trois quarts d'heure. Voici d'ailleurs l'horaire détaillé des messes demain à la Basilique: 5.30 heures; 6 heures, 7 heures, 8 heures, 9 heures et la grand'messe à 10 heures.

UN DELEGUE

M. Maurice Hébert, de la société Royale du Canada, a été délégué par la cité de Québec au pèlerinage des canadiens français en Louisiane. M. Hébert a été choisi hier soir par le comité administratif, sur recommandation de Mgr Camille Roy P. A., V.G., recteur de l'Université Laval.

GARDE CHASSE

Nous apprenons que M. Odilon pruneau s'étend sur les différents Co. Montmagny, a été nommé par le gouvernement fédéral garde-chasse, en vertu du traité du gibier migrateur. La juridiction de M. Pduneau s'étend sur les différents comtés du district de Québec.

UN WAPITI

Le Jardin Zoologique de Charlesbourg recevra ces jours-ci, du parc national de Wainwright, Alberta, un wapiti mâle (animal de la famille des chevreuils). Le Jardin possède déjà quelques wapitis femelles.

Le dépotoir a provoqué plusieurs procès à date

On estime que la ville a été obligée de payer jusqu'à date au-delà de $15,000 pour des dommages causés aux citoyens de Stadacona par les odeurs du dépotoir.

Les poursuites prises périodiquement par les citoyens de Stadacona contre la ville de Québec sont en frais de drainer vers le quartier Limoilou des sommes considérables. Au moment où la cité vient encore de régler à l'amiable 23 causes pour une somme de $6,000., il est bon croyons-nous, pour bien renseigner nos lecteurs sur cette question vitale, de leur rappeler qu'la cité a payé environ $15,000, à date pour des dommages causés par le dépotoir. Voici un historique de cette affaire et les lecteurs de notre journal trouveront à la suite les noms des citoyens qui ont enrégistré des poursuites contre la cité depuis 1931, principalement par le ministère de Me Eugène Marquis.

La population de Stadacona et de St-François d'Assise se plaint depuis longtemps de la situation du dépotoir. Voici les principales étapes concernant cette question.

1.—En 1931-32 protestation de la part des citoyens au sujet de l'état du dépotoir et demandant la dis-

(Suite à la page 23, 2e col.)

LE PRINTEMPS

Ce soir, à sept heures 45, le soleil pénétrera dans la zone du Bélier et annoncera ainsi officiellement que le printemps est arrivé. Au premier jour de cette saison, les heures de clarté et d'obscurité sont supposées être égales ou à peu près. Ainsi, aujourd'hui, 20 mars, le soleil se lève à 5 heures 50 a.m. et se couche à 5 heures 57 p.m., avec seulement une variation de sept minutes dans le cycle de douze heures.

UNE RUMEUR

M. B.-A. Lafleur, député de Verdun, durant de longues années, sera nommé gérant-général de la Commission des liqueurs à la fin de la session. La nouvelle semble de plus en plus autorisée.

LES ZOUAVES

Les zouaves de la Compagnie No 1 se réuniront lundi soir, à 8 heures 30, en vue de l'organisation de la collecte dite des "bas blancs".

LA VENTE DES ANGUILLES

Le ministère des Affaires municipales, du commerce et de l'Industrie a fait parvenir hier un chèque de $10,237 à la Société coopérative des pêcheurs de l'Ile d'Orléans. C'est la somme qui revient à cette association pour la vente de 200,000 anguilles.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 20 MARS 1937

Un conflit imprudent

Usant de son droit strict, le Sénat vient de repousser une mesure ministérielle que le ministre du Transport s'était donné beaucoup de mal à préparer et à faire accepter par la Chambre des Communes. A la suite de l'honorable Arthur Meighen, la majorité conservatrice de la Chambre haute a renvoyé ce bill aux oubliettes. Cette législation était loin d'être parfaite. Elle avait même, à notre humble avis, le tort d'empiéter sur les droits des provinces. Cependant, croyons-nous, M. Meighen et ses collègues ont eu tort de lui porter eux-mêmes le coup de grâce. La raison en est bien simple. C'est qu'ils avaient eux-mêmes décidé, dans des cas absolument analogues, sous le régime Bennett, de laisser aux tribunaux le soin de décréter l'inconstitutionnalité d'un statut.

En effet, en 1935, dans le programme de législation sociale proposée par un gouvernement tory, M. Meighen aurait eu dix fois l'occasion de repousser les mesures ministérielles à cause de leur vice rédhibitoire. Mais ce personnage était alors ministre et collègue de M. Bennett, et il remplissait la fonction de leader du Sénat. Il a lui-même plaidé, à cette époque non lointaine, que s'il y avait doute quant à l'autorité du Parlement fédéral de réglementer dans ce domaine, il fallait laisser à la Cour Suprême le soin de le décider. En s'écartant de la ligne de conduite qu'il avait alors indiquée, ce brillant parlementaire semble avoir fait acte de partisan. Il aura beau s'en défendre habilement et sincèrement, les apparences sont contre lui, et l'opinion ne l'écoutera point.

C'est ainsi que, au mauvais moment et dans des circonstances équivoques, la majorité conservatrice du Sénat lance un défi à la majorité libérale de la Chambre des Communes. Il n'en faudra pas davantage pour qu'un conflit s'élève quant à l'opportunité de réformer une assemblée qui entrave l'action législative d'un gouvernement élu par une forte majorité populaire. Dans la province de Québec, nous avons à compter sur l'influence du Sénat pour des causes supérieures. Et chaque fois que, par sa faute, la Chambre haute provoque inutilement l'autorité démocratique, nous considérons qu'elle ébranle son autorité et fait tort aux minorités qu'elle a mission de protéger.

La république des Etats-Unis

A maintes et maintes reprises, le Président Roosevelt a déclaré emphatiquement que son unique ambition était de réaliser son programme de réformes économiques et sociales avant la fin de son second terme d'office, sans arrière-pensée de violer l'esprit de la constitution en essayant de se faire réélire une troisième fois à la présidence des Etats-Unis.

Dans d'autres circonstances, M. Roosevelt s'est fermement prononcé contre la tyrannie des dictatures fascistes ou autres, et il a proclamé sa confiance dans un système de gouvernement libéral et démocratique. Il a exprimé de nouveau ses principes, depuis qu'une jeunesse universitaire trop enthousiaste a proposé qu'il devienne le chef permanent de la république américaine, avec le titre auquel il voudrait lui-même prétendre.

En dépit de ces revendications de principes, les adversaires de cet homme de gouvernement persistent à le représenter comme un superbe et habile calculateur, dont l'objet est de renverser le régime démocratique de son pays pour lui imposer, sous une forme ou sous une autre, son autorité personnelle. L'opinion saine n'ajoutera pas foi en ces racontars, et réalisera plutôt qu'ils sont propagés par des politiciens qui ont intérêt à susciter des embarras au chef qui se propose de corriger les abus d'un capitalisme trop égoïste.

D'ailleurs, quand même les partisans dévoués de M. Roosevelt voudraient l'induire, en 1940, à modifier son opinion et à passer outre aux engagements qu'il a pris volontairement, il est moins que probable que réussît une entreprise si téméraire. Devant la preuve ou l'apparence d'un manque de sincérité chez un personnage qu'on respecte aujourd'hui pour sa franchise, une opposition insurmontable surgirait au sein de la nation. Un esprit supérieur ne se contredit point de la sorte. Il tient à consolider son oeuvre par l'exemple du plus noble désintéressement.

Une sage mesure

Le ministre de la Justice a introduit un projet de loi interdisant aux citoyens canadiens de s'engager pour faire du service militaire en Espagne. C'est une manière de coopérer avec les puissances européennes qui participent au blocus dont l'objet est d'interdire toute aide clandestine aux belligérants des deux camps espagnols. Une législation semblable a été passée en Angleterre, en Irlande, en Belgique.

L'objet d'une telle précaution est doublement humanitaire. Elle tend premièrement à limiter la querelle espagnole aux habitants de ce malheureux pays. De plus, elle protège contre eux-mêmes de pauvres gens que l'ennui, l'oisiveté ou des idées fausses pourraient pousser dans une aventure presque sans espoir.

Il y a des milliers de volontaires étrangers qui se sont laissés induire à s'engager dans les légions patriotes ou loyalistes. Ils le regrettent presque tous aujourd'hui, mais c'est en vain que les autorités de leurs pays respectifs font des efforts pour les arracher à leur sort cruel.

L'intervention de l'honorable Ernest Lapointe, au nom du gouvernement canadien, est aussi un excellent moyen de battre en brèche la propagande de certaines associations à tendances communistes. Nous lui en saurons gré.

(De l'"Evénement")

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Le sexe a mauvaise presse.

Au Sénat, les transports se calment.

Chacun tient à montrer sa défiscience.

Nous abandonnons Ventura à Lortie.

Montréal revendique l'honneur de Concordia.

Les châteaux de France en ont vu bien d'autres.

L'art américain ne flatte pas Adolf Hitler.

"En Avant ! " sait ce qui se passe en arrière.

Mussolini pratique le chantage religieux. Allah là !

Les boches viennent écorniffler aux portes du Canada.

Les prophètes ont plus de chance dans les pays chauds.

Les chômeurs donnent beaucoup d'ouvrage aux politiciens.

En effet, un député qui tient à rester debout n'a pas besoin de son siège.

Il faudra nettoyer la chaudière avant d'y faire bouillir l'eau d'érable.

Les fêtes du couronnement ne nuiront aucunement à l'exposition de Paris.

Qui aurait cru que Londres eût jamais besoin d'importer des curieux ?

Ce qu'ils disent

Les bons colons

Mieux vaut en prendre notre parti aujourd'hui avec le retour à la terre des urbains. Il ne se pourra jamais pratiquer sur une grande échelle. Ce sera toujours l'exception. L'essentiel, le souverainement important, c'est de garder sur la terre ceux qui déjà y sont. L'eussions-nous fait ces cinquante dernières années que le problème du chômage et de l'encombrement dans nos centres urbains ne se poserait pas.

Un député manitobain, E. Edmond Prefontaine fils d'un grand agriculteur, feu l'honorable Préfontaine, lui-même fermier, déclarait ces jours derniers qu'il avait peu de confiance dans les plans de retour à la terre qui placent des citadins sur les fermes. "Ils seront vite revenus à la ville, dit-il. Ce qu'il faudrait faire, c'est aider les fils de fermiers à s'établir sur la terre. Actuellement, le secours direct en ville est si élevé que les campagnards vendent ce qu'ils ont, déménagent à la ville et se placent sous le "relief" dès qu'ils remplissent les conditions de domicile".

N'est-ce pas la même chose ou à peu près chez nous ?—(Le Nouvelliste).

Un service pitoyable

Ceux qui voyagent régulièrement par chemin de fer, entre Sherbrooke et Québec, constatent depuis trop longtemps que les services qui leur sont offerts sont vraiment trop sommaires pour l'argent qu'ils déboursent. Des personnes sérieuses, qui ont l'habitude d'accepter de bon coeur les petites contrariétés de la vie et qui ont assez de philosophie pour ne pas maugréer de tout et de rien, ont cependant bien voulu nous dire le vif désappointement qu'elles éprouvent chaque fois qu'il leur faut prendre le train pour la Vieille Capitale, avec la perspective de passer six ou sept heures dans des voitures d'un autre âge, mal chauffées, mal éclairées, mal ventilées, bref aussi peu confortables que possible.

A force de l'éprouver, ce désappointement devient vite du dégoût, et, si c'est l'hiver, le voyageur qui en a les moyens se dit : "Si la belle saison peut venir, c'en sera fini du chemin de fer, je prendrai l'automobile".

Pareil sentiment s'explique quand, en effet, on se rend compte de la négligence qui est partout évidente sur certaines lignes de chemins de fer. Pourquoi, par exemple, la compagnie du Québec Central persiste-t-elle à laisser circuler, entre Sherbrooke et Québec, de vieilles voitures bruyantes et fatiguées et, souvent, d'aspect sordide à l'intérieur ? Que ne substitue-t-elle pas un nouveau wagon-salon à son "parlor-car-de-luxe" devenu à peu près inserviable? Par un service de cette sorte, croit-elle s'attirer des clients, ou même garder longtemps encore ceux qu'elle a? La direction du Québec Central s'abuse si elle le croit.

Et quand on pense qu'il n'y a guère plus de confort pour le public qui voyage entre Sherbrooke et Montréal, par voie du Chemin de fer Canadien National, on ne s'étonne plus que, dès le printemps venu et jusqu'en automne très tard, tant de gens voyagent en automobile plutôt que par chemin de fer. On s'explique aussi les déficits énormes qu'enregistrent depuis quelques années certaines entreprises ferroviaires.

(LA TRIBUNE)

La coquetterie

"Nous voulons être bien habillées, nous ne voulons plus être fagottées comme avant la révolution", s'écrient les paysannes russes, et la "Pravda" accueille leurs doléances.

"J'en ai assez de la jupe-cloche et de la blouse-aéroplane, dit la secrétaire d'un soviet. Nous devons les porter encore, parce que nous ne voyons pas de nouvelles façons. Nos jeunes "kolkhoziennes" peuvent et veulent porter de belles toilettes. Nous avons de l'argent, mais les journaux de modes ne viennent pas jusqu'à nous."

La coquetterie féminine va-t-elle reprendre ses droits en Russie soviétique?

CONTINUITE FRANCAISE

En approuvant par une majorité massive les déclarations de M. Yvon Delbos sur la politique extérieure du gouvernement français, le Sénat n'a pas seulement voulu rendre hommage à la clairvoyante activité du ministre des Affaires étrangères; il a voulu aussi manifester une fois de plus sa volonté de collaborer à la continuité de notre action diplomatique.

C'est Anatole France, je crois, ce démocrate intermittent quoique impénitent qui lança quelque jour la boutade: "Un régime républicain ne peut pas avoir de politique extérieure."

Pointe plus piquante que bien ajustée, car les faits l'ont toujours controuvée en tous pays qu'il se soit agi de la République de Cromwell, de celle de Washington ou encore de celle de la Convention et de notre Troisième République.

Cette dernière notamment, a développé le plus efficace esprit de suite dans l'action de sa diplomatie.

Il s'est toujours agi, pour la France républicaine, de collaborer avec les autres puissances de paix pour défendre la sécurité collective, pour accroître le rayonnement national, pour stabiliser la paix au moyen d'ententes internationales.

N'est-ce pas pour rester fidèle à ce triple objectif que le gouvernement actuel a depuis sept mois pris et conservé l'initiative de la politique de non-intervention en Espagne ?

N'est-ce pas dans le même but qu'il est délibérément rapproché de la Communauté Britannique et des Etats-Unis d'Amérique pour une politique solidaire de protection de toutes les libertés humaines ?

Assurément, une pareille politique, pour être sainement pratiquée, oblige à autant de modestie dans la forme que de fermeté dans le fond. Il s'agit de ne blesser personne sans céder à personne. Il faut promouvoir la paix sans affaiblir le pays.

C'est là le vrai "dynamisme" de notre nation républicaine, la tradition active de sa diplomatie.

Sans doute cette politique n'est pas toujours du goût de certaines autocraties qui confondent trop facilement dynamisme avec brutalité. Mais ce n'en restera pas moins la vraie politique de la civilisation, celle qui seule pourra sauver l'humanité d'une nouvelle guerre fratricide.

Le Sénat républicain a saisi la nouvelle occasion que lui offraient divers interpellations pour approuver sans réserve les fermes explications de M. Yvon Delbos.

Il a marqué sa confiance au gouvernement pour une mise en oeuvre énergique et mesurée de la continuité française dans les relations internationales.

Henry BERENGER.

(Tribune des Nations)

N'Y TOUCHEZ PAS . . .

— N'y touchez pas !

— A quoi ? A qui ?

— Mais aux "intouchables" !

— Quels sont donc ces "Intouchables" ?

— Ah ! vous ne savez pas ?

— Eh ! bien ! voici.

D'abord ce sont des hommes comme vous et moi. La différence c'est que nous, nous sommes chrétiens, libres et réellement hommes. Tandis qu'eux ils sont hindous, esclaves et traités comme des animaux. Pis encore, car dans l'Inde, on vénère la vache et on n'a pas le droit d'approcher ces hommes.

— Pourquoi ?

Préjugés de castes. On dit qu'ils sont souillés parce qu'ils remplissent les métiers les plus humbles, ou encore tout simplement parce qu'ils sont de la classe inférieure.

On les méprise tellement que si un homme de caste supérieure leur touche ou même les approche, il commet un péché.

— Mais sont-ils nombreux ces hommes ?

— Bien ! oui, un peu : on dit qu'il y en a SOIXANTE MILLIONS!

— Alors, pourquoi se laissent-ils faire ?

— Ils croyaient qu'ils ne pouvaient pas en être autrement. Seulement, là ils se réveillent, étudient et se rendent compte qu'après tout ils sont des hommes comme les autres. Ils se demandent donc comment faire pour sortir de leur misère. Alors un chef s'est levé et leur a dit que le seul moyen était de se chercher une religion qui leur rendrait justice et charité.

A ce sujet, voici d'ailleurs une lettre d'un missionnaire qui donne de bons renseignements et le meilleur moyen à prendre pour amener les "intouchables" à notre religion :

AUX AMIS DES MISSIONS. A CEUX QUI SAVENT RECONNAITRE LES SIGNES AVANT-COUREURS D'UN GRAND AVENIR, ET QUI AURONT A COEUR D'AIDER A SA REALISATION !

Dès le début de l'année, les revues missionnaires vont mettre le public au courant de la révolution religieuse qui jette l'Inde en émoi... Ecoeurés de l'état d'infériorité dans lequel l'Hindouisme les force de croupir, la majorité des "Intouchables", ou sans-caste, ont décidé de quitter en bloc la communauté hindoue.

Ce fut leur chef, le Dr Ambedkar, qui fit voler en éclat la tradition séculaire d'asservissement.

Le 19 octobre 1935, à Yeola (Nasik), il déclara, aux applaudissements de 10,000 partisans, sa volonté, non seulement de s'évader d'une doctrine antisociale, mais d'aller à une autre religion. Laquelle ? Celle-là qui garantira le plus sûrement aux 60 millions d'"intouchables" un statut de justice et d'égalité.

Dès lors, voici le prosélytisme en campagne.

Les Bouddistes de Ceylan envoient un parti de moines au Malabar. Les Sikhs qui, au cours de ces dix dernières années, avaient silencieusement absorbé un million et demi d'"intouchables", au Punjab, viennent d'envoyer des émissaires dans le Sud.

Les Musulmans sont les plus redoutables. Sait-on qu'ils sont aux Indes 80 millions ?

Au congrès de Lucknow, qui réunit, du 22 au 24 mai 1936, les représentants de différentes religions, on voit Sikhs et Musulmans faire assaut de prévenance pour gagner les bonnes grâces des classes opprimées.

Les protestants ont senti le vent. Fortement représentés au congrès ils ont préparé une brochure "ad hoc" et la répandent.

Dernière nouvelle : ils viennent de lancer un périodique : "Depressed Classes".

Quant aux catholiques, il se trouva bien deux missionnaires au coeur ardent pour s'entretenir avec les chefs du mouvement. Mais de message public : point !

Ici, faisons un aveu. Nous, catholiques, nous avons une conviction ancrée si avant ,et d'ailleurs tellement justifiée, de posséder la Vérité Divine, que nos efforts humains pour la répandre nous paraissent trop vite suffisants.

Après tout, la lumière éclaire par elle-même. Elle finira bien par trouver le chemin des yeux qui cherchent.

Non, il ne nous suffit pas de détenir la Vérité . Il faut la crier sur les toits. Nous ne voulons pas mériter le reproche du Maître : "LES ENFANTS DES TENEBRES SONT PLUS INDUSTRIEUX QUE LES FILS DE LA LUMIERE". Notre lumière, il nous faut la fixer sur le candélabre dans chaque demeure d'"intouchables".

Le moyen ? Il existe : **c'est la presse, après et avec la prière. Tracts** montrant ce que l'Eglise a réalisé pour le relèvement social des populations au cours de l'histoire et spécialement dans l'Inde d'aujourd'hui ; statistiques, graphiques, tout ce langage des faits et des chiffres sera diffusé aux humbles dans les principales langues indiennes. **Tracts** en hindi, bengali, tamoul . . . lancés régulièrement atténueront les vieux préjugés et formeront à la longue une mentalité chrétienne. Telle est la première phase du plan de campagne.

C'est pour cette oeuvre de pénétration par la presse que nous appelons à la rescousse.

Il faut faire vite. Dans un an, la décision peut être prise et alors il sera trop tard pour s'ébranler. Il ne restera qu'un immense espoir effondré dans l'irréparable.

AIDEZ-NOUS !

Sans le secours de l'arrière, nous ne pouvons "tenir".

Le premier tract va paraitre, pour assurer les suivants, envoyez votre contribution au

R. P. X . . .

Pour terminer, encore un mot.

Nous, nous ne pouvons pas toucher à ces gens : ils sont "intouchables". Mais la grâce de Dieu, elle, peut bien toucher leur coeur et les amener à la conversion.

Alors, prions Dieu de les éclairer et répondons généreusement à l'appel qui nous est fait.

Et il faut faire vite et bien, car d'autres sont sur la brèche. Et il s'agit des âmes !

Pensons à notre responsabilité si une âme se perdait par notre lâcheté ou notre manque de générosité. Adressons donc nos prières au ciel et nos aumônes, si petites soient-elles, au

BUREAU DES MISSIONS
GRAND SEMINAIRE DE QUEBEC

N. B. — Ces aumônes seront envoyées au centre de propagande catholique, au collège de Kurseong, dans les Indes. Merci d'avance aux généreux bienfaiteurs. — "B. M".

DES RECHERCHES

Rimouski, 20 — (D.N.C.) — Les recherches les plus actives n'ont pu amener hier l'identification du cadavre trouvé ici. Une ceinture de cuir portant des initiales est la seule chose qui aurait pu permettre d'identifier la victime, mais jusqu'ici on n'a pu trouver à quel nom correspondent ces initiales. L'enquête du coroner a été fixée à lundi prochain.

LE "MIKULA"

Contrairement à ce que l'on prétendait en certains milieux, le brise-glaces "Mikula" n'a pas été vendu à une compagnie anglaise. Le ministère de la Marine nous informe que les soumissions se rapportant à la vente de ce brise-glaces sont encore ouvertes jusqu'au 30 mars.

CHRONIQUE OUVRIERE

SALAIRES RAISONNABLES

Pendant que la Commission du salaire minimum des femmes, avant sa disparition ou plutôt sa fusion avec un autre organisme gouvernemental dont on annonce la création prochaine, se hâte de reviser quelques-unes des ordonnances déjà en vigueur afin de mieux les adapter à la situation économique et d'assurer des salaires minima plus adéquats aux ouvrières, plusieurs compagnies minières et établissements industriels annoncent qu'ils ont décidé d'augmenter les gages de leurs employés. Ce mouvement est de bon augure. Cela ne veut pas dire cependant que la loi des salaires raisonnables ou minima que le gouvernement provincial se propose d'adopter et qui, il faut l'espérer, donnera à l'organisme qui sera chargé de l'administrer tous les pouvoirs nécessaires non seulement pour établir légalement des salaires raisonnables mais pour les faire observer, sera inutile. Il y a en effet encore plusieurs catégories de travailleurs qui touchent des salaires bien inférieurs au coût de la vie. Un bon nombre de commis de magasins et tout particulièrement d'épiceries, d'employés de laiteries, de livreurs de lait, de chauffeurs de taxis, d'employés de garages, de conducteurs de camions ou d'automobiles, de messagers, de bûcherons, d'ouvriers qui ne sont pas goupés en association professionnelle ont certainement besoin d'une législation pour les protéger efficacement.

Il est assez difficile de se prononcer actuellement sur la valeur de la législation que le gouvernement à l'intention d'adopter puisqu'elle n'a pas encore été déposée devant l'Assemblée Législative. Le ministère du Travail a toutefois laissé entendre que ce n'est pas l'intention du gouvernement d'intervenir à tout bout de champ entre employeurs et employés qui devront d'abord s'entendre et déterminer eux-mêces les conditions de travail et les salaires dans les différentes industries et le commerce. Il n'interviendra, semble-t-il, que lorsqu'ils ne pourront en venir à une entente. Cette attitude parait sage. Le gouvernement devra cependant prendre les mesures nécessaires pour que les ouvriers n'aient pas peur de s'organiser en association professionnelle car il est reconnu que l'ouvrier, pris isolément, surtout en temps de crise, ne peut pas toujours obtenir un salaire raisonnable d'un patron qui a souvent à faire face à une dure concurrence et le menace de le flanquer à la porte s'il se livre à des activités syndicales ou de le remplacer s'il réclame un juste salaire. Il ne devra pas oublier que le meilleur moyen de combattre le communisme est de tirer la classe laborieuse de la situation pénible dans laquelle elle se trouve par suite de la crise et de l'encombrement du marché du travail. S'il importe de réglementer, dans les conditions actuelles, par une loi, les salaires et les conditions de travail, il faut protéger le droit qu'ont les ouvriers de s'organiser en association professionnelle. Quant aux ouvriers, ils devront faire l'impossible pour se grouper, moyen reconnu encore le plus efficace, pour assurer leur protection et l'observance de la plus parfaite des lois ouvrières.

Au Secrétariat (17 Caron)

CE SOIR : L'Union Nationale des boulangers de Québec, Inc.

Bourse du Travail

CE SOIR : L'Union des tailleurs de cuir.

LE COMPOSÉ
AREX
CONTRE
RHUMATISMES

LE CARDINAL A LA PRISON

Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, se rendra à la prison de Québec, le Vendredi-Saint et adressera la parole aux prisonniers. M. Lauréat Lapierre, shérif du district de Québec, accompagnera Son Eminence.

UNE ENTENTE

Ottawa, 20. (P.C.) —La cancellation de $18,764,503.00 de comptes dûs par la province de la Saskatchewan et du Manitoba est la contribution de tout le Dominion pour ajuster les dettes des fermiers qui ont eu fort à souffrir des dernières grandes sécheresses. Ceci était le plus gros item des estimés supplémentaires pour l'année fiscale finissant le 31 mars.

MORT DE MONSIEUR EPHREM LESAGE

On apprendra avec regret la mort de M. Ephrem Lesage, marchand bien connu de Louiseville, décédé, jeudi à sa résidence, à l'âge de 51 ans et 9 mois. Il laisse trois fils: M. René-Paul, étudiant à l'Université de Montréal, M. Gérard Lesage et M. Régent Lesage, étudiants au Mont St-Louis. Les obsèques auront lieu lundi matin, à 10 heures, à Louiseville.

Dentistes
Houle & Laforest
Heures de Bureau 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
76 rue St-Joseph — Tél. : 4-4841

EXAMENS EN JUIN

Le Comité de régie des Scolasticats - Ecoles Normales s'est réuni jeudi matin au Département de l'Instruction Publique sous la présidence de l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction Publique, pour faire le choix des questions pour le prochain examen de juin et pour régler certaines autres questions concernant cette organisation.

Etaient présents, outre le surintendant, le R. P. de Grandpré, assistant-provincial des Clercs de St-Viateur, le R. Frère Anatole, c. s. c., représentant des Communautés religieuses, M. C.-J. Magnan, inspecteur général des Ecoles Normales, M. Roch Aubry a été choisi comme secrétaire de ce comité de régie, il succède à M. B.-O. Filteau qui devient membre du Comité en remplacement de M. Lionel Bergeron.

UN CAS RARE

Me Jacques Casgrain, procureur dans une cause où il est question d'une réclamation au sujet d'un boeuf "enregistré", a fait motion hier pour que le propriétaire de l'animal en produise le certificat de naissance. La motion se plaidait en cour de pratique et Me Jean Blais, avocat du demandeur, déclara que ce n'était pas nécessaire puisque sa déclaration ne comportait pas cette allégation. Toutefois, le président du tribunal, l'honorable juge Alfred Prévost, a pris la motion en délibéré et il adjugera plus tard.

LA
CAISSE D'ÉCONOMIE
· de Notre-Dame de Québec ·

LE CULTIVATEUR de jour en jour doit, selon la rotation des moissons, en consumer une légère partie et mettre la large part de côté pour la prochaine semence et puis pour suffire à ses besoins pendant la saison morte.

L'OUVRIER remplace les produits agricoles par le surplus de la récompense de son travail. Il lui faut mettre de côté une proportion de ce qu'il reçoit pour son travail et cette épargne, pour lui, forme la réserve contre les temps moins fructueux. — A chaque jour de paye, au moins 10c sur chaque piastre qu'il reçoit doit être mis en réserve contre les jours de chômage ou le temps de l'incapacité.

La Caisse d'Economie fut fondée pour donner au petit salarié une place sûre pour ses épargnes, et maintenant, en vue de ce but, elle accueille dans ses 14 bureaux, les dépôts de 25c ou plus.

Si vous n'avez pas déjà un compte de déposant, venez donc faire un premier dépôt.

La Caisse d'Economie
de Notre-Dame de Québec
Banque d'Epargne

QUEBEC POWER

Si vous désirez apprendre à lire votre compteur nous vous invitons à venir nous voir. Nous vous l'enseignerons avec plaisir.

A LAVAL

(Suite de la dernière page)

Jean-Paul Lemieux présentera le conférencier.

Cours du docteur Miller

Le docteur Jean-Charles Miller continuera cet après-midi à l'Université, sa série de cours sur la Psychologie médicale appliquée à la Pédagogie et à la Sociologie. C'est la troisième d'une série de trente leçons qui donneront une bonne vue d'ensemble sur l'hygiène mentale moderne en général et sur l'hygiène mentale de l'enfance en particulier. Ces cours sont sous les auspices de la Faculté de Philosophie mais ils s'adressent également aux étudiants des autres facultés, aux gardes-malades, aux instituteurs, religieux et laïques. Tous ceux qui s'intéressent à la formation des enfants et à l'éducation en général sont cordialement invités. On pourra s'adresser à M. l'abbé Henri Grenier pour tous renseignements, au Séminaire de Québec.

Clôture de la retraite

La clôture de la retraite universitaire aura lieu demain matin à l'issue de la messe des étudiants. Le R. Père Schelpe, S.J., prédicateur de ces pieux exercices, donnera une brève instruction au cours de la messe et il exhortera les retraitants à raffermir leurs résolutions. Il y aura communion générale. Ce soir, le sermon aura lieu à 8 heures comme d'habitude et sera suivi de la bénédiction du T. Saint Sacrement.

Intéressante séance d'études

MM. Benoit Chartier et Camil Noël ont vivement intéressé les membres du Cercle des Etudes juridiques des étudiants en Droit, hier soir. M. Chartier a présenté une magnifique étude sur l'"obligation de la délivrance dans la vente" et M. Noël a fait des commentaires appréciés sur "la commercialité des actes". M. Louis St-Laurent, C. R., professeur à la Faculté de Droit, a dirigé la discussion qui suivit l'exposé de ces travaux. Plusieurs étudiants participèrent à cette discussion qui suscita un très vif intérêt. Au début de la séance, M. Maurice Gagné, secrétaire du Cercle, a donné lecture du procès-verbal de la dernière séance. M. Lavery Sirois, président du Cercle, a présenté les conférenciers.

Joute de hockey à l'aréna

Les étudiants de Quatrième année de Médecine se mesureront de nouveau à leurs amis de Deuxième année ce soir à l'Aréna dans une intéressante joute de hockey. On se souvient que les gens de Quatrième année triomphèrent des seconds lors de la première rencontre. Mais il paraît que les vaincus de cette dernière joute seront les vainqueurs demain. Les étudiants de Seconde sont en effet bien décidés à faire essuyer une défaite à leurs adversaires. Chose certaine. C'est que le jeu ne languira pas et que les deux équipes joueront pour gagner. Tous les amateurs sont invités à aller applaudir les Carabins dans cette intéressante joute. La rondelle sera mise au jeu à 8 heures précises. L'admission sera gratuite.

L'enseignement primaire supérieur

Le Comité Permanent de l'Enseignement Primaire Supérieur s'est réuni à l'Université jeudi. Les délibérations ont porté surtout sur des questions relatives au programme, aux règlements et aux examens. Des délégués de plusieurs instituts religieux participaient à cette séance. Une grande activité règne dans ces différentes institutions affiliées à l'Université et la perspective du diplôme universitaire à obtenir suscite une belle émulation chez les élèves. Le niveau des programmes s'est relevé de façon sensible en ces dernières années et les exigences de plus en plus difficiles à satisfaire stimulent le travail des élèves.

Mgr Camille Roy, P. A., V. G., recteur de l'Université, est allé rencontrer les délégués au début de la réunion et leur a souhaité la bienvenue. La séance a duré de trois heures à six heures.

Des bourses d'études

Des bourses destinées à encourager les études scientifiques sont offertes par le Collège Emmanuel de Cambridge. Les bourses sont d'une valeur de $800 environ par année et les candidats doivent s'inscrire avant le 30 juin prochain. Le Collège Emmanuel a adressé au Secrétariat Général de l'Université tous les renseignements nécessaires sur l'attribution de ces bourses d'études.

A la Faculté de Théologie

Le Bureau des Missions des étudiants de la Faculté de Théologie lance une grande campagne de souscriptions en faveur des missions. Cette active institution que préside avec beaucoup de dévouement M. l'abbé Albert Simard s'occupe également de faire connaître le travail des missionnaires et d'y intéresser les jeunes. On sait le succès de la séance solennelle organisée récemment pour clôturer un grand concours missionnaire ouvert à tous les élèves du Petit Séminaire. Son Eminence le cardinal présidait cette manifestation qui remporta le plus complet succès. Il convient de louer le zèle des séminaristes en faveur des missions et nul doute que l'appel qu'ils lancent présentement provoquera des réponses intéressantes.

OFFRES TRES INTERESSANTES

Aux plus grands magasins de Québec...

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

SWAGGERS en Fourrures

POUR PÂQUES

PÂQUES étant très à bonne heure cette année, il va sans dire que vous serez d'une suprême élégance dans un joli Swagger en fourrure. Vous trouverez ces Swaggers en un choix immense à notre SALON DES FOURRURES, et à des prix défiant toute concurrence.

SWAGGERS

TAUPE ECOSSAISE — Prix ... $90.00

VEAU DE RUSSIE brun ... $130.00

GALAPIN RUSSE (bois de rose) ... $73.00 et $77.00

(Bois brun) ... $73.00 et $77.00

Platine — Prix ... $73.00

TROTTEURS

Jacquette courte, effet de collet et manches—ultra nouveau. En Taupe écossaise ... $69.00

En Mouton (bébé) de Chine ... $47.00

CAPELETTES

En des styles réellement charmants — Taupe écossaise ... $48.50 et $52.00

Jarrets de renards argentés, style sans collet ... $45.50

Style avec collet — Prix ... $48.00

Queues de renards argentés, style portant tête et pattes au centre du dos. $24.50 et $27.50

Style portant plastron de renard au centre du dos. Prix ... $24.50

PARURES de COU --*formes animales*

MARTRES du nord naturelles — deux peaux — Prix ... $95.00

$136.00, $150.00

MARTRES du nord, lustrées, 2 peaux. $58.00 et $70.00

3 peaux — Prix ... $110.00

MARTRES "Baum" naturelles, 2 peaux ... $48.00

MARTRES de Russie, 3 peaux ... $117.00

MARTRES de Roche, 2 peaux ... $48.00

$85.00, $90.00

RENARDS Argentés — Une peau ...

$59.00, $68.00

$73.00, $77.00

$80.00, $85.00

$90.00, $92.00

RENARDS Argentés — 2 peaux ...

$80.00, $90.00

$130.00, $150.00

$160.00, $180.00

RENARD Blanc — beige brun ... $35.00

$35.00, $27.00

Rouge — Prix. $12.00 et $17.00

MANTEAUX SWAGGERS --- *et* --- COSTUMES

à un prix spécial et irrésistible

Choix superbe et varié — styles les plus nouveaux — Tweeds unis ou de fantaisie.

Une variété de couleurs nouvelles pour satisfaire les goûts les plus difficiles, y compris **noir** et **bleu marine.**

Tailles 14 à 20 — 38 à 50.

Vous serez d'un très beau chic à Pâques, dans l'un de ces Manteaux Swaggers ou Costumes, et sans qu'il vous en coûte beaucoup, car vous avez le choix à

$19.95

AU SOUS-SOL D'ÉCONOMIES

OZOGERMO

Purifiez l'air contaminé dans vos maisons au moyen du nouveau germicide OZOGERMO — Il tue les germes et chasse la mauvaise odeur — Il dégage une senteur agréable.

Une bouteille de 4 ozs. Prix ... 50c

Petit format. Prix ... 15c

PARAPLUIES pour Dames

UN GRAND SPÉCIAL

Magnifiques parapluies en belle soie de fantaisie, 16 baleines — Jolies poignées en ambre de couleurs. Teintes : **Noir, bleu, brun.** Valeurs régulières $4.95. TRES SPECIAL ...

$2.98

NOUVEAUTÉS EXCLUSIVES EN TISSUS À LA VERGE

2500 VGS-- TWEEDS à manteaux et costumes, largeur 56 pouces, pure laine — En **beige, brun, vert, tomate, gris-pâle, Poudre, Royal, gris-bleu, pêche et rouge.** Valeur de $1.89. TRES SPECIAL ... **$1.49**

VERITABLE LLAMA "FLEECED" pour manteaux — Il sera très populaire ce printemps — largeur 56 pouces — Très beau choix de teintes, pâles ou foncées, telles que : **Panama, rose, beige, gris, tomate, magenta, vert-mousse.** Ce tissu serait bon marché à $2.75. Notre prix très spécial ... **$2.39**

SUEDE POLO et **TWEED DONEGAL**—importation anglaise — 56 pouces — garantis pure laine.— Des plus appropriés pour manteaux et swaggers — **Blanc, vert-pâle, Olive, bleu-pâle, rose-pâle, bleu-couronnement, cerise, chamois, gris, beige, brun.**—Valeur de $2.50.—TRES SPECIAL ... **$1.89**

WORSTED DE FANTAISIE, en noir et bleu marine avec rayures blanches — Aussi TRICOTINE en noir et bleu marine — Ce qu'il y a de plus nouveau pour le Printemps. La verge ... **$3.50**

ETOFFE WORSTED, pure laine, pour costumes tailleurs — En **noir, bleu marine, brun, beige, gris** — Largeur 54 pouces. TRES SPECIAL ... **$1.59**

Réunion du Conseil de Chicoutimi

(Suite de la dernière page)

nion légale, on communique une lettre de M. François Paradis, enquêteur municipal, M. Paradis déclare qu'il a fait son rapport sans animosité, d'après ses propres constatations et celles de la Commission d'enquête. "Si on avait remis tous les documents à M. Gagné, dit-il, il n'aurait pas formé les mêmes conclusions". Il ajoute qu'on a profité d'une erreur cléricale dans son rapport en ce qui concerne le cas de M. Vincent Dubuc. M. Paradis demande à être entendu en Comité ce qui lui est accordé.

Un mot d'histoire à propos de l'enquête municipale. Après son élection, M. le maire Duhaime promit une enquête municipale dans tous les départements. Il demanda au Conseil des pouvoirs qui lui furent accordés. M. François Paradis fut nommé enquêteur. Avec quelques aides, il scruta les diverses transactions, comptes ,achats, etc., et présenta un premier rapport alléguant qu'il y eut de nombreuses irrégularités. M. Paradis ajouta qu'il ne pouvait présenter un rapport complet sans avoir le pouvoir d'interroger les témoins. Le Conseil nomma alors une Commission d'enquête. Cette Commission tint de nombreuses séances, interrogea des témoins et présenta un court rapport.

Le Maire lut au conseil un long rapport de M. Paradis. D'après ce rapport, la ville aurait perdu plus de $14,000.00 suivant ce que disait le Maire. Le Conseil accepta le rapport de la Commission et laissa en suspens celui de M. Paradis. On décida de demander un avis légal à Mtre Chayer. Cette consultation obtenue, on décida de nouveau de demander une autre consultation à Mtre Gagné, cette fois. C'est cet avis de M. Gagné qui recommande de ne pas accepter le rapport de M. Paradis.

M. Georges Tremblay (Moïse) du groupe ouvrier, à la dernière séance lut une lettre dans laquelle il adresse de multiples louanges à M. le Maire et lui demande de poursuivre l'enquête jusqu'au bout. M. Joseph Ménard pose deux questions une se rapporte à la disparition de portes et châssis, à l'ancien Hôtel de Ville ; l'autre a trait au coût de l'enquête. A la première, M. le Maire répond qu'on a accusé sans raison son fils et que le club de la fanfare a remis dans le temps les portes et châssis. Tant qu'à l'enquête, il répond : "Elle a coûté certainement $2,000 mais il devrait revenir au moins $14,000.00 à la ville.

Le Dr Duhaime fait quelques commentaires au sujet de l'enquête et de l'attitude du Conseil. "Ce n'est pas à un avocat de venir rendre jugement ici", dit-il. "Au Conseil, il y a des gens impliqués dans l'enquête, qui se font leurs juges. Les accusateurs deviennent des accusés", M. le Maire explique que l'investigateur et le premier avocat consulté avaient conseillé des réclamations. On n'a pas voulu procéder, dit-il La lumière se fera ,coûte que coûte. M. Duhaime déclare qu'il a l'intention d'écrire au Premier Ministre pour lui expliquer la situation de Chicoutimi. Des réclamations d'au moins $14,000,00 sont nécessaires. Le peuple a le droit de savoir ce qui en est et il jugera de ce qu'il doit faire. Il demande l'autorisation de se rendre jusqu'au bout. Il ne reçoit aucune réponse. Il termine en disant qu'il a des doutes fondés. Il déclare cependant qu'il n'a jamais dit qu'il y a des voleurs. Or, si j'ai dit d'autres choses, c'est que ma parole a dépassé ma pensée".

Après cette déclaration, les Syndicats catholiques proposent à la Ville un plan d'ensemble pour les jardins ouvriers. M. Charbonneau, Fortin et Tremblay sont chargés de s'occuper de la proposition.

M. Napoléon Gendron, officier municipal, fait remarquer qu'il se gaspille beaucoup d'eau et qu'on finit par en manquer dans certains endroits de la ville. Des inspecteurs visiteront les maisons pour mettre fin au gaspillage.

Un groupe d'employés de la ville demandent une augmentation de salaire, et la remise de leur paye chaque semaine. On accorde le dernier point. Quant à l'augmentation, plusieurs échevins se déclarent en faveur, tout en faisant remarquer que la demande aurait dû être faite avant le budget. On étudiera la chose au Comité.

Les chargements ferroviaires aux Etats-Unis durant la semaine finissant le 13 mars 1937, ont augmenté de 14,860 wagons comparativement à la semaine précédente.

Institutrices organisées en une fédération

(Suite de la dernière page)

citations pour le succès de votre organisation en faveur de vos soeurs les Institutrices rurales de notre Province.

Je nimme, par les présentes, Monsieur l'abbé Alfred Bergeron, actuellement aumônier des Syndicats des Travailleurs Catholiques de Jonquières, aumônier de la Fédération des Institutrices rurales de la Province de Québec, dont le siège social est situé à La Malbaie.

Je profite de cette occasion pour bénir de nouveau votre entreprise si intéressante, et en même temps toutes vos collaboratrices et toutes celles qui composent les comités déjà formés et même les comités futurs, sans oublier la présidente toujours dévouée à toutes les nobles causes.

Recevez, Mademoiselle la Présidente, l'assurance de mon entier dévouement et mes voeux les plus sincères en Notre-Seigneur,

†Charles LAMARCHE,
Evêque de Chicoutimi.

Le Conseil Central de la Fédération Catholique des Institutrices rurales de la Province de Québec est ainsi constitué :

Aumônier, M. l'abbé Alfred Bergeron, Jonquière ; présidente, Mlle Laure Gaudreault, Saint-Philippe de Clermont, (via La Malbaie) ; vice-présidente, Mlle Albina Desbiens, Jonquière ; secrétaire-trésorière, Mlle Marguerite Gaudreault, Rivière-Mailloux, La Malbaie ; secrétaire-financière, Mlle Juliette Tremblay, La Malbaie ; directrices, Mlles Imelda Simard, Chicoutimi, Lucienne Harvey, Saint-Joseph-d'Alma.

La Fédération profite de la circonstance pour adresser un appel chaleureux à toutes les Institutrices des campagnes de cette Province, les invitant à former, immédiatement, des comités locaux qui pourront s'affilier à la Fédération Le succès obtenu par les délégués de l'Association des Institutrices rurales auprès de l'honorable docteur Albini Paquette, Secrétaire de la Province et ministre de la Santé, en faveur du salaire des institutrices de nos campagnes, est une preuve non équivoque des services que peut rendre une Association professionnelle.

Le premier Congrès de la Fédération Catholique des Institutrices rurales de la Province de Québec sera tenu à La Malbaie, comté de Charlevoix, à la fin de juin, après la fermeture des classes. Non seulement les membres de l'Association, mais toutes les Institutrices sont cordialement invitées à prendre part à ce Congrès. On y étudiera les meilleurs moyens de promouvoir les intérêts économiques, sociaux et professionnels du personnel enseignant laïque féminin des campagnes, et des décisions importantes y seront prises pour améliorer le sort de toutes et chacune.

Que toutes les institutrices donc, qui désirent des renseignements au sujet de l'Association et du Congrès s'adressent sans tarder à la présidente ou à la secrétaire de la Fédération Catholique des Institutrices rurales de la Province de Québec, La Malbaie, comté de Charlevoix.

American Light & Traction a gagné en 1936 des profits nets de $1.67 par action commune au lieu de $1.34 en 1935.

Ohio Oil Company a gagné, en 1936, des profits nets de 70 sous par action commune au lieu de 33 sous en 1935.

Enquête sur le point de prendre fin

(Suite de la 1ère page)

McRuer, les bénéfices de toute la section primaire de l'industrie textile, y compris les entreprises mal administrées, mal conçues et qui— c'était à prévoir dès le commencement— ne pouvoient rapporter de bénéfices.

"Je ne crois pas, poursuivit, qu'il y ait au monde une industrie qui, à travers les années de crise, ait pu montrer des bilans aussi avantageux. Prenons comme point de comparaison l'industrie sidérurgique et l'agriculture, surtout celle-ci.

"La plus sévère condamnation de la protection douanière dont jouit l'industrie textile, on la trouve dans le plaidoyer de M. Kellock (avocat des textiles "primaires"). Aucune industrie au Canada n'a été dorlotée durant la crise comme cette industrie l'a été."

Echos mondains

LE MONDE OFFICIEL

Madame E.-L. Patenaude, épouse de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, passe quelque temps à Montréal, l'invitée de sa fille, madame Hubert Prévost.

— o —

Madame Hubert Prévost et son jeune fils, Jacques, qui étaient, depuis plusieurs semaines, les invités du Lieutenant-Gouverneur et de madame Patenaude, sont retournés à Montréal.

— o —

L'honorable M. et madame Alphonse Raymond sont retournés à Montréal après avoir passé la semaine au Château Frontenac. Madame Raymond sera de retour à Québec au début de la semaine de Pâques.

— o —

Son Honneur M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, était de passage à Québec, hier.

— o —

Madame Oscar Boulanger, qui passe le temps de la session à Ottawa, est actuellement à Québec, l'invitée du docteur et de madame Charles Vézina.

— o —

Madame Robert Taschereau est de retour à Québec après avoir passé quelques semaines à Palm Beach, l'invitée de ses parents, M. et madame J.-T. Donohue.

— o —

L'honorable John Buchan s'embarquera à Halifax, samedi, sur le "Montclare", pour l'Angleterre.

— o —

Ottawa, 19. — Madame C. G. Power et madame J. L. Ilsley recevaient jeudi à un thé au Roxborough. Madame Power portait un modèle de crêpe bleu avec chapeau de paille noir, madame Ilsley portait une robe de taffetas et un chapeau noir. La table du thé qui était décorée de fleurs printanières était présidée par madame T. A. Crerar, madame J. G. Gardiner, madame A. K. MacLean, lady Turner, madame J.-H. King, madame J.-E. Michaud et madame Hugh Scully, aidées de mesdemoiselles Alice et Annette Michaud, mademoiselle Dorothy Crerar, mademoiselle Olive et mademoiselle Patricia Beauchesne, mademoiselle Jean MacLean, mademoiselle Olive Wilson et mademoiselle Marie Canon.

RECEPTIONS

Mademoiselle Frances Ross recevait à un déjeuner, hier, à sa résidence, "The Highlands", chemin St-Louis, en l'honneur de madame Ross Pennoyer, de Montréal, et de madame Edmund Burke.

— o —

Madame Harry Quart recevait à l'heure du thé, hier, au Québec Winter Club, en l'honneur de mademoiselle Blanche Julien, de Grand'Mère.

— o —

M. et madame Louis Coderre recevront ce soir à leur appartement du Claridge, en l'honneur de mademoiselle Blanche Julien, de Grand'Mère.

— o —

M. et madame Albert Plouffe recevaient à leur résidence, chemin St-Louis, en l'honneur de leur invitée, mademoiselle Blanche Julien, de Grand'Mère.

— o —

Madame J.-S. O'Meara recevait à un bridge et à l'heure du thé, hier, à sa résidence de la Grande-Allée.

— o —

Mademoiselle Marguerite Lemieux recevra à un thé, dimanche, à la résidence de ses parents, le docteur et madame Edgar Lemieux, en l'honneur de mademoiselle Jacqueline Audette, à l'occasion de son prochain mariage avec le docteur Emile Pelletier, de la Rivière-du-Loup.

— o —

Madame A.-H. Holliday recevait intimement à un thé, hier, à sa résidence de l'avenue Lemesurier.

— o —

Montréal, 19. — Plusieurs réceptions intimes seront données en l'honneur de mademoiselle Margot Lacoste, à l'occasion de son départ prochain pour l'Europe. Il y aura bridge, demain, chez mademoiselle Margaret Snell, et un dîner sera offert chez mademoiselle Jacqueline Cummings; mademoiselle Bobby O'Brien, recevra à déjeuner, samedi, au "Mount Stephen Club"; mademoiselle Lucette Demers réunira quelques invitées, le même soir, madame E. Thompson recevra à déjeuner au Mont-Royal, lundi; mademoiselle Jeannine Prud'homme offrira également un déjeuner le lendemain au "Badminton Club"; mademoiselle Dorothy Foy donnera un déjeuner le samedi vingt-sept mars; mademoiselle Kay Littler recevra à déjeuner le mardi trente mars et mademoiselle Yvette Archambault groupera quelques invités à dîner le même jour. Mademoiselle Olga Sherwin donnera un bridge, le premier avril.

DEPLACEMENTS

Mademoiselle Jeanne Talbot part demain pour Montréal, où elle parlera, lundi soir, à la radio, au programme "Fémina".

— o —

M. et madame Charles Donohue, qui ont séjourné à La Malbaie depuis leur retour de Palm Beach, Floride, se sont embarqués, hier, à New-York, en route pour la France, où ils passeront quelque temps.

— o —

M. P.-A. Alain et M. et madame Gaston Alain sont de retour de New-York, où ils ont passé plusieurs jours.

— o —

M. Alfred Monk, C.R., était de passage à Québec, hier.

— o —

M. Gustave Garneau, avocat, de Val d'Or, est de passage à Québec en route pour Montréal et Ottawa.

— o —

M. Redmond Hayes est retourné à Richmond après avoir fait un court séjour à Québec.

— o —

M. et madame Paul Gauthier sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours au Château Frontenac.

— o —

Madame Claude Lemesurier est retournée à Montréal après avoir passé quelque temps à Québec l'invitée de sa soeur, madame Jules Tessier, rue Laporte.

M. et madame Charles-A. Couture partiront lundi pour New-York, où ils passeront la semaine de Pâques, les invités de M. B.-J. Blair.

— o —

M. et madame J. Desgagné, de Victoriaville, passent quelques jours à Québec, enregistrés au Clarendon.

— o —

Mademoiselle Marcelle Dussault est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec, l'invitée du docteur et de madame N.-A. Dussault, rue Ste-Ursule.

— o —

Madame Camille Rivard, de Rouyn, qui a été, durant son séjour à Québec, l'invitée d'honneur à plusieurs réceptions, part aujourd'hui pour Ottawa, Toronto et Détroit.

— o —

Le juge Edouard-Fabre Surveyer, président de la mission canadienne Cavalier de la Salle, ainsi que les autres membres de la délégation, M. Aegidius Fauteux, madame T. Larivière, M. Hector Authier, mademoiselle Lucie Champoux, M. Jean Dufresne, M. et madame A.-S. Charron, M. Pierre Baillargeon, M. Paul Décarie, M. F.-D. Baril et le docteur Aldège Ethier, sont partis, hier soir pour la Nouvelle-Orléans, où ils assisteront aux cérémonies commémoratives du 250e anniversaire de la mort de Cavalier de la Salle.

CONFERENCES

La prochaine assemblée générale de la Ligue de la Jeunesse Féminine sera tenue mardi, le 23 mars, en la chapelle St-Louis de la Basilique, à 3 heures 30 p.m. Madame Pierre-F. Casgrain, fondatrice de la Ligue, et madame Gérard Parizeau, présidente du bureau de direction, viendront spécialement de Montréal pour présider cette assemblée, à laquelle tous les membres sont particulièrement priés d'assister.

NOTRE CARNET

M. Alfred Savard, C.R., passe quelques jours à Toronto et à Kingston, par affaires.

— o —

M. et madame S. King et leur famille, de St-Pacôme, font un court séjour à Québec et logent au Château Frontenac.

— o —

M. et madame P.-H. Bouffard passaient quelques jours à Montréal, récemment.

— o —

Madame Donald Gray-Donald, madame H.-L. Austin et madame G.-E. Pfeiffer étaient en charge de l'organisation du thé qui avait lieu, hier, à l'issue de l'assemblée mensuelle du chapitre General Turner de l'I. O. D. E.

— o —

M. Paul Mecteau, professeur de natation du Québec Winter Club, sera le délégué du club à la réunion annuelle de la Société Royale de Sauvetage qui sera tenue à l'hôtel Windsor, à Montréal, où des questions très importantes seront discutées. M. Henri Pagé accompagnera M. Mecteau dans la métropole.

— o —

Madame L.-W. Campbell passe la semaine à Montréal.

— o —

M. Alex.-A. Boivin est actuellement en voyage d'affaires à Toronto, Ottawa et Montréal.

— o —

Mademoiselle Geraldine Sewell, qui passe quelques jours à New-York, de retour d'Atlantic City, sera à Québec au cours de la semaine prochaine.

— o —

Madame (Dr) J.-M. Elliott et sa fillette, Ann, passent la fin de semaine à Montréal.

— o —

Les personnes suivantes étaient enregistrées au Château Frontenac, ces jours derniers : M. John-S. Gillies, Braeside; M. J.-L. Dansereau, Montréal; M. R.-N. Barnett, M. F. Goddard, M. H.-M. Norton, M. A.-M. Sutton, Toronto; M. J.-A. Lafontaine, Ottawa; M. B.-H. Capsey, Tilbury, Ont.; M. Mervin Brown, Londres, Angleterre; M. E. Gervais et M. A. Reid, Sherbrooke; M. A.-D. Hannon, Noranda; M. Roland Audet et M. Eugène Morin, Abitibi; M. J.-R. René et M. J.-R. Trépanier, Trois-Rivières.

— o —

M. et madame P.-A. Lavallée sont partis, samedi, pour New-York où ils passeront une dizaine de jours.

— o —

M. et madame Eugène Tarte, à New-York depuis quelques jours, sont descendus au New Weston.

— o —

Madame J. F. Kieffer fait actuellement un séjour à Atlantic City au Chalfonte-Haddon Hall.

— o —

M. et madame R. B. Baxter sont actuellement à New-York inscrits au Biltmore.

Mariages

On annonce pour le 29 mars le mariage de mademoiselle Renée Taillon, fille de M. Georges Taillon et de madame Taillon, décédée, avec M. Jules Côté, fils de madame H.-M. Côté, de Québec. Le mariage aura lieu en l'église du St-Coeur de Marie.

— o —

M. et madame J.-L. Bernard annoncent pour le 7 avril prochain le mariage de leur fille, Claire, avec M. Roméo Côté, fils de madame R. Côté. Pas de faire-part.

— o —

En l'église de St-Raphaël de Bellechasse, aura lieu lundi, le 29 mars, le mariage de mademoiselle Yvonne Nadeau, fille de M. Adélard Nadeau et de madame Angélina Blais, décédée, avec M. Adélard Jobin, entrepreneur. La bénédiction nuptiale sera donnée par M. l'abbé J.-Arthur Nadeau, de l'Ecole de l'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, frère de la mariée. Pas de faire-part.

— o —

On annonce les fiançailles de mademoiselle Rita Drouin, fils de M. G.-A. Drouin, décédé et de madame Drouin, de Montréal, avec M. E.-Gérard Boulanger, fils de M. Oscar Boulanger, décédé, et de madame Boulanger, de Lachine. Le mariage aura lieu dans l'intimité, le lundi, vingt-neuf mars, en l'église Saint-Jacques. Pas de faire-part.

— o —

Le lundi, 29 mars, à dix heures, en l'église Notre-Dame de Grâce de Hull, sera célébré le mariage de mademoiselle Diane Fournier, fille de M. et de madame J. Fournier, de Hull, avec M. Lucien-P. Brodeur, fils de M. et de madame J.-H. Brodeur, d'Outremont.

— o —

M. et madame J.-L. Bernard annoncent pour le 7 avril prochain, le mariage de leur fille, Claire, avec M. Roméo Côté, fils de madame R. Côté. Pas de faire-part.

Naissances

M. et madame P.-R. Hamel sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils, Jean-Claude.

— o —

M. et madame Jean Poliquin (Françoise Chateauvert) annoncent la naissance d'une fille.

— o —

En l'église de St-François d'Assise le 16 mars a été baptisé par M. l'abbé Joseph Paré, ami de la famille, Yvon enfant de M. Gérard Gagnon, agent à la Metropolitan Life, et de madame Gagnon (Irène Poirier). Parrain et marraine M. et madame Lucien Marceau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, madame Hervé Laliberté, tante.

— o —

M. et madame Géo.-A. Laliberté ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils, baptisé le 18, sous les prénoms de Joseph-Paul-Eugène-Robert, M. et madame Paul-E. Lambert, de Chicoutimi furent parrain et marraine, Garde Demers portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

POILS SUPERFLUS
enlevés pour toujours par la
Machine
"Electrolyse Multiple"
la seule méthode recommandée par les médecins.
Salon de Salaberry
617½ rue St-Jean.—Tél.: 3-4780

BEAUTE DE LA FORME

Une poitrine bien développée, gracieuse et élégante est l'un des principaux attraits de la silhouette féminine — pour l'obtenir, faites usage de la
GELEE ROSE
une crème délicieusement parfumée, sans graisse et qui disparaît immédiatement après application.
(Absolument inoffensive)
PRIX SPECIAL Par la poste .60 **50c**
PRODUITS FRANCAIS enrg.
Dépt. S. 3613 Ave du Parc, Montréal

ASSEMBLEE A LEVIS

Une grande assemblée de l'L'Union Ouvrière Catholique de Lévis", sera tenue à la salle Dion, rue St-Louis à Lévis, dimanche après-midi à 2 heures, et sera tenue pour tous les ouvriers du comté de Lévis et pour tous ceux qui s'intéressent au mouvement ouvrier.

Des orateurs très au courant de la question ouvrière expliqueront le but de cette organisation, et sauront intéresser l'auditoire.

Les organisateurs comptent sur une nombreuse assistance, car il y va de l'intérêt des ouvriers.

INTERETS PAYES

La Commission Municipale de Québec a autorisé la Cité de St-Lambert à payer ses coupons du 1er novembre 1936. Les coupons en question ne devront pas être déposés à la banque toutefois avant le 1er avril prochain alors qu'ils seront payés sur présentation.

POEMES DE CHANSONS MIS EN MUSIQUE
Chansons et compositions musicales publiées à prix raisonnables.
Envoyer manuscrits.
PETER DEREK Ltd. (Dép't Q. S.)
140A, Ave Shaftesbury, Londres, W.C. 2, Angleterre

LE PARFUM DU JOUR
TULIPE NOIRE
CREATION CHENARD
Parfum captivant incomparable pour la distinction de son arome — POUDRE TULIPE NOIRE veloutée et adhérente. Complément idéal de la toilette.
Canada Drug Co. — Montréal.

UNE CONFERENCE A SAINT-ESPRIT

Dimanche, le 21 mars, à 8 h. 15, en la salle paroissiale du St-Esprit, M. l'abbé St-Georges Bergeron donnera une conférence, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, section paroissiale. Le conférencier traitera d'un sujet en rapport avec le Congrès de la Langue française de juin.

A cette occasion on interprétera une pièce intitulée : "Quand on conspire", laquelle ne manquera pas d'intéresser l'auditoire. L'Orquestre du St-Esprit apportera aussi la contribution pour agrémenter la soirée. L'entrée sera libre.

BELLE CEREMONIE

Une cérémonie de vêture et de profession religieuse a eu lieu, hier matin, chez les Soeurs Franciscaines de Marie, dans leur chapelle de la Grande-Allée. Des novices ont pris le saint habit, des religieuses ont prononcé leurs voeux triennaux, et d'autres leurs voeux perpétuels.

Le R. P. Marcel, O.F.M., Gardien du couvent des Franciscains de Québec, présida la cérémonie et fit l'allocution de circonstance.

On remarquait au choeur : M. l'abbé G. Rémillard, aumônier, les RR. FF. Théodore, Magder-Léon, Macaire-Bérard, des Ecoles Chrétiennes, et le R. F. Siméon Rédemptoriste.

Prirent le saint habit : Mlles Aline Delorme, de Montréal, en religion, M. M. de Saint-Ambert; Thérèse Trudel, de Ste-Thècle, comté de Laviolette, en religion M. M. de Saint-Estève; Marie-Reine Meunier, de Rougemont, en religion M. M. de Saint-Villebert.

Emirent les voeux triennaux : M. M. Héraïde (née Marie-Rose Michaud), de Rivière-du-Loup; M. M. de Saint-Cadroël d'Ecosse (née Jeanne Pinsonnault), de St-Hilaire de Rouville; M. M. de Saint-Fale (née Gisèle Pinsonnault), de St-Hilaire de Rouville; M. M. de Saint-Herfroy (née Lucille Laurion), de North Grosvenordale, Conn. E.-U.; M. M. de Saint-Gandoul (née Béatrice Côté), de Biddeford, Me, E.-U.; M. M. de Saint-Fraimbault (née Hermine Couture), de Montréal; Sr M. de Saint-Bandemir (née Marie-Jeanne Bergeron), d'Asbestos; Sr M. de Saint-Nidgaire (née Rita Lindsay), de Ste-Monique, Lac St-Jean.

Firent la profession perpétuelle : M. M. Rotrude (née Marguerite Massé), de Mont-Carmel, Kamouraska; M. M. du Bx-Louis-Alemann (née Germaine Tardy), de Montréal; Sr M. du Bx Jean-Cassien (née Armelle Robitaille), de Ste-Agathe; Sr M. Berthalda (née Carmella Lagacé), de Québec.

CONFERENCIER

Le révérend Frère Adrien de la Congrégation de Ste-Croix, fondateur et directeur-général des cercles des jeunes naturalistes vient de donner une série de seize causeries dans les principales institutions de la ville de Québec.

Plus de cinq mille auditeurs ont assisté à ces causeries sur la protection de nos ressources naturelles données sous les auspices conjoints de l'Acfas et du ministère des Mines et des pêcheries.

Une dame bien connue pour ses tapis au crochet dit comment elle obtient ses couleurs artistiques.

"Tant de femmes m'ont demandé comment j'obtiens les belles et fraîches couleurs de mes tapis que je suis heureuse de leur livrer mon secret!" Ainsi s'exprime Mme S., dont les tapis crochetés ont remporté plusieurs prix aux expositions ontariennes. "Je teins moi-même tous mes tissus—bas, robes, sous-vêtements usés — *au moyen des Teintures Diamond, les meilleures qui soient!* Seule la Marque Diamond me procure les teintes riches qu'il me faut. Je puis, avec un seul paquet de Diamond, obtenir plusieurs nuances différentes. Elles ne reviennent donc pas cher et, outre qu'elles sont magnifiques, elles sont aussi lavables et inaltérables!"

Suivez le conseil d'une experte et ne vous servez que de Teintures Diamond pour vos vêtements, les accessoires décoratifs de votre foyer et vos tapis et carpettes. Leurs couleurs sont franches et durables parce qu'elles contiennent une plus grande quantité des meilleures anilines qu'on puisse se procurer

TEINTURES DIAMOND
FABRICATION CANADIENNE

MERES!
En traitant les rhumes des vôtres, ne faites pas d'expériences et ne courez pas de risques... employez le **VICKS VAPORUB**

COINCIDENCE

New London, Tex., 19 (AP) — En fouillant aujourd'hui dans les décombres de la London Consolidated School on a découvert un tableau noir sur lequel était écrit: "Le pétrole et le gaz naturel sont les plus grandes richesses minérales du Texas. Sans eux cette école n'existerait pas et nous serions pas ici à nous instruire."

L'HYGIENE par Dr Fauteux

SERVICE D'HYGIENE DE L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE ET DE COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE DU CANADA

L'enrouement

L'enrouement ou raucité de la voix n'est pas une maladie en soi mais il constitue un symptôme de maladie qu'il ne faut pas négliger.

Lorsqu'on devient enroué on devrait ne pas tarder à se faire examiner par un médecin et faire déterminer la cause de cet état. Le médecin s'enquerra si cet enrouement est récent ou de longue date et disons ici en passant qu'il est très commun de rencontrer des personnes qui se disent enrouées depuis quelques jours mais un questionnaire plus serré leur fera avouer un enrouement intermittent qui a été considéré, à tort, comme des attaques répétées de laryngite aiguë.

Deux des maladies les plus dangereuses dans lesquelles on peut noter d'abord un enrouement sont la diphtérie laryngée chez les enfants et un gonflement soudain du larynx chez les adultes.

Il arrive souvent qu'on attribue l'enrouement chronique à une "laryngite chronique" ce qui est faux le plus souvent et qui empêche de rechercher la vraie cause de cet enrouement; c'est ainsi que dans beaucoup de cas le cancer du larynx s'est développé et n'a été découvert que dans un stage trop avancé pour pouvoir en assurer le traitement; dans d'autres cas la tuberculose ou la syphilis avaient eu le temps de détruire les cartilages avant que l'examen n'en ait révélé le présence.

Pour comprendre ce qu'est l'enrouement il faut connaître un peu le mécanisme de la voix. On sait que le larynx est l'organe qui produit les sons; les cordes vocales se joignent, se tendent et vibrent sous l'action de l'air lancé par les poumons ; il s'ensuit que la moindre obstruction aux cordes vocales peut modifier le son de la voix ou causer de l'enrouement.

Parmi les causes qui peuvent altérer la clarté de la voix mentionnons les tumeurs des cordes vocales, elles peuvent être bénignes ou malignes (cancer), la tuberculose, la syphilis, le goitre, l'introduction d'un corps étranger, les maladies de reins ou du coeur et certains troubles du système nerveux. Une tumeur se développant dans la poitrine peut, par l'entremise des nerfs qui innervent le larynx, causer l'enrouement. Des abus de la voix chez les enfants ou les adultes sont aussi une cause d'enrouement.

En présence de symptômes d'enrouement, n'hésitez donc pas à consulter votre médecin; il fera l'examen requis et vous dira si vous devez recourir à un spécialiste pour la gorge.

Pour questions au sujet de l'hygiène, s. v. p. écrire à l'Association Médicale du Canada, 194 rue Collège, Toronto, Ont.

VICTORIAVILLE

Naissances :

— Le 2 mars est né Joseph-Alphonse-Charles-Auguste, enfant de M. et Mme Napoléon Vigneault — (Germaine Ross). Parrain et marraine : M. et Mme Alphonse Vigneault (Hortense Bergeron).

— Le 4 mars, est née Marie-Alice-Solanges, enfant de M. et Mme Antonio Lamontagne (Alice Guillemette). Parrain et marraine : M. et Mme Georges Héneault (Alice Lamontagne).

— Le 7 mars, est né Joseph-Sarto-Gilles-Bernard, enfant de M. et Mme Conrad Gagné (Lucienne Blanchet). Parrain et marraine : M. et Mme Sarto Gagné (Eliza St-Cyr).

— Le 11 mars est née Marie-Rita-Jeannine, enfant de M. et Mme Arthur Croteau (Laurette Roger). Parrain et marraine : M. et Mme Eugène Croteau (Victoria Cloutier).

— Le 11 mars, est née Marie-Madeleine-Constance, enfant de M. et Mme Raoul Vézina (Emiliette Ouellet). Parrain et marraine : M. et Mme J.-Alcide Vézina (Lucia Poisson).

— Le 12 mars, est né Joseph-Jean-Louis-Marcel, enfant de M. et Mme Sylvio Lefebvre (Rose-Aimée Plourde). Parrain et marraine : M. et Mme Moïse Lefebvre (Marie Houle).

— Le 13 mars, est née Marie-Florida-Pauline, enfant de M. et Mme Emilio Verville (Cécile Pellerin). Parrain et marraine : M. et Mme François Pellerin (Floria Chrétien).

— Le 14 mars, est née Marie-Jeannine-Gisèle, enfant de M. et Mme Paul-Emile Labbé (Juliette Beauchesne). Parrain et marraine : M. et Mme Alphonse Labbé (Rose-Anna Doré).

JOURNAL FURIEUX

Rome, 20. (P.C.) — Le "Giornale d'Italia", quotidien de Rome, s'attaque furieusement à l'archevêque de Canterbury et dit que jamais son intrusion dans les affaires d'Italie ne sera oubliée. (L'archevêque a récemment déploré le massacre d'Ethiopiens innocents). Le journal s'attaque aussi à un autre prélat qui a parlé de la même façon.

A ST-SAUVEUR

On nous communique que M. Pierre Bertrand, député de St-Sauveur, a été chaleureusement félicité par ses amis, hier soir, pour la part active qu'il prit à l'élection de la Beauce, qui s'est terminée par la victoire du candidat ministériel, M. J.-Emile Perron.

CADAVRE IDENTIFIE

Sherbrooke, 20. (P. C. — Arsène Goyette a été conduit à la morgue hier pour essayer d'identifier un homme que la police croyait être son beau-frère, Alexandre Laflamme. A la vue du cadavre, il s'écria, "C'est mon père ! ! ". Ce fermier, âgé de 69 ans mourut lorsque son cheval prit peur lors du passage d'un train à une traverse à niveau.

Ne faites pas de votre femme — une esclave — Mettez fin à son humiliation de 'femme vraiment moderne' — ayez-lui une authentique
Connor
La favorite de toujours
Ayez-la-lui pour Pâques . . . Arrêtez en passant faire votre premier dépôt et vous l'aurez tout de suite !

Prix à partir de 81.50
(CONDITIONS FACILES) moyennant léger dépôt.

LAVEUSES ELECTRIQUES "CONNOR" POELES "Mc CLARY"
P.L. FRENETTE
284 - Rue St Joseph - Québec.
4 ans de garantie et 12 années de garantie additionnelle

A LA COOPERATIVE DE LAURIERVILLE

Laurierville, 20. (D. N. C.) —Les membres de la Coopérative Agricole de Laurierville ont tenu leur assemblée générale annuelle sous la présidence de M. J.-Bte Goulet. Etaient présents à cette assemblée : M. J.-E. Lemire, chef de Division et M. B. Chagnon instructeur avicole de Victoriaville et F. Bélliveau, agronome officiel du comté. Les directeurs sont : MM. J.-Bte Goulet, Alberic Gagné, Joseph-L. Gingras, J.-Raymond Simoneau, B. S. A., de Laurierville et Jos. Samson, d'Inverness.

A la première assemblée de ce bureau de direction, M. J.-Bte Goulet a été élu président M. Alberic Gagné, vice-président ; et M. Napoléon Normand, gérant et secrétaire-trésorier.

Les officiers de cette Coopérative sont des plus prospères ; un deuxième incubateur d'une capacité de 21,000 oeufs a été installé, ce qui porte à 42,000 oeufs la capacité totale de production.

On rapporte que de nombreuses commandes importantes de poussins sont déjà enregistrées.

TEL. : 2-2112
Heures de Bureau: 9 à 12; 2 à 5 hrs.
Dr Gust. Ratté
CHIRURGIEN-DENTISTE
140 St-Jean — édifice Banque de Commerce

EN COUR D'APPEL

Ottawa, 20. (C.P.) — Aimé Fredette a obtenu gain de cause en Cour Suprême du Canada, hier, en faisant renverser le jugement rendu par feu le juge J.-O. Lacroix de Montréal, le trouvant coupable d'avoir fabriqué un alambic ou des parties d'alambics, et d'autres appareils, sans avoir au préalable obtenu de permis tel que l'exige la loi de l'accise.

LA PLOMBERIE

L'Institut Canadien des plombiers se réunira lundi le 22 mars, au Château-Frontenac, à huit heures du soir. M. L.-A. Langlois, de la Chambre de Commerce expliquera les différentes lois relatives à la Commission nationale de placements. M. T.-J.-A. Hunter, de la Chambre de Commerce junior, discutera du rôle de la plomberie dans l'amélioration des habitations.

LE PROFESSEUR LABONTÉ MET LA PAIX DANS UNE FAMILLE

TIT-JEAN — Par Lym YOUNG

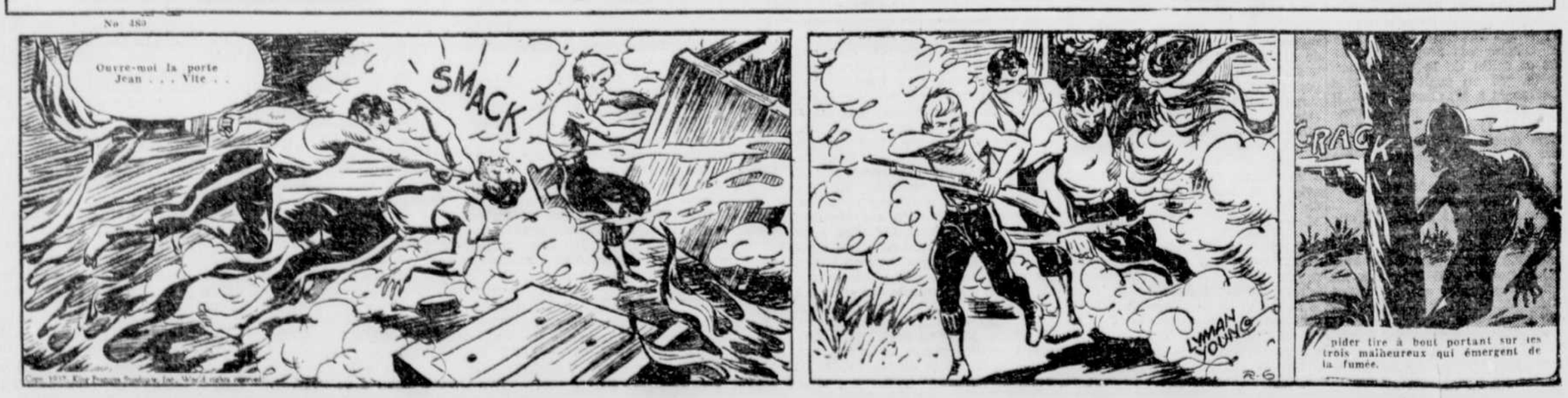

VOTRE PAGE MADAME

LE COURRIER

Envois de fleurs ; ce qu'il faut en penser, comment il faut les choisir et quand il est convenable de les faire.

D. — La fête de Pâques approche. Pour les jeunes gens qui, comme moi, fréquentent une jeune fille, cela signifie un cadeau à faire. Et comme à Pâques, le cadeau de circonstance c'est un envoi de fleurs et que celles-ci sont très chères en ce moment, voulez-vous avoir l'obligeance de me dire quelle quantité il est convenable d'envoyer ? Et faut-il choisir des fleurs coupées ou des fleurs en pots ? Des roses ou des lis ? Vous voudrez me tirer d'embarras, chère madame, j'en suis certain. Je voudrais faire plaisir, être agréable. Mais les billets de banque ne sont pas en grand nombre dans mes poches. Je vous remercie à l'avance. — JEAN P.

D. — Que pensez-vous de l'habitude de donner des fleurs ? N'est-ce pas un pur gaspillage pour les gens qui ne sont pas riches et qui pourraient employer leur argent à faire des cadeaux pratiques et qui durent ? J'ai un mari qui m'apporte souvent des fleurs. Je n'ose lui dire que j'aimerais des choses personnelles, que je préférerais qu'il ménage quelques-uns de ces achats de fleurs pour m'acheter certains morceaux d'ameublement qui me manquent et dont j'aurais grand besoin pour rendre le salon plus habitable. Il aime tellement les fleurs ! Et comme il m'aime aussi, il s'est mis dans la tête que ni la maison ni moi ne pouvions nous passer de fleurs les dimanches et certains jours de fête. Que pensez-vous de cette extravagance ? Dois-je continuer à ne rien dire pour ne pas lui faire de peine ? — MENAGERE PRATIQUE.

R. — A l'occasion de Noël et de Pâques, j'ai reçu nombre de lettres à propos d'envois de fleurs. Les deux plus typiques sont celles que je publie ici. Elles viennent toutes deux de gens de bonne volonté qui n'ont jamais fait une excursion au royaume de la fantaisie et de la poésie. Doués de cette magnifique faculté — absolument indispensable dans la vie — qui s'appelle la raison, ils sont le pain, le beurre, le sel de la terre. Ils sont précieux et admirables. Mais je leur souhaite de visiter tout de même un jour les pays nommés ci-dessus, de les visiter en la seule compagnie de leur coeur. On dit souvent : le coeur tout seul, c'est dangereux, car il est fou. C'est peut-être vrai.... mais il est aussi ingénieux, plus plein de ressources parfois que le plus serré des raisonnements. "Le coeur a des raisons..." dit un Sage. Et quand il s'agit d'envois de fleurs, c'est avec le coeur qu'il faut juger cette cause.

On envoie des fleurs comme on sourit, pour illuminer un visage, un coin de maison attristé par la pauvreté, la maladie ou l'absence. Les fleurs sont belles comme l'amour, fragiles comme le bonheur. Elles sont vite fanées comme nos joies. Elles sont parfumées comme le plus beau des souvenirs. Elles sont le signe de la joie, des réjouissances, des heures où le coeur réclame sa suprématie, de l'affection qui veut se faire accepter ou qui tient à faire sentir sa présence. C'est pourquoi les fleurs sont le cadeau tout indiqué à celle qu'on aime, l'offrande toute trouvés des jours de fête ; voilà pourquoi on en décore les chambres des malades et des convalescents, pourquoi on salue par elles les naissances, les fiançailles, les mariages, tous les événements heureux, et que leur parfum discret et sympathique vient encore consoler ceux qui sont dans la douleur.

Une femme qui a un peu d'imagination trouvera sa maison toujours jolie et parfaite si celle-ci est ornée de fleurs. Elle y tiendra d'autant plus que leurs fraiches couleurs et leur grâce frêle feront mieux oublier l'entourage plus modeste, les tentures et les tapis fanés, les meubles sans style et sans beauté. C'est pourquoi, Ménagère Pratique, si j'étais à votre place, je me sentirais heureuse, privilégiée, de recevoir de mon mari, en hommage constant, ces visiteuses créatrices de charmantes illusions. Il n'y a pas de meuble, si riche soit-il, qui puisse rivaliser avec leur beauté. Et votre mari est un amoureux et un poète.

Pourquoi encore ce préjugé qu'il ne faut offrir que des fleurs très chères, et en grande quantité — une demi-douzaine au moins — ou rien du tout ? Pourquoi nécessairement des roses ou des lis, quand ceci dépasse nos moyens ? Voilà un exemple où le coeur ingénieux peut compter des points à la raison. Il vous dira que la plus humble petite touffe, une plante saine mais fleurie, dans un pot, peut faire un grand plaisir si elle est choisie avec une intention spéciale. Trois fleurs, deux parfois peuvent garnir à ravir certains vases que vous aurez remarqués chez votre amie. Une seule fleur — la préférée — couchée sur une modeste boîte de chocolats ou accompagnant un oeuf de Pâques, fait encore un bien charmant présent. "C'est l'offrande des moindres choses qui révèle le plus d'amour." Ce qui compte, cher JEAN P. et vous tous jeunes gens qui m'avez écrit à ce sujet, ce qui compte aux yeux de celle que vous aimez, ce n'est pas la qualité et la quantité des fleurs que vous lui enverrez : c'est le temps, l'activté, la délicatesse de pensée que vous aurez dépensés pour lui faire un plaisir de choix. C'est encore la qualité des quelques mots que vous inscrirez sur la carte qui accompagnera votre envoi.

On raconte que la reine Victoria — qui fit de longs séjours à Nice au cours de ses dernières années, et qui s'y promenait toujours dans une victoria basse, attelée d'un ânon qu'elle conduisait elle-même — passait un jour devant un pauvre jardin où il n'y avait qu'une seule branche de lilas en fleurs. Elle s'arrêta pour l'admirer. Et la pauvre femme à qui appartenaient ces lilas, cassa la branche et l'offrit à la reine qui l'accepta avec plaisir. Toutes les années suivantes, lorsque la reine passait pour la première fois devant cette maison, l'humble femme lui offrait son unique branche de lilas. Vous me direz quelle était extravagante. Or un jour la reine vint et la maison était close. Mais un cortège se dirigeait au cimetière. La reine Victoria apprit qu'on conduisait sa vieille amie en terre et, tout simplement, suivit dans sa voiture l'humble cortège Arrivée au cimetière, elle ramassa toutes les fleurs qu'elle avait dans sa voiture — elle en achetait toujours en route — et dit à l'Hindou qui l'accompagnait à pied durant ces promenades : "Faites-moi l'obligeance de porter ces fleurs sur le cercueil de ma vieille amie. Je lui dois bien cela." La reine Victoria avait aussi l'extravagance du coeur.

CLAIRE

D.—Veuillez donc me dire ce qu'il convient de préparer pour un nouveau-né ? Je voudrais un trousseau suffisant pour éviter les lavages répétés, mais ne coûtant pas trop cher. En cette circonstance je voudrais agir en femme pratique et intelligente afin de ne pas émousser le courage de mon mari par des dépenses excessives. Je crois qu'il serait avantageux de faire moi-même la plupart de cette couture. Nous nous proposons d'acheter tout fait le trousseau de baptême. Outre ces vêtements d'occasion rare et cérémonieuse, quelle lingerie ordinaire faut-il préparer ? Les différentes pièces, les dimensions ? Les quantités ? Le tissu à employer de préférence ?—FUTURE MERE.

R.—Que je vous offre d'abord mes félicitations pour votre lettre intelligente. Croyez que c'est avec grand plaisir que je vous donne les renseignements qui suivent. En premier lieu, il faut vous dire que vous pouvez vous procurer un petit livre très précieux "Le livre des mères canadiennes", en écrivant au Ministère de la Santé Nationale, à Ottawa. C'est la publication No 2 de cette série. C'est dans ce livre que vous trouverez exactement tout le détail des renseignements que vous désirez pour vous bien préparer à recevoir le petit visiteur attendu. Vous y trouverez aussi l'indication sur la façon de procéder dans la confection des petits vêtements du trousseau, même des tricots. Cette publication est gratuite à qui en fait la demande.

Voici maintenant une liste succincte du trousseau :

1.—3 petites jaquettes de flanellettes, ouvertes dans le dos ;

2.—3 gertrudes ou jupons de flanelle fine ou de flanellette, ouvertes dans le dos ;

3.—3 chemises en tricot fin, à longues manches, d'habitude croisées en avant (on les achète toutes faites);

4.—3 bandes, 6 pouces de large et 18 pouces de long, de flanelle blanche, simplement déchirée à même la pièce, sans couture. Ces bandes sont remplacées au bout d'un mois par des bandes de tricot soie et laine ;

5.—3 douzaines de couches de 24 pouces carrées, en tissu absorbant ;

6.—Un châle ;

7.—Une couverture de flanellette ;

8.—3 paires de chaussons, dont le pied est assez long. La jambe doit être épinglée après la couche.

Au bout de trois ou quatre semaines, il faut 3 gertrudes ou jupons de fin linon et 3 robes d'environ 22 pouces; mais si c'est un garçon, à ce moment vous pouvez commencer à lui mettre de petits habits en tricot.

Tout ce trousseau peut se confectionner au moyen de patrons que vous trouvez dans les catalogues de modes.

Pour le baptême, il faut en plus un jupon et une robe particulièrement soignés, de 22 à 25 pouces de long. Un manteau ou collerette qui peut être en crêpe épais brodé ou garni de dentelle, et doublé, et un petit bonnet en même tissu et garni pareillement. De plus, un châle de baptême, en fin cachemire ou en crêpe de soie.

UNE ABONNEE.—Même réponse que ci-dessus.

CORRESPONDANTE DE D.—Je ne crois pas que vous soyez engagée envers votre correspondant et il ne peut donc vous en vouloir si vous recevez un autre jeune homme à la maison. Tant qu'une jeune fille n'est pas fiancée sur parole, on ne peut la condamner à ne recevoir qu'un seul prétendant.

F. B.—Seul votre curé peut vous donner le renseignement que vous me demandez et aussi un conseil pratique dans votre cas, puisque c'est lui qui a présidé à la cérémonie de votre mariage. Al-

(Suite à la page 2, 3e col.)

Des fleurs dans la maison

Elle accentuent la grâce, la douceur, la touche féminine au foyer

Sur une colonne, des glaieuls et des pompons ; sur une console, des pompons et des roses. L'effet de hauteur, grâce aux queues de chats.

La bonne ménagère

L'entretien des meubles et parquets

Le temps des grands ménages est à la veille de sonner. Toutes les ménagères actives se préparent à donner à leur maison une fraicheur renouvelée. Quelques secrets d'entretien seront sans doute les bienvenus : —

Rendez à vos meubles vernis leur brillant. — Pour rendre à un meuble verni son brillant, le frotter d'abord avec un tampon de vieille toile bien bourré, humecté par tapotement avec les doigts trempés dans l'eau ; frotter cercle en changeant la toile qui couvre le tampon quand elle est encrassée, frotter ainsi par petites surfaces et ne passer à une autre partie de la surface que quand la toile après frottage reste parfaitement propre.

Le meuble ainsi nettoyé, le frotter à nouveau de la même manière, mais en humectant cette fois le tampon de quelques gouttes d'huile de lin, frotter ensuite à sec jusqu'à l'obtention d'un beau brillant. Il faut parfois plusieurs heures pour remettre en bon état un meuble trop logtemps négligé, mais ce poli dure.

Acajou verni. — Voici une excellente solution pour le nettoyage des meubles en acajou verni. Mélanger peu à peu huit parties d'huile de lin à quatre parties de vinaigre de vin blanc, agitez pour obtenir une émulsion, compléter en ajoutant quatre parties d'alcool et trois parties de beurre d'antimoine (produit toxique). Brasser le tout et agiter avant l'emploi. On applique cette solution avec un chiffon doux en frottant énergiquement.

Pâte pour les taches d'eau sur les meubles. — Râpez de la cire blanche dans de l'huile d'olive et faites fondre à une douce chaleur. Passer de cette pâte sur les taches et frottez ensuite avec un linge de toile pour redonner le brillant primitif.

Tache d'eau sur l'acajou. — Une tache d'eau sur l'acajou s'enlève bien, si, on frotte doucement avec un simple bouchon de liège.

Pour entretenir les meubles en marqueterie. — Passez-les à l'huile de lin mélangée, en parties égales, avec de l'essence de térébentine. Laissez sécher, puis essuyez parfaitement avec un linge très doux, afin qu'il ne reste aucune tache grasse.

Huile à polir les meubles. — Deux cuillérées d'huile d'olive, quatre cuillerées de vinaigre faible, trois d'essence de térébentine. Mélangez bien à l'aide d'un pinceau dur, nettoyer les moulures des meubles. Frottez ensuite avec un linge sec. Ce mélange est excellent pour nettoyer et donner du brillant à de grandes surfaces, aux lits et aux armoires, par exemple.

Rayures et taches sur meubles. — Pour enlever les petites égratignures et les taches, un linge soyeux imbibé de pétrole suffira. Si les rayures sont profondes faites fondre un peu de cire délayez-la dans de la térébentine jusqu'à consistance sirupeuse. Appliquez avec un linge soyeux, polissez avec un bout de flanelle ou de velours.

Une bonne encaustique pour les meubles. — Faites fondre 15 grammes de carbonate de potasse hydra-

(Suite à la page 2. 6e col.)

GLADYS VOUS CONSEILLE

LE SAVON ET LA PEAU

Un grand professeur, spécialiste des affections de la peau, racontait volontiers à ses élèves l'histoire suivante, dont vous pouvez faire votre profit.

Une dame lui amena un jour ses quatre enfants qui, tous, étaient atteints d'une rougeur du visage avec tendance eczémateuse. Les enfants dont le plus vieux avait six ans avaient tous été énergiquement soignés par différents médecins qui, d'ailleurs, n'avaient eu aucun résultat heureux. A force de bien chercher les causes, on finit par découvrir que les quatre enfants étaient les victimes de la propreté de leur nurse anglaise. Celle-ci, tous les matins, les lavait des pieds à la tête, avec un savon à elle, en insistant surtout sur le visage. La cause de l'irritation, c'était le savon, tout simplement. Il suffit de supprimer ces lavages exagérés et la peau des enfants redevint ce qu'elle devait être.

Nombre de gens sont comme ces enfants. Ils usent de savon, ce en quoi ils font bien, et, le plus souvent, ils en abusent, ce en quoi ils font mal. Les réactions de la peau au savon ne sont pas indifférentes. Il y a d'ailleurs dans les savons des composés qui peuvent être irritants pour certaines peaux.

C'est d'ailleurs assez curieux. Il semble que certaines personnes font, si on peut dire, de l'anaphylaxie à tel ou tel savon. Emploient-ils ce savon-là? Leur peau s'irrite. Emploient-ils cet autre? leur peau ne réagit plus.

Il faut donc choisir son savon. En thèse générale, les savons de bonne qualité sont moins irritants. Toutefois, il ne faut pas toujours accuser le savon dont on se sert quand il se produit des phénomènes irritatifs. Le savon qui ne convient pas à X..., peut parfaitement convenir à Y... Vous comprenez.

L'épiderme est fantasque dans ses réactions. En tout cas, certainement susceptible.

GLADYS

La femme forte

Au vingtième siècle

"Qui trouvera la femme forte?" demandait le Sage de l'Ecriture. En parcourant l'article suivant, découvert dans le dernier numéro de "La mode pratique" à la rubrique des "Budgets domestiques", vous croirez comme moi l'avoir trouvée. Cette Française, femme de médecin, décrit ses occupations et sa vie de telle façon que j'ai instinctivement inscrit les célèbres versets du Livre des Proverbes en tête de chaque paragraphe:

Grosse maison. — J'habite une grande ville de province (80,000 hab.) ; mon mari, médecin, est pris par sa profession de 7 h. ½ le matin à 9 heures le soir, prenant seulement vingt minutes pour déjeuner, entre midi et demi et sa consultation à 1 heure. J'ai 6 enfants, et le 7e naitra dans quelques jours ; des raisons particulières nous ont obligés à acheter, il y a deux ans, la maison de famille que nous habitons, un vieil hôtel Louis XIII, fort joli, mais très mal commode (il suffira de vous dire qu'il contient 13 escaliers ! ! !)

"Elle a partagé la nourriture et le travail à ses domestiques."

Personnel nombreux. — Ces trois raisons : profession de mon mari, famille nombreuse, maison incommode avec des pièces immenses (15x 22 pds), jointes à ma santé souvent déficiente, m'obligent à avoir un nombreux personnel : 1o cuisinière qui fait la cuisine et la vaisselle pour 10 à 12 personnes tous les jours et le ménage de la salle à manger et de l'office ; 2o une femme de chambre qui fait mon ménage personnel (chambre, cabinet de toilette, plus salon et petit salon, chambre de mon fils aîné), le service de table, tout le raccommodage et presque tout le linge neuf de la maison, de mes enfants et de moi-même, les robes d'été et les jupes des filles, les culottes et les blouses des garçons, une grande partie du repassage. Je l'aide pour le neuf ; 3o une bonne d'enfants, qui, pratiquement, est prise de 9 heures du matin à 6 heures du soir par le service de mon mari (ménage des appartements médicaux, répondre aux clients qui viennent, à ceux qui téléphonent, donner les rendez-vous, recevoir pour la consultation, faire signer les feuilles d'assurances sociales qui compliquent et augmentent la tâche des médecins. Elle a sous ses ordres une gamine de 14 ans qui l'aide pour les enfants (2 filles de 8 ans et 6 ans, un garçon de 4 ans ½, une fillette de 20 mois), leur toilette et leur ménage, ainsi que celui de la fille aînée (12 ans ½).

Mon mari, qui ne peut conduire lui-même son auto pour des raisons de santé, a, en plus, un chauffeur (ni logé, ni nourri). Il rattrape cette dépense en n'envoyant jamais l'auto au garage.

"Elle a considéré les sentiers de sa maison, elle n'a point mangé son pain dans l'oisiveté".

Mes occupations ? Voici ce qu'elles sont: Je me suis toujours entièrement occupée moi-même du plus jeune bébé, jusqu'à ce qu'il soit remplacé par le suivant: toilettes, bains, biberons à préparer, bouillies à faire et à donner, surveillance, couchers, nuits.

Je fais toujours moi-même le marché et les courses, y trouvant une très réelle économie. Je fais presque tous les tricots de la maison, un peu aidée par ma belle-mère, et première bonne d'enfant.

Je fais tous les comptes de mon mari, relevés, factures, etc., envoi des notes et règlements, ce qui me prend beaucoup de temps.

J'aide la femme de chambre pour le neuf dans tout ce qui est fin, jours et broderies du linge d'enfant, bourdon et garnitures de mon linge, chiffrage du linge de maisons neuf; et je taille le plus souvent moi-même, surtout quand il s'agit de robes pour les fillettes. Je m'occupe le plus que je peux des études, veillant à ce que les devoirs soient faits et les leçons sues, et il faut trouver chaque jour trois heures d'études de piano que je surveille de très près.

"Elle s'est levée avant le jour".

Mon emploi du temps ? J'ai organisé mes journées à peu près comme il suit: lever 7 heures moins 1-4, toilette tout en donnant le biberon du tout petit; 7 h. 1-2 petit déjeuner avec les 5 aînés, tout habillés. A 8 heures moins 1-4, les grands s'en vont. Tout en déjeunant et tricotant, je fais revoir les leçons des petites et je commande mes repas. Entre temps, mon mari, ayant expédié ses consultations du matin, avale, debout, son déjeuner tiède (!), avant de partir faire ses visites et son service d'hôpital. A 8 h. 1-2, les petites étant parties à leur tour, je remonte chez moi donner le bain du tout petit, pendant que le No 5 part en classe, conduit par la femme de chambre. Vers 9 h. 1-2 je vais faire mes courses. quand je peux m'en dispenser, je profite de ce temps libre pour faire des rangements indispensables, laver les lainages, repasser des pièces fines qui prendraient trop de temps à la femme de chambre pour être bien faites. A 11 heures moins 1-4 je fais et donne le déjeuner du tout petit, je le couche et je fais moi-même ses biberons pour toute la journée. A 11 heures, le petit garçon revient de classe; à midi, ce sont les petites filles, à midi 1-4 le grand garçon. Il faut veiller à faire mettre chaussons et tabliers, à faire ranger les livres et laver les mains, puis se mettre à table. Mon mari arrive quand il peut, nous rattrape, nous dépasse et avant 1 heure est dans son cabinet de consultations (deuxième bonne escamotée: faites ce que disent les médecins, mais pas ce qu'ils font !) De 1 h. à 2 h., piano des deux petites, que la jeune bonne habille ensuite pour la promenade; je prépare moi-même le bébé et à 2 h. 10 tout le monde est parti.

A 4 h., tout le monde est de retour pour le goûter, se mettre en costume de travail et être installé à ce dernier vers 4 h. 1-4 avec Mademoiselle.

A 5 h., ma demi-pensionnaire arrive et fait son piano à son tour. A 6 h., elle prend possession, seule, de la salle d'étude, les plus jeunes ayant fini leurs devoirs. Elles viennent apprendre leurs leçons avec moi, pendant que je donne le dernier repas et fais la dernière toilette du tout petit, et que la bonne d'enfants fait dîner et couche l'avant-dernier.

A 7 h. 1-4, le grand garçon revient; bain 2 fois par semaine au moins, puis dîner, coucher des plus jeunes par la bonne (les petits se baignent tous les matins) Le grand garçon fait son piano, la grande fille termine ses devoirs ou ses leçons, puis travaille à l'aiguille avec moi.

(Suite à la page 2, 4e col.)

Au jardin

Chirurgie des arbres

Le mois de mars est d'habitude le mois de la taille. Cependant, il vaut mieux ne pas toucher encore aux érables et aux noyers qui perdraient trop de sève au commencement du printemps.

La figure I de la vignette ci-contre montre la mauvaise manière de couper une branche, en laissant un chicot. Jamais cette blessure ne se cicatrisera et l'arbre peut prendre là une gangrène mortelle.

Dans la figure II, au contraire, l'opération a été bien faite, la branche coupée au ras du tronc. Elle fera une belle cicatrice et bientôt, une nouvelle pousse paraitra.

On ne recommande plus la créosote pour badigeonner les plaies des arbres, Servez-vous plutôt d'une faible solution de sulphate de cuivre. Laissez écher pendant une demi-heure et couvrez ensuite de peinture.

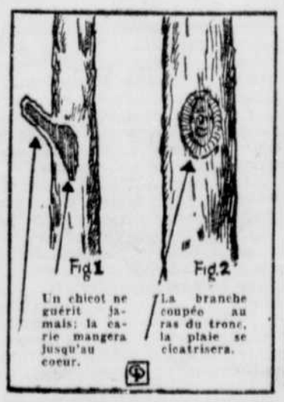

Fig 1 — Un chicot ne guérit jamais; la carie mangera jusqu'au coeur.

Fig 2 — La branche coupée au ras du tronc, la plaie se cicatrisera.

Une grande Canadienne française

Mère Ste Anne-Marie

Cette grande éducatrice fut une femme accomplie. Elle était de haute taille, d'allure majestueuse, belle de visage. Ses yeux brillants se posaient droit sur les vôtres avec une vive émotion ou une attention tenace, soit que vous veniez faire appel à son coeur ou à son cerveau. Son sourire était désarmant. Il trahissait sa bonté qui fut incomparable car son coeur était à la hauteur de sa clairvoyance et de son caractère. Elle avait aussi du charme, ce charme indescriptible qui est le rayonnement d'une âme sensible à la beauté et à la souffrance, ce charme de ceux qui sont nés grands mais qui possèdent pourtant cette véritable humilité dont quelqu'un disait que pour y atteindre il faut avoir énormément d'esprit.

De l'esprit, Mère Sainte Anne-Marie en avait et du meilleur. Et ce n'était qu'un aspect du talent de cette Canadienne que le Ciel avait merveilleusement douée et que le sens psychologique de ses supérieures plaça justement dans le milieu favorable à son plein épanouissement. Jamais personne ne fut plus parfaitement dans sa vocation.

Dans le monde, elle eût été incontestablement une femme remarquable. Ses aptitudes et son caractère l'eussent sûrement amenée à travailler à l'amélioration sociale et intellectuelle des femmes de son pays. Y eût-elle réussi aussi efficacement? Il est fort probable que les circonstances et le milieu lui auraient fait défaut.

Dans notre jeune pays les plus vraies féministes ce sont les religieuses. Ces femmes qui dans un grand esprit de foi se sont volontairement affranchies des liens et des responsabilités de la famille, pour ne rechercher que le royaume de Dieu, reçoivent souvent tout le reste par surcroît, selon la promesse. Elles ont les qualités des féministes sans avoir leurs défauts et sans être astreintes à leurs luttes car elles travaillent dans la paix et dans l'ordre. C'est dans les communautés que les talents s'épanouissent et le nombre des "professionnelles" qu'on y rencontre surprendrait peut-être plusieurs: médecins, dentistes, gardes-malades, chimistes, femmes d'affaires, grands entrepreneurs, gérantes d'industries de toutes sortes, chercheuses scientifiques, sans parler des artistes — peintres, musiciennes, graveuses—et de toutes les autres spécialistes qui se partagent la formidable tâche de l'éducation. C'est là qu'il faut chercher le grand nombre de nos bachelières, licenciées, doctoresses, linguistes, philosophes, pédagogues, mathématiciennes. On les comperait par centaines sous les différents uniformes religieux dans notre génération.

Et qui leur a ouvert toutes grandes les portes du savoir en même temps que celles des universités, à elles ainsi qu'à leurs soeurs du monde? C'est la grande éducatrice que nous pleurons. C'est Mère Sainte Anne-Marie, elle-même docteur en philosophie, docteur en pédagogie *honoris causa*, officière de l'Instruction Publique, décorée de la médaille papale Bene Merenti, de

la médaille royale de l'Ordre de l'Empire; la grande Mère Sainte Anne-Marie qui a défendu vaillamment et avec tant de clairvoyance la cause de l'éducation à la Commission Scolaire de Montréal et au Comité de l'Instruction Publique, comme auprès des autorités universitaires; l'humble Mère Sainte Anne-Marie qui resta toujours en fait et en vérité la soeur attentive et douce de la plus modeste de ses soeurs; Mère Sainte Anne-Marie, la bonne, la maternelle, celle dont un plus petit nombre ont connu le coeur vibrant, les yeux vite remplis de larmes, et la tendresse et l'émotion de sa voix lorsqu'elle disait "mon enfant".

Elle fut la pionnière de l'enseignement secondaire pour les femmes dans la province de Québec. Elle fut la fondatrice du premier collège féminin, le Collège Marguerite Bourgeoys. Elle a bâti solide, pour l'avenir, selon un plan sérieusement mûri et mis à exécution grâce à une activité et à une ténacité qui n'étaient pas ordinaires. Son chef-d'oeuvre, c'est l'Institut Pédagogique qu'elle fonda en 1926 après avoir longuement étudié comment fonctionnent en Europe plusieurs institutions de ce genre. Rappelons que l'Institut comprend — à part les différentes écoles de pédagogie pour les filles et les religieuses, à part le collège français et le collège anglais d'enseignement secondaire, à part les différents cours d'été — l'Ecole Normale de Musique, l'Ecole des Arts et Métiers, l'Ecole des cours ménagers, l'Ecole des Arts du dessin et, la dernière fondée — en 1936 — l'Ecole pour la formation de professeurs compétents pour les arriérés mentaux.

Son oeuvre est impérisssable comme son souvenir qui restera celui de la plus grande éducatrice qu'ait produite notre pays depuis Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys. — *H. D.*

Quand vous aviez son âge—

Vous vous souvenez, n'est-ce pas? —mamans d'aujourd'hui — de ces malaises qui vous assiégèrent et vous rendirent l'existence si misérable à l'approche de vos quinze ans: faiblesse, nervosité, lassitude, mauvaise humeur, maux de tête, vertiges, douleurs dans le dos, les reines, les aines, etc.

Votre mère vous expliqua, dans le temps, que vous passiez par une époque de transition de la fille à la femme, une période particulièrement susceptible d'accidents et de maladies sérieuses.

Votre jeune fille atteint cette période, c'est à votre tour de veiller sur elle, de bien considérer les changements importants qu'elle subit, les périls qui la menacent afin d'y remédier à temps. Aujourd'hui ceci est facile — grâce aux Pilules FEMOL, la jeune fille peut passer sans danger cette période critique et éviter aussi de nombreuses maladies féminines dont la plupart y ont leur origine.

Ecrivez pour demande notre brochure médicale gratuite.

INSTITUT CAZO — Dépt. E. — 40 Place Royale, MONTREAL

PILULES FEMOL

L'ACTUALITÉ RELIGIEUSE

20 MARS 1937

Cérémonie anniversaire au mémorial du Mont-des-Cats

"Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie,
"Ont droit qu'à leurs tombeaux la foule vienne et prie."

Cette noble pensée de Victor Hugo ,nous l'avons voulue d'actualalité, et d'actualité permanente, malgré le paradoxe dans ces deux mots seulement.

JE ME SOUVIENS ! telle est aussi l'une des plus belles devises du Canada, comme un mot d'ordre, une brève consigne à toutes les générations du vaste pays. Et ne traduit-elle pas ce que nous avons de plus cher en nos coeurs très humains : le culte du Souvenir, la foi en la survivance, le devoir de la reconnaissance !

Le Canada qui se souvient, lit-on un peu partout, comme si ces deux mots n'en faisaient plus qu'un vraiment, semblant vouloir résumer, par

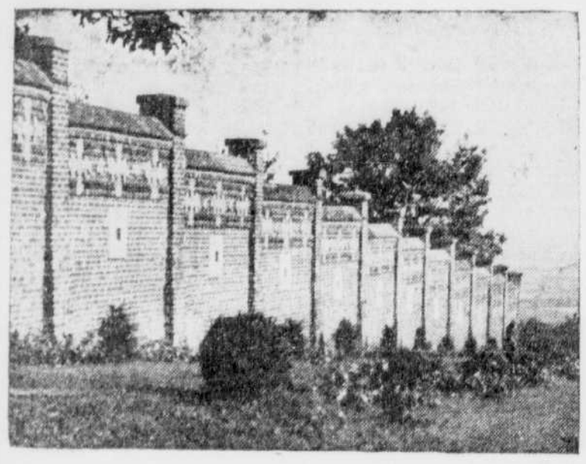

cette loyauté du coeur reconnaissant, les qualités de tout un peuple.

Ah ! quelle grande chose que la fidélité au souvenir et quel levier puissant dans ce recueillement sur le passé, lorsqu'il nous penche sur les heures d'héroïsme, devenues désormais pages d'histoire.

Il y a là pour nous un enseignement d'une dignité sans égale : mettre nos vies à la hauteur des vertus de nos héros. Que la vaillance, la ténacité, ou encore la foi et le courage soient visibles et agissants partout, chez tous, dan stoutes les situations et en tous les milieux ! Ce ne sont pas là revêtements de noblesse pour les temps de combats. La fierté de chacun doit rivaliser à les posséder foncièrement, toujours plus vrais, toujours plus beaux.

Que d'élévation d'âme, que d'accents émus et vibrants, ces sublimes sacrifices n'ont-ils pas suscités ! En voici quelques-uns parmi tant d'autres:

"Canada, Canada, Terre de nos aïeux"
Tel est l'hymne vibrant que tes fils héroïques
Chantaient en s'en allant vers le Destin , Stoïques
Ils gardaient, malgré tout, un sourire joyeux.

Entre la France et toi, quel souvenir durable !
C'est que Jacques Cartier, et Montcalm et Champlain,
Tous ces gens de chez nous dont ton passé est plein,
Ont réuni les Lys à la Feuille d'érable.

A l'appel du Passé tes gars ont répondu . . .
D'un ancêtre breton, Normand ou bien du Maine
Ils ont senti le sang qui coulait dans leur veine
Et c'est du sang français qu'ils ont tant répandu.

Car les coeurs de chez toi sont bien pareils aux nôtres,
Et les noms de chez toi sont bien ceux de chez nous.
Que de liens, Canada, si fermes et si doux,
Unissent pour toujours nos pays l'un à l'autre !

Et ceux qui débarquaient sur le sol ancestral,
Ont souvent retrouvé leur parenté lointaine.
Bonhomme a retrouvé Maria Chapdelaine
Et les cousins normands, leurs fieux de Montréal.

Et les gars de toi ont donné leur souffrance,
Notre sol tendrement garde leurs corps lassés ,
Si ton blason conserve encor les Lys de France
Ton coeur est bien resté français.

Oui, tout cela réchauffe et fait du bien. Les sons creux et bruyants de la matière, trop pénétrante parfois, pour un instant cessent de vibrer,

L'esprit reprend sa place et nous profitons encore des bienfaits de sa fécondité.

Ce samedi 20 mars, nous songerons plus spécialement à tout ce que nos braves, ce peuple bien-aimé des cimetières de la Flandre française, nous apportent de vibrants souvenirs et de puissant réconfort. "Vaillance jamais ne périt" !

Et en union avec les moines de l'abbaye, gardienne spirituelle aux sommets du Mont-des-Cats, nous aurons une prière pour commémorer les combats d'Amiens.

En ce jour une Grand'Messe est célébrée dans l'église relevée du Monastère séculaire.

Les soldats canadiens sont les premiers dans les intentions de la Ligue du Souvenir et de la Prière qui s'y est formée voici sept années. Mais leurs vaillants frères d'armes sont avec eux, car nous ne voulons pas séparer dans ce pieux souvenir ceux qu'une mort héroïque a unis pour toujours.

Cette date est aussi celle de la mort du Maréchal Foch.

Au chef et aux soldats va le meilleur de notre inaltérable gratitude. Qu'ils soient réunis à jamais !

Leur foi fut grande, leur espérance n'aura pas été trompée : Je me souviens !

L. LOTTHE.

Réédition d'un savant ouvrage sur le mariage

Le R. P. Payen, S.J., professeur de théologie au grand séminaire de Zi-Ka-wei depuis plus de trente ans, est connu dans le monde entier pour ses savants ouvrages de théologie morale missionnaire. Le savant jésuite vient de rééditer son ouvrage capital: De Matrimonio in Missionibus, en trois volumes de mille pages chacun.

AU COMITE D'ENTENTE DES GRANDES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

Pour l'éducation de la Jeunesse dans l'esprit de la Paix

Aider la jeunesse de tous les pays à remplir ses devoirs internationaux, tout en accomplissant fidèlement et totalement ses devoirs nationaux, tel est l'un des points du programme de la trentaine d'Associations internationales reliées entre elles depuis dix ans par un Comité d'Entente qui a son siége à Paris, à l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Chaque année, ce Comité tient à Genève, au secrétariat de la Société des Nations, l'une de ses assemblées plénières. Il y étudie avec le concours de collaborateurs des divers services de ce secrétariat et du Bureau international du Travail, les questions inscrites à son ordre du jour et qui, pour la plupart, se rapportent à l'éducation de la jeunesse dans l'esprit de la paix.

C'est ce qu'il vient de faire, dans les derniers jours de février sous la présidence de Mgr Beaupin, délégué de l'**Union catholique d'Etudes internationales**. Parmi les rapports présentés, il faut indiquer d'abord ceux qui eurent un caractère d'information, comme celui de M. Mahlon Harvey, de la **Société des Amis**, sur les Congrès internationaux tenus durant l'année 1935-1936, ou comme celui de M. Gossart, délégué de la **Fédération internationale des Professeurs de l'Enseignement secondaire officiel**, qui analysa les points de vue des profeseurs d'histoire d'un certain nombre de pays sur ce qu'il y a lieu de faire pour que l'histoire soit enseignée avec objectivité.

Le Comité d'Entente s'est arrêté longuement à l'étude des publications destinées à faire connaitre à la jeunesse et au grand public la Société des Nations ainsi que ses travaux. Il a émis à leur sujet divers voeux et suggestions. Il a exprimé en particulier sa satisfaction de la manière dont est redigé le **Bulletin de l'Enseignement de la Société des Nations**, qui parait chaque année par les soins du secrétariat de la Société des Nations et qui est, pour les éducateurs de tous les pays, un précieux instrument de documentation.

M. Jean-Daniel de Montenach, secrétaire de la section de Coopération intellectuelle, a attiré son attention sur la convention relative à l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix qui a été adoptée à Genève, au mois de septembre 1936 et a déjà été acceptée par un certain nombre de pays. L'un des premiers articles de cette Convention stipule que les Etats qui l'ont signée s'engagent, mutuellement, à veiller "à ce que les émissions diffusées par les postes de leurs territoires respectifs ne constituent ni incitation à la guerre contre une autre Haute Partie contractante, ni incitation à des actes susceptibles d'y conduire".

Les délégués des Associations membres du Comité d'Entente se sont engagés à faire tous leurs efforts auprès des Gouvernements et auprès de l'opinion publique pour que cette Convention si utile et qui peut avoir des conséquences si heureuses entre en application le plus tôt possible.

La question du non-emploi des jeunes intellectuels, qui avait déjà fait l'objet d'un échange de vues approfondi à la précédente session du Comité d'Entente en juillet 1936, a été reprise à cette assemblée. Ce fut d'abord pour prendre acte du fait que les voeux adoptés par le Comité d'Entente en juillet 1936 et qui furent alors portés devant la Commission internationale de Coopération intellectuelle avait contribué fortement à inspirer les résolutions de cette Commission. Ces résolutions ont reçu, quelques semaines plus tard, l'approbation du Conseil et de l'Assemblée de la Société des Nations. Ce fut aussi pour constater que l'une des plus importantes d'entre elles, celle qui avait trait à la constitution d'un office de documentation et d'information sur la situation du "marché de l'emploi" pour les jeunes intellectuels, avait reçu un commencement d'exécution. A la suite de la réunion à Paris, au mois de décembre; au Musée pédagogique, d'un Congrès international des Bureaux universitaires de statistiques un office de ce genre a été créé, ayant son siège à l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Les résultats de ce Congrès, auquel le Comité d'Entente était représenté par son président, son secrétaire et plusieurs de ses membres, ont été exposés par M. Rosier, l'un des animateurs du Bureau universitaire français de statistique. A la suite de sa communication, divers voeux ont été votés, qui ont pour objet d'obtenir un meilleur rendement de cet office de documentation, lorsqu'il sera définitivement constitué.

Selon sa coutume, le Comité d'Entente a abordé durant cette session divers problèmes qui appelleront de sa part des études prolongées et sur lesquels des rapports préliminaires et introductifs lui ont été présentés. Telles furent, par exemple, la question des loisirs ouvriers et de l'aspiration ouvrière vers la culture dont l'entretint le R. P. Dubois, O.P., de l'**Union catholique d'Etudes internationales** et de **Pax Romana**, celles des conférences et des voyages d'éducateurs destinés à leur permettre d'étendre leur expérience pédagogique en matière d'enseignement de la Société des Nations, examinée par M. Ruyssen, secrétaire général de l'**Union internationale des Associations pour la Société des Nations**, celle enfin du rôle de la Presse, pour promouvoir l'esprit de paix, exposée par M. Girard, de l'**Entr'aide universitaire**.

M. Milsom, délégué de la **Ligue des Société de la Croix-Rouge**, a mis ses collègues au courant des démarches du Comité d'étude restreint qui s'occupe des moyens propres à améliorer la compréhension mutuelle entre les populations de l'Orient et celles de l'Occident. On entendit aussi, sur ce point important, une communication sur la conférence régionale du Comité exécutif de l'**Alliance universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles** qui a a eu lieu à Ceylan, en octobre 1936.

Nous ferons encore mention des échanges de vues qui à propos du non-emploi des jeunes intellectuels, se sont produits sur l'orientation professionnelle et auxquels ont contribué plusieurs collaborateurs du Bureau international du Travail, de décisions prises en vue d'assurer la participation du Comité d'Entente à l'Exposition de 1937, du vote d'une série de résolutions sur le **Service social et la paix**, d'une séance enfin, qui fut du plus haut intérêt sur **la Littérature pour la Jeunesse.**

Elle se tint dans la bibliothèque **du Bureau international d'éducation** et fut marquée par une communication de Mlle Weber, spécialiste de cette question.

La prochaine Assemblée plénière du Comité d'Entente aura lieu à Paris, à l'Institut international de Coopération intellectuelle, durant le **mois de la coopération intellectuelle**, les 30 juin et 1er juillet prochains.

Trois millions de catholiques en Chine

115,336 âmes de plus en 1937 dépassant l'augmentation de 1936.

D'après l'Annuaire des Missions Catholiques de Chine publié par le Bureau Sinologique de Zi-ka-wei en 1937 les catholiques ont atteint les trois millions. L'augmentation totale de 115,336 chrétiens de l'année 1936 dépasse de 19.000 celle de l'année précédente, qui était elle-même une année record.

Le premier million de catholiques fut atteint en 1907, le second en 1920, treize ans après. S'il a fallu 17 ans, donc un temps plus long, pour rejoindre le troisième million cela tient à la guerre de 1914 qui empêcha l'accroissement régulier du nombre des missionnaires et aux années troublées qui marquèrent l'histoire de Chine aux environs de 1927. Mais depuis 1933 les chiffres montent avec une impeccable régularité.

L'année 1936 a vu 243 nouveaux prêtres se mettre au travail : 88 prêtres chinois et 155 prêtres étrangers. Ces chiffres sont le reflet d'une situation générale très satisfaisante.

L'Eglise de Chine s'impose de plus en plus à l'attention de tous par les nombreuses manifestations de sa vitalité, par ses évêques chinois dont un dans la capitale, par les interventions des membres de l'Action Catholique, par ses écoles où le nombre d'élèves païens a triplé en huit ans, par ses oeuvres d'assistance médicale qui acquièrent chaque année un développement plus considérable: 9 millions de consultations gratuites durant l'année 1936, soit un million de plus que durant l'année 1935; grande augmentation du nombre des frères et religieuses qui aident si efficacement les missionnaires; augmentation aussi des auxiliaires laïques; parmi ceux-ci les médecins méritent une mention spéciale, tant pour les soins donnés aux missionnaires que pour leur travail dans les hôpitaux catholiques; ainsi sur les 122 médecins sortis de la faculté de médecine de l'Aurore, depuis 1922, il y en a 48 actuellement employés au service des missions catholiques.

Les nombreux lauréats de l'Université de Pékin

A la sixième session d'examens de sortie de l'Université catholique de Pékin, 122 jeunes étudiants reçurent leurs diplômes.

S. Exc. Mgr Montaigne, lazariste, vicaire apostolique de Pékin, présida les soutenances de thèses, et S. Exc. Mgr Yu-Pin, récemment nommé vicaire apostolique de Nanking, prononça un discours important.

Sur les 68 docteurs de la faculté des arts, 15 présentèrent leur thèse sur un sujet de littérature chinoise; 16 sur la littérature occidentale; 19 en histoire, 16 en sociologie et économie politique et deux en philosophie. Les 29 lauréats de la faculté des sciences se répartissent ainsi: 9 en mathématiques et physique, 19 en chimie et un en biologie; la faculté de pédagogie eut 15 docteurs en pédagogie, deux en psychologie et 8 en arts.

Le nombre des lauréats dépasse celui de 1936; l'université catholique de Pékin, confiée aux missionnaires du Verbe Divin, donne aux nouvelles générations chinoises, avec la culture scientifique qu'elles désirent et cherchent, la profonde et bienfaisante influence chrétienne.

La révolution espagnole et l'Eglise catholique

Il est assez rare de trouver dans une révolution comme celle que vit l'Espagne des hommes d'action ayant assez de temps et de préparation intellectuelle pour en apprendre la théorie aux exécutants. Généralement, les mouvements extrémistes — qui se sont développés assez fréquemment dans le Levant espagnol — ont eu plus de dirigeants actifs que d'hommes de doctrine. Mais quand ceux-ci ont existé, il a été d'un suprême intérêt pour l'observateur impartial de les suivre à travers leurs articles, leurs livres, leurs thèses, pour se documenter sans danger de parti pris sur la portée et le caractère de leurs actes.

Francisco Layret, Salvador Seguí, Angel Pestana furent les représentants des différentes nuances idéologiques du syndicalisme rouge espagnol. Les deux premiers furent assassinés, le troisième mis à la retraite par l'ascendant croissant que prirent les dirigeants du mouvement actuel, Jacques Ascaso et Buenaventura Durauti, celui-là tué au front et celui-ci assassiné par ses propres camarades de lutte. Evidemment, les théories mises à la base des luttes que les trois premiers présidèrent dans les premiers moments de l'action prolétaire ont été transformées et développées avec un maximum d'intensité dans la guerre civile actuelle, spécialement dans les régions industrielles et populeuses, comme Barcelone, Valence et Bilbao, où les concepts syndicalistes de l'économie, de la vie et du droit ont pu être réalisés sans difficulté, non seulement parce que la majorité des gouvernements formés dans ces régions était en leur faveur, mais aussi par le fait que ces villes se trouvent, pour le moment, loin du scénario où se déroule la guerre.

Par un véritable effet du hasard, nous avons en ce moment entre les mains le livre d'un des dirigeants de la Confédération nationale du travail (syndicalisme rouge), un ouvrier catalan, ayant un passé prolétarien et un dossier judiciaire pour idéologie subversive, actuellement ministre dans le gouvernement rouge de Valence : Jean Peyne, anarchiste avéré, qui vient de publier un livre (en partie composé d'articles déjà parus dans la presse espagnole), sous le titre : "Danger à l'arrière". La danger est tellement accusé par lui et les couleurs de son tableau sont tellement vives et énergiques, allant jusqu'à l'anathème des crimes copieux commis par ses partisans, que l'auteur de la préface se voit obligé d'avertir le lecteur : "qui oserait, dans les moments actuels, parler comme parle l'auteur, sans posséder l'autorité et la qualité de lutteur que peut exhiber Peyro, passerait très facilement pour un porte-voix intéressé de la contre-révolution". C'est dire que les expressions et les idées du dirigeant anarchiste pourraient être attribuées à un réactionnaire. Autrement dit, si un "fasciste" pouvait actuellement parler à Barcelone, à Valence ou à Bilbao, il le ferait dans les termes mêmes qu'emploie le ministre anarchiste et révolutionnaire, Jean Peyro. Cette remarque doit être retenue pour porter un jugement équitable sur le mouvement révolutionnaire dans le Levant espagnol.

Jean Peyro n'oublie dans son livre aucun des aspects nombreux qu'offrent les problèmes brûlants des régions gouvernées, de Valence, par le cabinet Largo Caballero, dont il fait partie. Sa doctrine comme celle du mouvement qu'il représente, est absolument athée. "La destruction de l'Eglise est un acte de justice" ; "tuer Dieu s'il existait à la chaleur de la révolution lorsque le peuple enflammé de juste haine se déborde, est une mesure naturelle et très humaine."

Pourtant, malgré ces principes tranchants et absolus, les horreurs commises dans leur application sont telles que, dans le même livre, l'auteur est obligé de dire : "Rome la païenne poursuivit avec acharnement les chrétiens primitifs, et le ment les chrétiens primitifs, et le christianisme triompha, cependant, dans la conscience des masses populaires et auprès des païens." "La persécution et le martyre des premiers chrétiens créa le prosélytisme qui mit fin à la Rome des Césars". "La Russie soviétique voulut arracher de son sein le sentiment religieux qui animait la masse des campagnards ; elle vollut en finir avec l'influence que les icones continuaient d'exercer sur l'âme des hommes libérés de la tyrannie tzariste; les bolcheviks ont dû finalement transiger et respecter les racines profondes que la religion avait plantées dans ces terres slaves." Car, ajoute-t-il, tout en raisonnant contre la furie anticléricale développée par la révolution espagnole, "la persécution du sentiment religieux et des croyances religieuses donne un droit inaliénable (les masses prolétaires ne doivent pas l'oublier) : le même droit que nous revendiquons quand nous sommes poursuivis pour nos sentiments politiques et sociaux". Voilà pourquoi, continue-t-il, "je n'excuse pas le mauvais goût de ceux qui, en ce moment, quand il y a tant de travail à faire encore, gaspillent leur énergie dans la destruction des tableaux et objets ciselés (sic), pour le seul fait de leur caractère religieux", "ce n'est ni juste ni utile à la cause de la révolution".

Sans doute Peyro parle aussi des "mousquetaires en soutane et des "requêtes" engendrées à l'ombre du confessionnal". Cet anathème général a été pris tellement au pied de la lettre, observe-t-il, que l'on a poursuivi et exterminé "tous les prêtres et moines, uniquement parce qu'ils l'étaient", de telle façon que non seulement eux, mais "les citoyens à idées de droite, ou ceux qui, sans le savoir, ont voté un jour pour les droites, sont assassinés comme des chiens, de façon lâche et criminelle". "La furie de la persécution et de l'extermination — selon M. Peyro toujours — dépasse toutes les considérations morales et humaines... ils versent le sang pour le plaisir", "laissant derrière eux la rancune et la haine, qui éclateront un jour pour nous écraser tous et pulvériser notre être physique et moral".

Nous ne pouvions, en vérité, trouver — personne ne l'a trouvé — depuis le début de la révolution espagnole en témoignage plus autorisé.

Par ailleurs, comment expliquer ce fanatisme de haine des rouges espagnols contre le clergé ? Serait-il demeuré obstinément sourd aux revendications des prolétaires qui, dans bien des cas, contiennent un profond sens chrétien ?

Dans très peu de pays, les institutions sociales catholiques, la presse chrétienne, les théologiens, les apologistes, toutes les autorités de l'Eglise, se sont montrés aussi fidèles aux doctrines pontificales de Léon XIII qu'en Espagne. Une grande partie de la presse catholique apparaissait même plus avancée socialement que la presse de gauche. Les conférences et les prônes du P. Jésuite Laburu et du jeune professeur du Séminaire de Barcelone, Dr Masdexexart, choquaient même par leur radicalisme social et soulevaient les protestations des auditoires bourgeois. L'écrivain bien autorisé et le prêtre exemplaire Dr Angel Carbonell, aumônier de la paroisse la plus misérable de Barcelone, dont il s'efforçait de guérir les plaies avec un héroïsme bien chrétien, publia, il y a quelques années, un volumineux traité, sous le titre : "le Collectivisme et l'orthodoxie catholique", où il s'efforce d'établir spéculativement ce qu'il y a rationnellement de compatible entre les deux doctrines.

Peut-on qualifier tout cela de réactionnaire ? Peut-on, dès lors, concevoir un mouvement de haine contre celui que justifie d'abord, puis que condamne l'anarchiste Peyro.

(La Croix)

Une haute appréciation du cardinal Verdier

sur le pontificat de Pie XI

"La Semaine Religieuse de Paris" publie une lettre du cardinal Verdier à Mgr Fontenelle, sur "la Vie de Pie XI", qu'il va publier incessamment. On y admirera la hauteur de vues avec laquelle son Eminence apprécie le grand pontificat du Pape glorieusement régnant.

Cher Monseigneur,

Je vous remercie de m'avoir communiqué les bonnes feuilles de votre beau livre sur Sa Sainteté Pie XI.

Le thème de votre ouvrage était certes très tentant. Il est difficile d'imaginer une vie plus pleine, plus féconde, plus grande que celle du Pape qui préside à cette heure aux destinées de l'Eglise.

Rien de plus suggestif que les titres de vos vingt chapitres. Chacun d'eux évoque un champ d'action à portée mondiale et dans lequel Pie XI a jeté les semences d'une magnifique moisson. D'une plume ardente vous caractérisez tour à tour les aspects de cette oeuvre grandiose avec une justesse parfaite et une admiration enthousiaste ! On sent que vous avez été séduit par les perspectives que tant d'oeuvres ont ouvertes devant vous !

Le fait est que peu de pontificats ont eu, au cours des siècles, une aussi grande tâche à remplir.

La question romaine, la Cité du Vatican, les Concordats, l'Orient, les Missions, l'Action catholique, le communisme, tous ces mots et bien d'autres encore rappellent dans l'ordre pratique les géniales initiatives de Pie XI. Et j'ose dire qu'au-dessus d'elles ses immortelles Encycliques et plus particulièrement celles qu'il a consacrées à la famille, à l'éducation et à la question sociale, laissent après elles un sillage de lumière qui sera pour la société d'aujourd'hui et de demain l'unique voie de salut.

C'est une belle oeuvre que vous venez de faire, cher Monseigneur. Et vous l'avez faite avec un amour filial qui se trahit presque sous chaque mot, mais aussi avec une compétence que j'ai admirée.

A suivre l'étonnante activité de ce grand Pape, vous vous engagiez à aborder les plus graves problèmes de l'heure présente et à exposer les solutions théoriques ou pratiques que Pie XI leur a données. La tâche était certes étendue et délicate. Mais, je vous en félicite, votre pensée et votre plume ont su la remplir.

Que votre livre, cher Monseigneur, pénètre dans nos foyers catholiques, dans nos maisons d'éducation, dans nos Séminaires et communautés religieuses, où jeunes et anciens apprendront à mieux connaître et à mieux aimer un des Papes les plus glorieux de l'histoire.

Qu'il aille, dans les milieux étrangers ou même hostiles à notre foi, montrer à toutes les âmes de bonne volonté que le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, que le dépositaire de la plus haute autorité morale qui soit au monde, a su donner aux terribles problèmes qui angoissent à cette heure tous les hommes la solution la plus juste et la plus salutaire.

Il est bien vrai que le recul des temps sera sans doute nécessaire pour porter un jugement définitif sur les géniales initiatives de Pie XI. Les faits sont le commentaire nécessaire des idées et des projets. Mais vous avez devancé le verdict des temps avec un courage que je veux louer. D'ailleurs, nous savons, vous et moi, que Dieu assiste son Vicaire sur la terre, que les Papes sont de plus portés par une tradition vingt fois séculaire dans laquelle ils puisent la lumière et la sécurité. Et si on ajoute à ces motifs de confiance que le Pape Pie XI a reçu du ciel un étonnant génie, le bel hommage que vous venez de rendre à l'âme, à l'oeuvre, à la vie de ce grand Pontife sera, j'en suis sûr, ratifié par toutes les générations.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, cher Monseigneur, l'assurance de mon très affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

†JEAN, cardinal VERDIER,
archevêque de Paris.

Au jour du quinzième anniversaire du couronnement de S. S. le Pape Pie XI.

Don Pedro Poveda Castroverde

FONDATEUR ET MARTYR

Une des figures du grand relief disparues dans la révolution espagnole est, sans doute, celle de l'insigne fondateur de l'institution thérésienne, chanoine archiprêtre de la cathédrale de Burgo-de-Osma, chapelain pénitencier de la juridiction palatine disparue lors de l'avènement de la République en Espagne, le très illustre Don Pedro Poveda Castroverde.

Avec une vision toute prophétique, il disait à Covadonga (Asturies) en 1911, lorsqu'il était chanoine de la basilique, devant les dangers de l'institution libre d'enseignement laïque, anticatholique, à l'occasion de la création de l'école d'études supérieures, que si, en Espagne, l'enseignement catholique ne s'organisait pas et si du ministère d'Instruction publique on ne mettait pas un frein à la séparation de charges que l'un décernait aux disciples de Giner et de los Rios, sous peu, les postes officiels de l'Etat seraient entre les mains de cette pernicieuse institution qui se chargerait de déchristianiser les instituteurs et les villages, réalisant dans les écoles nationales la révolution sociale.

Il ne se contenta pas de lancer ces coups de clairon au moyen de la presse catholique ; il publia une brochure qu'il intitula "Essai de projets pédagogiques", où il exposait un plan harmonique, facile et efficace, orientant en Espagne tout l'enseignement catholique, articulant l'enseignement officiel et le privé afin de profiter de toutes les forces nationales.

Ce projet, soumis à l'approbation ecclésiastique, fut unanimement applaudi ; nous citons ces phrases du saint cardinal Aguirre, archevêque de Tolède : "Ce projet arrivera-t-il à la réalité ? Je ne le sais pas, je sais uniquement que si cela se réalise nous aurons fait un pas de géant et placé une des pierres fondamentales de l'édifice de la restauration chrétienne."

Le P. Poveda, ainsi qu'on l'appelait familièrement, n'était pas un homme à s'arrêter devant les difficultés, ni un théoricien qui conçoit, mais n'arrive jamais à la pratique.

Une fois ses projets exposés, s'apercevant qu'il ne pouvait pas les développer dans toute leur extension, il se décida à commencer par une partie, fondant à la capitale des Asturies, à Oviedo, la première Académie thérésienne pour la formation de maitresses ; ce fut le commencement de l'institution si connue, si estimée, qui s'étendit par toute l'Espagne et prit bien vite son essor en Amérique : elle possède d'ailleurs une maison à Rome.

Le but de cette institution est de former la femme dans les différentes disciplines modernes, de la préparer aux postes officiels dans l'enseignement de l'Etat

Nos lecteurs se rendront compte des obstacles qui surgirent à l'apparition de cette oeuvre de conception moderne qui brisait avec les traditions de toutes les oeuvres catholiques ; tous les obstacles furent vaincus par le génie et la ténacité de l'insigne fondateur, et surtout par ses vertus sacerdotales qui savaient attendre l'heure de Dieu.

L'oeuvre s'étendit rapidement lorsqu'elle compta un certain nombre de femmes munies de brevets et prêtes à se consacrer à Dieu dans le cadre tout nouveau de l'enseignement officiel et privé ; l'évêque de Jaen donna l'approbation diocésaine, car l'institution était alors à Jaen, en pleine Andalousie. Un des ennemis de l'enseignement catholique, inspecteur des écoles de l'Etat, déjà empoisonné par les idées marxistes, se rendant compte du labeur fécond de l'illustre fondateur de l'institution thérésienne, disait d'un air triomphant : "Le jour où la victoire sera nôtre, un des premiers qui tomberont sera le P. Poveda." Cette prédiction de l'année 1917 s'est réalisée.

Le 11 janvier 1924, l'oeuvre fut approuvée canoniquement par S. S. Pie XI : peu après, un nouveau Bref désignait le cardinal Sincero comme le cardinal protecteur : aujourd'hui, c'est le cardinal Tedeschini, qui connait l'oeuvre à fond et l'aime paternellement.

L'institution libre d'enseignement, qui fut tellement pernicieuse pour l'Espagne, ne put se développer comme elle le désirait à cause de l'institution thérésienne, née justement pour la combattre. Elle ne put sortir de Madrid ni s'installer en province, où son labeur aurait été encore plus déplorable.

Un illustre professeur madrilène d'une grande élévation intellectuelle et morale disait un jour : "L'on doit au P. Poveda d'inscrire dans son avoir non seulement ce qu'il fit au moyen de sa fondation thérésienne, mais aussi le mal qu'il évita et que ceux du camp contraire auraient fait dans le secteur féminin s'il ne les avaient pas devancés."

L'institution eut à souffrir pas mal de persécution ; elles augmenteèrent en 1931 avec la modification du régime politique. M. Slopis, en nemi acharné de l'institution thérésienne, fut nommé directeur général de l'enseignement primaire.

Nos lecteurs, après ces détails, ne s'étonneront pas que, lorsque éclata en Espagne la guerre civile, une des premières victimes fut le P. Poveda, pédagogue. Il finissait de dire la sainte messe lorsque les rouges se présentèrent chez lui pour l'arrêter.

Ses bourreaux ne le connaissaient pas. On leur avait tellement recommandé cette proie qu'ils crurent avoir fusillé un prélat.

Son corps put être providentiellement recueilli par ses filles thérésiennes qui s'aperçurent profondément émues, qu'il portait sur la poitrine le scapulaire du Tiers-Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel qu'il aimait tant, fait qui parut surprenant car on ne laissait pas un seul signe religieux aux personnes que l'on mettait à mort. L. P. Poveda était un apôtre de la Sainte Vierge ; à ses pieds, à Covadonga, il eut l'inspiration de son oeuvre thérésienne. Cet amour est un des plus beaux traits de l'institution. A sa mort, son oeuvre compte 41 maisons en Espagne, 4 au Chili, une à Rome. Le bien que cette oeuvre a déjà fait et continuera à faire est immense.

Le fondateur est mort, mais l'institution thérésienne vivra, chaque jour plus grande, fécondée par le sang pur et saint d'un martyr.

M. J. S.

(La Croix)

Une statue du Christ

Les agences catholiques américaines annoncent qu'un Comité a été formé aux Etats-Unis pour patronner l'érection d'une statue du Christ dans la ville de Washington, à titre de monument national et de manifestation publique officielle contre le communisme antireligieux.

Ce projet est dû à l'initiative de l'évêque de Fort-Wayne (Indiana), Mgr Noll, qui lui-même a déclanché une campagne anticommuniste dans le pays.

Suivant ces informations, des personnalités éminentes du protestantisme, comme du catholicisme, font partie du Comité, auquel sont inscrits également plusieurs parlementaires et qui est assuré de la sympathie agissante de plusieurs personnages gouvernementaux, tandis que la Commission nationale des beaux-arts a promis de participer à la réalisation de ce plan en choisissant elle-même le lieu où s'élèvera le monument.

Mgr Noll a expliqué, dans une déclaration faite à la presse, les raisons de son projet et la signification que prendra un tel acte de foi national.

"Il doit être évident pour tout le monde, a dit le prélat, que les actuelles horreurs en Espagne montrent clairement les effroyables résultats du progrès du communisme.

L'Américain ne doit pas ignorer ce fait que nos libertés religieuses sont menacées, que notre avenir économique est mis en péril, que notre héritage de liberté est obscurci...

La statue du Christ que nous avons l'intention d'ériger à Washington sera le symbole du désir qu'ont tous les Américains de continuer à vivre selon les principes et la morale du Christ, qui, à part sa divinité, a été le plus grand professeur de droiture et de justice dans les relations entre les hommes.

Une statue du Christ dans la capitale s'y dressera comme un perpétuel rappel aux citoyens américains et au monde que c'est seulement en demeurant parmi les nations chrétiennes que notre liberté comme peuple peut survivre".

Sortis de prison pour assister à la messe

Le sous-préfet de Ankuo, par une faveur toute spéciale, a autorisé une délégation de prisonniers chrétiens à assister sous bonne escorte, à la grand'messe de la cathédrale le jour de Noël. Portant leurs fers aux pieds ils entrèrent en faisant beaucoup de bruit dans l'église et se placèrent avec leurs gardiens au premier rang. Ils se confessèrent et reçurent la communion des mains du P. Wang, administrateur du vicariat apostolique.

Les prisonniers se rendirent ensuite au monastère des Béatitudes où les Petits Frères de Saint-Jean-Baptiste qui leur avaient obtenu cette permission leur offrirent, ainsi qu'à leurs gardiens, un repas suivi d'une séance récréative. Après les vêpres et le salut du Saint-Sacrement, les prisonniers rentrèrent dans leur prison tout heureux d'avoir pu, une fois dans leur vie, voir une église catholique, car baptisés après leur incarcération, ils n'avaient jamais assisté à la messe que dans l'humble local de la prison.

Offices des Quarante-Heures

Les Quarante-Heures se célébreront comme suit :

QUEBEC :— 21 mars, Hôpital de l'Enfant-Jésus.—23, Couvent de Ste-Anne (Kam).—25, Reposoir.—27, SS. Trappistines.—28, N.-D. de la Garde.

LES TROIS-RIVIERES : — 22 mars, Ecole St-François-Xavier. — 28, La Pointe-du-Lac.

RIMOUSKI :—22 mars, Ste-Florence.—25, Reposoir.—29, Couvent du Lac-au-Saumon.

CHICOUTIMI :—22 mars, Pointe-au Pic.—29, Couvent de La Malbaie.

NICOLET :—22 mars, St-Cyrille de Wendover.—30, RR. Frères de la Baie du Febvre.

LE COIN DU RADIOPHILE

RADIO-CANADA

LE SAMEDI, 20 MARS, 1937

1.55 p.m.—Opéra du Metropolitan Opera House.
5.30 p.m.—Ozzie Williams et son orchestre du Château Laurier.
5.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.
6.00 p.m.—"Nickelodeon".
6.30 p.m.—Le disque pour tous.
7.00 p.m.—Mlle Caro Lamoureux, soprano.
7.15 p.m.—Luigi Romanelli et son orchestre de l'hôtel King Edward.
7.30 p.m.—Bert Pearl (chant).
7.45 p.m.—Chronique bibliographique, par M. Maurice Hébert.
8.00 p.m.—"Cotters' Saturday Night".
8.30 p.m.—La petite symphonie de Radio-Canada, à Québec.
9.00 p.m.—Mantille et castagnettes.
9.30 p.m.—Joe DeCourcy et son orchestre l'hôtel Royal Connaught.
10.00 p.m.—A communiquer du studio.
10.30 p.m.—George Sims et son orchestre.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).
11.00 p.m.—Le courrier du Nord.

"FAUST", DE GOUNOD

L'auditoire de Radio-Canada entendra, l'après-midi du samedi, 20, l'un des opéras les plus populaires de répertoire, "Faust" de Charles Gounod, diffusé de la scène même du Metropolitan Opera House. Les trois principaux rôles ont été confiés, celui de Faust, à Richard Crooks, les deux autres, ceux de Marguerite et de Mephisto, à Hélène Jepson et à Ezio Pinza. M. Wilfrid Pelletier sera au pupitre du chef d'orchestre.

Hélène Jepson et Richard Crooks sont d'origine américaine. Tous deux étaient des chanteurs d'église avant de se lancer à la scène. Une critique très favorable facilita leurs débuts soit au concert soit à la radio. Crooks chanta tout d'abord aux concerts de la Symphonie de New-York, puis fit une tournée en Europe. C'est à Berlin qu'il débuta comme artiste d'opéra. Hélène Jepson étudia son art au Curtis Institute de Philadelphie, chanta plusieurs fois aux studios de la National Broadcasting Company et en concert. Elle débuta à l'Opéra de Philadelphie et fut appelée à faire partie de la troupe du Metropolitan, il y a trois ans.

MADAME CARO LAMOUREUX ET LE TRIO TRUDEL

Madame Caro Lamoureux, soprano, et le trio Edmond Trudel donneront leur concert demain soir de 7 heures à 7 h. 15, à Radio-Canada.

UNE OEUVRE DE STRAUSS, "ELEKTRA", LE DIMANCHE 21, A RADIO-CANADA

Le dimanche, 21, de 3 h. p.m. à 5 h. p.m.

On attache une très grande importance, dans le monde artistique, au concert de la Symphonie de New-York, que diffusera, le dimanche, 21, de 3 heures à 5 heures, la Société Radio-Canada. Au fait, le chef d'orchestre de la symphonie, Arthur Rodzinski, consacrera son programme, à l'opéra de Richard Strauss, "Elektra". Il s'agit ici d'une adaptation faite pour le concert et la radio. Un communiqué de New-York dit que Rodzinski donnera à peu près les deux-tiers de l'oeuvre.

Parmi les interprètes, on signale le nom de Rosa Pauly, chanteuse hongroise, qui a tenu, ces dernières années, les premiers rôles aux opéras de Vienne et de Prague. C'est elle que l'on entendra dans le grand premier rôle d'Elektra. On cite encore les noms de Charlotte Boerner dans le rôle de Chrysothomis, celui d'Enid Szantho, dans le rôle de Klytemnestra et celui de Frederick Jagel, dans le rôle d'Aegisthus.

L'HEURE DOMINICALE

L'Heure dominicale, le dimanche, 21, de 5 heures p.m. à 5 h. 45 p.m., — aux postes du secteur français le Radio-Canada, sera diffusée de l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa. La chorale composée de douze voix d'hommes sera dirigée par le Révérend Père Conrad Latour, O.M.I., directeur de l'Ecole de Musique de l'Université d'Ottawa. A l'orgue : M. Paul Larose.

Programme de l'émission :
Stabat Mater . . . . . Palestrina
O vos omnes . . . . . Victoria
Causerie par Monseigneur Hilaire Chartrand. Sujet : "L'action catholique et le renoncement".
Tenebrae factae sunt . . . . Victoria
Chronique de l'actualité, par Charles Gautier, journaliste.
Adoramus te . . . . . Palestrina
C'est le soir . . . . . Frank-Gautier

DELORO ET NADEAU OU CONCERT DE CESARE SODERO

Vendedi, 19 mars de 8.30 p.m. à 9 heures.

Aimée Deloro, soprano, et Raoul Nadeau, baryton, chanteront, en duo, ce soir, à 8 h. 30, pour les auditoires du Mutual Broadcasting System et de Radio-Canada, une oeuvre de Thomas, tirée de Hamlet, "Doute de la lumière".

Les autres solistes seront Mary Hopple, contralto et Armand Tokatyan, ténor, qui chanteront des extraits de trois opéras de Massenet, "Le Roi de Lahore", "Le Cid" et "Manon", des airs de "La Perle du Brésil" de David et de "Samson et Dalila", de Saint-Saens. L'orchestre de Cesare Sodero jouera "Pitres napolitains", de Vincent d'Indy.

DIMANCHE LE 21 MARS RADIO-CANADA

3.00 p. m — L'orchestre Philharmonique de New-York — sous la direction de Arthur Rodzinski. Emission du Columbia Broadcasting System.

5.00 à 5.45 p.m.—L'Heure Dominicale — causerie; chronique des événements religieux de la semaine; chant liturgique.

6.30 p.m. — Le Quatuor Alouette — sous la direction d'Oscar O'Brien.

6.45 p.m. — Dr. H. L. Stewart Reviews the News — chronique des événements de la semaine.

7.00 p.m. — Soirée — orchestre et solistes.

7.30 p.m. — And It Came To Pass — drame biblique sous la direction de Rupert Caplan.

8.00 p.m. — Orchestre sous la direction de Rex Battle.

8.30 p.m. — Jewels of the Madona — orchestre sous la direction de Percy Harvey. Solistes: Kitty Hamilton, mezzo-soprano et Jean de Rimanoczy, violoniste.

9.00 p.m. — "King Olaf", oratorio d'Elgar

10.00 p.m.—"Notre défense nationale : ce que nous avons à défendre" — discussion en anglais sous les auspices des Clubs Kelsey. Sujet du présent débat : "The French Point of View".

10.30 p.m. — Regards sur le monde actuel — conférencier René Guénette.

10.45 p.m. — Radio-journal. Presse Canadienne. Nouvelles et pronostics atmosphériques.

10.58 p.m.—Canadian Press News Bulletin and Dominion Meteorological Bureau Weather Forecast.

11.00 p.m.—L'heure précise.

11.00 p.m.—Sweet and Low — orchestre sous la direction de Mart Kenney. Soliste: rt Hallman, ténor.

11.30 p.m. — From the Drawing Room — musique instrumentale: Old Chateau String Quartet.

12.00 à 12.30 a.m. Driftwood — Allan Caron, organiste; Ralph Judge, ténor; trio vocal.

1.00 a.m. — When Day Is Done — récital d'orgue.

1.30 a.m. Vancouver Sun News Bulletin.

LUNDI, LE 22 MARS

5.30 p.m. — Le Trio de Concert du Château Frontenac sous la direction de Pierre Marchand.

5.45 p.m. — Cotes de la bourse — La Bourse de Montréal et le Montreal Curb.

6.00 p.m. — "Tune Time" — trio instrumental; les "Guardsmen".

6.30 p.m. — Causerie donnée par l'abbé Charles Omer Garant.

6.30 à 6.45 p.m. — Canadian Press Press News Bulletin.

7.00 p.m. — At the Organ — récital d'orgue par Ernest Dainty.

7.15 p.m. — Les Cavaliers de La Salle — orchestre sous la direction d'Arthur Vander Haegue.

7.30 p.m. — Radio-journal. Presse Canadienne.

ECOUTEZ
LE REPORTER
DU
"SOLEIL"
A
C K C V
lundi à midi 45 et
10 h. 30, le soir
Tous les autres jours
1 h. et 10 h. 30 p. m.

C K C V

SAMEDI, 20 MARS

7.50 a.m.—Ouverture et horaire des programmes
8.00 a.m.—Bonjour radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner
8.45 a.m.—Orchestre Bert Lown
9.00 a.m.—Cocktail musical
9.25 a.m.—Produits Beaver
9.50 a.m.—Laiterie Fortier
9.30 a.m.—Chanson française
9.55 a.m.—La Gerbe d'Or Ltée
10.00 a.m.—Club d'économie
10.15 a.m.—Saumon Clover Leaf
10.50 a.m.—Heure Sylvio Marceau
10.30 a.m.—Originalités musicales
10.40 a.m.—Buanderie Lévis Ltée
10.45 a.m.—Au bal Musette
11.00 a.m.—Programme Musical
11.30 a.m.—En cuisinant
11.45 a.m.—Vapex
11.50 a.m.—Avant-midi
12.00 midi—R. Raoul V. Bélanger Enrg
12.00 midi—Laboratoire Excel
12.00 midi—Chez Bernard
12.10 p.m.—Klk
12.10 p.m.—Lames "Gra s"
12.15 p.m.—Chanson française
12.35 p.m.—Chenor Ltée
12.35 p.m.—Musique de danse
12.45 p.m.—Au bal Musette
12.48 p.m.—Pertussin Ltd.
1.00 p.m.—Arex Co.
1.01 p.m.—Eau Merveilleuse
1.05 p.m.—Henri Poitras
1.03 p.m.—Les nouvelles du "Soleil".
1.15 p.m.—Morisset & Frère.
1.19 p.m.—New-World Restaurant.
1.15 p.m.—Avant le théâtre
1.30 p.m.—Heure Sylvio Marceau
1.30 p.m.—Rex Battle — Réseau
2.01 p.m.—Taxi Idéal
2.16 p.m.—St-Jean & Frères.
2.10 p.m.—Originalités
3.00 p.m.—Variétés
330 p.m.—Bon après-midi, Mesdames
4.00 p.m.—Le Relais
4.03 p.m.—Gabriel Guimont
4.30 p.m.—Chez Stan
4.45 p.m.—Le Dilettante
5.00 p.m.—Heure Sylvio Marceau
5.01 p.m.—Horaire des programmes
5.02 p.m.—Le thé de 5 heures — Prés. St-Cyr & Frères.
5.30 p.m.—Musique entraînante
5.45 p.m.—R. Raoul V. Bélanger Enrg
5.46 p.m.—Chanson française
5.48 p.m.—Théâtre Arlequin
6.00 p.m.—Nouvelles CKCV — Prés. M. Pollack
6.05 p.m.—P. Ferland
6.10 p.m.—Côté Automobile Enrg.
6.15 p.m.—Paris-Peking
6.20 p.m.—Musique du souper.
6.24 p.m.—Pertussin Ltd
6.25 p.m.—Pierre Leclerc
6.30 p.m.—Laiterie de Québec
6.35 p.m.—C. J. Grenier — Corsets
6.40 p.m.—St Johns Silk Co Ltd.
6.45 p.m.—Chansonnette anglaise.
7.00 p.m.—Lames "Grads"
7.15 p.m.—Avant le théâtre
7.20 p.m.—Narvo
7.30 p.m.—Au royaume de la chanson, Paul Létourneau
7.45 p.m.—L'Almanach
8.00 p.m.—Piano Jazz — L. Bastien
8.15 p.m.—Chroniqueur CKCV
8.30 p.m.—Les Grands succès
8.45 p.m.—La Gitane
9.00 p.m.—Taxis Royal 9494 prés. Wilf. Sylvain et ses campagnards
9.30 p.m.—Notre foyer musical
10.00 p.m.—Orchestre Ben Armstrong
10.15 p.m—J. A. T. Lambert
10.20 p.m.—Boutet et fils
10.25 p.m.—Capitol Jewellers Reg.
10.30 p.m.—Nouvelles du "Soleil".
10.39 p.m.—Bourque Electrique
10.40 p.m.—Intermède Musical
10.45 p.m.—Canadian Press News, C.B.C.
11.00 p.m.—Reporter Sportif
11.05 p.m.—Musique de danse
11.15 p.m.—Fermetupre

DIMANCHE, 21 MARS

11.30 a.m.—Ouverture et horaire des programmes.
11.31 a.m.—Heure Sylvio Marceau.
11.35 a.m.—Avant-midi.
12.00 p.m.—Cie G.-I. Lachance.
12.15 p.m.—Nouveau Garage Frontenac.
12.30 p.m.—National Mint Corp'n.
12.45 p.m.—Cie J.-H. Jacques & Fils.
1.00 p.m.—F.-A. Fluet, Enrg.
1.15 p.m.—Entre nous.
1.30 p.m.—Avant le théâtre.
1.45 p.m.—Henri Poitras.
1.46 p.m.—La Romance.
2.00 p.m.—Boîte à musique — Demandes spéciales.
4.00 p.m.—Heure Sylvio Marceau.
4.01 p.m.—Qualité et Publicité.
5.00 p.m.—Heure du crépuscule.
5.30 p.m.—La Romance.
5.45 p.m.—R.-Raoul V. Bélanger, Enr'g.
5.46 p.m.—Avant souper.
6.00 p.m.—Nouvelles CKCV — Présentation M. Pollack.
6.05 p.m.—Musique du souper.
6.15 p.m.—Québec Power Co.
6.30 p.m.—Ovide Marceau Ltée.
6.45 p.m.—W. H. Perron & Co. Ltd.
7.00 p.m.—Old City Mfg Co.
7.15 p.m.—La Chanson Française. Présentation St-Cyr & Frère.
7.30 p.m.—Concert Hôtel St-Louis.
7.45 p.m.—Au Royaume de la Chanson.
8.00 p.m.—Les Grands Succès.
8.15 p.m.—Le Chanteur des Rues.
8.30 p.m.—Fantôme d'Orient.
9.00 p.m.—Récital de piano Lucille Dompierre.
9.30 p.m.—Orch. Symphonique World.
10.00 p.m.—Orchestre Vic Arden.
10.15 p.m.—J.-A.-T. Lambert.
10.20 p.m.—Intermède
10.28 p.m.—Boutet & Fils.
10.30 p.m.—Nouvelles du "Soleil".
10.39 p.m.—Bourque Electrique.
10.40 p.m.—Intermède musical.
10.45 p.m.—Canadian Press New. C. B. C.
11.00 p.m.—Programme Musical.
11.15 p.m.—Fermeture.

CONCERT SYMPHONIQUE

L'orchestre de Philadelphie dirigé par Eugène Ormandy, jouera ce soir à WABC,

SOULAGE AUSSITOT — LE COR LEVE — OU ARGENT REMIS EN DOUBLE

2 gouttes suffisent — le cor lève ou ARGENT REMIS EN DOUBLE

Fiez-vous au merveilleux FREEZONE pour passer la vie sans avoir mal aux pieds. Jetez-en 2 gouttes sur le cor sensible — et — si le mal *ne cesse pas plus vite que jamais* — retournez aux fabricants la bouteille achetée, adresse sur l'étiquette, et nous vous enverrons le double du prix paye. Des gens par millions ont eu la preuve que FREEZONE est le remède le plus facile, le plus efficace pour calmer la douleur et détruire les cors. C'est un liquide inoffensif qui fait merveille. Procurez-vous une bouteille de FREEZONE à la pharmacie pour l'essayer. Rappelez-vous . . . la façon ultra-rapide dont il soulage le mal et détruit les cors vous enchantera — sans quoi on vous REMBOURSERA VOTRE ARGENT EN DOUBLE.

C H N C

DIMANCHE, 21 MARS

10.00 a.m.—Service de l'Eglise Presbytérienne. Ralhousie.
11.00 a.m.—Pronostics de la température. Sirop Mathieu.
11.01 a.m.—Récital d'orgue.
11.30 a.m.—Concert Symphonique.
12.00 p.m.—Fin des émissions.
3.00 p.m.—L'orchestre philharmonique de New-York.
5.00 p.m.—Pronostics de la température. Sirop Mathieu.
5.01 p.m.—L'heure dominicale.
5.45 p.m.—Pour être annoncé.
6.30 p.m.—Le Quatour Allouette.
7.00 p.m.—Soirée.
7.30 p.m.—En ce temps là.
8.00 p.m.—Rex Battle et son orchestre.
8.30 p.m.—Jewels of the Madonna.
9.00 p.m.—Notre Défense Nationale.
10.00 p.m.—Le roi "Olaf".
10.30 p.m.—Regards sur le monde actuel.
10.45 p.m.—Radio Journal.
11.00 p.m.—L'heure précise et fin des émissions.

LUNDI, 22 MARS

7.58 a.m.—O Canada.
8.00 a.m.—L'heure, Carillon Black Horse
8.02 a.m.—Radio Journal.
8.15 a.m.—Frank Waternabe et l'hon. Archie.
8.30 a.m.—Chansonnettes.
8.45 a.m.—Concert de fanfare.
9.00 a.m.—Musique du bon vieux temps
9.30 a.m.—L'heure, Carillon Black Horse, fin des émission
11.00 a.m.—L'heure, Carillon Black Horse.
11.01 a.m.—Sommaire.
11.07 a.m.—En Dinant.
11.15 a.m.—Pastilles Valda, J.-A. Ouimet.
11.30 a.m.—Davis & Lawrence.
11.31 a.m.—Attractions Théâtre.
11.33 a.m.—Pour être annoncé.
11.34 a.m.—Pronostics de la température.
11.35 a.m.—Musique de danse.
11.45 a.m.—Programme de la Brasserie Boswell
12.00 a.m.—Anson Weeks et son orchestre.
12.15 p.m.—Radio Journal.
12.30 p.m.—L'heure, Carillon Black Horse. Fin des émissions.
4.00 p.m.—L'heure, Carillon Black Horse.
4.01 p.m.—My Kingdome come.
4.15 p.m.—Programme d'accordéon.
4.30 p.m.—Potpourri.
4.45 p.m.—Carters Little Liver Pills.
4.46 p.m.—Les Intrigues d'Hélène de Troy.
5.00 p.m.—Radio Journal.
5.15 p.m.—Variétés Instrumentales.
5.29 p.m.—Température (Sirop Mathieu)
5.30 p.m.—"Grads" Cigarettes, L.-O. Grothé.
5.45 p.m.—Cotes de la bourse.
5.59 p.m.—L'Heure, Carillon Black Horse.
6.00 p.m.—Programme du Dr J.-O. Lambert.
6.15 p.m.—Tune Time.
6.29 p.m.—Pronostics de la température.

de 10 h. à 10 h. 30 les morceaux suivants:
Marche de "Tannhauser" . . . . Wagner
Waltz, "Nutcracker Suite" Tchaikovsky
Intermezzo, "Hary Janos" Suite . Kodaly
Fruhlingsstimmen Waltz . . . Strauss

LUNDI, 22 MARS 1937

7.50 a.m.—Ouverture et horaire des programmes.
8.00 a.m.—Bonjour radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil.
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner.
8.45 a.m.—Orchestre New Mayfair.
9.00 a.m.—Cocktail matinal.
9.25 a.m.—Beaver Products Ltd.
9.30 a.m.—Chanson Française.
9.50 a.m.—Laiterie Fortier.
9.55 a.m.—A. L. Van Houette.
10.00 a.m.—Club d'Economie.
10.15 a.m.—Saumon Clover Leaf.
10.30 a.m.—Heure Sylvio Marceau.
10.30 a.m.—Honoré Beaudoin.
10.35 a.m.—Fromages Perreault Ltée.
10.40 a.m.—Buanderie Lévis, Ltée.
10.45 a.m.—Chansonnette anglaise.
11.00 a.m.—Carter's Liver Pills.
11.01 a.m.—Programme Musical.
11.30 a.m.—Belles valses.
11.45 a.m.—Vapex.
11.50 a.m.—Avant-midi.
11.55 a.m.—La Pâtisserie Enrg.
12.00 p.m.—R. Raoul V. Bélanger, Enr'g
12.00 p.m.—Teinturerie et Buanderie Parisienne.
12.08 p.m.—Chez Bernard.
12.10 p.m.—Klk.
12.15 p.m.—Un peu de tout.
12.30 p.m.—Lames "Grads".
12.36 p.m.—Chénor Ltée.
12.38 p.m.—Radiotron Marconi.
12.40 p.m.—Chanson Française.
12.37 p.m.—Pertussin Ltd.
12.45 p.m.—Eau Merveilleuse.
12.46 p.m.—Arex Co.
12.59 p.m.—New-World Restaurant.
12.47 p.m.—Henri Poitras.
12.48 p.m.—Les nouvelles du "Soleil".
12.58 p.m.—Morisset & Frère.
1.00 p.m.—Morin-Morency et Cie Ltée.
1.45 p.m.—Teinturerie Lasalle.
1.20 p.m.—Avant le théâtre.
1.30 p.m.—Heure Sylvio Marceau.
1.30 p.m.—Rex Battle — Réseau.
2.01 p.m.—Au Bal Musette.
2.18 p.m.—Orgue varié.
2.30 p.m.—Originalités.
3.00 p.m.—Variétés.
3.30 p.m.—Bon après-midi, mesdames.
4.00 p.m.—St-Cyr & Frère.
4.18 p.m.—Le Relais
4.30 p.m.—Le Dilettante.
5.00 p.m.—Heure Sylvio Marceau.
5.01 p.m.—Horaire des programmes.
5.02 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.14 p.m.—Carter's Little Liver Pills.
5.18 p.m.—Potins de l'après-midi par Mme Louise.
5.30 p.m.—Musique entraînante.
5.45 p.m.—R. Raoul V. Bélanger, Enr'g
5.46 p.m.—Chanson Française.
6.00 p.m.—Nouvelles — Prés. Maurice Pollack.
6.08 p.m.—Ferland.
6.10 p.m.—Lamy Limitée.
6.15 p.m.—Paris-Peking.
6.20 p.m.—Laboratoire Excel.
6.25 p.m.—Musique du souper.
6.26 p.m.—Pertussin Ltd.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.35 p.m.—C. J. Grenier — Corsets.
6.40 p.m.—St. Johns Silk Co. Ltd.
6.45 p.m.—En Argentine.
7.00 p.m.—Lames "Grads"
7.00 p.m.—Chanson Française.
7.15 p.m.—Avant le théâtre.
7.20 p.m.—Narvo.
7.30 p.m.—Radio Education, causerie.
8.00 p.m.—Fanfare — G. B. C.
8.30 p.m.—Théâtre Chez-Soi.
9.00 p.m.—Huguette et Yvette.
9.15 p.m.—Notre Foyer Musical.
9.45 p.m.—Pierrot et Colombine.
10.00 p.m.—Orchestre.
10.15 p.m.—J.-A.-T. Lambert.
10.20 p.m.—Boutet & Fils.
10.25 p.m.—Capitol Jewellers Reg'd.
10.30 p.m.—Nouvelles du "Soleil".
10.39 p.m.—Bourque Electrique.
10.40 p.m.—Intermède Musical.
10.45 p.m.—Canadian Press News, G. B. C.
11.00 p.m.—Reporteur Sportif.
11.05 p.m.—Musique de danse.
11.15 p.m.—Fermeture.

AU POSTE CHRC

SAMEDI

11.00 a.m.—Pot-pourri musical (L'Association des aveugles)
11.15 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Variétés musicales.
12.00 p.m.—L'heure Boswell.
12.01 p.m.—Musique de danse.
12.15 p.m.—Chansonnettes.
12.30 p.m.—Cotes des bourses. Langevin et Cie.
12.45 p.m.—Musique du dîner. Laiterie Laval.
1.15 p.m.—Musique d'orchestre.
1.30 p.m.—Salade musicale.
2.00 p.m.—L'heure féminine.
3.00 p.m.—L'heure Boswell.
3.01 p.m.—Demandes spéciales.
3.30 p.m.—Souhaits de bonne fête.
4.30 p.m.—L'heure et sommaire.
4.32 p.m.—Succes d'hier.
4.45 p.m.—Avis de décès.
5.00 p.m.—Programme varié.
5.30 p.m.—Cocktail musical.
6.00 p.m.—Les nouvelles. Jos. Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La parade. P. Ferland.
6.10 p.m.—Miettes musicales.
6.15 p.m.—Variétés.
6.30 p.m.—La chanson choisie.
6.45 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
7.00 p.m.—Musique de danse.
7.15 p.m.—Programme de choix.
7.30 p.m.—Causerie — Conseil général des Syndicats Catholiques.
7.45 p.m.—Pianologue.
8.00 p.m.—La parade québecoise.
8.30 p.m.—Chanson de cow-boys.
9.00 p.m.—Les Montagnards Laurentiens en veillée.
10.00 p.m.—Au Foyer.
10.30 p.m.—Musique de danse.
10.45 p.m.—Reveries.
11.00 p.m.—Le reporter de la brasserie Champlain.
11.15 p.m.—Quatuor vocal.
11.30 p.m.—Nouveautés musicales.
11.45 p.m.—Danses.
12.00 a.m.—O Canada, fin des émissions.

DIMANCHE

11.58 a.m.—L'heure et sommaire.
12.00 p.m.—Regal artistique. Pharmacie Brunet.
1.00 p.m.—Variétés. Fonderie de l'Islet limitée.
1.15 p.m.—Nouvelles de CHRC.
1.16 p.m.—Chansonnettes.
1.30 p.m.—Mieties musicales.
1.45 p.m.—Concert. St-Cyr et Frère.
2.15 p.m.—Cocktail musical.
3.00 p.m.—Emission sportive. Imperial Tobacco Co.
4.30 p.m.—Divertissements.
5.00 p.m.—L'heure dominicale.
5.45 p.m.—Canada 1937. Imperial Tobacco Co. Ltd.
6.30 p.m.—La Graphologue. Gin Pills.
6.45 p.m.—Causerie sportive. Par M. Maurice Descarreaux.
7.00 p.m.—Les mémoires du Dr Lambert.
7.15 p.m.—Joson et Josette. Cie B. Houde Ltée.
7.30 p.m.—Mimi, la petite ouvrière. Cie Legaré Ltée.
7.45 p.m.—Concert. Adalbert Bégin.
8.00 p.m.—Les bonnes soirées de chez-nous. — Sirop Mathieu.
9.00 p.m.—Le roman d'une orpheline. J.-H. Drolet.
9.15 p.m.—Récital de piano par Mlle Gabrielle Langlois.
9.30 p.m.—Récital concert.
10.00 p.m.—L'heure du repos.
10.30 p.m.—Danses modernes.
10.45 p.m.—Le violon qui chante.
11.00 p.m.—Le reporter de la Brasserie Champlain.
11.15 p.m.—Le petit salon bleu.

Sirop Mathieu.
6.50 p.m.—Les Pastilles Valda, J.-A. Ouimet.
6.45 p.m.—Le Disque pour tous.
7.00 p.m.—At The Organ.
7.15 p.m.—Les Cavaliers de LaSalle.
7.30 p.m.—Radio Journal.
7.45 p.m.—Roy Campbell et ses Royalistes
8.00 p.m.—Fémina
8.30 p.m.—Concert d'orgue.
9.00 p.m.—Débats universitaire.
9.30 p.m.—Rendez-vous.
10.00 p.m.—Gilbert Darisse et son orchestre.
10.45 p.m.—Radio Journal.
11.00 p.m.—L'Heure et fin des émissions

nadienne.
7.45 p.m. — Roy Campbell's Royalists — Emission de la National Broadcasting Company.
8.00 à 8.30 p.m. — Fémina — sous la direction de madame Pierre Casgrain. Solists: Anna Malenfant, contralto.
8.30 p.m. — Récital d'orgue donné par Charles Courboin. — Emission du Mutual Broadcasting System.
9.00 p.m. — Débat universitaire — Sujet: "Resolved that this House disapproves of the growing tendency of governments to invade the rights of individuals".
Les vainqueurs de l'Est vs les vainqueurs de l'Ouest.
9.30 p.m. — Rendez-vous — Symphonie et Choeur modernes sous la direction respective de Guiseppe Agostini et de Fernand Barrette.
10.30 p.m. — L'orchestre de danse du Château Frontenac, sous la direction de Gilbert Darisse.
10.45 p.m. — Radio-journal. Presse Canadienne. Nouvelles et pronostics atmosphériques.
10.58 p.m. — Canadian Press News Bulletin and Dominion Meterological Bureau Weather Forecast.
11.00 p.m. — L'heure précise.
11.00 p.m. — L'orchestre de danse de l'hôtel King Edward, sous la direction de Luigi Romanelli.
11.30 p.m. — Adventuring in Poetry — directeur: Arthur Hoole.
11.45 p.m. — Book Review — revue bibliographique par James Stuart Wood.
Prince-Albert au réseau de l'ouest.
12.00 p.m. — Rhythm Rebels.
Winnipeg au réseau de l'ouest.
12.30 a.m. — To an Evening Star — orchestre sous la direction de Tom Gardiner.
Edmonton au réseau de l'ouest.
1.00 a.m. — Calgary Symphony Orchestra. Calgary au réseau du Pacifique.
1.30 à 1.45 a.m. — VaVncouver Sun News Bulletin.
Vancouver au réseau de la Colombie-Britannique.

LES ELEVES DU McGILL JOUERONT DES PIECES FRANÇAISES A CRCM

Les élèves des cours de français à l'Université McGill joueront ce soir, à 9 h. 30, pour l'auditoire de Radio-Canada, "Les Deux Rivales", de Henri Dreyfus et "On demande un dactylo", de Patrice Buct. Les élèves sont tous de langue anglaise. Cette audition a pour but de démontrer les progrès réalisés par ces étudiants dans notre langue.

LE PROCHAIN DEBAT INTER-UNIVERSITAIRE

Le débat interuniversitaire final pour le trophée Radio-Canada aura lieu lundi soir, de 9 heures p.m. à 9 h. 30 p.m. et sera diffusé par les postes du réseau national. Il mettra en présence les étudiants de l'Université d'Ottawa et ceux de l'Université de Saskatchewan.

LES CAUSERIES DE M. L'ABBE C.-O. GARANT

M. l'abbé Charles-Omer Garant, professeur au Séminaire de Québec, a choisi pour sujet de sa causerie du lundi, 22, de 6 h. 30 à 6 h. 45, à Radio-Canada, "L'Eglise et les moeurs modernes". Les causeries de M. l'abbé Garant sont données sous les auspices de l'Action Sociale Catholique, de Québec.

N B C — W T I C

LUNDI, 22 MARS

7.00 p.m.—Amos 'n' Andy.—NBC.
7.15 p.m.—"Uncle Ezra".—NBC.
7.30 p.m.—Midge Williams—NBC.
8.00 p.m.—Fibber McGee et Molly. NBC.
8.30 p.m.—William Daly's, orchestre. — NBC.
9.00 p.m.—"Warden Lawes".—NBC.
10.00 p.m.—"Contented Program". — NBC.
10.30 p.m.—"Musical Toast".—NBC.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.20 p.m.—"Kemper and Company". — NBC.
11.30 p.m.—Orchestre Casa Loma. NBC.
12.00 a.m.—Température.
12.02 a.m.—"Magnolia Blossoms". NBC.
12.30 a.m.—Francis Craig et orchestre.—NBC.

11.30 p.m.—Musique de danse.
11.45 p.m.—Sous les palmiers.
12.00 p.m.—O Canada, fin des émissions.

LUNDI

8.00 a.m.—L'heure Boswell.
8.00 a.m.—L'album du jour.
8.30 a.m.—Sommaire et club du coucou.
8.45 a.m.—Beurre Gaspé. Club du coucou.
9.00 a.m.—Lorbis. Club du coucou.
9.15 p.m.—Canada Starch. Club du coucou.
9.30 a.m.—Shirrifs. Club du coucou.
9.45 a.m.—Oxydol. Club du coucou.
10.00 a.m.—L'heure du déjeuner.
10.15 a.m.—Extraits d'opérettes.
10.30 a.m.—Entre nous, mesdames.
11.00 a.m.—Nos chanteurs canadiens.
11.15 a.m.—Fantaisies. Emulsion Scott.
11.30 a.m.—Concert varié.
12.00 p.m.—L'heure et nouvelles Boswell.
12.01 p.m.—Autour de la table. LaSalle Cleaners.
12.15 p.m.—La chanson de Paris. J.-A. Ouimet.
12.30 p.m.—Cotes des bourses. Langevin et Cie.
12.45 p.m.—Musique du dîner. Laiterie Laval.
1.15 p.m.—Sieste musicale. Pilules Doddis.
1.30 p.m.—Salade musicale.
2.00 p.m.—L'heure féminine.
3.00 p.m.—L'heure et nouvelles Boswell.
3.01 p.m.—L'orgue enchanté.
3.15 p.m.—Nos célébrités.
3.30 p.m.—Souhaits de bonne fête.
3.32 p.m.—Danses modernes.
4.00 p.m.—Régal artistique.
4.16 p.m.—Succès d'hier.
4.30 p.m.—Horaire des programmes.
4.32 p.m.—Musique de concert. J.-Robert Hallé.
5.00 p.m.—Programme de chant. Geo. Tivendell.
5.15 p.m.—Le professeur Rarmar. Mason's 49.
5.30 p.m.—Chansonnettes. Lau et Riga.
5.45 p.m.—Programme du Foyer. Canadian National Broadcasting.
6.00 p.m.—Les nouvelles. Jos. Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La parade. P. Ferland.
6.10 p.m.—Drame de la vie réelle. Ironized Yeast.
6.15 p.m.—Variétés.
6.30 p.m.—La chanson de Paris. J.-A. Ouimet.
6.45 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
7.00 p.m.—L'heure Boswell.
7.15 p.m.—Le curé du village. Biere Dow.
7.30 p.m.—Gabrielle Fouliot. Vocaliste
7.45 p.m.—Danses modernes.
8.00 p.m.—Syrup symphonies. Canada Starch Co.
8.30 p.m.—Radio encyclopédie. Brasserie Frontenac.
9.00 p.m.—Le magasin du père Mathurin.
9.30 p.m.—Irradiation causerie anti-communiste sous les auspices des Chevaliers de Colomb.
11.00 p.m.—Le reporter de la Brasserie Champlain.
11.15 p.m.—Récital de violoncelle.
11.30 p.m.—Orchestre de danse du Château-Frontenac.
11.45 p.m.—Musique de danse.
12.00 a.m.—O Canada, fin des émissions.

C K A C

SAMEDI, 20 MARS

8.00 a.m.—L'heure Black Horse.
9.00 a.m.—Fred Feibel à l'orgue. (C. B. S.)
9.30 a.m.—Mellow Moments (C. B. S.)
9.55 a.m.—Press-Radio News (C. B. S.)
10.00 a.m.—L'heure Black Horse.
10.15 a.m.—Richard Maxwell (C. B. S.)
11.00 a.m.—Conservatoire de musique de Cincinnati (C. B. S.)
12.00 p.m.—Chorale Ilion (C. B. S.)
12.30 p.m.—Geo. Hall et orch. (C. B. S.)
12.45 p.m.—Le programme Bee Hive.
1.00 p.m.—L'heure Black Horse.
1.30 p.m.—Buffalo presents (C. B. S.)
2.00 p.m.—Chansonnettes françaises.
2.45 p.m.—Clyde Barrie, baryton (C. B. S.)
3.00 p.m.—L'heure Black Horse.
3.00 p.m.—Down by Herman's (C. B. S.)
3.45 p.m.—Tours in Tone (C. B. S.)
4.00 p.m.—Delphie Study Club.
4.30 p.m.—Le théâtre des petits.
5.15 p.m.—Art Shaw et orch. (C. B. S.)
5.30 p.m.—L'heure Black Horse.
6.15 p.m.—Ben Feld et orch. (C. B. S.)
6.30 p.m.—L'heure Black Horse.
8.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
10.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
10.45 p.m.—Song Stylists (C. B. S.)
11.00 p.m.—Reporter Sportif Molson.
11.10 p.m.—Benny Goodman et orch (C. B. S.)
11.30 a.m.—George Olsen et orch (C. B. S.)
12.00 a.m.—Ted Fiorito et orch. (C. B. S.)
12.30 a.m.—Henry King et orch. (C. B. S.)

DIMANCHE, 21 MARS

9.00 a.m.—Le dimanche matin chez Tante Suzanne (C. B. S.)
9.55 a.m.—Nouvelles press-radio (C. B. S.)
10.30 a.m.—Romany Trail (C. B. S.)
2.45 p.m.—Récits de voyages Cooks (C. B. S.)
3.00 p.m.—Orchestre symphonique de New-York — Arthur Rodzinsky, directeur (C. B. S.)
5.00 p.m.—L'heure catholique.
7.15 p.m.—Le programme Tabac Alouette.
10.00 p.m.—Original Gillette Community Sing (C. B. S.)
10.45 p.m.—Radio-Journal Westinghouse
11.00 p.m.—Le reporter Sportif Molson.
11.10 p.m.—Roger Pryor et orch. (C. B. S.)
11.30 p.m.—Léon Belasco et orch. (C. B. S.)
12.00 a.m.—Vincent Lopez et orch. (C. B. S.)
12.30 a.m.—Isham Jones et orch. (C. B. S.)

LUNDI, 22 MARS

8.00 a.m.—L'heure Black Horse.
8.15 a.m.—Les Nouvelles (McCoy).
9.00 a.m.—Metropolitan Parade (C. B. S.)
10.00 a.m.—L'heure Black Horse.
11.00 a.m.—

PAGE AGRICOLE

COMMENT DETRUIRE LES MAUVAISES HERBES

La destruction des mauvaises herbes peut s'effectuer plus facilement par les façons culturales de surface — Notes des fermes expérimentales à ce sujet.

BINAGES DE SURFACE

Sauf un petit nombre d'exceptions, toutes les graines de mauvaises herbes, et notamment celles de folle avoine, de liseron ou sarrasin sauvage et de chiendent, sont aussi petites sinon plus petites que les graines de graminées fourragères et de trèfle. Pour bien germer, il faut donc qu'elles se trouvent près de la surface du sol. On sait que les graines de mauvaises herbes qui mûrissent au commencement de la saison germent promptement dans l'automne de la même année, pourvu que les conditions soient favorables à leur germination.

Beaucoup des mauvaises herbes qui poussent dans les récoltes de grain mûrissent plus tôt que le grain, et leurs graines sont déjà tombées sur la terre avant que le grain soit rentré. La meilleure chose à faire dans ce cas est de scarifier ou "biner" la terre à une profondeur d'au plus deux pouces, afin de faciliter la germination de ces graines, et l'on peut détruire les jeunes plantes qui lèvent par des hersages, ou encore la gelée se chargera de les détruire.

Dans une récolte sarclée où les mauvaises herbes ont été tenues en échec par les binages et les sarclages, la couche de surface du sol contient relativement peu de graines. Quand on retourne la terre à la charrue après une récolte sarclée de ce genre, on ramène à la surface une couche de terre infestée de graines de mauvaises herbes. Après une récolte sarclée, il vaut donc beaucoup mieux, pour prévenir les mauvaises herbes, gratter ou scarifier la terre sans la retourner, plutôt que de la labourer.

Le Service de la grande culture de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, a fait des expériences sur le moyen de détruire le laiteron vivace et il a constaté que douze binages effectuées à une profondeur de deux pouces étaient nécessaires pour cela. Quand les binages étaient pratiqués à une profondeur de six pouces, il en a fallu six pour extirper une plaque de la même mauvaise herbe. On voit donc que l'on n'a supprimé que deux binages lorsque la profondeur des façons culturales étaient trois fois plus grande. Ce n'est pas là une économie, car les binages exécutés à une profondeur de six pouces exigent beaucoup plus de traction que ceux dont la profondeur n'excède pas deux pouces.

Comme les façons culturales de surface sont plus utiles que les façons profondes dans la destruction de toutes les catégories de mauvaises herbes, annuelles, bisannuelles et vivaces, nous recommandons donc ces binages de surface comme remède contre toutes les mauvaises herbes, quelles qu'elles soient.

George Knowles,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

LES MALADIES DE LA VOLAILLE

Par le Dr SWALES du collège Macdonald

Pour réussir en aviculture, il est de toute nécessité de combattre continuellement les maladies affectant le troupeau. Les troubles les plus communs dans les poulaillers du Québec sont : la diarrhée blanche bacillaire, la picote, la paralysie, la tuberculose, la roupie, la coccidiose, les maladies provenant d'une alimentation déficitaire et celles causées par la présence de vers dans les intestins.

LA DIARRHEE BLANCHE BACILLAIRE

C'est là une maladie grave des poussins à eux transmise de l'ovaire de la poule par ses oeufs. Elle se répand rapidement dans les incubateurs, les boites d'expédition et les éleveuses. Les oiseaux contaminés résistant à la maladie deviennent très souvent des porteurs de germes. Les oiseaux atteints peuvent mourir même avant de laisser voir des symptômes; l'état de santé des autres reste précaire, ils vont les yeux à demi-clos et un liquide blanc souille constamment l'arrière-train. Chez les sujets plus âgés, on ne note pas d'ordinaire de symptômes, mais un examen post-mortem fait voir des changements évidents dans l'ovaire.

Le meilleur conseil que nous puissions donner à ce sujet est de soumettre à l'épreuve du sang tous les adultes et d'éliminer les oiseaux infectés.

Achetez seulement vos oeufs d'incubation et vos poussins vivants de troupeaux ayant subi l'épreuve du sang! Si vous notez l'apparition de la maladie dans votre troupeau, renseignez-vous exactement aussitôt que possible.

LA PARALYSIE

C'est une maladie infectieuse très commune qui devient de plus en plus sérieuse chaque année. Malheureusement, nous ignorons presque tout de ce qui cause cette maladie. Nous avons lieu de croire cependant qu'il s'agit d'un organisme si petit qu'il est impossible de l'examiner avec les microscopes même les plus puissants. Elle multiplie ses ravages chez les volailles de 3 à 9 mois principalement, et les premiers symptômes sont la boiterie et les ailes traînantes. Plus tard, on constate la paralysie des pattes alors que les yeux deviennent grisâtres. Dans un certain type de cette maladie, la crête et les barbillons pâlissent et, malgré leur bon appétit, les oiseaux perdent rapidement du poids.

Dès l'apparition de ce trouble, le propriétaire devrait abattre promptement, brûler même tous les oiseaux atteints, nettoyer et désinfecter les bâtisses et le matériel, et, si l'expansion continue, on conseille d'abattre pour la chair le troupeau tout entier. Aucun traitement sûr connu à l'heure actuelle.

LA TUBERCULOSE AVAIRE

La tuberculose, chez la volaille, présente les même symptômes que chez les autres classes animales, étant une maladie infectieuse chronique. Les volatiles en seront atteints à n'importe quel âge; le principal symptôme est l'extrême maigreur, la pâleur de la crête et des barbillons. Quand on fait l'autopsie d'un oiseau mort, on ne peut s'empêcher de remarquer le foie complètement couvert de petites boursuflures grisâtres ou jaunâtres d'une consistance identique à celle du fromage. Il en est de même souvent de la rate et des intestins.

On devrait faire injecter les oiseaux vivants par le vétérinaire et abattre ensuite les sujets porteurs de germes. Nettoyage, désinfection parfaite du matériel. Si vous achetez de nouveaux sujets, assurez-vous qu'ils viennent de troupeaux immunisés contre la tuberculose.

LA PICOTE AVAIRE

Trouble physiologique affectant sur une grande échelle les volailles. Les signes les plus communs sont l'apparition de gales sur la crête, les barbillons, etc., ou une inflammation très marquée du bec et de la gorge. L'oeil peut également se remplir de pus; dans ce cas, il y a accompagnement de roupie. Très difficile à traiter; on se contentera d'isoler les oiseaux infectés et de faire disparaître les gales en badigeonnant les blessures avec de l'iode. On a préparé heureusement un vaccin préventif que n'importe quelle personne d'expérience utilisera avec succès. On pourra protéger ainsi contre les maladies, sans qu'il en coûte beaucoup, des troupeaux considérables.

LA ROUPIE

Maladie très commune encore qui affecte la partie supérieure du système respiratoire. On peut s'attendre à une épidémie ou presque en 1937, par suite de notre hiver exceptionnellement humide. Les premiers symptômes sont un écoulement dts narines, des yeux enflammés remplis de pus et une respiration difficile. On la distingue de la picote avaire en ce que les membranes atteintes de la gorge s'enlèvent facilement quand il s'agit de la roupie et qu'il n'y a pas de gales sur les barbillons. Logez les oiseaux infectés dans un endroit propre et bien ventilé et ajoutez une livre de sel d'Epsom à la ration de cent oiseaux. Enlevez les croûtes du bec des oiseaux et baignez les yeux de même que les autres parties infectées dans une solution de 4 p. c. d'acide borique. Nettoyez les trémies et les abreuvoirs chaque jour dans de l'eau bouillie contenant 2 p. c de Lysol.

LA COCCIDIOSE

C'est ainsi que l'on désigne la forme de maladie parasitaire que l'on rencontre chez les sujets en croissance de 1 à 3 mois et la forme chronique affectant les sujets plus âgés. Dans le premier cas, elle provient d'un parasite microscopique qui envahit les caecums et cause un trouble grave, les déjections étant sanguinolentes. Les poussins atteints mourront dans l'espace de 6 à 10 jours après la première apparition des symptômes. Dans la forme chronique affectant les sujets plus âgés la pâleur de la crête et des barbillons, la perte de l'appétit et la maigreur, de même que la faiblesse s'accentuant graduellement sont considérées comme les symptômes principaux. Un examen post-mortem fait voir les gros caecums enflammés et sanguinolents chez les jeunes oiseaux et l'intestin supérieur épais et enflammé dans les cas chroniques chez les plus âgés.

Le traitement peut n'être pas très satisfaisant mais beaucoup de gens prétendent qu'on obtiendra de bons résultats en incluant 40 p. c. de poudre de petit-lait dans la moulée pendnt environ trois semaines.

Pour prévenir la coccidiose. Il est nécessaire de recourir à des méthodes sanitaires rigoureuses. Gardez les bâtiments et les cours très propres et aussi sees que possible. La désinfection des cours à la torche est également une bonne pratique. Rappelez-vous bien que les parasites passant dans les déjections se développent de préférence dans les endroits humides et que les désinfectants ordinaires ne les détruisent nullement.

TROUBLES PROVENANT DE DEFICIENCES ALIMENTAIRES

Il est difficile de décrire dans un bref article les nombreux troubles provenant d'un manque de certaines substances essentielles dans la diète. Il est bon de savoir cependant que de l'absence de l'une ou de l'autre des vitamines (A, B, C, D, E et G) originent des maladies bien diverses pouvant causer de lourdes pertes. Les mieux connues sont : la roupie ou le coryza provenant d'un manque de plantes-racines ou d'aliments vtrts ; la boiterie et la paralysie dues à une absence de grains, de petit-lait, etc ; le rachitisme causé par le manque de soleil ou d'huile de foie de morue. Tous les bons marchands de concentrés vendent aujourd'hui des aliments pour volailles dans lesquels se trouvent présents tous les éléments essentiels prévenant de façon efficace les désordres attribuables à une mauvaise nutrition.

VERS INTESTINAUX

Les vers sont souvent cause d'un pauvre état de santé. Le plus important, cette année, est le vtr rond du petit intestin. Les oiseaux atteints se développent mal et maigrissent rapidement du moment que s'accroit l'infection. L'autopsie révèle la présence de nombreux vers dans les intestins. Gardez les parquets propres et secs et servez-vous du feu et de l'eau bouillante pour prévenir l'infection. On trouve plus meilleurs étant les capsules de sieurs médicaments sur le marché, tétra-chloréthylène, les pastilles contenant du sulfate de nicotine et des poudres de tabac.

(Le Bulletin des Agriculteurs)

BENEFICES POSSIBLES

Ce que révèle la comptabilité de 465 basses-cours sous observation. — Profit de $1.65 par poule.

50,000 POULES

Les autorités du ministère de l'Agriculture croient opportun de faire connaître au public quelques chiffres documentaires extraits d'un rapport spécial sur l'aviculture.

Il s'agit du résultat des opérations de nombreuses basses-cours établissant les bénéfices réalisables par l'exploitation nationale d'un poulailler sur la ferme. Les chiffres démontrent que les cultivateurs s'adonnant sérieusement à l'élevage des volailles trouvent dans cette occupation non seulement une compensation raisonnable pour les travaux et l'attention qu'elle réclame, mais que, compte tenu de la mise de fonds requise, cette branche importante de l'agriculture constitue, bon an mal an, l'une des sources de profits les plus certaines de l'exploitation d'une ferme.

Les 465 basses-cours observées sont disséminées dans tous les districts agronomiques de la province. Elles sont exploitées dans des conditions ordinaires et sont la propriété d'aviculteurs débutants organisés en cercles avicoles. Le ministère de l'Agriculture fournit à chaque exploitant un livre de comptabilité dans lequel celui-ci est tenu d'enregistrer recettes et dépenses quotidiennes se rapportant au poulailler. L'aviculteur fournit en plus un état de son inventaire au début et au terme de l'année. C'est de la compilation de ces bilans que proviennent les chiffres pour l'année 1936.

Sur 465 poulaillers, 450 ont rapporté des bénéfices dont la somme moyenne s'élève à $183.56 par exploitation. Quinze basses-cours ont enregistré un déficit attribuable, en majeure partie, à des causes extraordinaires, telles que vol, accident ou maladie du propriétaire. Le bénéfice par poule est de $1.65, tandis que la population moyenne d'un poulailler est de 111 poules et celle des poussins élevés s'élève à 320 unités.

Ces chiffres font état d'un intérêt de 5% sur le capital investi. On porte également au compte de profits et pertes 5% pour la dépréciation des constructions et du materiel d'exploitation.

Du fait que ces chiffres sont fournis mensuellement, sous la signature d'aviculteurs résidant dans toutes les parties de la province, qu'ils couvrent les opérations de basses-cours représentant une population de 50,000 poules près, ils nous semblent constituer une documentation très utile et non équivoque quant aux chances de succès à attendre d'une entreprise avicole bien conduite.

Les membres des cercles tiennent cette comptabilité qui leur permet de mieux diriger leur entreprise ; mais, ce qui prouve davantage l'utilité d'une bonne comptabilité c'est que les éleveurs ayant déjà appartenu à ces cercles réclament encore le livre de comptabilité avicole.

LE TYPE MODELE

Par arrêté du Ministre fédéral de l'Agriculture, en date du 17 février 1937, le pourcentage minimum de germination pour la semence du maïs de grande culture est fixé à 87 pour cent pour la catégorie No 1, 80 pour cent pour la catégorie No 2 et 70 pour cent pour la catégorie No 3. Avant l'adoption de l'arrêté en question, le pourcentage de germiation exigé pour le maïs était de 80 pour cent pour la catégorie No 1 et de 70 pour cent pour les catégories Nos 2 et 3.

Ce relèvement du type modèle de faculté germinative a été décidé à la requête des producteurs et des commerçants faisant partie de l'Association des vendeurs de maïs du sud-est de l'Ontario, et avec l'approbation du commissaire fédéral des semences.

L'AGNEAU A TRAVERS LES AGES

Il y a toujours eu une association intime entre l'agneau et le temps de Pâques. Dès l'aube des temps historiques l'agneau figurait dans les cérémonies religieuses; les Israelites qui étaient un peuple de pasteurs, offraient en sacrifice les premiers agneaux de leurs troupeaux au printemps et cette tradition s'est maintenue même pendant leur captivité en Egypte.

Parmi les Anglo-Saxons, les Scandinaves et les autres races teutoniques, la fête de Eostre of Ostera, la déesse du printemps chez les Anglo-Saxons, était celébrée en avril, et le mois d'avril était appelé Eosturmonath, ou mois de Pâques; les jeunes agneaux étaient alors le mets principal de tous les festins. L'emploi traditionnel de l'agneau s'est maintenu jusqu'à nos jours dans l'ère chrétienne et à la célébration de la Pâques chrétienne.

En France, l'agneau a toujours été la viande nationale au cours des siècles; de même, dans les Iles britanniques l'agneau et le mouton ont toujours été recherchés chez les peuples anglais, irlandais et écossais. Au temps de Pâques spécialement, l'agneau frais de choix exerce un attrait spécial pour tous les Canadiens.

Les cultivateurs canadiens se sont spécialisés dans l'élevage et l'engraissement des agneaux pour le marché de Pâques. Plusieurs milliers d'agneaux venant des grands herbages de l'Ouest ont été mis à l'engrais l'automne dernier sur les fermes de l'Est et de l'Ouest du Canada. Ces agneaux sont maintenant prêts pour l'abatage après plusieurs mois d'alimentation à la luzerne, à l'ensilage, aux racines et aux grains; ils sont expédiés sur le marché toutes les semaines. Ils sont de toute première qualité. L'agneau sera donc en sa saison à l'époque de Pâques ; en fait, on trouve aujourd'hui de l'agneau de bonne qualité d'un bout à l'autre de l'année au Canada.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture et le Comité canadien sur la viande d'agneau préteront mainforte à toutes les boucheries pour tâcher d'accroitre la consommation de l'agneau canadien au temps de Pâques. Un feuillet a été préparé pour la distribution générale; il contient des notes historiques sur l'emploi de la viande d'agneau ainsi qu'un certain nombre de recettes pour sa préparation et sa cuisson. S'adresser au Bureau de Publicité et d'Extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, pour en avoir un exemplaire.

LE COMMERCE DES BESTIAUX

— Les prix du marché —

Quatre wagons de boeufs lourds canadiens de la meilleure qualité ont rapporté $11 sur le marché de Buffalo, cette semaine; c'est là le plus haut prix qui ait été payé cette année. A Chicago, un nombre de wagons de boeufs réellement bons de l'Ouest se sont vendus $13.40 mercredi; à St-Paul, prix fort de $11.50-$12. Cette fermeté du marché extérieur a été réfletée sur nos marchés de l'Est et de l'Ouest. Toronto a absorbé de gros arrivages de boeufs à des prix moyens plus élevés; quelques animaux d'un gros poids ont même rapporté $8.25. Les boeufs de boucherie et les génisses ont monté de 25c et quelques catégories de vaches et de taureaux de 50c. A Montréal, les prix s'étaient raffermis et les meilleurs animaux ont fait $7.50; il y avait une bonne demande et les meilleures ont été vendues $5.50. A Winnipeg, nouvelle hausse de 25c-50c le 100 liv et les prix ont atteint le plus haut niveau depuis le printemps de 1935, quelques animaux rapportant $8. A Calgary et à Edmonton, prix fort de $7, marchés plus actifs et en hausse; le commerce était également actif sur les autres marchés de l'Ouest où les prix ont monté dans certains cas.

MARCHE AUX BOEUFS

Toronto a vendu 6,295 boeufs ; hausse de 25c sur les boeufs et les génisses et de 50c sur quelques catégories de vaches et de taureaux; les gros arrivages ont été bien liquidés. Boeufs lourds de choix $8.25, la plupart des animaux lourds $6-$7.25; boeufs de boucherie et génisses $5.25-$6.550, avec les meilleurs boeufs légers $7.25. Vaches de boucherie $3-$5, vaches à conserves $1.75-$2.75, taureaux d'exportation $4-$4.50, taureaux à saucissons $3.50-$3.75, bouvillons $6-$8, animaux d'engrais $4.50-$5.50; meilleures vaches laitières non éprouvées $65 par tête.

Montréal a écoulé 1443 boeufs ; ces faibles approvisionnements se sont bien vendus. Meilleurs boeufs $7-$7.50, les moyens $5.50-$6.50 et le petit nombre de communs $4.50-$5$.50. Une douzaine de génisses grasses ont fait $6, quelques bonnes génisses $5.50 et les autres $5.50-$5. Les vaches se sont vendues aisement. Les animaux Kosher étaient recherchés. Quelques vaches grasses ont rapporté $5.50, les moyennes et bonnes $4.25-$5, les communes $3-$3.25, vaches à conserves $1.75-$2.50, taureaux $3.50-$5 avec peu de bons taureaux sur le marché.

Winnipeg a vendu 3733 boeufs. La faiblesse des arrivages et la fermeté du commerce d'exportation ont provoqué de nouvelles hausses de 25s et 50c et les cours ont atteint le plus haut point depuis le printemps de 1935. La demande émanant de animaux maigres. Les approvisionnements de boeufs d'exportation paraissent aller en diminuant. Quelques boeufs ont fait $6.50-$7.50 et les ordinaires $6 et moins. Meilleurs bouvillons $9, les bons $6.50-$8.50. Les génisses de boucherie étaient fermes, les bonnes rapportant $4-$6 et quelques-uns, plus. Vaches actives, $2.50-$4.75, vaches à conserves en baissant jusqu'à $1.50, la plupart des taureaux $2.50-$3.50.Les animaux maigres et mi-gras se sont bien vendus à $2.50-$4.50, les meilleurs mi-gras obtenant de $4 à $4.50.

MARCHES AUX VEAUX

A Toronto, les veaux se sont ouverts à $10 pour baisser à $9.50 mardi ; veaux moyens et bons $7-$9, veaux communs legers $5-$6 ; 1200 veaux ont été exportés sur les Etats-Unis.

Montréal a vendu 2539 veaux ; meilleurs veaux $5-$7.50-$8, la plupart $6-$6.75, veaux de lait $4-$6 avec quelques veaux d'herbe $2.75-$3 le 100 liv.

Winnipeg a écoulé 2451 veaux, sous pression; veaux de choix $7, les autres $3.50-$6.50.

MARCHES AUX PORCS

Les approvisionnements de porcs aux parcs à bestiaux et aux salaisons étaient inférieurs de quelque 12,000 têtes sur la semaine dernière mais supérieurs de 77,000 têtes sur la même semaine l'année dernière. Un câblogramme reçu au commencement de la semaine indique qu'il s'est produit une certaine amélioration sur le marché au bacon anglais.

Toronto a reçu de faibles arrivages; baisse de 15c à l'ouverture, bacons $81$8.10 au sortir des camions pour remonter à $8.10-$8.25 on clôture. Les porcs classés au croc étaient cotés é $10.75-$11 livres, et les porcs de wagons à $7.75 f.b. et $8.50 au sortir du wagon. Les selects ont obtenu la prime de $1 par tête, vivants et abattus.

Kitchener a payé les bacons camionnés $7.75 vivants, $10.50 au croc; Stratford $7.75 vivants, $10.55 abattus; Peterboro $7.75 vivants, $10.40 abattus; Barrie $7.80 vivants, $10.50-$10.35 abattus; London $7.85 vivants; Brantford $7.85 vivants ; Hull $8-$8.10 vivants; Charlottetown $10.90 abattus; Moncton $8.50 vivants, $11 abattus; Prime de $1 sur les selects.

Montréal 4690 porcs; bacons $8.50 n. et a. s'étant un peu raffermi; porcs payés sur la base "au croc" ont fait $11.60-$11.75 habillés. Prime de $1 sur les selects, vivants ou habillés.

Winnipeg 5762 porcs. Les bacons se sont ouverts à $7.75 et clos à $8; prime de $1 sur selects. Porcs légers et d'engrais $5-$6.75, truies $6.25-$6.50.

MARCHES AUX MOUTONS ET AUX AGNEAUX

A Toronto, les approvisionnements comprenaient 1800 agneaux de l'ouest; bons agneaux soutenus à $9.75-$10, la plupart $10; les communs et moyens $7-$9.50 moutons $1.50-$5.50; meilleurs antenais jusqu'à $6. Marché très soutenu.

Montréal, 243 têtes; la moitié des agneaux venaient des enclos d'engrais et se sont vendus $9.25-$9.50; agneaux ordinaires, y compris les non châtrés, $6-$7, moutons $3-$5.-50. Rabais de 50c sur les moutons tondus. Winnipeg 414 têtes; qualité ordinaire; gros des agneaux $8.50, avortons $5.50-$6.50. Il est arrivé très peu d'agneaux sur ce marché et les agneaux de choix se font rares.

LES MOUTONS DE L'OUEST

La population ovine accuse une augmentation de 68,200 têtes — Dans les quatre provinces de l'Ouest canadien.

LES CAUSES

Au 1er décembre 1936 il y avait, d'après une évaluation officielle récente, 68,200 moutons de plus sur les fermes des quatres provinces de l'Ouest du Canada qu'au 1er décembre 1935. La population ovine totale sur toutes les fermes se chiffrait par 1,368,800 têtes. Cette évaluation dépasse de 5.2 pour cent celle du 1er décembre 1935. Il y a cependant une petite diminution dans le nombre de brebis qui devaient agneler pendant la période allant du décembre 1936 à mai 1937; elle est de 3.8 pour cent sur le chiffre de 1935-36. Cette réduction dans le nombre de brebis devant agneler ce printemps est plus accentuée dans la province de Saskatchewan que partout ailleurs. On prévoit également des réductions dans le Manitoba est dans l'Alberta; quant à la Colombie-Britannique il y aura une augmentation de 6.1 pour cent. Le nombre de brebis devant agneler dans les quatre provinces est évalué à 863,200 en 1936-37 (décembre à mai) contre 897,300 pendant la période correspondante de 1935-36.

Les deux enquêtes de 1936, aussi bien celle du 1er juin que celle du 1er décembre, révèlent un accroissement de la population ovine sur les fermes des quatres provinces de l'ouest. Les causes principales de cette augmentation sont les prix satisfaisants auxquels les agneaux se sont vendus et les bons approvisionnements de fourrages et de grains qu'il y avait sur les fermes pendant le dernier semestre de 1935 et le premier semestre de 1936.

Voici quelle était, par province, la population ovine sur les fermes des quatre provinces de l'Ouest au 1er décembre 1936: — Manitoba 113,600, diminution de 4 pour cent; Saskatchewan, 312,000, diminution de 4.9 pour cent; Alberta, 764,200, augmentation de 9.2 pour cent ; total, Province des Prairies, 1,189,800, augmentation de 3.8 pour cent ; Colombie-Britannique, 179,000, augmentation de 15.1 pour cent ; total, province de l'Ouest, 1,368,800, augmentation de 5.2 pour cent. La forte augmentation qui s'est produite dans l'Alberta (9.2 pour cent) couvre largement la diminution enregistrée au Manitoba et en Saskatchewan; d'autre part, la Colombie-Britannique a enregistré une augmentation de 16.1 pour cent.

Une coopérative d'un nouveau genre

Une coopérative oagricole d'un genre tout nouveau vient d'être formée à Saskatoon sous le nom de Coopérative des éleveurs de volailles contrôlées de la Saskatchewan (Sask. R.O.P. Breeder's Cooperative Limited). Tous les membres sont des éleveurs-contrôleurs de volailles. La nouvelle association se propose de conduire un couvoir commercial en employant pour cela des oeufs d'oiseaux contrôlés, qui comptent dans leur ascendance au moins deux générations de poules ayant 200 oeufs ou plus et qui ont satisfait à toutes les exigences du régime de couvoir approuvé du Ministère fédéral de l'agriculture.

Tout en se proposant de faire l'incubation des oeufs pour ses membres, l'association s'occupera de la détermination du sexe des poussins, de la vente des oeufs et des volailles en vie, de l'élevage, ainsi que de certaines entreprises qui peuvent offrir aux membres des avantages commerciaux.

L'association a fait l'acquisition d'un bâtiment où elle a installé un incubateur moderne de 30,000 oeufs. Elle a déjà un gros chiffre d'affaires quoiqu'elle n'ait commencé à fonctionner qu'en janvier de cette année.

POUSSINS à VENDRE

demandez donc un catalogue, vous pourrez connaitre conditions et prix.

Nous garantissons satisfaction.
S'adresser à

J.-E. LAVALLEE, sec.
Couvoir Coopératif certifié
ST-ANSELME, Co. Dorchester, P. Q.

AVIS AUX INTERESSES

Je recevrai lundi 2 chars de chevaux de 1ere qualité achetés par moi-même sur les meilleures fermes d'Ontario. Parmi ces chevaux, j'aurai plusieurs belles juments de 1200 à 1500 lbs, ainsi que 3 chevaux de voiture dans 1300 lbs et plusieurs autres beaux sujets. Tels que chevaux Hacquenay, chevaux de selle et aussi 5 ponies. Ainsi que plusieurs beaux gros chevaux de 1400 à 1700 lbs, et de plus 5 chevaux trotteurs de 3 ans à 5 ans, tous des sujets remarquables, pour l'été prochain. Donc avis aux intéressés de venir faire leur choix, car il y va de leur intérêt de consulter mes prix avant d'acheter. Je puis dire que j'ai un choix que vous ne trouverez nulle part et à des prix défiant la compétition, en plus, je vous assure que vous achèterez de vrais chevaux venant de l'Ontario, et vendus avec garantie écrite.

ARTHUR DROLET
968 ST-VALLIER
Tél.: Office: 3-0925—Rés.: 3-0908

GRAINES STEELE BRIGGS
Chez les principaux marchands

CYRILLE BUSSIERES
Epicerie, Bois de Chauffage
Commerçant de Chevaux
Tél.: 6827
COIN ST-BERNARD et MONTMAGNY, ST-MALO, QUEBEC

Je recevrai mercredi et jeudi prochain, 2 chars de magnifiques chevaux, comprenant 20 belles juments pesant entre 1,200 à 1,500 lbs âgées de 5 à 8 ans, plusieurs de celles-ci devront donner des poulains au printemps. J'aurai aussi de beaux chevaux de voiture et d'ouvrage, aussi plusieurs trotteurs. Tous ces chevaux sont bien dompté et vendus avec garanties sur tous les rapports. Vous êtes invités à venir me voir que vous achetiez ou non, vous serez les bienvenus.

CHASSEURS ! TRAPPEURS !

Vous êtes sûrs de la classification juste de vos peaux à fourrure, et de bons prix, correspondants, chez J.-B. Laliberté (limitée).

Demandez nos cartes d'envoi par la poste.

Vous recevrez notre chèque avec nos offres détaillées, promptement.

Vos peaux sont bien gardées, et retournées à demande, dans les dix jours de la réception.

J.-B. LALIBERTE,
(limitée)
145, rue St-Joseph,
Québec.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

Belles Valeurs Chez "LEGARE"

Centrifuge 'LEGARE'
Pour obtenir un fonctionnement plus doux, un écremage plus complet, un nettoyage plus facile et une construction plus durable, procurez-vous un centrifuge "Legaré".
Modèle d'une capacité de 150 à 200 livres de lait à l'heure. Spécial .....
$24.25

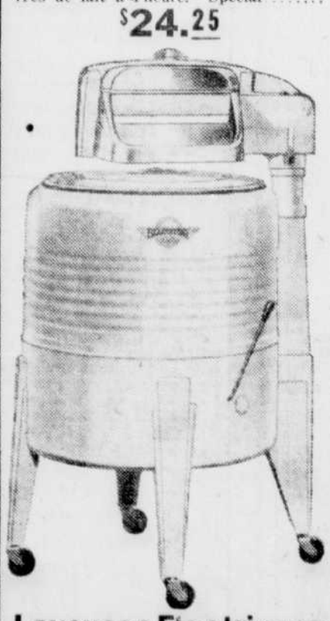

Laveuses Electriques BLACKSTONE 1937
L'élégance du dessin, la beauté et la qualité du fini, unies au nouveau fonctionnement merveilleux à l'"Hydrateur", font des laveuses électriques "Blackstone" les meilleures sur le marché. Prix à partir de :
$74.50 à $132.50

Machine à Coudre "DAVIS"
Telle qu'illustrée : Machine à coudre avec joli cabinet en chêne, fini naturel, verni foncé, modèle à 5 tiroirs. Cette machine a une tête "Davis" vibratoire améliorée, et une série complète d'accessoires. Livrée avec garantie écrite de 10 années. Spécial .....
$52.50

Banc de Scie
Notre assortiment de bancs de scie est un des plus complets que l'on puisse trouver et nos prix sont les plus bas sur le marché. N'achetez pas sans savoir ce que Legaré peut vous offrir.

COMPAGNIE LEGARE LIMITEE

273-St-Paul-273

Machine à Caudre Electrique "DAVIS"
Telle qu'illustrée : — Voici un nouveau modèle de machine à coudre électrique remarquable par sa beauté, son prix populaire et sa qualité. Cabinet en véritable noyer avec pattes finement tournées. Nouvelle tête vibratoire améliorée, contrôle au genou, moteur à friction et lumière électrique. Série complète d'accessoires et garantie écrite de 10 années. Spécial .....
$67.90

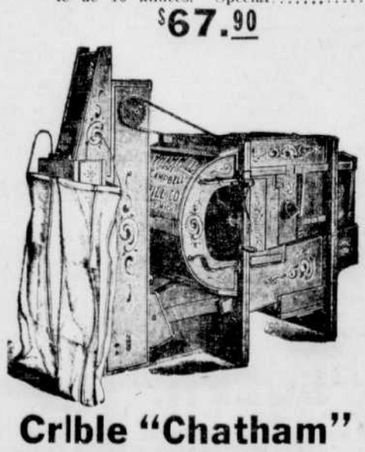

Crible "Chatham"
Avec ou Sans Empocheur
Nous sommes à même de vous fournir un crible "Chatham" avec empocheur ou sans empocheur. Bénéficiez des bas prix que seule une organisation d'expérience comme Legaré peut vous procurer .....

44177;âç

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

Mlle Bernadette Pelchat, de Lévis, était dernièrement en promenade chez son frère, M. Edouard Pelchat, à St-Maxime de Scott.

Mlle Jeanne d'Arc Poitras, de Lévis, était récemment en promenade chez sa soeur, Mme J. Blouin, à Montmagny.

Demain commencera la Semaine Sainte

Demain sera le dimanche des Rameaux. La bénédiction en sera faite au commencement de la grand'messe, dans les différentes églises de la rive sud. Chacun voudra bien faire bénir son rameau et le rapporter dans sa demeure. Avec le dimanche des Rameaux commence la semaine sainte, appelée la grande semaine, à cause des mystères que le Fils de Dieu a voulu accomplir pour la rédemption du genre humain. Tous les fidèles voudront bien assister aux cérémonies du jeudi saint, du vendredi saint et du samedi saint.

Au chantier Davie, à Lauzon

Il y a passablement d'activité présentement au chantier de la Davie Shipbuilding & Repairing Co Ltd, à Lauzon. Une centaine d'employés de cette compagnie sont occupés aux travaux de réparation aux navires qui sont en hivernement dans la cale sèche Lorne. On croit que ces réparations seront terminées pour le 10 avril prochain, alors que ces navires en sortiront pour se préparer à leur saison de navigation. On exécute aussi les réparations au navire "Saguenay" ainsi qu'à des barges de la Canada Steamship Lines qui sont en hivernement dans le bassin Louise, à Québec.

Au chantier de la G. T. Davie & Sons, il y a beaucoup d'activité. Plus d'une centaine d'ouvriers sont employés à la construction de deux barges en fer qui serviront au transport du papier à journal. Ces deux barges dont l'une est pour la Donnacona Paper et l'autre pour la Davie Transportation seront prêtes pour naviguer cet été.

Elle a dit adieu au monde

Mlle Benoite Bussières, fille de M. Arthur Bussières, de Breakeyville, a dit adieu au monde et est entrée au noviciat des Révdes Soeurs de la Charité St-Louis de France, au couvent de Bienville, pour s'y faire religieuse. Nous souhaitons à Mlle Bussières, santé, bonheur et persévérance dans l'état de vie qu'elle vient de choisir.

La Révde Soeur Saint-Denis plongée dans le deuil

La Révde Soeur Saint-Denis, novice chez les Révdes Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Lévis, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de son grand-père, M. Georges Gosselin, arrivée à sa résidence, à St-Zacharie de Beauce, à l'âge de 73 ans. Les funérailles auront eu lieu ce matin, à St-Zacharie. Nos plus vives sympathies à la Révde Soeur Saint-Denis ainsi qu'à la famille en deuil.

Ils ont fait leur communion solennelle.

Hier matin, à la messe de communauté, au collège de Lévis, dite par M. l'abbé Joseph Roberge, cinq élèves ont fait leur communion solennelle. Ce sont, MM. André Sauvageau, externe, fils de M. et Mme J.-C. Sauvageau, de Lévis, Louis Chassé, de Québec, Claude Mignier, Pierre Drouin et Vincent Mercure, pensionnaires. Un beau programme de chant a été rendu par les élèves pendant la messe.

Assemblée ouvrière demain après-midi à Lévis.

Une grande assemblée sera tenue demain après-midi, en la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis, à laquelle tous les citoyens de Lévis et des environs sont invités. Il s'agit de l'organisation d'une association ouvrière qui portera le nom de "Union ouvrière catholique". On expliquera le but de cette association et on fera le choix des officiers de cette union. Ce soir, de 6 heures 15 à 6 heures 30, au poste CHRC un ouvrier parlera de cette organisation.

Séance dramatique et musicale à St-David.

Un groupe de jeunes filles de St-David donneront au début du mois prochain une séance dramatique et musicale au profit des oeuvres paroissiales. On interprétera un drame intitulé "Remplaçant" ainsi qu'une comédie "Le poisson d'avril de Martine". On interprétera également une jolie opérette intitulée "le complot des trois cordons bleus".

Le conseil de ville de Lauzon siégera en comité lundi prochain.

Les membres du conseil de ville de Lauzon auront une autre séance de comité général lundi soir prochain, en la salle de l'hôtel de ville. On y fera l'étude du budget de l'année afin de le soumettre à la prochaine séance du conseil de ville. Une première réunion a été tenue lundi soir dernier pour étudier les estimés budgétaires.

La Chorale Déziel prépare son concert du 7 avril prochain.

Les membres de la chorale Déziel, à Lévis, donneront un grand concert, mercredi soir, le 7 avril prochain, en la salle St-François Xavier. On interprétera les choeurs d'Athalie, de Mendelssohn. On sait que les choeurs d'Athalie sont l'interprétation d'une tragédie en vers de Racine ,son chef-d'oeuvre. Notre chorale lévisienne a souvent des répétitions afin de se préparer à ce concert qui sera l'un des plus beaux encore donnés sur la rive sud.

La retraite pascale des Voyageurs de Commerce de Lévis.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la retraite annuelle des Voyageurs de Commerce de Lévis commencera mercredi prochain, en la chapelle des Congréganistes, pour se terminer le matin de Pâques. Les exercices auront lieu le matin à 8 heures et le soir à 7 heures. Le prédicateur sera M. l'abbé Charles-Omer Garant, du Séminaire de Québec. Tous les voyageurs de commerce, les professionnels,les hommes d'affaires, les marchands, les employés de chemin de fer et les commis sont invités à suivre les exercices de cette retraite.

Séance au profit des pauvres de Lauzon, le 31 mars.

Un groupe d'artistes de Lauzon donneront, mercredi soir, le 31 mars, en la salle du collège de Lauzon, une séance dramatique et musicale au profit de la Société St-Vincent de Paul de Lauzon qui a plusieurs familles pauvres de la paroisse à secourir. On interprétera une pièce en trois actes de Louis Charlier, intitulée "Les bandeaux tombent". Les billets, au prix de vingt-cinq centins, sont en vente à partir d'aujourd'hui chez M. J.-E. Paré, marchand, rue St-Joseph, à Lauzon. On compte sur une salle comble à cette soirée de charité.

Assemblée annuelle de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle mardi prochain.

L'assemblée générale annuelle des officiers et membres de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle aura lieu mardi soir prochain, à 8 heures 30 au local habituel, rue Fraser, à Lévis. On demande à ce que tous soient présents à cette assemblée importante au cours de laquelle on procédera à l'élection des officiers pour la nouvelle année. Il y aura réunion des membres du bureau de direction, mardi soir, à 7 heures 45, au presbytère de Lévis et on compte sur la présence de tous.

Mort de Mme Vve Antoine Hallé, à St-David.

Nous avons appris avec regret la mort de dame Elise Bégin, épouse de feu M. Antoine Hallé, arrivée hier matin, à sa résidence de son fils, M. Joseph Hallé, à St-David. La défunte, âgée de 87 ans, était la mère de MM. Joseph Hallé, de St-David, Arthur Hallé, de Montréal et Pierre Hallé, des Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures, en l'église de St-David et l'inhumation sera faite au cimetière de la paroisse. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Un appel des pompiers de Lauzon.

Les pompiers de Lauzon ont été appelés hier midi pour un commencement d'incendie à la résidence de M. Arthur Simard, rue Couillard. Heureusement qu'il ne s'est agi que d'un feu de cheminée et les dommages ont été pratiquement nuls.

Il est défendu de jeter de la neige dans le chemin.

M. Ernest Dion, chef de police et officier municipal, de Lauzon, nous fait remarquer que des personnes ont commencé à déblayer leurs trottoirs et jettent cette neige dans le chemin. M. Dion tient à avertir ces personnes qu'il est défendu de jeter ainsi de la neige dans la rue et qu'il faut la placer près de la bordure du trottoir. Comme nous sommes au temps du dégel on comprend facilement que cette neige rempli les chemins d'eau et les autos ainsi que voitures qui circulent éclaboussent les passants, ce qui est loin d'être agréable. Le chef de police Dion avertit les personnes qui seront prises à jeter de la neige dans le chemin que la ville fera enlever cette neige à leurs frais et si on persiste, le règlement municipal sera appliqué dans toute sa rigueur. Nul doute qu'un simple avertissement suffira.

Activités de l'Unité Sanitaire de Lévis

Principales activités de l'Unité Sanitaire de Lévis, pour la semaine du 22 mars 1937.

Les infirmières feront des visites à domicile dans les endroits suivants: St-Romauld, T. S. Rédempteur, St-David, Charny, Lauzon, Lévis.

Lundi, le 22—Lauzon : au couvent, à 4 heures p. m., cours de secourisme pour les dames et les jeunes filles.

Lévis : à la salle St-François-Xavier, à 7 h. 30 p.m., cours de secourisme pour les hommes et les jeunes gens.

Mardi, le 23.—St-Romuald: à l'hôtel de ville, de 2 à 3 heures, p. m., clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation cnotre la diphtérie.

Lauzon : au collège, à 7 h. 30 p. m.c, cours de secourisme pour les hommes et les jeunes gens.

Mercredi, le 24.—Lévis : au chalet des jeunes filles, à 4 h. p. m., cours de secourisme pour les dames et les jeunes filles.

Vendredi, le 26.—Fête légale. Nos bureaux seront fermés.

A. BELANGER, M.D., D.P.H.,
Officier médical.

Le catéchisme préparatoire à la communion solennelle des enfants à Bienville

Les exercices du catéchisme préparatoire à la communion solennelle des enfants de quatrième année à Bienville, commencés depuis quelques semaines sont arrêtés aujourd'hui pour une quinzaine. Ceux qui suivent ces cours ont passé un examen écrit ce matin et après Pâques on reprendra les leçons pour une autre quinzaine. Un examen final sera passé puis ceux qui auront passé avec succès feront leur communion solennelle le 18 ou le 25 avril et recevront un certificat d'instruction religieuse.

Communion des Enfants de Marie de Bienville demain

Demain matin, en l'église de Bienville, sera faite la communion générale des demoiselles Enfants de Marie de la paroisse et demain après-midi, à l'heure habituelle, aura lieu leur assemblée mensuelle.

Elèves inscrits au tableau d'honneur

Voici les élèves du couvent de Bienville dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de février dernier :

1ère classe : 9ème année, Mlle Antoinette Béchard ; 8ème année, Mlle Ruth Carrier ; 7ème année, Mlle Mathilde Leclerc ; 6ème année, Mlle Anne-Marie Gagnon.

2ème classe : 5ème année : 1ère division : Mlles Françoise Sawyer et Jacqueline Francoeur ; 2ème division, Mlles Jeannette Bisson et Thérèse Lamontagne.

3ème classe : 4ème année : 1ère division : Mlles Bernadette Bourget et Pierrette Picard ; 2ème division: Mlles Jacqueline Roy et Gisèle Simoneau.

4ème classe : 1ère division : Mlles Jeannine Bouchard et Jeannine Bolduc ; 2ème division : Mlles Cécile Bellisle et Thérèse Châteauneuf.

5ème classe : 1ère division, Mlle Claire Lapointe ; 2ème division, Mlle Laurette Lavertu.

6ème classe : 1ère division : Mlles Thérèse Labadie et Suzanne Langlois ; 2ème division : Mlles Monique Landry et Gilberte Marcoux.

7ème classe : 1ère division : Mlles Gertrude Béchard et Yolande Nadeau ; 2ème division : Mlles Edith Laflamme et Rachel Bolduc.

8ème classe : 1ère division . Mlles Madelenie Robitaille et Yvette Beaulieu ; 2ème edivision : Mlles Huguette Labrecque et Jeannine Maheux.

9ème classe : Mlle Fernande Langelier.

Funérailles de Mlle Marguerite Fortin

Samedi matin dernier, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Bienville, les funérailles de Mlle Marguerite Fortin, décédée le 10 mars, à l'âge de 31 ans et 4 mois, à la résidence de ses parents, le capitaine et Mme Octave Fortin, rue du Fleuve.

La levée du corps fut faite par Mlle [illegible]

(Suite à la page 22, 6e col.)

CHEZ WOODHOUSE
65 RUE DE LA COURONNE

OFFRE DE SOULIERS GRATIS

Ne manquez pas d'assister à cette vente sensationnelle et de profiter des aubaines exceptionnelles à des prix considérablement réduits. Avec l'achat d'un vêtement ou plus au rayon des vêtements d'hommes, nous présenterons tout à fait gratis une paire de souliers de haute qualité.

SANS DEPOT
40 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES OU 10 MENSUALITES--SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

COMPLETS A DEUX PANTALONS

Très élégants complets à devant droit, à devant croisé ou à dos sport en cheviotes, tissus croisés, tweeds, worsteds anglais tout laine —les plus nouvelles nuances, les plus nouveaux dessins, les plus nouveaux rayés. Tailles : 34 à 44. Ajustement parfait garanti dans tous les cas.

REGULIER $27.50

$19.95

SOULIERS GRATIS AUCUN DEPOT

40 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES DE 50c ou 10 MENSUALITES DE $2.00 SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE.

JOLIE PAIRE DE SOULIERS ABSOLUMENT GRATIS

Avec tout achat d'un manteau et d'une robe ou d'un costume de printemps et d'une robe.

Une chic paire de souliers est donnée TOUT A FAIT GRATIS avec tout achat d'un manteau et d'une robe ou d'un costume de printemps et d'une robe. Durant cette vente, notre stock en entier de vêtements tout faits pour dames, ainsi que les plus ravissantes créations en fait de robes, manteaux de printemps, costumes deux pièces longs et courts, vous est offert à des prix considérablement réduits. Les souliers qui sont donnés gratuitement avec tout achat d'un manteau et d'une robe ou d'un costume de printemps et d'une robe sont de très belle qualité dans tous les plus nouveaux modèles printaniers. Donc, n'oubliez pas de profiter de cette splendide occasion d'écnomie et recevoir, en même temps, une superbe paire de souliers absolument gratis.

COSTUMES TAILLEUR COURTS

Très élégants costumes dans les plus nouveaux modèles printaniers. Genres à devant droit, à devant croisé dos sport et mi-ceinture. Les tissus comportent des Tweeds, rayures, quadrillés et unis. Nuances : Gris, Brun, Bleu. Jacquette entièrement doublée. Tailles 14 à 20.

SPECIAL

$14.95

AUCUN DEPOT
10 MENSUALITES DE $1.50 SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

SWAGGERS DEUX PIECES DOS AMPLE OU AJUSTE

Charmants modèles de confection chic et experte. Belle variété de tissus :— Tweeds importés d'Angleterre — Fleeces — Herringbone — Tissus unis et de toilette. Couleurs: — Beige — Corail — Or — Vert — Bleu — Gris — Brun et Noir. Tailles 32 à 44.

SPECIAL

$19.95

AUCUN DEPOT
10 MENSUALITES DE $2.00 SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

Nouveaux PALETOTS DU PRINTEMPS

Chacun de ces paletots, aux points de vue de l'excellence de la confection, de la qualité des tissus et de l'élégance de la coupe, est exactement conforme au prototype de qualité que nous avons exigé de la part de nos manufacturiers. Choix des tissus suivants:— Tissu Polo — Vicuna — Velours — Fleeces, etc Modèles ajustés à devant droit ou à devant croisé. Raglans, Slip-Ons, à Ceinture, Balmacaans, etc. Tailles 34 à 46.

REGULIER $26.50

$17.95

SOULIERS GRATIS
AUCUN DEPOT
40 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES DE 45c OU 10 MENSUALITES DE $1.80 SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

COMPLETS SEMI-READY

Les complets SEMI-READY représentent ce qu'il y a de mieux en fait d'élégance, de coupe irréprochable et de fini méticuleux jusque dans les moindres détails, toutes des choses de grande importance dans un complet. Ne manquez pas de venir voir la splendide collection de Worsteds, Serges et Tweeds dans tous les plus nouveaux modèles, dans toutes les plus nouvelles nuances du printemps. Modèles à devant droit, à devant croisé et dos sport. Tailles 34 à 48.

SOULIERS GRATIS

$26.50 $32.50 $36.50

SOULIERS GRATIS POUR GARCONS

Venez faire votre choix parmi notre splendide collection d'élégants complets et paletots du printemps pour garçons, adolescents et étudiants. Vous y trouverez de très chic vêtements confectionnés de lainages résistants et de longue durée. Rappelez-vous également que durant cette sensationnelle grande vente, nous présenterons avec tout achat d'un complet ou paletot de $10.00 ou plus, une paire de souliers de bonne qualité.

COMPLETS POUR GARCONS TROIS ARTICLES

Tissus tout laine. Modèle à devant droit, croisé ou genre sport. Tons de brun, gris et bleu poudre. Tailles : 28 à 33. Ages : 10 à 15 ans.

SPECIAL

$11.45

AUCUN DEPOT
10 MENSUALITES DE $1.15
Sans autre INTERET ou SURCHARGE

PALETOTS DU PRINTEMPS POUR GARCONS

Modèles Raglan,Guard ou Balmacaan. Tweeds tout laine, unis et de fantaisie. Brun et gris. Tailles : 28 à 33 pour 10 à 15 ans.

SPECIAL

$10.95

AUCUN DEPOT
10 MENSUALITES DE $1.10
Sans autre INTERET ou SURCHARGE

COMPLETS A 2 PANTALONS POUR JEUNES GENS

Complets 4 articles, devant droit, devant croisé ou genre sport. Tweeds tout laine unis et de fantaisie, gris, uni, bleu du Couronnement, quadrillé brun et fauve. Tailles 31 à 37 pour 13 à 19 ans.

SPECIAL

$15.95

AUCUN DEPOT
10 MENSUALITES DE $1.60
Sans autre INTERET ou SURCHARGE

PALETOTS DU PRINTEMPS POUR ADOLESCENTS

Tweeds de fantaisie, tout laine, tous les plus nouveaux dessins du printemps. Balmacaan, Raglan, Tubulaire. Tailles : 32 à 37 pour 13 à 19 ans.

SPECIAL

$13.95

AUCUN DEPOT
10 MENSUALITES DE $1.40
Sans autre INTERET ou SURCHARGE

SPECIAUX AU RAYON DES

FOURRURES

TERMES
AUCUN DEPOT — 12 MOIS POUR PAYER SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

CAPES EN QUEUES DE RENARD ARGENTE.
$25.00 à $37.50
PARURES DE COU EN RENARD ARGENTE.
$39.50 à $89.00
PARURES DE COU EN MARTRE DE ROCHE. 2 PEAUX
$59.50 à $89.00
PARURES DE COU EN RENARD ROUGE.
$29.50 à $35.00

POUR LE CONVENTUM DES ANCIENS A ARTHABASKA

Des anciens élèves du Collège d'Arthabaska se sont réunis récemment pour former un comité régional pour l'organisation des fêtes qui auront lieu à Arthabaska cet été. On remarque, sur la première rangée, de gauche à droite: MM. Chs.-Ed. Lépinay, R. Beauchesne, secrétaire, M. Garneau, président, E. Gagné v. p., et J. Poisson. Deuxième rangée, même ordre: E. Nadeau, A. Fleury, W. Michaud, L. Simoneau, L. Vallière, R. Chouinard, W. Deneault. (Studio Bédard)

Le Docteur vous dit: "Ce sont vos nerfs Madame. Il faut soigner." Et vous demandez: "Est-ce grave?" C'est peu de chose si vous n'attendez pas c'est la porte ouverte aux troubles les plus graves si vous négligez car les nerfs gouvernent tout l'organisme. Prenez au plus tôt du GLOBEOL. C'est à la fois le tonique du coeur, des muscles et des nerfs. Il régénère le sang le plus appauvri. Le GLOBEOL réadapte merveilleusement les neurasthéniques à la vie normale et augmente la force de vivre.

GLOBEOL

Nourrit les nerfs et régénère le sang

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Ecrivez à Casier Postal 22 Station N Montréal, pour recevoir brochure gratuite "Connaissez-vous?"

CHATELAIN C'est un produit CHATELAIN FABRICANT DE LURODONAL

BEAU SUCCES

M. ROMEO BROUSSEAU, fabricant de fromage Grande-Rivière, de Ste-Germaine, Co. Dorchester, vient d'obtenir de l'Inspecteur des produits laitiers un permis de fabricant de première qualité. Il est aussi détenteur d'un permis de cent pour cent de première qualité avec la recommandation de son inspecteur "note Très Bien". M. Brousseau a décroché à l'Exposition provinciale de Québec, le premier prix dans les années 1932-33-35 et le deuxième prix en 1931 et 1934.

Réplique de M. P. Tardif à E. Lacroix

(Suite de la page 3)

point aux bons offices de M. Lacroix.

"Au surplus, ce dernier a tort de faire parade de générosité alors que le candidat de Frontenac aux élections de 1935 ne fut pas particulièrement le mieux traité par M. Lacroix qui était en quelque sorte le grand organisateur électoral de la région.

"Faut-il ajouter qu'à l'élection de 1936, malgré la lutte très vive que me livra M. Lacroix, ma majorité a augmenté de 300 voix. Je laisse aux électeurs de Beauce qui sont des gentilshommes le soin d'apprécier les remarques injurieuses que son candidat et certains de ses orateurs ont faites à mon égard."

Hommage de la capitale à St-Joseph

(Suite de la dernière page)

St-Grégoire-le-Grand, agissait comme gentilhomme, et M. Armand Corriveau comme camérier de Son Eminence. Pendant la cérémonie, la quête fut faite par MM. les commandeurs Joseph Racine et Albert Chrétien. Les Zouaves pontificaux de la compagnie No 21 assuraient le service d'ordre qui fut parfait malgré l'affluence.

La Petite Maîtrise de Notre-Dame de Québec a rendu avec beaucoup de brio un superbe programme de chant de circonstance. M. l'abbé Joseph de Smet dirigeait le choeur et M. J.-Arthur Bernier, organiste à St-Jean-Baptiste de Québec, accompagnait à l'orgue. La présence d'un nombreux clergé qui entourait Son Eminence le Cardinal a contribué à donner à cette manifestation un cachet de particulière solennité.

Dans son sermon, le R. P. Longpré a d'abord fait l'historique de la dévotion des Canadiens français à saint Joseph. Il a rappelé les circonstances de la consécration de l'Eglise canadienne au glorieux Patriarche, il y a trois siècles, et il s'est plu à décrire le zèle des premiers missionnaires du pays pour le culte à saint Joseph. Les sauvages convertis admiraient la confiance des robes noires à l'égard de leur protecteur céleste. Dès les débuts de la Nouvelle-France, les paroisses, les institutions étaient dédiées à la Sainte Famille et à Joseph. Depuis ce temps, cette dévotion n'a jamais cessé d'irradier vers le ciel et des flots de lumière et de faveurs insignes ont jailli. L'Eglise du Christ sortie de Nazareth demeure encore confiée à la garde de celui qui pourvoyait aux besoins de l'Enfant-Dieu et de la Vierge. Saint Joseph, voilà le serviteur prudent et fidèle que Dieu a voulu choisir comme protecteur de l'Eglise.

Soulignant ensuite la puissance d'intercession de saint Joseph, le prédicateur rappela que cette puissance chez les saints de l'Eglise s'harmonise avec l'importance de leurs missions. Saint Joseph a reçu un pouvoir illimité. Il peut secourir les fidèles dans tous leurs besoins, comme le démontrent les innombrables faveurs spirituelles et temporelles qu'il n'a cessé de prodiguer à ses dévots. L'Ouvrier de Nazareth se penche avec une particulière bonté sur les travailleurs, ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front comme lui-même l'a fait. Saint Joseph jouit des plus beaux titres de gloire dans le ciel, et ses autels, sur terre, sont continuellement entourés de foules suppliantes auxquelles il accorde le réconfort, les biens de l'âme et du corps.

Saint Joseph est notre protecteur, un insigne bienfaiteur à l'égard duquel nous avons des devoirs. C'est une impérieuse nécessité de recourir à lui pour demander la fidélité qu'il a si bien pratiquée, l'obéissance dont il est le plus admirable modèle, et la pureté de coeur qui est l'un de ses plus beaux titres de gloire.

Avant de présider la cérémonie de rénovation de la consécration de l'Eglise canadienne à saint Joseph, Son Eminence le Cardinal a prononcé une brève allocution et il a accordé la bénédiction apostolique à tous les fidèles réunis dans le temple, ainsi qu'à leurs familles et à tous ceux qu'ils représentaient.

Le Primat de l'Eglise canadienne déclara que la consécration de l'Eglise à saint Joseph avait répondu à la volonté divine. "Quand le Chef de la Chrétienté a proclamé saint Joseph patron de l'Eglise", dit Son Eminence, "il n'introduisait pas une dévotion moderne mais il ne faisait que souligner un fait évangélique dont il tirait les conclusions". Mgr l'Archevêque fit ensuite un bref historique de la dévotion à saint Joseph au Canada et souligna le développement presque miraculeux de cette dévotion chez nous. Ici, Son Eminence rappela l'oeuvre du vénérable Frère André qu'il compara à saint Joseph pour son humilité, son grand esprit d'obéissance et sa pureté de coeur. L'Oratoire St-Joseph de Montréal et les divers lieux de pèlerinage, tout cela, dit-elle, est né sous la poussée mystérieuse inspirée par le zèle du R. Frère André. En terminant, Son Eminence exhorta les fidèles à recourir à saint Joseph, patron de l'Eglise universelle et protecteur de l'Eglise canadienne. Cette célébration est une excellente occasion de raviver votre foi, de bien comprendre la sublimité de notre sainte religion par l'exemple de saint Joseph, dit-elle. L'Eglise nous apprend que nous sommes appelés à une dignité sublime, mais que c'est en nous appuyant sur l'humilité et la prière que nous y parviendrons.

Pour que vous vous éleviez dans la grâce sous la tutelle de saint Joseph, mes frères, dit Son Eminence en terminant, pour que dans vos inquiétudes vous éprouviez encore la confiance, pour que vos demandes soient fécondées par la grâce, pour que les faveurs que vous obtiendrez vous aident à parvenir au salut, je vais vous bénir, mes frères.

Après avoir donné la bénédiction apostolique à la foule pieusement recueillie, Son Emonence lut une formule de consécration de l'Eglise à saint Joseph, et le salut solennel du Très Saint Sacrement clôtura la cérémonie.

A LA BASILIQUE

La célébration du troisième centenaire de la consécration de l'Eglise canadienne à saint Joseph, inaugurée par Son Eminence le Cardinal hier matin, en son église cathédrale s'est clôturée hier soir par une brillante cérémonie. M. l'abbé Joseph Boutin, desservant de la paroisse Notre-Lame de Québec, a donné le sermon de circonstance hier soir. Le distingué prédicateur a souligné les vertus du glorieux Patriarche et il a exhorté les fidèles à s'inspirer de ses exemples. M. le chanoine Arthur Robert, supérieur du Grand Séminaire de Québec, a ensuite présidé le Salut Solennel du Très Saint-Sacrement. La Chorale du Grand Séminaire a fait les frais du chant sous la direction de M. le chanoine J.-R. Pelletier. M. Henri Gagnon accompagnait à l'orgue. Une foule immense de fidèles pieusement recueillie assistaient à la cérémonie.

A ST-JOSEPH

La paroisse St-Joseph a célébré de façon particulièrement brillante la fête du patron de l'Eglise universelle. Une messe solennelle a été chanté hier matin en l'église paroissiale et cette célébration s'est terminée par une véritable apothéose au glorieux Patriarche dans la soirée, sous la présidence de Son Excellence Mgr Omer Plante, Auxiliaire de Québec. M. l'abbé Alphonse-Marie Parent, de l'Université Laval, a donné le sermon de circonstance et il a souligné les grandes leçons de vie chrétienne qui se dégagent de la vie toute d'humilité, d'obéissance, de travail et de prière du virginal époux de Marie. Un salut solennel du Très Saint-Sacrement clôtura cette cérémonie.

M. l'abbé Israel Laroche, le distingué pasteur de cette paroisse, n'avait rien négligé pour donner à la célébration un caractère de grande solennité. Le temple paroissial paré de ses plus riches ornements fut rempli de fidèles toute la journée et une foule innombrable assistait à la cérémonie du soir.

LE DIVORCE DE MME SIMPSON

Londres, 20 (PA) — Le plus important obstacle au mariage du duc de Windsor et de Mme Ernest Simpson est disparu. C'est grâce à un vieux connais que cet obstacle judiciaire est tombé. En effet, Francis Stephenson, que les sentiments de l'ancien roi Edouard VIII envers Mme Wallis Warfield Simpson avaient indigné, s'était mis dans la tête d'empêcher la réalisation du rêve de son monarque. Et il avait accusé Edouard et Mme Simpson de collusion.

Touché par le message d'adieu de Sa Majesté, — "Je ne puis accomplir mon devoir plus longtemps sans la femme que j'aime", — il a retiré son accusation. Et sir Boyd Merriman, président de la Cour de divorce, a définitivement rejeté l'accusation, qui aurait pu empêcher le duc et Mme Simpson de s'épouser. Mme Simpson est pour ainsi dire absoute de toute irrégularité judiciaire, et si elle et l'ancien roi s'aiment encore rien ne peut plus empêcher leur mariage après le 27 avril.

Les projets du comité spécial de colonisation

(Suite de la 1ère page)

lequel sera désormais, entre parenthèses, de $1,000 qu'au fur et à mesure que le service du retour à la terre leur soumettra le montant des dépenses effectuées; ce qui leur permettra de prendre l'argent nécessaire à même les fonds du chômage et de les soustraire à l'obligation ou d'obérer provisoirement leur budget régulier ou de créer un budget spécial. Les quatre membres du comité qui ont siégé encore hier après-midi, sont MM. Alphonse Hardy, directeur du dit comité; F.-G. Russell, représentant du gouvernement fédéral; J.-B. Lanctot et J.-E. Legault, respectivement du service de la colonisation du Canadien National et du Pacifique Canadien.

L'opinion d'un savant Jésuite sur l'évolution

(Suite de la 1ère page)

me est l'arrivée de la pensée chez lui et dans lui".

Le Père de Chardin apporta au pays les premiers exhibits, photographies et études sur une découverte, près de Pékin, du "sinanthropus" un homme primitif qui vivait à cet endroit il y a des centaines d'années.

Le sinanthropus, dit-il, est le "troisième stage" retrouvé dans la préhistoire de l'homme. Le premier, explique-t-il, est l'homme moderne. Le second est le type néanderthal, dont le crâne et la stature étaient différents.

Ce troisième homme, le sinanthropus, possède une tête différente de celle de ses successeurs. Le savant jésuite expliqua ces différences de longueur et de largeur de la tête.

"Le sinanthropus", dit-il, "était sans aucun doute un homme. En remontant plus loin dans l'histoire, on peut espérer trouver deux autres "stages" dont l'un serait l'intermédiaire indiquant la direction vers l'homme et l'autre si primitif qu'il n'y aurait aucune raison de le séparer du groupe simiesque".

Après sa conférence, le Père de Chardin fut interviové par des journalistes.

"Comment vous, un jésuite", lui damanda-t-on, "conciliez-vous l'évolution avec la croyance religieuse d'une création spéciale de l'homme? Croyez-vous à l'évolution ?"

"Comme savant", répliqua-t-il, "je dois mettre de côté mes sentiments personnels et accepter les faits. D'après les faits, je dois croire à l'évolution".

MORT DE MONSIEUR GEORGES GOSSELIN

Nous apprenons avec regret la mort de M. Georges Gosselin, décédé à St-Zacharie, à l'âge de 73 ans, après une longue maladie. Le défunt laisse dans le deuil ses deux fils, Joseph, de St-Zacharie, et Thomas, de Mofette; six filles: madame Georges Dumas (Marie), de Clériçy; madame Georges Gagné (Philoménie), de St-Zacharie; madame Elie Lachance (Honorine), d'East-Angus; madame Albert Gosselin (Alma), de Ste-Marie, et mesdemoiselles Eugénie et Célestine Gosselin. Deux soeurs lui survivent, ce sont mesdames Michel Gagné, de St-Elzéar, et Rémi Jacques, d'East-Angus. Outre sa famille, le défunt laisse trois petites-filles, mesdames Joseph et Thomas Gosselin, et la Rév. Soeur St-Denis, novice chez les Hospitalières de Lévis; ses gendres, MM. Georges Dumas, Elie Lachance, Georges Gagné et Albert Gosselin.

En premières noces, le défunt avait épousé Anaïs Gagné, et en secondes noces, Célanire Gagnon. Par son second mariage, M. Gosselin laisse ses beaux-fils, Cléophas, Pierre, Jean et Joseph Larochedde, de St-Prosper de Dorchester, et ses belles-filles, mesdames G. Veilleux, de St-Prosper, L. Tardif, de St-Zacharie, A. Lessard, de St-Philibert, et la Rév. Soeur St-Prosper, des Soeurs de la Charité, de Lowell, Mass.

Les funérailles auront lieu ce matin, à St-Zacharie, et l'inhumation se fera dans le cimetière paroissial.

Nos sympathies à la famille.

TOUX BRONCHIQUE

"Je toussais jusqu'à une demi-heure sans répit. Souvent il me semblait impossible de reprendre ma respiration . . . Avant que fût finie ma première boîte de RAZ-MAH, je pouvais respirer facilement et les sifflements, la toux, les démangeaisons d'yeux et de nez avaient cessé."—M. Georges Hepburn, 7489, Querbes, Montréal.

Surmontez votre toux ou votre asthme en prenant les Capsules RAZ-MAH. Soulagement avec une boîte de $1 ou argent remis.—50c et $1 aux pharmacies. 3.8KF-

RAZ-MAH
AUTHENTIQUE DE TEMPLETON

IMPOSANTES OBSEQUES DE M. L. ROCHON

D'imposantes obsèques ont été faites, le 16 mars, à 9 h., en l'église St-Jean-Baptiste, à M. Louis Rochon, décédé le 12 mars, dans la 71e année de son âge.

M. l'abbé D. Moreau a fait la levée du corps et chanté le service. Il était assisté à l'autel de MM. les abbés L. Paquet et A. Déry.

Deux messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés A. Moreau et A. Paris.

Conduisaient le deuil: ses fils: MM. Wilfrid, Lorenzo, Donat, Léo, Louis-Philippe, Victor Rochon, ses petits-fils, Paul-Henri et Claude Rochon, ses gendres, MM. Antonio Jobin, Jules Germain, J.-P. Readman, son frère, M. Alfred Rochon, ses beaux-frères, MM. Omer Drolet, Arthur Brière, Armand Rochette, de Montréal, Jos. St-Michel, J.-B. Jacques, Adjutor Marois, Ovila Marois, Arthur Marois, Honoré Piché, ses cousins, MM. Philias Rochon, Fortunat Miller, David Miller, Félix Miller, Eudore Miller, Omer Vocelle, Eugène Leclerc, ses neveux, MM. Omer, Odilon, Oscar Rochon, Victor St-Michel, Omer, René Drolet, Albert, Omer Langlois, Marcel, Jules Marois, Albert, Antonio, Paul-Emile Jacques, Jean-Paul Marois, Jules Marcoux, Art. Marcoux, les parents, MM. Alph. Boutin, François Hamel, Jos. Marois, Elzéar Marois, Elie Rochette.

L'inhumation s'est faite au cimetière Belmont.

Nos sympathies à la famille.

MORT DE MONSIEUR EUSEBE BILODEAU

St-Sébastien, (Spéciale) — Un citoyen de cette paroisse vient de disparaître dans la personne de Eusèbe Bilodeau, décédé à l'âge de 82 ans.

Le service funèbre fut chanté par M. le vicaire Lamontagne.

M. Bilodeau laisse outre son épouse Elzida St-Pierre, un garçon Josaphat Bilodeau de St-Sébastien; huit filles, madame Pierre Lacroix (Rose-Alma) de Ste-Cécile; Mme Joseph Lacroix (Alphonsine) de Spalding; Mme Joseph Turgeon (Angelina), de St-Ludger; Mme Joseph Roy (Léa) de Gaspésie; Mme Philemon Boulanger (Amanda) de St-Romain; Mme Henri-Louis Hallé (Yvonne) de St-Romain; Mme Alyre Bolduc (Régina) de St-Samuel; Mme Vve Joseph Cloutier (Démerise) de Spolding.

Portait la croix, le gendre du défunt, M. Pierre Lacroix.

Conduisait le corbillard M. Louis Paradis, neveu.

Les porteurs étaient, Cyrille Lacroix, Saul Simoneau, Napoléon Lacroix, Antoine Fortin, Edmond Lacroix, Arcadius Boulanger.

L'on remarquait les beaux-frères, belle-soeur du défunt, M. et Mme Hubert Audet, Nazaire Rosa, ses cousins et cousines, M. et Mme Napoléon St-Pierre, M. et Mme Achille Fortier; ses neveux et nièces, M. et Mme Louis Paradis, Mme Cyrille Lacroix, M. et Mme Léo Simoneau, M. Léopold Audet, M. et Mme Alfred Rosa; ses petits-fils et filles, Germaine Bilodeau, Henri Bilodeau et Lénio Bolduc de St-Sébastien, Yvette Bolduc de St-Samuel, Alfred Lacroix de Ste-Cécile, Paul Turgeon de St-Ludger, Irène Cloutier de Spolding et une foule d'amis.

ANTALGINE
Soulage maux de tête, de dents, d'oreilles, de dos.

STE-HENEDINE

Réélu Préfet

A la séance des membres du conseil municipal du comté de Dorchester, tenue en la salle du conseil de comté, à Sainte-Hénédine, mercredi, le 10 courant, M. Edouard Groleau, maire de Saint-Zacharie, a été réélu préfet de ce comté.

M. Alfred Tanguay, maire de Ste-Claire et M. Amédée Lacasse, maire de St-Anselme, paroisse, ont été nommés délégués avec le préfet.

M. Joseph Lessard, de cette paroisse est secrétaire-trésorier.

EAST-BROUGHTON

Un beau succès

Le euchre-bridge donné dans la salle de l'hôtel de ville à la Station d'East-Broughton, a remporté un magnifique succès tant par la nombreuse assistance qu'aux jolis prix qui ont été distribués.

M. l'abbé A. Nolet, vicaire et directeur de la société des Enfants de Marie, présidait cette soirée.

Après la partie de cartes, un groupe d'Enfants de Marie, ont interprété avec brio, une comédie en deux actes.

Les dirigeants des cheminots siègent dans un grand secret

(Suite de la 1ère page)

d'arbitrage. Les deux reseaux s'en tiennent au rapport majoritaire, qui recommande un rétablissement de seulement 3 p.c. de la réduction. L'augmentation des salaires serait rétroactive au 1er novembre.

On a appris que tous les bulletins de vote ne sont pas arrivés. C'est pour cette raison que seuls les vice-présidents ont siégé hier. L'activité semblait plus considérable que la veille. Mais les délibérations n'en restent pas moins mystérieuses, car les délégués refusent même de dire s'ils siégeront encore aujourd'hui. On croit cependant qu'il y aura une réunion plénière samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
Ville de Québec et Lévis seulement: une année d'avance	$5.00
Ville de Québec et Lévis seulement: par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

C'est pourquoi il digère mal, est capricieux, irritable, ne dort pas et ne se développe pas. Donnez-lui les CHOCOLATS DU DR CHARLES. Ses vers disparaîtront sûrement et sa santé s'améliorera vite.

Boîte de 15 chocolats, 45c.

CHOCOLATS du Dr CHARLES

Cette
PARADE DE PÂQUES D'IL Y A 30 ANS

VOUS voyez ici le beau vieux McLaughlin "Modèle F"—de 1908—en tête de la parade de Pâques d'il y a trente ans. Oui, les modes ont certainement changé depuis ce temps-là . . . mais, comme son ancêtre, le McLaughlin-Buick occupe encore une place d'élite dans le monde de l'élégance. Vous en aurez bien la preuve, à Pâques, quand vous verrez passer les gens dans leurs nouvelles voitures McLaughlin-Buick 1937. Parées de leur carrosserie Fisher monacier à toit-tourelle, les voitures McLaughlin-Buick du jour sont d'une beauté unique . . . Puissance, souplesse, sûreté, elles ont tout ce que vous vous attendriez de trouver dans la voiture type du Canada depuis trente ans.

McLAUGHLIN-BUICK

GM GENERAL MOTORS PRODUCTS

PRIX DEPUIS $1207

(Série 44—coupé sport avec sièges opéra)

Livré à l'usine, Oshawa, Ont. Taxes du gouvernement, licence et fret à coût additionnel. Prix sujets à changer sans avis.

AUTOMOBILES INC.

12 rue[illegible] Tél. 2-120[illegible]

[illegible]onne [illegible]st-Pa[illegible] Québec

GEORGES VILLENEUVE - - Pointe

M-77F

Le verdict rendu mardi dans l'affaire Bernard

(Suite de la page 3)

ra la réplique et ce sera la "charge" du juge comme on appelle le dernier exposé que fait le tribunal en matière criminelle devant les jurés. Ceux-ci rendront ensuite leur verdict. Il est probable que le procès se terminera mardi.

Me NOEL DORION

Hier, lorsque je vous ai quitté, nous étions à parler de l'évasion sans laquelle Châteauneuf ne serait pas mort. Point de départ de toute l'affaire, si Fontaine et Barnard étaient en prison, jamais il n'y aurait eu meurtre et si il y a eu meurtre, c'est parce que Cyrille Emond a collaboré avec les évadés".

Me Noël Dorion évoque la bataille de Giroux avec Bernard et déclare qu'Honorat Bernard a dit à Fontaine de tirer sur Giroux. Finalement, Bernard, qui est un homme bien bâti, a raison de Giroux. Il fait tomber le vieux sergent Vézina par terre et les voici qui fuient. Bernard va au bureau de comptabilité, s'empare de 3 revolvers et de balles. Imaginons que Bernard eut voulu agir autrement. Est-ce qu'il n'aurait pas pu? Est-ce que c'est Fontaine qui lui ordonne d'aller chercher les revolvers dont l'un tuera Châteauneuf? Est-ce Fontaine qui lui ordonne de prendre des cartouches? Messieurs, j'ai l'impression que si Bernard avait été à la place de Fontaine, c'est dans la prison de Québec qu'un meurtre aurait eu lieu.

Me Noël Dorion expose les témoignages de Carbonneau et du docteur Fontaine, identifiant les revolvers.

"L'évasion avait donc réussi. Qui l'a réussie? Fontaine et Bernard évidemment, mais avec l'aide, l'assistance et le concours de Cyrille Emond qui a aussi fourni les cartouches. Dès ce moment, Cyrille Emond a participé au crime d'évasion qui va se consommer et il est responsable des conséquences qui vont suivre. Mais il n'en restera pas là".

Me Dorion affirme que "l'homme à barbe" qui est allé au garage Perrot est Honorat Bernard, appeler un taxi qui les conduit à 64 Saint-Olivier. L'homme à la barbe entre au numéro 53. C'est là que demeure la

M. AD. TREMBLAY

famille Bernard. "Qu'y va-t-il faire? Se plaindre de Fontaine? Dénoncer son complice? Pas du tout. Il va chercher 2 manteaux. Il embrasse sa mère et sort. Ils descendent tous deux à Limoilou. Ils s'engagent sur le pont Samson. Bernard manifeste le désir de téléphoner. Il va téléphoner. Il revient. Le taxi se rend à Limoilou. Ils débarquent et se font venir un taxi avenue Lamontagne. Les 2 hommes remontent en ville. Ils vont au Mountain Hill. Bernard reste dans le taxi. Cyrille Emond, pendant ce temps-là, appelle Simone Bacon et lui demande de venir le rencontrer au coin des rues Dorchester et Saint-Joseph. Il lui demande de lui trouver une chambre. Par conséquent, dès ce moment-là, un individu avait été informé de l'évasion. C'est leur homme de confiance, l'âme dirigeante de l'évasion comme Honorat Bernard l'a été à la prison, c'est Cyrille Emond. Mais Simone Bacon ne va pas au rendez-vous. Au cours de ces diverses courses, Fontaine et Bernard ne vont pas sur la rue Saint-Jean. C'est qu'ils ne jugent pas nécessaire de le forcer à trouver un logement. Emond cherche dès 7 heures 30. Nos deux hommes retournent à 76, Lamontagne. Puis ils vont rue Godbout. La radio joue. On parle de l'évasion. Fontaine demande de changer de poste parce que, dit-il, il préfère la musique. On attend dans cette petite rue. A 9 heures, Emond vient. Il n'a pas encore trouvé de logis. On quitte la rue Godbout pour se rendre dans la direction de Limoilou. Bernard et le troisième descendent du taxi à 76 Lamontagne. On change de taxi. Le nouveau conducteur reconnait Fontaine et Emond. L'un d'entre eux demande à être conduit sur la rue Châteauguay au boulevard Langelier".

Me Dorion les accompagne pas à pas dans toutes leurs pérégrinations et affirme que Cyrille Emond "faisait comme s'il ne connaissait rien de l'affaire. Il prétend que Cyrille Emond, dans sa recherche d'un logis, s'efforce d'embrouiller les pistes.

Me Dorion raconte ensuite sa version de l'arrivée des évadés chez Darveau :

—Cyrille Emond invite Fontaine et Bernard de se séparer. Il le raconte plus tard à Irénée Desrochers. S'il y a un moment où Cyrille Emond aurait pu demander pardon pour ses propres forfaits, c'est bien quand il l'eut fait éviter les policiers avant d'arriver chez Darveau. Mais qui est Darveau? C'est un ami de Cyrille Emond. Darveau habite un logement dans le sous-sol de la maison de madame Perron. A quoi passe-t-il son temps? Darveau donnait son ap-

LE Dr R. FONTAINE

partement en partage aux américains. Pour 0.50, un homme et une femme pouvaient s'y rencontrer. C'est un appartement singulièrement discret et dont les issues sont nombreuses et cachées. Darveau a appris l'évasion par la radio et quand Cyrille Emond lui demandera l'hospitalité il saura parfaitement qui il reçoit. Par conséquent, Darveau n'aura pas l'excuse de recevoir des inconnus. Emond lui dit qui il amène. Il n'obéit donc pas à la crainte en les recevant. Darveau fait sortir mademoiselle Bernier qui est chez lui. Darveau annonce à Desrochers qui lui dit que ça n'a pas de sens, que Bernard et Fontaine vont coucher dans son logement. Il est temps pour lui de s'en aller s'il craint vraiment que son appartement ne soit envahi de gré ou de force par les bandits. La seconde porte conduisant chez madame Perron est là.

"Pourquoi faut-il qu'Emond choisisse l'appartement de Darveau? N'est-ce pas parce qu'il sait que s'abritent là l'illégalité et l'immoralité? C'est Cyrille Emond qui le dit: "Je savais que ces gens-là seraient bien protégés chez Darveau!" Cette fois Darveau reçoit $5 au lieu de .50. Dès que Darveau a donné son consentement, il devient responsable de toutes les conséquences probables de son acte. Il devient complice des évadés et complice de toute infraction qui peut s'en suivre et il devient responsable des actes qui ont été faits lors de sa connaissance dans la poursuite de ce butillégal. Librement, volontairement, délibérément, après avoir eu l'avantage de prendre la fuite par la porte intérieure, Darveau a consenti.

"Après leur entrée, que font les évadés. Ils sortent les revolvers qui ne sont pas chargés. Desrochers nous le dit. Emond n'a pas d'excuse. On a perdu celui d'Emond au sortir de prison, dit-on. Cyrille Emond a essayé de préparer les 2 revolvers et plus que cela s'est lui qui a réussi le premier. Est-ce grâce aux leçons de Larose? Emond et Darveau vont-ils les empêcher d'agir? Non et c'est Bernard qui va fournir les cartouches. Il fournira celles qu'il a volées à la prison de Québec. Rien n'empêche Darveau et Emond de sortir. Mais ça a bien commencé. Darveau vient de recevoir une bouteille de scotch. Il va recevoir $5. Ils décident de rire de ce qui vient de se passer".

Me Noël Dorion donne lecture des propos échangés entre Fontaine et Bernard au sujet du détective Oscar Tanguay. C'est une partie du texte du témoignage de Desrochers.

"Messieurs, ces gens-là sont déterminés à se servir des armes qu'ils ont eu Darveau est au courant de leurs dispositions et Cyrille Emond l'est également. Au cours de la même

LE TEMOIN PAPILLON

conversation, ils ajoutent: "On joue le tout pour le tout", et Fontaine dira en outre à madame Bernier : "C'est pour ceux-là qui courent après nous autres". Et Bernard s'empare de 2 revolvers. Un ne lui suffit pas. Darveau ne se laisse pas ébranler. Après que les armes sont déchargées, Darveau et Eomond sortent de l'appartement par la porte intérieure et vont chez madame Bernier. S'ils avaient l'intention d'aller prévenir la police, ils n'avaient qu'à le faire. Mais non. Darveau commence à montrer aux évadés les avantages de son logement. C'est Darveau lui-même qui prend la peine de conduire Emond dans une première visite pour lui montrer toutes les issues de son logement. Elles sont nombreuses et discrètes Emond, excusez l'expression, a été leur ange gardien. On se rend chez madame Bernier. On consomme avec Mme et Mlle Bernier la bouteille de scotch reçue par Darveau. Darveau raconte son exploit et dit qu'il n'y a pas de danger".

Me Dorion raconte la visite de madame Bernier et divers incidents piqués à la visite du sous-sol par Bernard et Fontaine. Il analyse ensuite la conduite de Simone Bernier qui, selon le procureur de la Couronne, a peur surtout de Wilfrid Darveau.

"Messieurs les jurés, dans cette cause-ci, vous le savez comme moi, tout le monde a l'avantage d'être peureux. S'il est quelqu'un qui prend des précautions pour éviter la police, c'est bien Cyrille Emond".

Me Dorion affirme que par son départ précipité du chantier de Charlesbourg, il reconnait sa responsabilité et confirme le texte de la loi. Le procureur de la Couronne raconte ensuite les allées et venues de Wilfrid Darveau, qu'il qualifie de "père nourrisson" de Bernard et de Fontaine, et d'Irénée Desrochers. Il traite de la question des otages et rapporte un conversation de Darveau sur les gardiens de la prison qu'il qualifie d'incompétents. Me Dorion affirme que toute la journée Darveau pouvait dénoncer Fontaine et Bernard, et ne l'a pas fait.

La Cour s'ajourne à l'après-midi.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Me Noël Dorion qui a déjà parlé pendant quatre heures déclare au début de la troisième séance que son allocution s'achève, "car dit-il, maintenant les événements vont se précipiter".

Le procureur de la Couronne continue l'exposition des faits qui se sont passés durant la journée de lundi le 25 janvier. Avec clarté, pondération, avec éclat dans les moments pathétiques et sobriété dans les citations, Me Dorion relate les incidents de la journée et les interprète tel qu'il les conçoit. Il en tire tous les arguments favorables à la poursuite. Il discute point par point les dépositions qui relatent les faits et gestes des accusés et exprime les conclusions qu'il en tire.

"Messieurs, conclut-il, est-ce que vous n'avez pas là la preuve évidente, irréfutable, que Darveau se rendait compte des dangers qu'il courait? Que se passe-t-il sur la rue St-Jean quand Darveau sort de chez Côté? La police a été prévenue. Me Alleyn Taschereau, mon savant confrère, a fait produire les circulaires qui disent que Fontaine et Bernard sont des personnages dangereux. Le sous-chef Tremblay donne des ordres en conséquence. Messieurs les jurés, pour qu'il n'y ait pas d'équivoque sous ce rapport, je vais vous citer les témoignages des détectives Labrecque et Aubin".

Me Dorion donne lecture des deux dépositions et continue :

"Plusieurs détectives partent des quartiers généraux et se rendent

LE DR J. TREMBLAY

chez madame Perron et visitent les divers étages. Ils constatent que c'est encore une fausse rumeur. Mais madame Perron révèle qu'il y a un autre appartement en bas : celui de Darveau, où, dit-elle, elle n'a rien à voir. Auclair arrive sur les entrefaites. Au moment de descendre dans cette cave, il y a là trois personnes: Desrochers, Fontaine et Bernard. On descend. On aperçoit de la lumière. Labrecque va chez le barbier et s'informe. Le barbier l'informe que le logement est habité par Wilfrid Darveau. "Il est sorti", dit-il. Il ajoute qu'il y a une autre porte à l'extérieur et Labrecque s'y rend. Que se passe-t-il à l'intérieur? Desrochers a tenté d'ouvrir. Fontaine lui a donné une poussée et il s'est placé avec Bernard dans le vestibule. A ce moment-là, Aubin est à gauche, Châteauneuf à droite. Evidemment, il est assez difficile de préciser des faits qui ont été rapides comme l'éclair. Essayons de reconstituer les faits. Bernard et Fontaine sont à l'intérieur.. Aubin et Châteauneuf sont en dehors. Dès que la porte s'ouvre, Châteauneuf dit à Aubin: "Fais attention. Il a un revolver". Le premier coup arrive où? Sur la main d'Aubin et s'en va. Aubin tire dès lors. Il tire de la main gauche, la main qui l'a frappé. La balle a dévié son arme vers la gauche, c'est-à-dire en droite ligne avec la chaise. Vous vous rappelez qu'on a retrouvé cette balle. Fontaine se prend avec Châteauneuf qui lui a arraché son revolver. Châteauneuf a les 2 revolvers. Aubin tire sur Fontaine et le poursuit jusque dans l'escalier. L'une des balles se perd du côté du frigorifique. Le docteur Fontaine tué par les balles de Aubin. Alors, vient attester que Fontaine a été que fait Chateauneuf ! Il va vers la fenêtre, car il n'y a plus de lumière. Tout naturellement Chateauneuf recherche Bernard. Il regarde vers le buffet. A un moment de se pencher, Chateauneuf reçoit une balle dans le dos et tombe probablement où on a trouvé son revolver. Il se retrouve et voit Bernard qui lui tire à bout portant dans la bouche. La preuve, c'est qu'il y a un tatouage de 2 pouces sur le menton de Chateauneuf. Il laisse tomber son revolver et il écrase dans la porte. Bernard qui n'a pas reçu de coups. Il s'esquive. Aubin vient aux secours de son ami et Bernard lui tire à bout portant dans la bouche et s'en va.

"Messieurs les jurés, en présence des faits comme ceux-là, c'est facile de venir imaginer ce qu'on a appelé un testament. Il suffit d'un chapelet et d'un livre de prières pour n'être pas un bandit. "Je prends un bol de café et je vais mourir". On ne prend pas un bol de café dans ces circonstances-là !"

Me Noël Dorion analyse au long le "testament" d'Honorat Bernard et rappelle l'identification des revolvers blancs et du noir. Il passe ensuite à l'expertise et déclare qu'il est impossible que les balles trouvées dans le cadavre de Chateauneuf soient sorties d'une autre arme que celle qui a été volée à la prison. "Bien plus, dit Me Dorion, le docteur Fontaine prend la balle qui a été trouvée dans le corps de Chateauneuf et il détermine que c'est cette arme-ci qui a tué Chateauneuf", et le procureur de la Couronne brandit en même temps le revolver noir Smith and Weisson.

"Le 25 janvier 1937, Chateauneuf est tombé sous une balle tirée à bout portant par une personne qui voulait se débarrasser de sa présence".

"Messieurs les jurés, je m'excuse d'avoir été long et je vous prie d'accepter la preuve et de faire votre devoir en fonction de votre serment. Ne vous laissez pas détourner par quoique ce soit. Vous vous rappelez de ma comparaison du début. Sans Cyrille Emond a la prison, sans ses tentations d'évasion, sans le revolver qu'il confia à Bernard et Fontaine, sans ses balles, sans son concours, jamais Chateauneuf ne serait mort. Jamais on n'aurait à déplorer cette mort. Advenant que l'on veuille susciter cette fausse pitié, rappelons-nous que ces trois individus se sont rendus coupable du meurtre de Chateauneuf. Cyrille Emond a été le point de départ de toute cette affaire. Grâce à lui, Fontaine et Bernard se sont échappés. Sans l'accueil de Darveau,

LE JURE DUCHENE

sans la discrétion criminelle de Darveau, jamais un meurtre n'aurait été commis. Tous deux avaient participé à un projet d'une nature criminelle. Quant à Honorat Bernard, les faits sont clairs, c'est lui qui matériellement a manié l'arme. Il doit aujourd'hui en répondre devant Dieu et devant ses pairs. Parce que Cyrille Emond et Darveau ne sont pas condamnés, se serait leur permettre de recommencer à donner refuge aux prisonniers qui voudront jouer le tout pour le tout. Je vous laisse la réponse. Si les avocats de la défense peuvent vous en expliquer mieux que moi les faits, s'ils vous convainquent de leur point de vue, vous avez le devoir de les acquitter. Mais si en face de la preuve, même si votre devoir vous répugne, je suis convaincu que vous accomplirez votre devoir. La société compte sur vous. Elle réclame le triomphe de la justice et c'est le triomphe de la justice que résumera le verdict de meurtre que vous allez rendre.

Me ANTOINE RIVARD, C.R.

Après un ajournement de dix minutes, la Cour revient et Me Antoine Rivard se lève. Il évoque "le rôle important que Sa Seigneurie" et dit qu'il y "a des juges qu'il ne faut pas éclairer, mais dont on attend la lumière". Et ajoute-t-il, "Votre Seigneurie est bien de ceux-là". Me Rivard déclare que depuis 15 ans il pratique, "il n'avait pas vu des jurés suivre avec autant de conscience, d'intelligence et d'attention une cause. Nous n'avons pas de cause à gagner ici. Nous représentons la société et nous sommes ici pour exposer les faits. Il n'y a pas longtemps, j'occupais le banc de la défense et parmi les avocats de la défense il en est un, Me Alleyn Taschereau, avec qui j'ai fait mes débuts. Quant à Mes Mark et Ross Drouin, ils démontrent qu'il y a de jeunes énergies et de brillantes intelligences au service des individus qui composent la société. On me permettra bien de féliciter mon confrère, Me Dorion, de son réquisitoire. C'est un modèle du genre, d'une honnêteté, d'une précision de détails et d'une forme impeccable".

Me Rivard passe alors à l'aspect légal de la cause. Il déclare que "la preuve que nous avons faite démontre que c'était la seule façon de mettre devant les jurés tous les faits de la cause. Tous les faits ont été mis devant les jurés. Notre prétention est qu'en droit et devant la preuve les trois accusés sont coupables de meurtre. Quant à Bernard, je ne crois pas que cela fasse de doute. Nous disons que Bernard lorsqu'il a déchargé le revolver Smith and Weisson sur la personne de Chateauneuf, ne pouvait pas ne pas savoir qu'il causait là une blessure qui pouvait causer la mort. La preuve démontre que le fait de tuer par Bernard a été accompli alors que c'était un fugitif de la justice. La loi de notre pays a prévu d'une façon spéciale ceux qui s'évadent et ceux qui leur aident et cela se comprend : si les criminels peuvent s'évader, ça va être difficile de maintenir la paix dans notre société. Qu'on se souvienne de ce qui se passait dans la vile de Québec. La crainte régnait. On ne pensait pas que c'était un homme qui ferait un testament à la sainte Vierge et au bon Dieu quand il s'est sauvé ! On pensait qu'ils étaient dangereux et le lendemain Chateauneuf était mort. Je n'ai pas d'intérêt dans cette cause ici. J'ai agi pour la défense toute ma vie. Le verdict qu'on rendra ça ne me fait rien, mais je ne voudrais pas avoir un verdict illégal sur la conscience".

Me Rivard analyse l'article 260 touchant l'homicide devenant meurtre en certains cas. Le juge fait observer les diverses nuances de l'article touchant l'objet du crime.

Me Rivard affirme que la façon dont ces hommes se conduisaient indiquaient qu'ils étaent prêts à jouer le tout pour le tout. Il ajoute qu'il a rarement vu une enquête "préparée avec autant d'habileté, d'énergie et de souci de la vérité". Quand les détectives sont morts, on les élève aux nues et quand ils sont vivants on n'est pas content d'eux. Pour ma part, représentant de la société, je crois de mon devoir de souligner leur belle conduite".

Me Rivard cite l'affaire Slow and White à l'appui de la conduite de la police.

"Pourquoi sont-ils tous les trois accusés de meurtre puisqu'il n'y en a qu'un qui a tuer, reprend Me Rivard ? Ici encore, tout ce que je demande c'est l'application de la loi. Dès lors que je sors de la légalité et que je m'associe avec des gens pour commettre un acte illégal, si la façon dont j'exécute ce projet laisse prévoir que quelqu'un peut être tué, l'homme qui commet cette infraction est responsable".

Le juge fait observer que si la preuve est admise telle qu'exposée par la Couronne Bernard est responsable en vertu de l'article 69 et Emond et Darveau en vertu du paragraphe 2.

Me Alleyn Taschereau demande que l'argument en droit soit sténographié et la Cour ordonne qu'il en soit ainsi. Me Edwin Tanguay se met à l'oeuvre.

Me Rivard reprend son argumentation et dit que "Cyrille Emond est plus coupable du meurtre que Bernard peut l'être". Cyrille Emond a fait un projet avec Bernard et Fontaine pour les faire évader. Il l'a préparé de telle façon qu'il savait ou devait savoir qu'un meurtre pourrait s'ensuivre. On a voulu s'entendre, après les avoir fait sortir, pour les empêcher de rentrer. Ça été le deuxième projet et Emond y a contribué. Il a préparé l'évasion. Il a connu l'évasion. C'est lui qui amène les évadés chez Darveau. Pour qui préparait-il les revolvers ? Pas pour le testament ! Pas pour les cartes de visite ! Pour la police ! Il rencontre Elzéar Bacon et il dit : "Ils sont solides. Ça marche !" Y a-t-il moyen de dire que ce n'est l'exécution de ce projet la qui a provoqué la mort de Chateauneuf. Je soumets respectueusement que non. Je demande que la loi soit appliquée. Ce n'est pas agréable pour moi. Je n'ai jamais fait cela. Mais je le demande parce que c'est mon devoir afin que des événements comme ceux qui se sont passés ne se répètent pas, afin que l'on continue à dire qu'à Québec et dans la province de Québec ceux-là qui vivent avec la crapule sont punis.

"Ça n'est pas la première fois que ça arrive ! J'attirerai d'abord l'attention de la Cour sur la cause de Rice, prisonnier qui s'évada en 1902 grâce à un revolver qu'on lui avait lancé dans la voiture qui le transportait de la prison au palais." Me Rivard lit les conclusions du tribunal en ce procès et ajoute le procureur de la Couronne en vertu de la loi ils sont tous trois coupables. "Bernard, dit-il, n'aurait jamais tué Chateauneuf si Darveau ne lui avait prêté son logement. Le code, la jurisprudence, la doctrine, dit Me Rivard, disent que si vous

LE JURE LALIBERTE

vous mettez ensemble pour commettre une chose illégale et qu'il s'en suit un crime, vous en êtes responsables".

Me Rivard évoque la cause du meurtre de la Banque d'Hochelaga à la suite de laquelle Tony Frank, Morel, Serafin furent exécutés. Il y en a qui ne s'étaient jamais rendus sur les lieux. Ils étaient six. Un seul a tiré et tué. Les six ont été trouvés coupables et la Cour d'appel a maintenu le verdict. La Cour suprême a refusé l'appel. Il parle ensuite de la cause de Rex vs Prosko où le président du tribunal, l'hon. Lucien Cannon, C. P., occupait pour la Couronne, et Me Alleyn Taschereau, C. R., pour la défense.

Me Rivard cite une autre cause et Me Taschereau fait observer que l'un des complices sur 4 avait été acquitté. Le procureur de la Couronne, sur l'invitation de la Cour, parle ensuite de la cause de Rémillard où celui qui avait tiré fut acquitté et l'autre condamné.

—C'était son père, interrompt dans un geste dramatique Me Mark Drouin, aviseur juridique de Me Ross Drouin. Il y a mouvement dans la salle d'audience où la foule écoutait, toute tendue et anxieuse.

—Silence dans la Cour, dit l'huissier.

Et Me Rivard continue son interprétation de la loi en rapport avec le témoignage du docteur Fontaine.

Le juge fait observer que le jury a le droit de décider de la crédibilité des témoins.

En terminant, Me Rivard déclare: "Nous croyons avoir mis devant les jurés la preuve la plus forte, la plus sûre, la plus sincère. Soucieux de protéger la société, fidèle au serment qu'ils ont prêté, messieurs les jurés, j'en suis sûr, feront tout leur devoir sans faiblesse".

Me Mark Drouin demande à la Cour de s'ajourner à lundi. Il allègue que la défense a besoin de certains témoignages et que les sténographes sont à les transcrire.

Le président du tribunal déclare qu'il ne veut rien refuser à la défense à cause de l'extrême importance du procès et la Cour s'ajourne à lundi matin alors que Me Mark Drouin présentera l'aspect légal du point de vue de la défense. Me Alleyn Taschereau parlera ensuite au nom de Bernard et Me Ross Drouin pour les deux autres inculpés. Me Rivard aura ensuite la réplique, puis ce sera la charge du juge et le verdict des jurés.

ST-VALLIER

Décès

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. J.-B. Lorenzo Laverdière, fils de M. Alfred Laverdière, survenu jeudi le 11 mars, après quelques heures de maladie. Il était âgé de 23 ans. Il laisse pour le pleurer, son père et sa mère, M. et Mme Alf. Laverdière et plusieurs frères et soeurs.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

LA TUQUE

Conférence de M. L.-R. Daigneault

Les marchands détaillants de La Tuque avaient l'heureux privilège de recevoir le 2 mars, M. L.-R. Daigneault, directeur de la Propagande et conférencier de l'Association des Marchands Détaillants du Canada Inc., du Bureau Provincial de Montréal.

Ce concert-boucane réunissait en la salle des Chevaliers de Colomb les marchands des diverses branches du commerce de détail de La Tuque.

M. J.-N. Grenier, président de la succursale souhaita tout d'abord la bienvenue au distingué conférencier et à tous les marchands qui avaient mis de côté toutes leurs occupations pour profiter des avantages d'entendre ce brillant conférencier leur apporter des leçons et conseils, mûris par l'expérience personnelle, pour la bonne tenue de leur commerce.

M. F.-X. Lamontagne eut l'insigne honneur de présenter M. L.-R. Daigneault, y ajoutant quelques mots d'appréciation pour les services rendus par l'Association aux marchands détaillants et pria tous les marchands de donner leur adhésion.

M. L.-R. Daigneault remercia M. F.-X. Lamontagne des bonnes paroles à l'adresse de l'Association et remercia M. J.-E. Lagacé de la magnifique réception faite au magasin moderne de M. Fk. Spain, dont il fit l'éloge.

Venu non pas pour faire l'éloge du marchand détaillant, notre distingué conférencier, d'une loyale franchise, fait voir la position très précaire du marchand de nos jours et résolument remplit son devoir de conférencier : Faire connaitre au marchand que le volume de son commerce a considérablement péréclité et les moyens à prendre pour reconquérir les positions perdues.

Démontrant que le commerce a subi une évolution et que depuis 1924 les marchands détaillants ont perdu pour $25 millions d'affaires qui ont augmenté d'autant le chiffre des magasins à chaines, il est du devoir du détaillant de se renseigner afin de se prémunir et sauver son commerce de la ruine vers laquelle il s'achemine.

Cette reculade s'est opérée parce que le marchand a manqué d'apporter à sa clientèle les services voulus ; son magasin est malpropre, encombré ; ses commis sont impolis, etc.; en un mot, il a manqué d'initiatives.

M. le conférencier a ajouté quelques conseils pour remédier à cette situation.

FEU Mme ELOI MARTEL

Saint-Augustin, (Spéciale) —Mardi, 9 mars, ont eu lieu les funérailles de Dame Eloi Martel, née Vitaline Lemay. La défunte était âgée de 85 ans Elle était une femme très religieuse et laisse de vifs regrets parmi les siens.

Une foule nombreuse assistait aux funérailles. Le service funèbre a été chanté par M. le curé P.-H. Cloutier qui a fait aussi la levée du corps. La chorale paroissiale a exécuté le chant funèbre. Le cercueil était porté par les petits-fils de la défunte : MM. Antonio, Rosaire, Georges-Albert, Paul et Edmond Martel. M. Lauréat Gilbert portait la croix et M. Alphonse Gilbert conduisait le corbillard.

Conduisaient le deuil, son époux, M. Eloi Martel ; ses fils, MM. Josaphat, Edmond, Honore, Gaudiose, Eugène et Henri Martel ; ses belles-filles, Mme Honoré Martel, Mme Gaudiose Martel, Mme Eugène Martel, Mme Henri Martel ; ses petits-enfants, Edmond, Antoine, Paul-Emile, Maurice, Léopold, Maurice, Emanuel, Amédée, Lorenzo Martel, Mme G.-A. Martel, M. et Mme A.-D. Moisan, Mme J. Jobin, Mme P.-H. Lajeunesse, Mme Ex. Latulippe, Mme Ed. Hardy, Mlle Béatrice Martel, Mlle Jeanne Martel, Mlle Bernadette Martel, Mlle Cécile Martel; ses neveux, MM. A. Lemay, Augustin et Raymond Lemay. On remarquait dans la foule, M. le maire Eugène Trudel, du Village.

ST-CASIMIR

Fiançailles

M. et Mme Gédéon Vallée, de St-Casimir, annoncent les fiançailles de leur fille, Mlle Yvette Vallée, des Trois-Rivières, avec M. Robert Desrochers, fils de feu M. et Mme Lazare Desrochers.

Au collège

Les compositions de février au collège de St-Casimir, dirigé par les Rvds Frères de l'Instruction Chrétienne.

8ème année : 1er, Eleusippe Bélanger, 80 p.c.; 2ème Roland Arcand, 75 p.c.

7ème année : 1er, Marcel Bélanger, 77 p.c.; 2ème, Claude Foley, 72 p.c.

6ème année : 1er, Albert Khazoom, 93 p.c.; 2ème, Robert Lachance, 84 p.c.; 3ème, Emilien Lépine, 82 p.c.

5ème année : 1er Jean-Paul Paquet, 78 p.c.; 2ème, Fernando Lépine, 76 p.c.; 3ème, Jacques Douville, 74 p.c.; 4ème, Pierre - Paul Baribeau, 73 p.c.

4ème année : 1er, Patrice Tessier, 85 p.c.; 2ème, Alain Allard, 75 p.c.; 3ème , Paul Germain, 73 p.c.; 4ème, Jean-Louis Foley, 72 p.c.

3ème année : 1er, Normand Tessier, 61 p.c.; 2ème, Jacques Magnan, 60 p.c.; 3ème, Claude Frenette, 59 p.c.; 4ème, Robert Rivard, 59 p.c.

2ème année : 1er, Jean-Paul Laganière, 87 p.c.; 2ème, Lomer Gervais, 85 p.c.; 3ème, Jean-Blaise Sauvageau, 81 p.c.; 4ème, Marcelle Toutant, 80 p.c.

1ère année : 1er, Edouard Germain, 69 p.c.; 2ème, Richard Sauvageau, 85 p.c.; 3ème, Jean-Marie Leboeuf, 83 p.c.; 4ème, Jules Grandbois, 78 p.c.

Préparatoire : 1er, Paul-André Toutant, 95 p.c.; 2ème, Claude Giroux, 90 p.c.; 3ème, Robert Laganière, 89 p.c.; 4ème, Pierre Giroux, 87 p.c.

Au couvent

Quelques notes de février, au couvent, dirigé par les Rév. Soeurs de la Providence.

9ème année: Cours académique français :

1ère, Mlle Marie-Paule Garneau, 91 p.c.; 2ème, Mlle Gertrude Martel, 88 p.c.; 3ème, Mlle Noella Lépine, 87 p.c.,

Anglais :

1ère, Mlle Gertude Martel, 92 p.c.; 2ème, Mlle Noella Lépine, 90 p.c.; 3ème, Mlle Marie - Paule Garneau, 79 p.c.

8ème année : Cours élémentaire français :

1ère, Mlle Fabienne Allard, 94.4 p.c.; 2ème, Mlle Isabelle Frenette, 93.9 p.c.; 3ème, Mlle Yvette Hardy, 92.4 p.c.; 4ème, Mlle Thérèse Toutant, 90.5 p.c.; 5ème, Mlle Julienne Sauvageau, 88.5 p.c.; 6ème Mlle Aline Vachon, 85.3 p.c.

Anglais :

1ère, Mlle Isabelle Frentte, 89 p.c.; 2ème, Mlle Fabienne allard, 81 p.c.; 3ème, Mlle Yvette Hardy, 80 p.c.; 4ème, Mlle Julienne Sauvageau, 80 p.c.; 5ème, Mlle Aline Vachon, 78 p.c.; 6ème, Mlle Thérèse Toutant, 77.5 p.c.

7ème année : Français :

1ère, Mlle Fernande Leboeuf, 84.5 p.c.; 2ème, Mlle Adrienne Douville, 84.5 p.c.; 3ème, Mlle Marielle Baribeau, 84 p.c.; 4ème, Mlle Obéline Hardy, 82 p.c.; 5ème, Mlle Laurette Perreault, 58 p.c.

Anglais :

1ère, Mlle Adrienne Douville, 80 p.c.; 2ème, Mlle Obéline Hardy, 79 p.c.; 3ème, Mlle Fernande Leboeuf, 78 p.c.; 4ème, Mlle Laurette Perreault, 74.6 p.c.

6ème année A : français :

1ère, Mlle Renée Trottier, 87.6 p.c.; 2ème, Mlle Catherine Crête, 83.5 p.c.; 3ème, Mlle Fernande Chabot, 83.3 p.c.; 4ème, Mlle Madeleine Bélanger, 82. p.c.; 5ème, Mlle Marie - Marthe Tessier, 81 p.c. ; 6ème, Mlle Lucie Magnan, 79.8 p.c.; 7ème, Mlle Marie-Claire Foley, 76.7 p.c.

Anglais :

1ère, Mlle Renée Trottier, 83 p.c.; 2ème, Mlle Catherine Crête, 83 p.c.; 3ème, Mlle Marie-Claire Foley, 80 p.c.; 4ème, Mlle Fernande Chabot, 76.5 p.c.; 5ème, Mlle Marie-Marthe Tessier, 76 p.c.; 6ème, Mlle Madeleine Bélanger, 75.5 p.c.

6ème année B : Français :

1ère, Mlle Antonine Frigon, 93 p.c.; 2ème, Mlle Jacqueline Sauvageau, 81 p.c.

Anglais :

1ère, Mlle Marcelle Dessureault, 86 p.c.; 2ème, Mlles Denise Trottier, 83 p.c.; Corinne Sauvageau, 83 p.c.; Yolande Olschamps, 83 p.c.

5ème année : Français :

1ère, Mlle Yolande Olschamps, 92 p.c.; 2ème, Mlle Denise Trottier, 90 p.c.

Anglais :

1ère, Mlle Gabrielle Chalifour, 83 p.c.; 2ème, Mlle Solange Vachon, 82 p.c.

UNE INFIRMIERE SOULAGE LE CATARRHE DE FAÇON FORT SIMPLE

Le catarrhe est perfide — moins de par sa nature qu'à cause de ce à quoi il mène.

Jour et nuit, il sape vos forces et affaiblit votre pouvoir de résistance vous portant les voies à l'influenza, la pneumonie, la tuberculose.

J'ai eu connaissance des humiliations et des souffrances causées par le catarrhe et je me suis promis de faire de mon mieux pour combattre cette calamité. Ma méthode consiste à détruire les germes, à apaiser et à soulager les délicates membranes, à les alimenter pour leur rendre santé et force. Mon traitement est quelque chose de neuf, différent, facile, délicieux. Pas de senteur à rendre malade, aucune application, onguent, nul recours au vaporisateur ni rien qui tienne de la fumée, des frictions, de l'injection.

GARDE JAN-O-SUN

Triompher du catarrhe, c'est l'oeuvre de ma vie. Je ne saurais en rendre compte en un espace aussi réduit; mais écrivez-moi dès aujourd'hui. Avec réponse par retour du courrier, je vous enverrai ma brochure sur le catarrhe — **tout cela gratuit entièrement.** Je vous expliquerai aussi comment vous soulager du catarrhe et de tous germes susceptibles de produire les maux du corps. Et il ne vous en coûtera rien du tout.

Adresse : NURSE JAN-O-SUN ENG. 5334 Trans. Island Ave. Montréal. Dépt. L. S.

LE VERDICT DU JURY

LES MALAISES DUS A L'HYPERACIDITE VITE SOULAGES

par ce merveilleux procédé "PHILLIPS" *qui* ALCALISE *tout de suite l'estomac*

FREQUENTS SYMPTOMES D'"ACIDITE STOMACALE"

Douleur après les repas	Sensation de faiblesse
Indigestion	Insomnie
Nausée	Acidité buccale
Perte d'appétit	Aigreur d'estomac

Maux de tête fréquents

De tous côtés les gens apprennent que le bon moyen de soulager de façon incroyablement rapide les malaises d'estomac causés par l'hyperacidité, consiste à s'alcaliser au plus tôt l'estomac à l'aide du Lait de Magnésie Phillips.

Prenez après les repas soit deux cuillerées à thé de Phillips liquide soit deux tablettes de Lait de Magnésie Phillips. "Indigestion acide", gaz d'hyperacidité, "maux de tête nerveux" — provenant d'avoir trop mangé ou fumé — et nausée, tout cela disparait presque immédiatement. Vous oubliez la présence de votre estomac!

Essayez cette méthode Phillips. Procurez-vous le "Phillips" liquide ou les tablettes de Lait de Magnésie Phillips si commodes... seulement 25c la grande boite à la pharmacie.

FABRICATION CANADIENNE

LAIT DE MAGNESIE **PHILLIPS**

LE JUGEMENT dans

Le partage de l'enfant

(Suite de la page 15)

"..à sa mère... "Le jugement ne mentionnait pas de divorce ni de séparation entre les deux époux. Paul et Nancy Sexton semblaient adorer leur enfant. Ils s'aimaient tous deux également. Mais la mère considérait que son enfant était en danger si l'état de choses qu

DANS NOS THEATRES

GRAND SPECTACLE AU CARTIER

ERROL FLYNN et OLIVIA de HAVILLAND dans une scène du grand film "THE CHARGE OF LIGHT BRIGADE", actuellement à l'écran du Cartier.

Au Cinéma de Paris

La troupe Joseph offre aujourd'hui au Cinéma de Paris sa nouvelle comédie "La Vierge chez les pauvres", mélodrame en 2 actes qui est assurée d'avance du plus vif succès auprès du public. Tous les membres de la troupe ont fourni un bel effort pour que cette comédie fasse époque dans les annales de ce théâtre.

Le programme cinématographique est aussi d'une réelle valeur tant artistique qu'au point de vue de la stricte distraction du public.

Le premier film sera "Les Pattes de Mouche", avec Pierre Brasseur, le fantaisiste jeune premier et si charmant comédien et Renée Saint-Cyr, comédienne de talent et jolie par-dessus le marché ce qui ne fait pas de tort au film, naturellement.

"Les pattes de mouche" est une comédie qui se déroule à l'époque de 1900. Costumes et décors sont à l'avenant, avec une rare exactitude. Il s'agit, comme le titre le fait déjà comprendre d'une lettre que deux amoureux veulent absolument soustraire à la juste curiosité des parents. Ceux-ci ont maintes fois l'occasion de mettre la main sur le joli document mais les amoureux font des pieds et des mains pour le faire disparaître à temps.

Toute l'intrigue tourne autour de ces fameuses pattes de mouche et la recherche du document donne lieu à maintes scènes très amusantes.

Ce film est gai, simple, d'une grande fraîcheur et le dialogue se remarque par son esprit piquant et original. C'est un film que nous recommandons hautement.

Le second film à l'affiche sera "Maruche", avec Fernandel. Il n'est pas nécessaire de faire ici et à nouveau l'éloge de Fernandel. Ce comédien compte à son crédit d'innombrables succès. Dans "Maruche" Fernandel renouvelle complètement sa formule et cela au grand amusement du public. La distribution entre dans la ronde avec Fernandel en tête et pendant une heure et demie c'est un fou-rire général qui envahit la salle. Bref, un autre programme de grand luxe qu'il ne faudra pas manquer.—(Communiqué.)

LA CHAMPIONNE DU PATIN AU CAPITOL

Sonja (prononcez Sonia) Henie, la championne olympique du patin de fantaisie et une des plus formidables découvertes de 1937, dans une scène du film musical : One in a Million, qui sera à l'affiche du Capitol les trois premiers jours de la semaine. A noter les nombreuses danseuses sur patins, dans l'arrière-scène.

A L'ARLEQUIN

TOUTE CETTE SEMAINE

"JESUS DE NAZARETH"

Ce film magnifique sur la vie publique et privés de Jésus de Nazareth, prendra l'affiche au populaire théâtre Arlequin pour toute une semaine commençant aujourd'hui.

Toute la population québecoise voudra voir ce film intensément pathétique à l'occasion de la semaine de Pâques. Des milliers de figurants apparaissent dans cette production, une des plus magistrales du genre et 11 artistes bien connus de l'écran y tiennent les principaux rôles.

Ce film fut qualifié par les experts des deux continents du plus magnifique spectacle jamais présenté à l'écran. Ce film est en quelque sorte un drame sans cesse renouvelé et qui intéresse à plus d'un titre toutes les classes de l'humanité. Les enfants comme les grandes personnes seront édifiés à la vue des scènes grandioses qui abondent dans la production.

Il est inutile de vanter les qualités éducatives de ce film car partout où il fut montré il fut l'objet des éloges venant des personnages haut placés et dans plusieurs villes on dut le garder à l'affiche pour plusieurs jours de plus, car des foules considérables en avaient fait la demande aux intéressés.

Que personne ne manque donc de voir cette superbe production qui ne fut jamais montrée à Québec et que nous devons à l'initiative de M. Horace Vance, le populaire et actif gérant du théâtre Arlequin.

FILM UNIQUE AU VICTORIA

JACQUELINE FRANCELL et JEAN YONNEL dans "L'APPEL DU SILENCE", Grand Prix du cinéma français 1937, aujourd'hui au Victoria en programe double.

"LA MATERNELLE" AU CANADIEN

MADELEINE RENAUD, la célèbre vedette que l'on verra au Canadien, cette semaine, dans "LA MATERNELLE", considéré comme un des dix meilleurs films du monde depuis vingt ans.

CAPITOL

AUJOURD'HUI : 2 grands films - Greta Garbo — Robt. Taylor dans "CAMILLE" à 2 h. 10 - 6.30 - 9.20

Aussi : Edward Everett Horton dans "LET'S MAKE A MILLION", une bonne comédie à : 1 h. - 4 h. - 8 h. 20.

Mat. 25c 1er Jour 25 - 35c SOIRS 30 - 40c

3 JOURS Continu le 1er jour de 1 h. 30 à 11 hrs "One in a Million" à 2 h. 15 - 4.35 - 6.55 - 9.15

SON JA (Prononcez Sonia) HENIE

LA CHAMPIONNE DU PATIN DE FANTAISIE

ETOILES... CHANSONS... RIRES... SPLENDEUR... AMOUR... DRAME!

Quelque chose de nouveau et quelqu'un de différent pour en faire l'insurpassable succès parmi un million d'autres!

"ONE IN A MILLION"

avec DON AMECHE

Adolphe MENJOU

Jean HERSHOLT

RITZ CRITTER

Attractions supplémentaires : "CRIME DOES NOT PAY" CARICATURE : ACTUALITES

AU CANADIEN

"LA MATERNELLE" DES AUJOURD'HUI

C'est aujourd'hui que le fameux film "La Maternelle" prend l'affiche au Canadien. Les éloges faits à propos de ce film, les réflexions de la critique, l'enthousiasme du public sont des preuves évidentes irréfutables de la haute qualité, de la valeur intellectuelle et spectaculaire de cette production qui se place à l'un des sommets de la production française de ces dernières années.

"La Maternelle" est plus qu'un film; c'est une profonde étude de l'enfance. Mais une étude vraie sur une enfance vraie et non pas sur celle qu'on nous présente d'ordinaire au cinéma. Le réalisateur a pénétré dans une "maternelle" sorte d'orphelinat à Paris et là, les enfants ne jouant pas mais vivant de leur vie de tous les jours, le camera a capté les réactions de ces petits êtres. On les voit tels qu'ils sont. On les suit dans leur petite vie de tous les jours. On surprend leurs secrets, leurs petites misères, les grands bonheurs. Quelle émotion qui crispe le coeur. Quelle fraîcheur aussi. Quelle vérité.

Et Madeleine Renaud, pure, aimable, véritable maman évolue auprès de ces petits, caressant celui-ci, punissant celui-là... oh! doucement. Il est difficile au spectateur de retenir une larme tellement ce film est vrai et d'une humanité féconde en enseignement de toute sorte.

La direction du Canadien est très fière de présenter à sa clientèle un film d'une telle valeur et elle imagine que le public n'hésitera pas à répondre à un pareil geste.

Le second film à l'affiche sera "Notre-Dame d'Amour", avec Berval et Lise de-Lamarre sans oublier Nane Germon, Milly Mathis, Raymond Cordy et autres. Film d'amour, il nous fait voir jusqu'à quel point un homme puissant peut être cassé sous la férule d'une femme, devenir sa chose, sa proie facile et sans coeur. Un film d'une force inouïe que le public appréciera hautement et que nous recommandons à ceux qui, au cinéma, aiment des émotions fortes. — Communiqué.

AU CARTIER

Ceux qui ont admiré dans "Captain Blood", il y a quelques mois, le couple idéal que forment Errol Flynn et Olivia de Havilland seront sans doute heureux d'apprendre qu'ils reviennent commençant aujourd'hui, à l'écran du Cartier, dans un film encore plus sensationnel, "The Charge of the Light Brigade". Les Warner Brothers ont eu recours au talent des meilleurs techniciens et dépensé des sommes considérables pour réaliser ce nouveau chef-d'oeuvre.

"The Charge of the Light Brigade" s'inspire de l'inoubliable poème de Lord Tennyson, qui ne traita que de cette fameuse "charge". Grâce à l'ingéniosité des scénaristes, les Warner ont réussi à filmer une histoire qui, à coup sûr, fera sensation.

La distribution de "The Charge of the Light Brigade", est, tout comme le film lui-même, excellente. Outre Flynn et Olivia de Havilland, elle comprend aussi les noms d'acteurs aussi populaires que Patrick Knowles, la dernière "découverte" d'Hollywood, Henry Stephenson, Nigel Bruce, Donald Crisp, Robert Barrat, G.-P. Huntley Jr, David Niven, C.-Henry Gordon, Carroll Naish, Spring Byington, Scotty Beckett et Helen Sanborn.

Cette magnifique production a été dirigée par Michael Curtiz.

Communiqué.

Kay Francis et William Powell à l'Empire

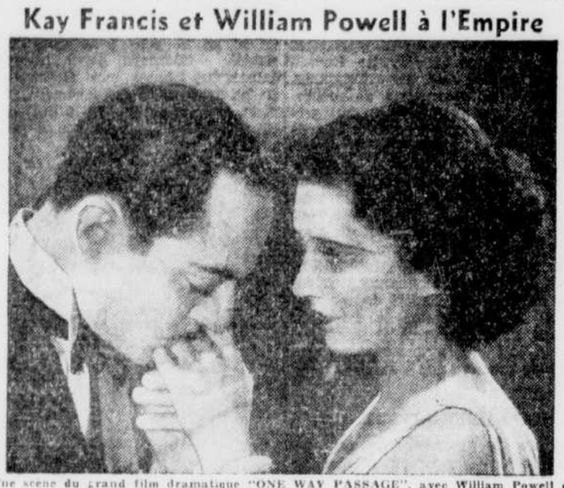

Une scène du grand film dramatique "ONE WAY PASSAGE", avec William Powell et Kay Francis, à l'affiche de l'Empire à partir d'aujourd'hui avec en programme double une autre bonne attraction et plusieurs sujets courts.

Carabinades "37"

La revue que les étudiants préparent pour le 1er avril promet d'être tout simplement magnifique. Québec pourra se rendre compte ce jour-là qu'il y a à Laval des talents de premier ordre tant dans le domaine purement théâtral que dans celui de la conception des décors et des effets scéniques.

La plupart des "sketches" sont complètement terminés ; tous sont pétillants de gaieté et fortement assaisonnés de piquantes saillies spirituelles et il n'en est pas un qui ne fera déferler sur l'auditoire les flots d'une hilarité débordante. La plupart des saynètes portent sur des sujets d'actualité : la politique surtout sera un point de mire qui ne manqueront point d'atteindre la satire et le sarcasme.

Une savante démonstration d'art chorégraphique nous sera présentée dans les ballets qu'exerce madame Duquet. Inutile d'insister ici sur la compétence de cette habile directrice ; ses nombreuses années d'expérience et ses succès du passé sont un éloquent témoignage qu'il n'est pas besoin d'amplifier par un éloge banal. La direction de la revue a eu l'heureuse idée de présenter cette année des ballets classiques ; le goût artistique qui a bien inspiré des organisateurs ainsi que le talent des jolies ballerines de Mme Duquet en assureront le succès.

De la musique, du chant, de la danse, de la gaieté ! Une succession ininterrompue d'opérettes et de petites comédies pleines de verve ! Autrement dit, les spectateurs n'auront pas le temps de reprendre leur souffle entre deux sketches tellement les éclats de rire les feront suffoquer ! La revue débutera par une ouverture-surprise" ; n'entendez pas par le mot "surprise" quelque galéjade insignifiante ou une turlupinade quelconque ; nous voulons parler d'une surprise qui surprendra, qui réellement étonnera d'admiration. Tout de même, si cette surprise doit mériter de garder son nom il faut la ménager... et si nous la voulons ménager... il n'en faut plus parler. Voulez-vous en entendre davantage ? voulez-vous voir soulever le rideau ? Rendez-vous au Capitol le 1er avril, en matinée ou en soirée. Personne ne sera déçu.

Bref, Carabinades "37" sera une véritable revue artistique ; monsieur Marcel Piché, E. E. D., président de la Commission théâtrale, prétend ne rien négliger pour en assurer la réalisation la plus parfaite et il sera d'ailleurs habilement secondé par messieurs Pierre Bériau, metteur en scène, Benoit Charlebois, Paul Brassard, Maurice Dupont et Jean Fournier.

L'on pourra se procurer des billets directement au Capitol à partir du 27 mars.

CINEMA DE LEVIS

"La Reine de Biarritz"

Parmi les blondes vedettes de l'écran français, il convient de placer au premier rang Alice Field que nous verrons aujourd'hui dans son récent film "LA REINE DE BIARRITZ", adaptation de la pièce de Maurice Hennequin et Romain Coolus. Accompagnée de Léon Bélières, Marguerite Moréna, Jean Dax et plusieurs autres vedettes, Mlle Field nous donne du personnage d'une mondaine assez sérieuse pour mettre à leur place les trop entreprenants messieurs, un portrait saisissant et d'une subtile étude. Comme l'indique le titre, c'est dans l'enchanteur décor de la Riviera que se déroule toute l'action de cette comédie mondaine où les deux auteurs célèbres n'ont pas manqué d'écorcher délicieusement l'humanité et quelques-uns de ses plus typiques fantoches. Malgré la cour assidue que lui font plusieurs jeunes gens l'héroïne du film n'a d'intérêt que pour son mari. C'est bien cela qui fait l'originalité de la situation et nous change un peu des habituels scénario. L'interprétation est de qualité supérieure et Moréno et l'aimable Bélières s'occupent avec l'art qu'on leur connaît de la partie comique.

"8 BELLS"

Passionnant et mouvementé, le film est l'histoire parfaitement croyable d'une idylle qui se passe à bord d'un cargo parti à destination de Shanghai. Le capitaine, rôle que joue John Buckler, et son premier officier, Ralph Bellamy, aiment tous deux la jolie Ann Sothern, personnifiant la fille du propriétaire de la ligne de navigation qui a pris clandestinement passage à bord du cargo.

Alors que le vaisseau se trouve pris dans un typhon, le capitaine fait preuve d'incompétence et de lâcheté. La mutinerie se déclare parmi l'équipage des soixante hommes. En présence de la frayeur et de l'inutilité du capitaine, c'est le premier officier qui prend le commandement du cargo.

Et ce n'est que par force de volonté et grâce à un courage indomptable que le premier officier parvient à mener le navire à bon port. — (Communiqué)

EMPIRE

Commençant AUJOURD'HUI

VOUS RAPPELEZ-VOUS . . . l'émotion ressentie quand vous avez vu ces étoiles pour la première fois dans ce film immortel ?

Wm. POWELL Kay FRANCIS dans une autre présentation de leur impressionnable succès "ONE WAY PASSAGE" SENSATIONS MOUVEMENTEES!

au même programme MUSICAL NEWS et SHORTS comme 2e attraction

Mat.: .25 Soirs .34

MAY ROBSON dans "WOMAN IN DISTRESS" avec IRENE HERVEY

CONTINUEL AUJOURD'HUI et le 2ème JOUR DU PROGRAMME

VICTORIA

—AUJOURD'HUI POUR UNE SEMAINE—

L'HISTOIRE D'UN MARTYR MODERNE CONTÉE AVEC UN PATHÉTIQUE RARE DANS UN DÉCOR D'UNE SAISISSANTE GRANDEUR

Continuelle tous les jours de 1 à 11 p. m.

Le prodigieux artiste

JEAN YONNEL

dans

L'Appel du Silence

avec PIERRE DE GUINGAND JACQUELINE FRANCELL THOMY BOURDELLE SUZANNE BIANCHETTI ALICE TISSOT

Une oeuvre nationale réalisée par la souscription de cent mille français à la mémoire de CHARLES de FOUCAULD un homme dont la foi sut vaincre l'amour

GRAND PRIX DU CINEMA FRANÇAIS 1937

—EN PROGRAMME DOUBLE AVEC—

UN DOCUMENT SPLENDIDE

"SYMPHONIE NORMANDE"

—NOS ACTUALITES—

—"ECLAIR JOURNAL" — 1° ALLEMAGNE — Le Chancelier HITLER reçoit les anciens combattants à sa résidence. — 2° POLOGNE — Le Général GOERING est l'hôte de la Pologne. — 3° ITALIE — Le Duce passe en revue le Corps des Mousquetaires. — 4° ESPAGNE — Barcelone fait d'émouvantes obsèques aux victimes d'un récent bombardement. — 5° FRANCE — La Fête du Mimosa, à CANNES. — 6° AU CAIRE — Scènes du pèlerinage annuel des Musulmans à La Mecque.

CANADIEN

AUJOURD'HUI

CONTINUEL de 1h. à 11 h.

LE MONDE ENTIER ADMIRE CE MERVEILLEUX FILM

La MATERNELLE

avec MADELEINE RENAUD Alice TISSOT, Mady BERRY

CE FILM A GARDE L'AFFICHE 2 ans à PARIS 1 an à LONDRES 6 mois à NEW-YORK

La Maternelle à 2.30 5.15-8.30 Notre-Dame à 1.00-3.00 7h.-10h.

CETTE OEUVRE EST QUELQUE CHOSE D'UNIQUE DANS L'HISTOIRE DU FILM PARLANT.

Aujourd'hui et jours de semaine Avant 5 hrs .21 Taxe .04

2ème GRANDE ATTRACTION

Lise DELAMARRE BERVAL dans Notre Dame d'Amour

avec RAYMOND CORDY NANE GERMON MILLY MATHIS Jean CYRANO

Un film passionnant que nous résumerons par ces mots : "LA PAIX DU COEUR APRES L'ORAGE..."

DERNIERE EDITION ECLAIR-JOURNAL

UN PROGRAMME MERVEILLEUX QU'IL FAUT VOIR

CINEMA DE LEVIS

SAMEDI à MARDI

Une comédie mondaine au pays des intrigues et de l'amour.

ALICE FIELD, LEON BELIERES dans "La REINE de BIARRITZ"

Ann Sothern, Ralph Bellamy dans "8 BELLS"

Buck Jones: "The Phantom Rider", ép. 8

Mercredi : "L'ENFER DU DANTE"

CLASSIC

CELLE QUE VOUS ATTENDIEZ TOUS . . . La voici enfin ! MYRNA LOY, riante, charmante et espiègle . . . elle vole les bijoux et les coeurs avec une parfaite insouciance dans ce film fascinant et gai . . .

MYRNA LOY et SPENCER TRACY dans "WHIPSAW"

Prenez votre billet de chemin de fer pour un millier de milles de rires et d'émotions.

Jack Oakie, Sally Eilers dans "FLORIDA SPECIAL"

RIALTO

AUJOURD'HUI et MARDI

Trois grandes vedettes dans un film gigantesques P. Richard WILLM • Vera KORENE • Olga Tchekowa

— DANS —

"L'ARGENT"

ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE Gertrude Michael - Sir Guy Standing

"The Return of Sophie Lang"

Elle était un escroc doucereux .. Mais elle est également doucereuse comme détective !

Demain: Continuel de 1 à 11 p.m.

AUJOURD'HUI CINEMA de PARIS POUR UNE SEMAINE

LA TROUPE JOSEPH dans La Vierge chez les Pauvres

mélodrame en 2 actes

RENEE ST-CYR PIERRE BRASSEUR dans Les Pattes de Mouche

Nos pères connaissaient la joie de vivre: sachons nous amuser comme eux!

— EN PROGRAMME DOUBLE AVEC —

Le grand comique FERNANDEL DANS son dernier succès "MARUCHE"

DANS NOS THEATRES

AU VICTORIA

La direction du Victoria est très heureuse d'offrir au public de Québec le Grand Prix du Cinéma Français 1937, c'est-à-dire "L'Appel du Silence".

Cette production sensationnelle qui a remporté les honneurs de la production française méritait cette distinction pour plusieurs raisons. M. Léon Poirier, le réalisateur peut être fier à juste titre de son ouvrage.

"L'Appel du Silence" n'est pas un film de formule courante. C'est la biographie exacte d'un homme, d'un héros, le Père Charles de Foucauld.

Issu d'une famille noble française de Foucauld entre à bonne heure dans la carrière militaire où il ne tarda pas à gagner tous ses galons. C'était alors la vie brillante, facile pleine de plaisirs et d'abandon.

Un jour de Foucauld se rendit au désert, au Maroc. C'est là qu'il entendit l'appel du silence. A cet appel il ne put résister. Cet homme fier, mondain riche comprit qu'on l'appelait à une vocation supérieure. Pas un moment il n'hésita. Quittant tout, il alla au désert fonder un ordre de religieux qui prospéra et fit rayonner la foi catholique dans le Maroc musulman. En 1914 de Foucauld religieux et toujours militaire de carrière fut chargé de défendre le territoire français contre l'ennemi. Il fit brillamment son devoir, avec foi avec courage, avec conviction.

L'ennemi ayant soudoyé une tribu indigène de Foucauld tomba dans un guet-apens et fut lâchement assassiné. Sa vie se terminait par un glorieux martyre.

C'est Jean Yonnel sociétaire de la Comédie Française qui incarne les traits du Père de Flucauld. Une distribution de premier plan le seconde.

Le second film à l'affiche sera "Symphonie Normande" un autre bijou sur la si belle et si populaire province française. Ce document unique nous fait admirer tous les sites, les villes et les monuments de ce pays si cher à notre coeur français. Les cinéphiles verront ce film avec le plus vif intérêt. Ne pas manquer aussi nos actualités européennes toujours si vivement appréciées du public. — (Communiqué).

LES CLOCHES DE CORNEVILLE

LUNDI, le 5 AVRIL, au Palais Montcalm.

Les Cloches de Corneville qui n'ont pas sonné depuis assez longtemps à Québec, sonneront à toute volée lundi le 5 avril prochain au Palais Montcalm. La reprise de cette populaire Opérette par le Conservatoire après cinq années attirera une foule aussi nombreuse que lors de la première représentation en 1932. Seront déçues les personnes qui retardent de se procurer leur carte immédiatement. Il ne faut pas oublier qu'il y aura une journée spéciale reservée aux personnes qui auront leur carte pour les échanger au Palais Montcalm. Cette journée est bien spécifiée, c'est jeudi, le 1er avril. Les meilleures places sont donc réservées aux personnes qui achètent leur carte maintenant.

Les prix seront des plus bas pour une représentation de cette envergure. Il ne faut pas oublier qu'il y a une centaine de personnes qui composent le Conservatoire. Tous seront de la distribution. Seize solistes, 50 choristes et 20 instrumentistes et un personnel nombreux sur la scene pour que tout marche à perfection. Ce sera un spectacle dispendieux pour le Conservatoire, mais il espère bien que le public répondra généreusement é son appel.

Rappelons encore les artistes qui seront de la distribution : Mme Gordon Pfeiffer, soprano, Mme Joncas-Mathieu, mezzo soprano. MM. Omer Duranceau, ténor, dans Grenicheux, René Mathieu dans le Marquis. Edouard Lefaivre dans le Bailli, Fred Ratté dans Gaspard, Nap. Roy, le Tabellion, etc.

Le rôle de Gaspard sera tenu pour la première fois à Québec par un acteur de belle réputation et surtout par un chanteur, Fred Ratté, possède une magnifique voix et surprendra bien des mélomanes.

Il ne fait aucun doute, ce sera la plus belle représentation des Cloches jamais vue à Québec.

Les billets sont en vente chez J.-E. Vallin, rue St-Jean; Cyr Robitaille, rue St-Joseph et à la pharmacie Soucy, Ave Cartier. — (Communiqué).

FILM DE LA PASSION AU THEATRE ARLEQUIN

Le théâtre ARLEQUIN offre à ses habitués à partir d'aujourd'hui pour une semaine un film sur la vie publique de Jésus de Nazareth. Des milliers de figurants apparaissent dans cette production qui est d'un réalisme extraordinaire.

Gros succès de Richard-Willm au Rialto

VERA KORENE, ODETTE TALAZAC et PIERRE RICHARD-WILLM dans "L'Argent", qui connait un beau succès, cette semaine, au Rialto.

AU CLASSIC

MYRNA LOY dans "WHIPSAW", avec Spencer Tracy, au théâtre Classic jusqu'à mardi soir.

AU CAPITOL

Sonja Henie, championne du patin dans "One in a Million"

"Le patinage sur la glace n'est pas seulement un sport — c'est aussi un art. En patinant j'essaye de faire montre de beauté. Vous voyez, j'ai commencé par vouloir être danseuse de ballet, et j'ai étudié la danse jusqu'à l'âge de vingt ans."

La radieuse Sonja Henie, qui détient plus d'honneurs au monde pour le patinage qu'elle ne peut se rappeler, dont le premier triomphe cinématographique, la spectaculaire comédie musicale Twentieth Century-Fox, "One in a Million", passera au théâtre Capitol les trois premiers jours de la semaine, a gentiment souri en révélant le secret de sa grâce sur la glace.

Sonja sourit en parlant, trait que Mme Henie explique comme n'étant pas scandinave — la grand'maman de Sonja était irlandaise. Impulsive, possédant une figure expressive et accompagnant ses paroles de gestes de ses mains, Sonja rappelle comment, de même que toutes les autres commençantes, elle a passé dans la position assise la plupart de ses premiers jours sur la glace.

Peu de temps après, suivant les envolées rapides de son père sur le patin, disons en passant qu'il est le second patineur rapide en Europe, Sonja a commencé alors qu'elle n'avait que neuf ans. A onze ans elle était championne de patinage de fantaisie en Norvège.

Pour Sonja le patinage artistique est du véritable ballet sur la glace. Elle a étudié avec le célèbre Ballet Russe. Une brillante performance de la danse sur glace à Londres a eu pour résultat qu'on lui a commandé de venir patiner devant le roi et la reine. Par la suite elle a patiné devant presque toutes les têtes couronnées de l'Europe, car Sonja était alors deux fois championne olympique de patinage de fantaisie.

Alerte, cinq pieds deux pouces, pesant cent six livres, blonde et jolie, Sonja est vivement recherchée comme actrice de cinéma, et sa plus haute ambition, un merveilleux ballet d'hiver sur la glace, constitue un magnifique spectacle de sa première vue, "One in a Million".

Adolphe Menjou, Jean Hersholt, Ned Sparks, Don Ameche, les Frères Ritz, Arlene Judge, Borrah Minevitch et sa troupe, Dixie Dunbar, Leah Ray et Shirley Deane sont vedette avec Sonja dans ce merveilleux spectacle de 1937. C'est Sidney Lanfield qui a dirigé ce film avec Raymond Griffith comme producteur associé. — Communiqué.

A L'EMPIRE

"ONE WAY PASSAGE"

En réponse à la demande d'une foule de cinéphiles, "One Way Passage", le plus beau film jamais réalisé par William Powell et Kay Francis, prend aujourd'hui l'affiche au théâtre Empire.

Les scènes étrangement magnifiques de "One Way Passage" se passent sur l'océan Pacifique pendant le voyage d'un mois de Honk-Kong à San-Francisco.

"One Way Passage" est l'idylle de deux jeunes personnes condamnées — bien que de manière différente — à ne vivre que quelques jours de vie. Il s'aperçoivent l'un l'autre et s'éprennent désespérément juste au moment du départ du navire — bien déterminés à jouir des quelques jours qui leur restent à vivre.

Joan, belle, ardente et jeune a appris de son médecin que le moindre surmenage peut causer sa mort. Dan retourne à San-Francisco conduit par un détective inexorable.

Le navire ne fait qu'une seule escale pendant son voyage d'un mois — à Honolulu — et c'est là qu'ils passent tous deux une journée parfaite.

Ce n'est pas notre intention de révéler les surprenantes mésaventures du récit ni le dénouement poignant et surprenant lui aussi.

Qu'il nous suffise de dire que "One Way Passage" est un drame sans pareil.

Le côté comique est fourni par une pseudo-comtesse et un détrousseur de bourse passagers sur le même navire — rôles joués à merveille par Aline MacMahon et Frank McHugh.

"WOMAN IN DISTRESS"

May Robson, étoile bien-aimée de "Lady for a Day" figure dans son rôle le plus ambitieux de vedette de la vue Colombia, "Woman in Distress", qui prend également l'affiche aujourd'hui au théâtre Empire.

Douce veille fille dont le bien le plus chéri est une peinture que lui a jadis donnée son fiancé il y a plus de quarante ans, Miss Robson devient enragée comme une lionne lorsqu'on lui vole sa toile et que la police est impuissante à la retrouver.

Les événements créent tout un bouleversement quand on constate que le tableau est un Rembrandt original qui passait pour être disparu depuis longtemps. Aidée par un couple de reporters rivaux, joués par Irene Hervey et Dean Jagger, la vieille femme transformée cherche les voleurs et dans un dénouement à donner la chair de poule parvient à découvrir les coupables.

Douglas Dumbrille, George McKay, Gene Morgan, Arthur Loft et Charles Wilson secondent les trois vedettes. C'est Lynn Shores qui a dirigé ce film tiré d'un scénario écrit par Albert DeMond. Le récit original est dû à la plume d'Edwin Olmstead. — Communiqué.

Au Cinéma de Paris

RENEE SAINT-CYR que l'on peut voir aujourd'hui dans "PATTES DE MOUCHE" en programme double.

LES BALLETS DE TRUDI SHOOP

Grande attraction de l'impresario Hurok. Une nouveauté.

Les Ballets Comiques de Trudi Schoop, venant de Berne et Zurich, en Suisse, sont présentés en Amérique par l'Impresario S. Hurok à qui l'Amérique doit les visites de Pavlova, de Chaliapine, des Ballets Russes de Monte Carlo et d'une quantité d'autres célébrités du monde artistique. A Québec nous avons eu deux fois la visite de Pavlova, nous avons eu celle des Ballets de Monte Carlo, mais Trudi Schoop et sa troupe voilà quelque chose de nouveau.

Il est assez difficile d'expliquer le genre exact de ce ballet. Le public doit tout de même saisir que "Ballet Comique" indique "comédie dansée", genre pantomime. Le ballet classique semble être tourné à la blague par Trudi Schoop et ses camarades et tout le spectacle doit être fort amusant puisqu'il remporte partout, autant en Amérique qu'en Europe, le plus grand et le plus complet succès.

Trudi Schoop et son Ballet Comique seront au Palais Montcalm pour une seule soirée le 14 avril prochain. — Communiqué.

Intéressante causerie au P. Montcalm

(Suite de la dernière page)

pas où il aborderа. En cette fin d'été de l'année 1604, le bruit des haches et des marteaux réveilla soudain les échos des forêts néo-écossais. Pendant que les uns charpentent, les autres jardinent. Quelqu'un a écrit ce sera le Latium de notre moderne Enée ! Hélas! l'île Sainte-Croix sentira bientôt l'hiver. Le 6 octobre, la froide saison arriva. Le scorbut emporte 36 hivernants sur 69. Le 15 juin 1605, lorsqu'un vaisseau de France parut, une salve de canon le salua.

Sur l'autre rive de la baie Française, à Port-Royal, s'en iront les colons. Champlain avait remarqué ce havre et le nom qu'il lui donna marque bien son admiration: port royal, une bonne part des hivernants se rembarquèrent pour la France. L'hiver suivant, 12 personnes meurent et l'hiver d'ensuite 7 personnes seulement meurent. A Sainte-Croix comme à Port-Royal, écrit Champlain, personne n'y connaisait rien. Lescarbot que le conférencier suit de préférence ici affirme que ces établissements sont provisoires. Les colonisateurs attendent de plus amples découvertes. On fait des explorations à la recherche d'un lieu plus propre pour habiter et de meilleure température. Que cherchent tous ces explorateurs? La même chose, un ciel clément, un bon havre, une terre fertile, une route s'enfonçant vers l'intérieur du continent.

L'explorateur Champlain ne trouva ni la ville aux murs d'or ni l'homme paradisiaque dont parlaient les légendes de son temps touchant la région qui va de la Nouvelle-Ecosse à la Virginie occidentale ou à la Floride. Ils rebroussèrent le chemin vers Port-Royal sans soupçonner qu'ils avaient failli entrer sur notre continent par l'Hudson. Québec pouvait être New-York et la Nouvelle-France n'avait plus notre pays pour berceau. Au lieu de cette grande fortune, que vit-on ? L'impuissance des Français même à garder l'Acadie. Peu après, ils s'en allaient à la recherche d'une barque pour rentrer en France, ce qu'ils faisaient l'année suivante alors que la compagnie fut dissoute.

Les motifs qui ont conduit le sieur de Monts vers le Saint-Laurent, nous sont connus. Il pensait les peuplades de l'intérieur plus civilisées et voulait se défaire de ses rivaux.

En 1621, lorsque les Français de Québec rédigent pour le roi le premier cahier du pays, pour intéresser Louis XIII, ils arguent de ce passage. Champlain y rêvera toute sa vie. Le pays fut le complice de cette idée. Il le dit. Le premier des explorateurs français, dès 1603, il a compris tout ce que l'on peut tirer du "canoe" indien. Qu'importe les saults! Même le grand sault d'Hochelaga! Il peut voyager par tout le pays. Il envoie des explorateurs. Plus tard, il part lui-même. La randonnée le conduit au lac des Allumettes. En 1615, il fera le tour presque complet de ce qu'on appelle aujourd'hui l'Ontario. Il visite le lac Simcoe. Il prend un image assez juste et surtout enivrante de l'étendue du pays dont il décrit les beautés avec admiration.

L'abbé Groulx cite plusieurs description de Champlain.

Qu'est-il besoin de chercher davantage? Il semble que nous connaissons le rôle décisif de Champlain rêveur et pratique à la fois. Pour Champlain, le Canada l'emporte sur l'Acadie et sur la Floride à cause de sa fertilité probable et de ses avantages géographiques. La France avait trouvé son domaine colonial et Cartier avait un poste. Après quelques tatonnements, ses successeurs avaient suivi la voie qu'il leur avait indiquée. La pointe de Québec domine toute la région, dit Champlain. Le nom "Québec" signifie rétrécissement. Le fleuve s'y ressert, dit-il.

En ce domaine colonial, une race française peut maintenant venir. Ni la race, ni l'homme, ni le milieu, où le pays ne font tout. Tous ces éléments collaborent. Une civilisation blanche pourra naître puisque la métropole va fonder la seule de ses colonies qui soit peuplée, par des hommes de sa race.

Le conférencier termine par une description climatologique du Canada et évoque la race nouvelle, réfléchie et rieuse, prompte à l'action comme à la somnolence. Le fleuve supplée à l'infini de la mer par l'infinie continentale habitée par un peuple habitué à conquérir comme ceux, qui, dans leur oeuvre, ont mis tous leurs muscles et tout leur coeur.

MAISON COLONIALE DE GRACIEUSE ET SOBRE ELEGANCE

No 1948 D'APRES CHESTER-H. DISQUE

Comme maison de famille, est-il possible de souhaiter rien de mieux que ce cottage colonial ? Le lambris est en planche à clin peinturée de blanc, le toit en bardeau de bois de couleur verte, ainsi que les contrevents et même la porte d'entrée.

Bien qu'il soit un peu difficile de le croire, il n'en reste pas moins vrai que seuls des matériaux courants entrent dans sa construction, dont les détails sont tout simples, sans ornement d'aucune sorte, si ce n'est peut-être une étroite moulure autour de la porte d'entrée avant et quelques rangs de brique qui excèdent pour faire la tête de la cheminée — et tout cela ne coûte pour ainsi dire pas un sou de plus.

Partout à l'intérieur ce sont encore des matériaux de longueurs courantes qui sont employés pour l'ouvrage en bois. Et quoique les portes, les plinthes les boisures de fenêtres et le foyer de cheminée du vivoir suivent la mode coloniale authentique, cette agréable réalisation ne coûte pas plus cher pour tout cela. La disposition de l'étage

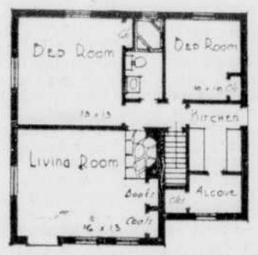

laisse voir un intérieur fait spécialement pour la vie moderne. L'entretien de cette maison se réduit au minimum.

Tous les planchers de la maison sont en bois dur. La cuisine est en harmonie avec tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait d'équipement. Tous les murs sont en matériel isolant, de même que le plafond du rez-de-chaussée. Toutes les pièces ont amplement d'espace mural ; elles reçoivent beaucoup de jour par les fenêtres et la ventilation s'y fait partout en sens croisé. On peut faire le sous-sol juste assez grand pour contenir les commodités indispensables ou il peut encore occuper tout le dessous de la maison.

Frais de construction: de $3,000 à $4,000, exclusion faite du chauffage et de la plomberie.

NOUVELLE GREVE

St-Jean, Qué., 20. (P.C.) — Sous la direction de M. Clovis Bernier, fonctionnaire du ministère du Travail, un bureau d'arbitrage fera enquête lundi sur la grève des employés des usines Franco-Canadian Dyers et St-Johns Textiles.

Environ 165 ouvriers sont en grève et demandent la reconnaissance du droit à l'union et l'amélioration des conditions de travail.

MORTS TRAGIQUES

Johannesburg, Afrique-Sud, 20. (P.A.) — Vingt-neuf mineurs ont été tués dans une explosion à la Simmer and Jack Gold mine dans la région de Germiston, près de Johnnesburg. Un rapport officiel déclare que 26 natifs manquaient à l'appel, et que 50 autres avaient été transportés dans les hôpitaux de même que 29 européens.

LE TRANSPORT

Kingston, 20. (C.P. R. T.) — D'après une déclaration de F. C. S. Evans, représentant du Service du Transport du Canadien Pacifique de Montréal, faite au club de Commerce l'Université de Queen, ici, les autorités des chemins de fer, croient que l'industrie du Transport sur les routes doit être organisée et stabilisée si les désastreux résultats d'une compétition sans limite dans ce champs d'activité ne sont pas éliminées.

M. Evans ajoute plus loin: je crois que la Commission Royale d'Angleterre était dans son droit quand elle découvrit après des considérations minutieuses, que l'orgaport était une mesure essentielle nisation de cette industrie du transde sécurité à toute atteinte à la coordination avec d'autres formes de transport.

Plusieurs compagnies de transport offrent des prix tellement ridicules qu'elles ne peuvent offrir aucune garantie des marchandises qu'elles transportent.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-7006.

(Suite de la page 16)

Boeing Aircraft	46⅞	46⅜	45¾	46
Bohn Alumin.	43⅞	43⅞	43⅞	43⅞
Bulova Watch	58	58	57	57
Canada Dry	37	38¼	36¾	37
Can. Pacific	14¾	15¼	14¾	14⅞
Cel. Corp. of Am.	33⅜	34⅛	33⅛	33¼
Cerro de Pasco	78¾	79½	78¼	78¼
Ches. & Ohio	62¼	62½	61	61¼
Chrysler	124	124⅝	122½	123¾
Coca-Cola	160	162	160	160
Colorado F. & I.	44⅞	45½	44⅞	45½
Columbia Gas	16⅝	17⅛	16⅜	16⅞
Com. Solvents	19	19½	17¾	19
Com. & South.	3¼	3¼	3	3
Congoleum	43½	43¾	43	43
Cons. Gas	40⅝	41⅜	40⅝	40¾
Cons. Oil Corp.	16½	16⅝	16⅜	16⅝
Cont. Can	60⅜	60⅝	60⅛	60⅛
Corn Products	67⅞	67⅞	67⅞	67⅞
Crucible Steel	74½	76	74½	76
Curtis Wright	7⅛	7⅜	7⅛	7¼
Do A	21⅜	21⅞	21⅜	21⅝
Crane Corp.	53¼	53⅝	53¼	53¾
Delaw. & Lack.	22⅝	23¾	22½	22⅝
Dom. Stores	11⅝	11⅝	10⅝	10⅝
Dupont de Nem.	165	165⅝	164½	164½
N. Y. Dock priv.	19	19	19	19
Eastman Kod.	160½	160½	159	159
Elec. Auto Lite	40½	40⅝	40	40
Electric P. & L.	24⅞	25¼	24¾	24¼
Electric & Mus.	5¾	5⅞	5¾	5¾
Erie	22	23¼	21¾	22½
Firestone	38⅞	38⅜	38⅛	38⅛
Freeport Texas	27½	28	27½	28
Gen. Asphalt	39⅜	40½	39⅜	40
Gen. Electric	56½	57⅜	56½	56⅝
General Foods	41¾	41¾	41½	41½
General Gas A	2¾	2¾	2⅝	2⅝
Gen. Motors	62½	63⅝	62½	62⅝
Gillette Safety	17½	18	17½	18
Goodrich Tire	46¾	47⅜	46½	46½
Goodyear Tire	44¼	44⅝	42⅞	42⅞
Graham Paige	3⅞	3⅝	3¾	3¾
Houston Oil	15	15	14¾	14¾
Hudson Motors	20½	20⅞	20½	20½
Hupp Motors	2	2¼	2	2⅛
Int. Harvester	103¼	104	103¼	104
Int. Hy Elec. A.	13½	13⅝	13	13
Intern. Nickel	68½	69¼	68½	69⅛
Interboro	10⅛	10½	10¼	10¼
Int. Paper A	17⅛	17⅞	17⅛	17⅞
Do B	12⅛	13	12½	13
Do C	6½	6¾	6½	6¾
Do priv.	103¾	105	103¾	104
Intern. Shoe	46½	46½	46½	46½
Int. Tel. & T.	13¾	14	13½	13⅝
Johns Manville	142¼	143½	142¼	142½
Kans. City S.	21¼	21¼	21¼	21¼
Lehigh Valley	22⅞	23¾	22⅞	23
Loew's Inc.	77½	77½	76⅜	76⅜
Lorillard Tob.	23¾	23⅞	23¾	23⅞
U. S. Leather	12	12⅜	12	12¼
Do A	20¾	21⅛	20½	20½
Mack Trucks	56¼	57	56	56
McKeesprt T. P.	40½	40½	40½	40½
Mex. Seaboard	46	47⅛	46	46¾
Missouri Pac.	5½	5⅝	5½	5¾
Mo. Kan. & T.	9	9⅛	9	9⅛
Monigom. Ward	63⅛	63⅞	62½	62⅞
Nash Motors	22	22⅜	22	22⅜
Nat. Biscuit	30½	30⅜	30⅛	30⅛
Nat. Cash R.	36	36⅜	35¾	36
National Dairy	24	24⅜	24	24¼
Nat. Distillers	33¾	34⅛	33½	33½
National Lead	38½	39	38	38¼
Nat. P. & L.	12	12	11⅞	11⅞
National Tea	10	10	10	10
N. Y. Central	51⅞	53⅜	51⅞	52⅝
N. Y. New Haven	8⅜	8⅜	8⅜	8⅜
Norf. & W.	260⅛	260⅛	260⅛	260⅛
North Am.	28¼	28⅞	28¼	28⅝
Northern Pac.	33⅜	34⅜	33⅛	33¾
N. Y. Shipb. Cor.	12⅛	12¾	12⅜	12¾
Otis Steel	21⅛	21⅝	21⅛	21¼
Pac. Gas & E.	31⅜	32⅜	31⅜	32⅛
Packard Mot.	10⅛	10¾	10½	10⅝
Param. Publix	24	24⅛	24	24
Penn. RR.	47½	48⅝	47½	47⅝
People's Gas	57¼	57⅞	56¾	56¾
Philipps Pete	55⅜	55⅜	54⅛	55¼
Poor & Co.	28	28	28	28
Pub. S. N. J.	44½	44⅝	44¼	44¼
Pullman Inc.	65	66⅛	64¾	64¾
Pure Oil	20½	20⅞	20½	20½
Radio Corp.	11⅜	11⅜	11⅛	11⅛
Radio Keith	8⅜	8⅜	8¼	8¼
Reading	41½	41½	41½	41½
Reming. R.	25	25⅜	25	25¼
Reo Motor	8½	8⅝	8¼	8⅜
Republic Steel	41¾	43⅜	41½	42½
Reynolds Tob. B.	51⅜	51⅞	51¼	51⅜
St. Jos. Lead	57¾	58⅜	57½	58¼
S. L. San Fra.	4⅜	4⅜	4¼	4⅜
Schenley Dist.	50	50¾	50	50¾
Schulte Stores	2⅞	3	2⅞	2⅞
Sears Roeb.	91⅜	91¾	91	91½
Servel Inc.	30⅛	30¼	29⅝	29⅝
Shattuck Inc.	16¼	16⅛	16¼	16⅜
Simmons Co.	54½	55¼	54½	55
Socony Vac.	18¼	18½	18¼	18⅜
Southern Pac.	61	63	61⅞	62¼
So. Porto Rico	36⅜	36¼	36⅛	36⅜
Stan. Brands	15	15⅛	15	15
Stan. G. & E.	11⅞	12⅜	11⅞	12⅜
Stan. Oil of C.	46⅜	46¾	46⅜	46⅝
Stan. Oil N. J.	71	71⅜	70½	71
Stan. Oil of Ind.	46	46¾	46	46⅜
Stone & Webster	28¼	28⅜	28	28
Sperry Corp.	20¾	21⅛	20⅜	21
Texas Corp.	56⅞	57⅜	56¾	57
Texas Gulf Sul.	39	39½	39	39½
Timken Rol. B.	66⅞	67	66¾	67
Underwood Ell.	87	87	87	87
Union Carbide.	104	106¼	104	106
Union Pacific	145	145¼	145	145¼
United Air Craft	31⅞	32½	31⅞	32¼
United Carbon.	85½	85½	85	85¼
United Corp.	6⅜	6⅝	6½	6½
United Drug Inc.	15¼	15¾	15¼	15¾
United Fruit	84½	86½	84½	85⅞
United Gas I.	14½	14⅜	14¼	14¼
U. S. Ind. Alc.	39¾	41	39¾	40⅛
U. S. Pipe & Fry	67	67	66½	67
U. S. Realty	15⅝	15⅝	15	15
U. S. Rubber	66¼	68¼	66¼	66¾
U. S. Steel	116½	118⅝	116⅜	116⅜
U. S. Smelting	97	97¾	96	96
Vanadium	35¼	36½	35¼	35⅞
Vulcan Detin.	87	87	87	87
Warner Bros.	14⅝	15	14⅝	14⅝
Western Union	75	75	74⅛	74⅛
Westing. Elec.	142¾	144	142¾	144
Woolworth	52	53¼	51⅞	53
Worth. Pump	41	41	41	41
Yellow Truck B.	32⅞	33¼	32⅝	32⅝

Ventes: 1,741,280 actions.

Taux de l'argent à vue à 1 p. c.

Les Etudiants

Présentent

-- De l'esprit,
-- du rire,
-- de la joie.

CARABINADES "37"

des décors riches
des ballets superbes

AU CAPITOL

le 1er avril

En matinée et en soirée

CARTIER Programme Exceptionnel Com. AUJOURD'HUI

Les amoureux de "Captain Blood" font de nouveau battre vivement le coeur de l'humanité, sous le tonnerre des canons et le choc de l'acier sur l'acier.

Venez voir la charge des immortels "600" de Tennyson

ERROL FLYNN
OLIVIA De HAVILLAND
in The CHARGE of the LIGHT BRIGADE
A Warner Bros. Picture with PATRIC KNOWLES • HENRY STEPHENSON • NIGEL BRUCE

Deuxième vue:
Ann Sothern et Bruce Cabot dans "DON'T GAMBLE with LOVE"

DEMAIN CONTINUEL 1h. à 11h.—MAT.: 17c—SOIR 26c—(Plus taxe)

ARLEQUIN

A partir d'aujourd'hui sur l'écran

Splendide programme approprié

"JESUS de NAZARETH"

Vue Silencieuse avec le

La naissance, la vie, la passion et la résurrection de Notre Sauveur

Choeur ROXY et organistes en 7 rouleaux

"The Last Chord"

Toutes des étoiles — 7 rouleaux

5 NUMEROS DE VAUDEVILLE 5

(Spectacle vitaphone)

"Popeye the sailor" "PHANTOM RIDER" avec BUCK JONES

Walt Disney "SILLY SYMPHONY"

Sur la Scène

OSCAR VALADE présente "BRIC A BRAC" avec SWIFTY et Cie représentation continuelle tous les jours de 12 h. 30 à 11.30

Démangeaison, brûlure et cuisson, eczéma ou herpès

BURDOCK BLOOD BITTERS

L'eczéma ou herpès, comme on l'appelle souvent, est l'une des plus angoissantes maladies de peau.

L'intensité du feu, de la démangeaison, de la cuisson, surtout la nuit, ou quand la partie affectée est exposée à la chaleur, ou les mains placées dans l'eau, est presque intolérable.

Prenez intérieurement des Amers de Bardane pour le sang (Burdock Blood Bitters) et appliquez-en à l'extérieur. Quelques bouteilles suffisent généralement pour procurer du soulagement à cette torturante maladie du sang et de la peau.

QUEL SERA LE VERDICT DES JURES

Par L. Allen Heine

Commentaires de Bourse

International Petroleum

La production de pétrole brut de l'International Petroleum Company Limited, filiale de l'Imperial Oil Limited, a faiblement augmentée le mois dernier par rapport au mois correspondant de 1936. La production des puits de la société situés au Pérou et en Colombie a été le mois dernier de 2,770,317 barils au lieu de 2,602,213 barils durant le mois correspondant de 1936. L'augmentation a été de 168,000 barils. En janvier 1937, la production de ces puits avait été de 2,932,088 barils, de sorte que la diminution rapportée à ce sujet le mois dernier était de 162,000 barils. Durant les deux premiers mois de l'année courante, les puits de l'International Petroleum au Pérou et en Colombie ont produit 5,702,405 barils d'huile brute à rapprocher de 5,407,045 barils durant les mois correspondants de l'an dernier. L'augmentation à ce sujet est de 300,000 barils environ. L'augmentation a été de 100,000 barils avec les puits du Pérou et elle a été de 200,000 barils avec ceux de la Colombie.

Mercury Mills Limited

Le rapport annuel de Mercury Mills Limited pour l'année 1936 indique des profits de $128,877 avant l'intérêt sur les obligations et les autres charges. Durant l'année précédente, la compagnie avait gagné des profits de $135,030. Après les charges, les profits applicables pour la dépréciation furent de $25,440 au lieu de $45,463 en 1935. La compagnie a chargé $46,802 pour la dépréciation au lieu de $91,500 en 1935. Elle s'est donc trouvée avoir subi une perte nette de $21,357 après la dépréciation alors qu'elle avait perdu $46,036 l'année précédente. Le fonds de roulement de Mercury Mills Limited est de $501,167 au lieu de $509,814 à la fin de 1935. L'inventaire des marchandises en mains s'élève à $677,267 au lieu de $644,441 l'année précédente.

Ford Motor of Canada

La production des automobiles Ford a été plus considérable en janvier 1937 que celle de toutes les autres marques et l'augmentation dans les ventes des automobiles de tourisme de la compagnie a été de 50 pour cent. Ces ventes ont atteint durant le mois sous revue 1,505 voitures à rapprocher de 975 voitures durant janvier 1936. Les ventes d'automobiles Chevrolet furent en janvier dernier de 1,309 au lieu de 1,018 l'an dernier pour le mois correspondant. A part les Chevrolet, General Motors a vendu durant le mois sous revue 403 Oldsmobile au lieu de 290 en janvier 1936, 375 Pontiac au lieu de 173 l'an dernier, et 281 Buick au lieu de 255 en janvier de l'année dernière.

Home Oil Company

Les actionnaires de Home Oil Company Ltd ont souscrit plus de 80 pour cent des nouvelles actions qui leur furent offertes en vertu de droits ayant pris fin le 15 mars dernier. Le trésor de la compagnie a déjà touché plus de $1,400,000 en argent pour l'achat de ces actions. Des arrangements ont été faits avec des maisons de finance canadiennes pour la distribution du solde des actions non vendues. La compagnie Home Oil va toucher immédiatement en vertu de ces arrangements 50 pour cent du montant des actions non distribuées et les maisons de finance auront 60 jours pour prendre la balance des actions.

Obligations de Colombie

Frederick - H. Bedford, jr., Harrison - K. McCann et James-Henry Hayes ont donné leurs démissions comme membres du comité des obligataires de la République de la Colombie ainsi que du comité indépendant des obligataires de la même république. La firme Hayes, Nottingham and Combs a cessé de plus d'agir comme aviseurs de ces comités. Les démissions volontaires ont été données parce que la Securities and Exchange Commission avait laissé entendre que les intérêts directs ou indirects de ces personnes et des avocats avec la compagnie Standard Oil of New Jersey pourraient venir en conflit tôt ou tard avec le point de vue des obligataires de la Colombie. Lawrence-E. de S. Hoover, secrétaire exécutif, a été nommé membre des comités en remplacement de M. Bedford. Les autres sièges vacants seront remplis prochainement.

Dividendes

International Milling, 1 1-4 pour cent par action de premier privilège payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 3 avril.

Bruck Silk Mills, 10 sous par action, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 30 mars.

Southern Canada Power Company Limited, 20 sous par action commune, payable le 15 mai aux actionnaires inscrits le 30 avril.

S. H. LOGAN

Président de la Canadian Bank of Commerce qui fut élu Directeur de l'Imperial Life Assurance Company of Canada lors d'une récente assemblée du Conseil d'administration de cette compagnie qui s'est tenue dernièrement.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 20.—(P.A.) Le dollar canadien était inchangé au cours de $1.00 3-32 sur le marché des changes étrangers, hier. La livre sterling a baissé de 5-16 de sou à $4.88 7-16 et le franc français a baissé de 1-8 de point à $0.0459 1-8. Le florin hollandais a monté de .01 de sou et le franc suisse a baissé de .00 1-2 de sou. A Montréal, la livre sterling a baissé d'un quart de sou à $4.88 1-32, le franc français ferma à $0.0459 et le dollar des Etats-Unis a touché un escompte de 3-32 de un pour cent, soit le même que la veille.

RAPPORT DE CONS. PAPER

Les profits bruts ont augmenté durant les 9 derniers mois de 1936.

Montréal, 20. — (P.C.) Les profits bruts d'exploitation de Consolidated Paper Corporation et de ses filiales durant 1936 furent de $3,186,312 alors qu'ils avaient été de $3,135,338 durant l'année 1935. Le rapport couvre les neuf mois finissant le 31 décembre 1936. Après les prélèvements divers y compris l'intérêt sur l'emprunt à la banque, les recettes nettes avant la dépréciation furent de $2,721,030 au lieu de $2,269,449 l'année précédente.

M. L.-J. Belnap, président, a déclaré que l'intérêt sur les obligations et la réserve pour la dépréciation étant chargés, la compagnie aurait subi une perte nette de $2,650,000 durant la période sous revue. Les disponibilités courantes sont de $11,077,332 et les exigibilités immédiates sont de $11,802,709. A la fin de l'année fiscale précédente, les exigibilités étaient de $13,472,724 et et les disponibilités courantes de $3,489,377.

BOURSE DE VANCOUVER

Séance du 19 mars 1937

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
1040	A P Con	55	51	55
500	Amal	9½	9½	9½
1200	Anacon	31	28	31
1300	B C Nick	27	26	26
400	B C Silv	390	390	390
2500	Baltac	13½	13½	13½
800	Bayv	1½	1½	1½
1000	Beaver	2½	2½	2½
2000	Big M	62	61	62
1150	Bralor	865	860	865
50	Brit Dom	40	40	40
2000	Axtec	10	10	10
3800	Cal Oil	125	122	125
125	Carib	165	165	165
1650	Cal Edm	435	425	425
50	Coast Br	13¾	13¾	13¾
300	Comm P	49	49	49
1000	Congress	7¼	7¼	7¼
1350	Dal Oil	270	260	260
2000	Dentonia	19	19	19
3500	Dev Fete	13	13	13
6000	Diet	4	3½	4
2000	Fairv	11	11	11
8200	Federal	5½	5½	5½
330	Cap Est	750	750	750
3700	Fvcehold	21	20	21
3200	Golconda	13	12	12
3100	Goldbelt	22¾	22	22¾
10000	Gold Mt	16¼	15½	15½
6850	Grandy	19	18	18½
1000	Hed Stir	6	6	6
800	High Bar	38	37	38
500	Home O	255	250	250
1000	Int Gold	6	6	6
200	Isl Mt	96	96	96
400	Koot B	80	80	80
4600	Koot P	3¾	3½	3½
4000	Lakey	2	2	2
700	Lowery	61	60	61
11400	Lucky J	16¾	16½	16½
13300	Madison	15	15	15
1000	Mak Ste	5	5	5
1900	Mar Jon	33½	33	33½
3600	McD Reg	33	31	32
3135	Mercury	48½	48	48½
500	Merland	20½	20½	20½
100	Midw Pet	30	30	30
830	Mill City	35	32	32
11600	Minto	23?	22½	22½
1800	Model	67	65	65
4000	Morn Star	3	3	3
150	Mort W	2	2	2
1000	Nicola	7	7	7
1800	Nordon	31	31	31
800	Okalta	248	240	248
1400	Pacalta	25	23½	23
1010	Pend Or	565	565	565
2000	Pilot	6	5½	6
255	Pioneer	525	525	525
5200	Porter I	9	9	9
3000	Prem Bor	3½	3½	3½
1200	Premier	330	320	325
4400	Quat	8½	8	8
1800	Quesnal	12	12	12
12150	Reeves MacD	180	170	179
1100	Relief Ar	24	24	24
4000	Reliance	4	4	4
200	Reno	111	109	109
1500	Reward	12	12	12
25	Royalite	5100	5100	5100
1000	Rufus	5	5	5
4000	Silversmith	5¼	5	5
5100	Silver Cr	10½	10	10½
200	South P	140	140	140
800	Sunloch	50	50	50
500	Taylor W	10½	10½	10½
600	United Oils	37	37	37
4900	Vanalta	15	15	15
4320	Vidette	52	49	52
1800	Viking	3½	3½	3½
9500	Waverley	1¾	1¾	1¾
1000	Wayst	5	5	5
11000	Well	7	6¼	6½
10200	Wesko	32	31	31½
33656	Whitewater	30	28½	29

Total des ventes: 280,845 parts.

LES DENREES

Montréal, 20. — (P.C.) Le ton était généralement ferme sur le marché des denrées, hier. Les oeufs classifiés se vendant par quantités de wagons ou moins ont coté 22 sous la douzaine pour A-gros, 20 sous pour A-medium et 19 sous pour A-de poulettes. Les arrivages furent de 949 caisses. Le beurre a coté 26-26 1-4 sous la livre par quantités de wagons ou moins. Les prix pour les détaillants étaient de 27 sous et 27 1-2 sous la livre. Les arrivages furent de 67 boites. Le fromage de l'Ontario a coté 13 1-4-13 1-2 sous la livre. Les arrivages furent nuls. Les pommes de terre Montagnes de l'Ile du Prince-Edouard ont coté $1.65-$1.70 le sac de 90 livres. Les Montagnes du Nouveau-Brunswick ont coté $1.35-$1.40 le sac de 80 livres, et les Montagnes du Québec ont coté $1.30-$1.35 le sac de 80 livres.

LES COMPENSATIONS

Toronto, 20. — (P.C.) Les compensations bancaires au Canada furent de $381,890,745 durant la semaine qui vient de finir, en augmentation de $74,674,165 sur la semaine correspondante de 1936. Montréal a rapporté un gain de plus de $42 millions et Toronto un gain de $30 millions. Ottawa, Halifax, Québec, London et Windsor accusaient également des gains.

ALFRED LAMBERT INC.

Montréal, 20. — (P.C.) La maison de placement René-T. Leclerc offre en vente $350,000 d'obligations de première hypothèque 5 pour cent de Alfred Lambert Inc., fabricants de chaussures. L'actif total de la compagnie et de ses filiales est de $1,529,354.

Allied Chemical a gagné $11.44 par action en 1936, au lieu de $8.71 en 1935.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

SEANCE DU 19 MARS 1937

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
50	Al P. G. A	5¼	5¼	5¼	5¼
140	Ass Brew	15½	15½	15¼	15½
35	Banf	3¼	3¼	3¼	3¼
20	Do pfd	28	28	28	28
3295	Bath P. A	18¾	19½	18½	19½
516	Bell	162	162½	162	162
5016	Brazilian	20½	26	25½	25¾
20	B C Pow A	37	37	37	37
20	Do B	9¾	9¾	9¾	9¾
50	Bruck S	9	9	9	9
30	Build Pr A	70½	70½	69¾	69¾
350	C Car	18¾	18¾	18¾	18¾
110	Do priv	28¾	28¾	28½	28½
135	C. Celan	28	28½	28	28¼
20	Do priv	125	125	125	125
540	C Cem	18¾	18¾	18½	18¾
132	Do priv	108	108	107½	107½
35	C. H. El pr	77	77½	77	77½
360	C I Ale A	6½	6½	6¼	6½
185	Do B	6	6	5¾	5¾
2404	C P R	14¾	15⅝	14¾	15¼
145	C. Steam pr	7¼	7½	7¼	7¼
93	Cock Plow	20	20	20	20
25	C. Smelt	93	93	91¾	92
25	C. C. Seal	21	21	21	21
220	D. Bridge	57¾	57¾	57	57
365	D. Coal pr	22¼	22¾	22	22
75	D. Glass	110	110	110	110
5605	D. Steel B	23½	24½	23	24
200	D. Textile	82	82	82	82
375	Dryden	15	15¼	15	15
75	Dist Seag	27½	27¾	27½	27¾
15	East Dai	3½	3½	3½	3½
425	Electrol	21	21	20½	20½
20	Found. Co	25	25	25	25
265	G Steel W	16	16½	16	16½
45	G. T. pr ny	54	54	54	54
335	G. L. & A	18½	16½	16	16½
785	H. Bridge	16½	17	16½	17
20	H. Gold M	14¾	14¾	14¾	14¾
475	Howard S	24½	24½	24	24¼
10	Do priv	102¾	102¾	102¾	102¾
450	Imp Tob	14½	14½	14¼	14½
2556	Int. Nick	68¼	69¼	68¼	69
25	Int. Pow	10¼	10½	10¼	10¾
15	Do priv	93	93	93	93
235	Ind Accep	35	35	34¾	35
3215	Massey H	15¼	15½	15	15¼
86	McC F	14	14	14	14
666	Mt Pow	32	32	31¾	31¾
77	Mt Tram	96	96	95	95
140	N. Brew	40½	40¾	40½	40¾
130	N. Steel C	51	51	50½	51
2196	Noranda	76½	76¾	74½	75¾
395	Pow Corp	27¾	29	27½	29
40	Roll. P. V.T.	28½	28¼	28¼	28¼
105	Regent	9	9	9	9
186	Shawin	29¾	29¾	29½	29½
5	Sherwin	26	26	26	26
40	Do priv	128¼	128¼	128¼	128¼
60	Simon	16	16	16	16
6450	S. Law C	10¾	11	10¾	10¾
860	Do priv	29	30¾	29	30¾
500	S. Law P pr	81½	83	81½	83
360	Steel of C	89	89	87	87
5	Do priv	83	83	83	83
850	U. Steel C	9¼	9¾	9¼	9¾
31	Viau	5½	5½	5½	5½
222	Win. El A	6¾	6¾	6¾	6¾
50	Do B	5¾	5¾	5¾	5¾
35	Wood M pr	80	80	80	80

BANQUES :

12	Canada	58½	58½	58½
29	Comm.	200	200	199
3	Montréal	232	232	232
94	Royale	220	220	220

OBLIGATIONS :

$12,950 Mt. P. 3 39 50¾ 50¾ 50¾ 50¾
Ventes : 82,500

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521.

Séance du 19 mars 1937

		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
5915	Abitibi	8	8¼	7¾	8⅛
1380	Do Pri	52¼	53	52	53¼
167	Ashes	102	104	102	104
387	Beauh	8	8	8	8
42	Br. Corp P	18	18⅛	18	18⅛
130	B. A. Oil	25½	25½	25¼	25¼
85	B. C. Pack	19½	20	19½	20
11940	C Paper	17¼	18¼	17⅜	17⅜
40	Cdn. Vic	12¾	13	12¾	13
150	Dom. Eng	65	65	65	65
35	D Stores	11⅛	11⅛	11⅛	11⅛
55	Dom. Tar	15½	15½	15¼	15¼
1301	Donn A	14½	15½	14½	15½
491	Ford A	25	25¼	25	25¼
853	Fraser	34	36⅛	34	36⅛
6335	Do Vt	34¼	36¼	34¼	35½
2895	Home O	250	260	250	260
1459	Imp. Oil	23⅜	23⅜	23	23
814	Int. Pete	36½	36⅝	36⅜	36⅜
117	Melch	4	4	4	4
26	Mitch	25	25	25	25
3185	Price	34	39	34	37½
680	Do P	126	130	126	129¾
245	Walk Br	2½	2½	2½	2½
10	Walker	47¾	47¾	47¾	47¾
MINES:					
2000	Beaufor	47	47	45	45
1225	Big Miss	60	60	60	60
1400	Bous Cad	72	72	72	72
3400	Brown	8	8½	8	8½
200	Can Mal	180	180	175	175
1800	Cart M	30	30	30	30
50	Cent P	460	460	460	460
1000	Clericy	6	6	6	6
2525	Cons Ch	191	191	182	190
27	Doome	47	47	47	47
20800	Duparq	13½	14	12½	13¾
4050	Eldor	315	320	315	315
260	Fal Nic	10	10¼	10	10
1503	Franco	104	106	102	105
1000	Gr. Bous	35	35	33	33
215	H. B. Min	35¾	36¼	35¾	36¼
1700	J. M. Cons	43	43	43	43
200	Lam Con	16	16	16	16
1500	Lebel	21½	22	21½	22
1500	Lee	5	5	5	5
700	McWatt	92	92	92	92
500	Moff. Hall	8	8	8	8
2500	Murphy	6½	6½	6	6
9000	Monts	45	45	44	45
2860	O'Brien	820	885	820	850
300	Pamour	380	380	380	380
1200	Perron	195	195	190	190
1000	Pick Cr	745	775	745	750
600	Read Au	600	600	600	600
7500	Ritchie	9½	10½	8	8
860	Sher	345	345	340	345
325	Siscoe	540	540	535	540
1100	Sladen	183	190	187	187
10040	Stada	163	164	160	162
600	Sulliv	175	185	175	175
8500	Thom C	143	145	140	140
100	Towag	167	167	167	167
4200	Venture	270	280	270	275

VALEURS ETRANGERES A NEW-YORK

Cours fournis par H.-F. de LOTTINVILLE & CIE, 82 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 4-4651

Séance du 19 mars 1937

		Haut	Bas	Ferm.
7000	Argen 6 1961	101⅜	101⅜	101⅜
2000	Austra 5 1953	105⅛	105⅛	105⅛
5000	Belg 6 1955	109	107	109
12000	Brazil 6½ 1957	44	43¾	43¾
5000	Do 7 1952	43¼	43⅜	43⅛
2000	Bris 5 1958	99⅝	99⅝	99⅝
1000	B Aires 6 1961	85	85	85
3000	Chile 6 1961	22⅝	22⅝	22⅝
2000	Colom 6 1961	35	35	35
11000	D of C 5 1952	111⅛	111⅜	111¾
14000	Germ 5½ 1965	24¼	24¼	24¼
2000	Haiti 6 1952	98¼	98¼	98¼
9000	Italy 7 1951	87	86⅝	86⅝
2000	Japan 5½ 1965	81	80¾	80¾
2000	Milan 6½ 1952	73	73	73
28000	Peru 6 1960	23¼	22⅞	22⅞
10000	Poland 6 1940	51	51	51
10000	Do 7 1947	63¼	63¼	63¼
1000	R de J 6½ 1959	29	29	29
16000	Do 1953	29	28⅝	29
3000	R G do S 6 1969	26⅞	26⅞	26⅞
1000	Rome 6½ 1952	76	76	76
2000	S Paulo 7 1940	93½	93¼	93¼
38000	Serbs 7 1962	30½	30⅜	30⅜

CURB DE NEW-YORK

Cours fournis par GREENSHIELDS & CO., 105 Côte de la Montagne, Québec. Tél.: 2-1571.

Séance du 19 mars 1937

		Ouv.	Ferm.
	Alum. of Am	174	174
	Am. Cyanam B	30¾	30¾
	Am. Gas & Elec	37¼	37⅜
	Am. Superpower	2	2
	Brasilian	26	25¾
	Cities Service	4½	4½
	Cons. Gas of Balt.	78¼	78¼
	Duquesne Brew		22-22½
	Elec. Bond & Share	23⅜	23⅜
	Ford of Can. A	25⅝	25⅝
	Ford Motors	27⅜	27⅜
	Gulf Oil	56⅝	56⅝
	Hudson Bay Mining	36⅛	36
	Humble Oil	82	81
	Imperial Oil	23⅜	23¼
	Int. Petroleum	36⅜	36½
	National P & Gas	17.6	17.6
	Niagara & Hudson	14⅜	14¼
	Pennroad	8½	8¼
	Pittsburg com.		5-5⅛
	Pittsburg priv.	40¼b	
	St. Regis Paper	8½	8⅜
	Tagari Corp.	14	14
	United L. & P.	8¼	7⅞

Les marchés — *Avance des papeteries. Les cours du blé réagissent fortement.*

AU CANADA

Si la nouvelle de la hausse dans le prix du papier-journal annoncée pour le premier semestre de l'année prochaine par l'International Paper Company n'a pas été connue par tous les petits spéculateurs dans les différents bureaux de courtiers, hier, elle était sûrement connue par quelques professionnels puisque le redressement tardif dans le compartiment des papeteries semblait dirigé à coup sûr. Il est encore tôt pour annoncer neuf mois à l'avance une hausse dans le prix du papier. On sait que le papier-journal se vend cette année à $42.50 la tonne. L'International Paper annonce tout de suite qu'elle vendra à $50 la tonne en janvier prochain. D'ordinaire, les prix sont établis au début de l'automne pour l'année suivante. Cette avance était anticipée mais elle n'en a pas moins contribué à faire monter les cours des actions de papeteries en bourse. St Lawrence Corporation commun a gagné 3-8 de point à 10 7-8, le titre privilégié de la même compagnie a haussé de 1 1-8 point à 30 5-8, Dryden Paper monta d'un demi-point à 15 et Bathurst Paper a haussé de 5-8 de point à 19 1-2. Le ton était réactionnaire dans les autres valeurs, notamment dans les bas métaux qui souffrent des avis sonores de Washington dirigés contre l'inflation dans les prix des matières premières. Noranda a baissé à 74 1-2 pour fermer à 75 7-8. Consolidated Smelters ferma à 92 et Nickel, par ailleurs, a gagné 1-4 de point à 69 1-4. Ce dernier titre avait subi son recul la veille. Le roulement total sur la Bourse et le Curb de Montréal fut de 213,400 actions au lieu de 208,400 actions jeudi.

• • •

C'est sur le Curb de Montréal surtout que l'on a pu constater hier une activité fébrile à la hausse dans les actions de papeteries, attendu que la plupart des compagnies ont inscrit leurs valeurs sur ce tableau. Consolidated Paper, par exemple ,a enregistré un virement de 11,940 parts et il ferma à 17 7-8 après avoir coté 18 1-4. Price Brothers commun avec un roulement de 3,385 parts a gagné 3 points à 37. Le titre privilégié de la même compagnie a gagné 3 3-4 points à 129 3-4. Fraser a coté 36 3-4 pour clôturer à 35 1-4. Le roulement fut de 6,535 parts dans le Voting Trust. Abitibi commun a monté à 8 1-8 mais le privilégié de cette compagnie recula un peu à 52 3-4. Donnacona était également actif à la hausse. Bref, succès sur toute la ligne pour les papeteries. Les autres valeurs industrielles ont subi la tendance faiblement réactionnaire du grand tableau. Les mines d'or affichaient un ton légèrement plus favorable à Toronto, du moins un bon nombre d'entre elles. Red Lake Gold Shore remonta à 84 sous avec un virement de plus de 100,000 parts. Manitoba and Eastern qui va suspendre ses opérations comme nous l'annonçons ailleurs recula à 5 sous avec un roulement plus considérable encore. McWatters fut très actif et monta à 90 sous. Macassa s'est distingué de même que quelques autres titres miniers. Les actions de bas métaux étaient ternes ou réactionnaires. A Toronto, le roulement n'a pas atteint le million de parts, et à Vancouver, il n'a pas été de 300,000 parts. C'est dire que les acheteurs continuent à faire la grève sur le tas.

• • •

Le redressement imperceptible s'est continué dans les cours des obligations du Dominion à Montréal. On attribue l'état plus sain du marché à l'heureuse finance que vient de faire la Commission Hydro-Electrique de l'Ontario. Les gains étaient d'un quart de point environ dans le groupe des effets publics. Les obligations de papeteries, fermes à l'ouverture, fermèrent irrégulières parce que l'on disait que des troubles ouvriers viennent d'éclater dans l'industrie du papier journal aux Etats-Unis. Il y a des troubles ouvriers dans la plupart des industries américaines de sorte qu'il n'y a pas lieu de s'étonner d'en voir dans celle du papier. Les valeurs fédérales ont subi de faibles reculs aux Etats-Unis.

• • •

L'avance a été tellement rapide sur le marché des grains qu'elle ne pouvait se continuer longtemps à cette allure sans attirer les prises de profits. C'est ce qui s'est produit, hier. Le marché canadien avait une autre raison de fléchir dans le fait que les acheteurs étrangers se montrent plus froids depuis que les prix ont monté. Les cours du blé ont baissé d'environ trois sous sur les marchés du Canada et des Etats-Unis. L'option du blé de mai ferma à $1.34 1-2 à Winnipeg et à $1.36 1-8 à Chicago. Les prix des produits de la ferme étaient stables à Montréal.

• • •

Les fluctuations furent étroites sur le marché des changes de New-York. La livre sterling a baissé de 5-16 de sou à $4.88 7-16, le franc français a baissé de 1-8 de sou à $0.0459 1-8 et le dollar canadien était inchangé à $1.00 3-32.

A WALL STREET

Les tentatives du marché américain pour racheter au moins une partie des reculs subis durant la séance de jeudi ont été nulles, hier. Les spéculateurs sont encore sous le coup de menaces de Washington et ils n'osent trop s'engager. Le cours moyen de 60 titres représentatifs ferma inchangé à 72.1. Le roulement a diminué de 2,279,820 parts à 1,741,280 parts.

MINES HORS-LISTE

Cours fournis par Bain, Pooler & Co.

Séance du 19 mars 1937

	Offre	Dem
Albany River	94	97
Algold	52	55
Athona	23	26
Ballor	4¾	5¼
Bousquet	7	8
Chdn. Pandora	16	19
Capital Rouyn	20	23
Casey Summit	24	
Crescent Kirkland	16	18
Cunipiau	8	10
Darwin	27	30
Dom. Martin	29	33
Dunlop nouv.	14	16
Empress Consol	7	10
Frontier R. Lake	19	21
Gateway Pat.	11	14
Gillies L. Pore	57	60
Gold Eagle		78
Golden Gate	80	85
Gold Range	6	8
Goldside	6	8
Gordon Lebel	20	24
Hudson Pat.	6½	7½
Hutchison Lake	24	27
Jellicoe	85	
Kaw-Crow Pat.	15	18
Kenricia	87	92
Kewagama	82	87
King Kirkland	4	5
Kirkling	22	25
Lafayette	4½	6
Lamaque Gold	890	920
MacFarlane L.		10
Madsen R. Lake	113	118
Magnet Cons	40	43
Martin McNeely	88	90
Marjorie R. Lake	44	48
McCarthy Webb	42	45
McVittie Kirkland	14	15
Moffatt-Hall nouv.	9	11
Monarch Mines		21
Moosbla	66	69
Mosher L.	25	28
North Shores	4½	5½
Old Diamond		15
Oklend	25	28
O'Leary Malartic	16	19
Oriole	12½	15½
Pandora Cadillac	90	100
Pascalis	49	51
Pontiac Rouyn	18	22
Richmac	55	58
Roeanor	18	21
Rubec	9½	10½
Sand River		37
Schreiber Pyramid	11	14
Skookum	18	21
Smelters		8
Spooner	25	28
Springer Sturgeon	14	16
Sturgeon R. Gold	40	44
Tonawanda	9	10
Upper Canada	63	67
Wendigo	26	29
West Red Lake	8½	9½
West Side L. L.	12	13
Whitehorse	18	21
Winoga	28	29
Young Davidson	16	18
Young Shannon	12	15

Liste additionnelle

Acme	16a
Amos Cad.	23a
Amity	6
Brown Cad.	14
Can. Kirk	3
Florence River	35a
Halliwell	95
Halliwell vieux	11
Island Lake	3
Leroy	11½
Maritime Cad.	41
Michicopoten	13a
Obalski	25
Potter Doal	4
Routhier	32
Rich Rock	16
St-Pierre	20
South Mal.	27a
Wawbane	14
West Wood	31
Scott Chibougamau	30
Valmac	24a

L'agence commerciale Dun & Bradstreet rapporte que les ventes au détail ont augmenté de 2 à 6 pour cent cette semaine, aux Etats-Unis, par rapport à la semaine précédente, et de 10 à 25 pour cent par rapport à l'an dernier.

OBLIGATIONS CANADIENNE

Séance du 19 mars 1937

Obligations du Dominion:

	Off.	Dem.
2½ 1 Juin 1943	100½	101⅜
2½ 15 Oct 1939	101⅛	102⅛
3 1 Juin 1950-55	95¼	96¼
3 15 Oct 1942	103	104
3 perpétuelles	85	86
3¼ 1 Juin 1956-66	100⅜	101⅜
3½ 15 Oct 1944-49	103⅜	103⅝
4 15 Oct 1943-45	104⅜	105⅛
Do 1939	104¼	105¼
4½ 1 Sep 1940	107¼	108¼
4 15 Oct 1947-52	103⅛	104

BELLE FAMILLE CANADIENNE-FRANCAISE

On voit ici la photo de la famille de M. FRANCIS BINET de Lac-Noir. Première rangée de gauche à droite : Madame LEO MAHEUX, de Québec, M. FRANCIS BINET, de Lac-Noir, Mlle EMILIANA BINET, "BEBE" BINET, Madame FRANCIS BINET, Madame LUDGER DUBAR, Québec, M. L. DUBAR. Deuxième rangée : M. LEO MAHEUX, Québec, Madame WILFRID BINET, M. LUDGER BINET, Lac-Noir, Mlle IMELDA BINET, Madame ALFRED LAROSE, (St-Ferdinand d'Halifax), M. A. LAROSE, Madame PIT LAFLAMME, Lac-Noir, M. PIT LAFLAMME, M. EUCLIDE BINET, Lac-Noir. Troisième rangée : MM. WILFRID BINET et AIME BINET, tous deux de Lac-Noir, et Mlle FLEURIANNE BINET.

NOTES ARTISTIQUES

Salon de Québec — 1937 — Ecole des Beaux-Arts

Les élèves diplômés de l'Ecole des beaux-arts font en ce moment une expostion de leurs oeuvres dont plusieurs témoignent d'un réel talent et dénotent l'influence moderniste dans le style décoratif, partisan des plans découpés et des tons vifs, d'où le symbolisme n'est pas absent.

D'ailleurs la luminosité semble être la note caractéristique de ces oeuvres opérant une sorte de transfiguration de la nature que l'artiste nous présente à travers un prisme et son état d'âme.

Je n'en voudrais pour preuve que certaines toiles de Jean-Baptiste Bédard "L'Observatoire de Québec", la "Plage de Sillery", très largement traitées, où la juxtaposition des tons et des couleurs, coïncidant avec l'arrangement des masses et des valeurs, produit sous la touche onctueuse un heureux effet.

On en dirait tout autant des toiles et aquarelles d'Andrée Martineau, oeuvres aussi très lumineuses et bien dessinées, se détachant parfois sous un ciel bleu où courent des flocons de nuages rasant le "Cap Blanc", abritant une rangée de vieilles maisons normandes en bordure du fleuve; ou encore cette "goélette dans le port" où dans les eaux câlines miroitent sa mâture et sa coque blanche toujours prête à prendre le large vers la haute mer.

L'on s'arrête étonné devant les toiles pleines de promesses et d'une douceur lumineuse totalité, de Laurent Morin, lesquelles sont à en juger par ce "portrait de jeune femme" d'une solide facture, aux yeux rêveurs ouverts vers quelque lointain infini. Et cette "Vieille maison", dont les murs sous le lierre et la mousse verdoyante donne asile à maints souvenirs d'antan faits de pleurs et de sourires, de bonheurs vécus.

L'on n'est pas moins séduit par les oeuvres de M. Albert Rousseau, largement traités, striées d'ombre et de soleil où s'accuse un dessin ferme et une touche légère, plaçant les objets et le paysage bien en valeur. Témoins entr'autres: cette "Maison Ste-Monique", de vieillotte et sévère apparence asile mystérieuse des choses d'autrefois et cette "Entrée de port" aux eaux miroitantes où se reflètent les voilures des goélettes et les bastingages des navires en partance vers le large et les lointains pays d'outremer.

Cette "Tête de femme" bien modelée sous les traits accentués conserve une expression de beauté et de tendresse. La "Maison Montcalm" à l'aspect vieillot, garde enclos le symbolique souvenir du quartier général du grand capitaine qui, à la bataille des Plaines d'Abraham mourut pour la défense de la patrie canadienne.

M. Jean-Baptiste Soucy nous présente aussi des oeuvres qui ne sont pas sans un réel mérite, et son "Ancien moulin banal des Jésuites" ainsi que son "Rocher de Percé" témoignent d'une jolie ordonnance des sons et des valeurs, auxquels pourraient s'ajouter parfois la lointaine perspective du rêve, attirés que nous sommes toujours par les mirages et les horizons infinis.

Il faudrait joindre encore à cette appréciation des oeuvres de nos artistes plus connues comme celles de Georges Duquet, avec la "Grève de Maizeret" dans sa manière impressionniste pleine de couleur et de lumière; de M. Anthony Law avec "L'Hiver dans les Laurentides" d'une touche légère toute de contrastes et de nuances où se fondent tous les tons sur cette blancheur de neige où s'irradie la lumière; de M. Gordon-E. Pfeiffer, avec "St-Hilarion" et "Granges près de la Baie St-Paul" paysages laurentiens pleins de lumière traités en sa manière décorative habituelle.

Chose digne d'être notée, c'est la part prépondérante prise par les femmes artistes peintres à cette exposition rétrospective dont les oeuvres commandent l'attention et témoignent non moins que leurs confrères de réelles qualités picturales, où s'allient la fermeté du dessin, la souplesse et l'élégance de la touche, la fraîcheur et nuance des tons, l'ordonnance des valeurs, le contraste harmonieux des ombres et de lumière s'irradiant dans une perspective de rêve.

Nommons mesdemoiselles Louise Gignac, avec ses "vieilles maisons" et son effet de soir empourprant tout le ciel dans la gloire des couchers de soleil à "Val Brillant" ou à Alger, la ville blanche; Arline Généreux, avec ses "vieux toits" d'une juste observation d'où émanent les souvenirs d'antan; Marguerite Giguère, avec ses pochades originales du "Cap Blanc" et de la "Rue Notre-Dame", ses gravures caractéristiques destinées à des biographies de Saints, Simone Hudon, avec ses "Reflets" et "Vieille Maison", asile des souvenirs d'antan; soulignons ses eaux fortes. Mme Nora Devlin Jones, avec ses vues de Gaspé, de Québec et "la maison de Bourg Royal", où l'histoire s'ajoute aux perspectives du large et aux effluves salines de cette côte gaspésienne; Mlle Irène Legendre, avec son "Chemin de portage" d'une lumineuse tonalité, de même aussi "Un intérieur" d'une juste observation et d'un sens vécu en l'intimité des choses.

Mlle Nora Devlin peint aussi très nature "La ferme à Valcartier" la "Maison rose" et une vue de village à St-Irénée d'où il se dégage sous le rendu impressionniste une sorte de poésie des êtres et des choses.

Quant à la sculpture, elle est brillamment représentée par les oeuvres déjà connues de Mlle Sylvia Daoust, entr'autres: "La jeune Huronne" d'un modèle vigoureux et expressisf sur les traits de laquelle se lit la douceureuse et nostalgique souvenance des jours de pleine et entière liberté au sein de nos grands bois. Le "Skieur" est rendu avec beaucoup de mouvemnt et de vigueur tout à fait dans le style de l'école moderne qui procède par plans et par synthèse d'expression.

Venons-en maintenant à l'architecture qu'on a appelée avec raison le grand art, dans lequel nos jeunes artistes montrent à la fois du goût et de l'originalité qui ne cadrent pas toujours avec ceux de l'officialité, mais qui est plus qu'une promesse d'avenir, pourvu qu'ils rencontrent chez nous l'encouragement dû à leur talent et leur initiative.

Il faudrait les nommer tous: les Edouard Fiset, dont les ouvrages font sensation. Les Amyot, Bouchard et Rinfret dont les travaux s'adaptent aux exigences modernes. Brassard, Mathieu, dont les projets séduisent par l'harmonie des lignes; MM. Beaulé et Morisset, créateurs d'oeuvres d'un modernisme utilitaire; G. Caron, dont le style unit l'utile à l'agréable; Adrien Dufresne qui s'affirme un novateur dans maints travaux et projets, notamment ce détail, vraie grandeur, statue de sainte Thérèse; M. Gabriel Poitras, qui s'affirme ici un propagateur du goût moderne et réalisateur, comme dans la "Fontaine d'eau du parc Notre-Dame de Lourdes à Notre-Dame de Grâce de Québec."

M. A.-H. Tremblay se révèle aussi un novateur dans ses différentes créations qui ont obtenu l'appui du ministère des travaux publics.

Voilà donc toute une brillante pléiade de jeunes et entreprenants architectes, qui peuvent tout aussi bien s'employer à la décoration de nos demeures, qu'à la construction d'édifices publics, qui porteront haut devant la postérité le prestige et le bon renom de notre nationalité canadienne française noble héritière de nos traditions ancestrales, faites de bon goût et de mesure.

Amateur.

Les Produits LABO

Le laboratoire du Perron du Canada Enrg; producteur du fameux Tonique LABO, et du Sirop du même nom, vous communique qu'il a retenu les services d'un graphologue éminent. Ce n'est plus un secret pour personne que la connaissance claire et parfaite de soi-même exerce une profonde influence sur la vie des individus.

Le Tonique LABO, est d'extraits de plantes médicinales. Le Sirop LABO, est le meilleur expectorant possible dans les cas de rhume persistant.

Si la vente des produits LABO, n'est pas encore organisée dans votre district, écrivez-nous directement. Le Tonique LABO, se vend $1.00 la bouteille et le sirop LABO, $0.50c. Dès votre première lettre vous pouvez obtenir une étude graphologique, ajoutez à votre commande une page de votre composition personnelle sur papier non ligné, aussi votre date de naissance.

Etude graphologique de parents, d'amis, fiancés etc., il ne s'agit que de nous adresser quelques lignes de leur écriture et les deux petits carrés qui ferment les bouts de l'empaquetage des produits LABO.

Adressez toute correspondance comme suit: Les produits LABO, Poste CHRC, Québec. N'hésitez pas à nous écrire, faites-le dès maintenant. Soyez aux écoutes samedi soir de 9 à 10 hrs. et mercredi de 11.45 hrs. à midi Poste CHRC, Québec.

Laboratoire du Perron du Canada,
72 de l'Eglise, Québec.

LES MÉDECINS EXAMINENT LES REINS D'ABORD

Parce qu'ils savent que des reins sains débarrassent le sang de ses déchets, des acides accumulés et des toxiques qui se forment toujours à la suite des changements continuels qui ont lieu dans l'organisme. Mais si les Reins font défaut, la maladie s'ensuivra certainement. Mal de Dos, Rhumatisme, Sang Impur, Manque d'Energie, Urine trop fréquente, Insomnie Maux de Têtes—tout cela peut provenir de reins défectueux. Comme sauvegarde de la santé—comme mesure de précaution—régularisez vos reins fréquemment avec les Pilules Dodd pour les Reins—remède favori pendant plus de cinquante ans—ne formant pas d'accoutumance et inoffensif. 105F

Pilules Dodd pour le Rein

SCIATIQUES TORTURANTES !

Il faut avoir éprouvé ces douleurs atroces lancinantes le long de la cuisse au milieu de la fesse augmentant par la pression et le mouvement pour savoir ce que c'est que souffrir le martyre de la sciatique. Eh bien — ces souffrances sont inutiles, elles peuvent être évitées, supprimées par l'URODONAL, car l'Urodonal est un éliminateur parfait de tous les déchets et poisons du sang qui causent sciatique, rhumatisme, lumbago et autres manifestations de l'arthritisme — avec l'Urodonal pas de déception — il tient ce qu'il promet

URODONAL

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Ecrivez à Casier Postal 27 Station N Montréal pour recevoir brochure gratuite.

C'est un produit CHATELAIN LA MARQUE DE CONFIANCE

res.

La publicité se concentre surtout dans les états à l'est du Missisipi où se recrutent 90 pour cent de nos visiteurs américains. Un autre médium de publicité qui fut employé avec succès par le gouvernement consiste dans les exhibits de la province exposés aux diverses expositions, à Boston, à Cleveland et à d'autres endroits.

L'Office touristique diffuse en outre de nombreuses publications publicitaires, dont 400,000 cartes routières de la province qui ont été distribuées en 1936.

Ce rapport a été préparé par M. Herménégilde Lavoie, de l'Office Provincial du Tourisme, à Québec.

Coopération appréciable des banques

(Suite de la page 3)

nés par ce genre de prêt. Malheureusement continua-t-il, il est une chose qui paralyse bien des propriétaires, et c'est qu'actuellement dans sept provinces du Canada, les différents gouvernements provinciaux ont passé des bills accordant l'exemption de taxe pour trois ans, aux propriétaires qui feraient les améliorations nécessaires à leur maison pour maintenir leur valeur. On s'attend à ce qu'un bill soit présenté à la présente législature par l'hon. M. Duplessis, permettant aux municipalités d'accorder cette exemption de taxes par règlement municipal. On conçoit aisément qu'un propriétaire, qui n'a pu à cause de la crise faire les réparations nécessaires à ses propriétés, n'a pas vu diminuer les évaluations sur ses biens, et les taxes sont, conséquemment demeurées les mêmes." C'est donc un problème important de savoir si la municipalité de la ville de Québec demandera cette exemption de taxes.

Son Honneur le maire Grégoire que notre représentant a pu interviewer dans la fin de l'après-midi, a déclaré que ce bill n'avait pas encore été porté à sa conaissance et qu'il n'avait rien à déclarer à ce sujet pour le moment. "Il faut tout de même a-t-il dit que les intérêts de la ville soient protégés". On s'attend donc dans les millieux intéressés à ce que le Conseil de Ville fasse tout en son pouvoir pour favoriser le travail de la Commission nationale de placements, et encourager toutes nos industries québecoises.

AU CONSEIL DE VILLE

Le maire Grégoire a promis hier soir, au conseil de ville, que tous les quartiers de la ville pourront bénéficier de la loi fédérale du logement et les échevins adopteront des règlements de zonage si les citoyens intéressés le désirent.

Les échevins ont décidé ce principe hier soir, au conseil de ville, après avoir adopté en première lecture un règlement de zonage pour certaines parties des quartiers Montcalm et Limoilou. Les échevins de St-Sauveur, de Champlain et de St-Roch demandèrent alors pourquoi on traitait leurs quartiers en parents pauvres, mais l'échevin Morin fit remarquer que les compagnies d'assurance sont prêtes à faire une expérience dans ces parties de la cité avant de généraliser l'application de la loi du logement. Le maire promit alors que des règlements de zonage seraient adoptés pour tous les quartiers si on le désirait.

On a retourné au comité le règlement des guides historiques pour permettre au colonel G.-E. Marquis de discuter avec les échevins l'opportunité d'augmenter de deux juges anglais le comité d'examen. M. Dinan a protesté, mais les échevins ont décidé qu'il n'y avait pas de raison de refuser à M. Marquis l'occasion de s'expliquer.

Le tourisme a rapporté à notre province $64,000,000 pour 1936

(Suite de la page 3)

geur leur opinion sur le mouvement touristique dans leur milieu.

Dans la région de Québec, surtout dans la ville de Québec, l'année touristique a été particulièrement bonne. Les hôtels, maisons de chambre, etc. ont débordé de visiteurs toute la saison durant. La saison a débuté de bonne heure et s'est prolongée tard l'automne dernier. Nous pouvons attribuer au tourisme une augmentation de 35 pour cent dans la ville de Québec.

On évalue à $6,300,000 l'argent laissé par les touristes dans notre ville en 1936 La population flottante dans la capitale durant juillet et août est estimée à 18,000 âmes.

Dans la Gaspésie on évalue l'augmentation du tourism e à 25 pour cent. Dans la région du Lac-St-Jean, cette augmentation est de 10 pour cent.

Le Parc National des Laurentides continue à avoir la faveur des touristes : du 23 mai 1936 au 1er octobre, il est passé dans le parc 981 automobiles avec 3,299 passagers. Ces chiffres présentent une augmentation de 171 automobiles.

Le Jardin Zoologique de Charlesbourg a reçu pendant l'été 80,000 visiteurs, dont 20,000 touristes américains. Ce chiffre représente une augmentation de 100 pour cent sur l'an dernier.

LA PUBLICITE

La publicité sous toutes ses formes est sûrement l'un des facteurs les plus puissants pour l'expansion du tourisme, comme de toute autre industrie. Le ministère a utilisé la publicité par journaux et revues aux Etats-Unis et les articles non rémunérés de ces publications ont triplé la valeur des annonces régulières.

TONIFIEZ REINS ET INTESTINS PARESSEUX

soyez souple, plein d'ardeur

Ne souffrez pas que toxiques et toxines minent votre santé. Ils engendrent le rhumatisme, la nervosité, la migraine, la dyspepsie, l'indigestion, la faiblesse de la vessie et la débilité générale. Purifiez votre sang à l'aide des Tablettes d'HERBES INDIGENES de BLISS. Elles nettoient reins et intestins, aident la digestion. Achetez de votre fournisseur ou écrivez-nous pour échantillons gratuits. Dépt. Q6, Alonzo O. Bliss Medical Co., Montréal.

HERBES INDIGENES DE BLISS (Tablettes)

Des restrictions apportées à un projet de loi

(Suite de la page 3)

autorisée à faire un emprut de renouvellement de $175,000 au moyen de bons ou obligations remboursables en série sur une période ne dépassant pas 25 ans pour pourvoir au remboursement n'excédant pas $167,500 de ses obligations échéant le 1er avril 1937, et en paiement des frais d'émission et d'escompte des nouvelles obligations y compris les frais légaux et autres y afférant."

Les Frères des écoles chrétiennes, par l'entremise de M. Guy Hudon, de Québec, ont obtenu au comité des bills publics de se constituer en corporation indépendante de celle de Montréal. Deux bills ont été présentés à cet effet au comité, le premier pour modifier la charte de la communauté des frères, une charge qui date de 1875, et le second pour constituer la nouvelle corporation dans la région de Québec. Ces deux bills sont passés sans grande discussion. Un seul point retint l'attention des membres du comité : l'autorisation que l'on donne aux religieux d'imprimer et de publier des livres manuels scolaires et autres. On cria à la concurrence. Plusieurs s'élevèrent contre le fait que les frères n'étant pas taxés demandaient quand même le droit de vendre des livres. On fit un léger amendement à ce sujet et qui ne consiste qu'à soumettre au conseil de l'Instruction publique, ces publications.

Récits dramatiques des témoins de la catastrophe

(Suite de la 1ère page)

Là-dessous étaient une dizaine d'enfants. Nous en portâmes quelques-uns. D'autres se levèrent d'eux-mêmes, s'époussetèrent et s'en allèrent avec un calme inimaginable."

(Lorsque l'école de New London, Texas sauta jeudi après-midi Charles Saulsberry, chroniqueur sportif de l'"Oklahoma City Times", assistait aux exercices d'entrainement de l'équipe de baseball d'Oklahoma City à Jacksonville, Texas, non loin de là. Dans les lignes qui suivent il décrit, en témoin oculaire, ce qui s'est offert à sa vue lorsqu'il est arrivé à New-London deux heures après l'explosion. Il a écrit pour l'Ass'd Press).

London, Texas, 20 (A.P.— J'ai vu cette petite ville pétrolière du Texas jeudi soir, comme elle venait d'être le théâtre de l'accident le plus effroyable que le sud-ouest des Etats-Unis eût jamais vu. J'écris ces lignes et, de l'autre côté de la rue, est l'école éventrée par l'explosion.

Quelques heures se sont écoulées depuis celle-ci et un millier d'hommes au moins travaillent, à la lumière des projecteurs, pour arracher aux décombres les centaines de cadavres qu'ils recèlent. Des parents, la mort dans l'âme, se pressent autour du câble qui ceint le théâtre de la catastrophe.

Je suis accouru ici en automobile avec C. J. Kaho, photographe de l'"Oklahoma Times" ; j'arrivais de Jacksonville, à 25 milles de distance. Nous étions au milieu d'une longue fille d'autos, toutes en route pour London. Nous y sommes arrivés vers 5 heres du soir, deux heures après l'explosion.

Une extrême confusion régnait déjà dans la ville, qui mérite d'ailleurs à peine ce nom, car ce n'est guère qu'une étape sur la route. Les briques et les tuiles projetées par l'explosion couvrent le sol partout. Les voitures d'ambulance s'amènent en face de l'édifice en ruines, prennent leur charge de petits cadavres et repartent en vitesse.

Les médecins donnent des ordres laconiques. Les sauveteurs travaillent les mains nues, parmi l'amoncellement de briques et de pièces d'acier. Les brancardiers n'ont pas de répit.

Quelques victimes s'en sont tirées avec des blessures, mais l'amoncellement de décombres est un témoin qui raconte, à sa façon, ce qui s'est passé. Pour la plupart des victimes l'explosion a signifié la mort subite par un bel après-midi de printemps.

Il n'y eut pas de cris, pas de lamentations. Rien, qu'un effroyable grondement, un grondement à rendre sourd. Et la partie centrale de l'édifice, arrachée à ses fondations, fut soulevée dans l'air pour retomber ensuite, ensevelissant sous la masse de décombres des centaines de personnes.

LES CAUSES

New London, Texas, 20 (D'après l'Ass'd Press)— Un expert a exprimé positivement hier l'opinion que l'explosion qui causa la mort de 425 maitres et élèves dans le London Consolidated School provenait des murs même des classes. E. P. Schoch professeur de chimie à l'Université du Texas, qui passe pour une autorité dans les explosions de gaz, a exprimé comme suit son opinion :

"L'explosion est venue du sous-sol ou des tuiles creuses des murs, qui sont d'excellentes chambres à gaz. J'ai la certitude raisonnable que l'explosion est venue des murs et rien, ou presque rien, ne prouve qu'elle soit venue du sous-sol."

Le prof. Schoch a affirmé qu'en fouillant les décombres il a trouvé plusieurs radiateurs à gaz sans les conduits qu'il aurait fallu. Sur 6 radiateurs laissés intacts par l'explosion il n'en a trouvé qu'un avec une issue satisfaisante.

"C'est bien simple, dit-il, les murs étaient remplis de gaz pour lequel on n'avait pas pratiqué d'issue. Une étincelle a jailli et les murs ont éclaté. L'état des cadavres confirme cette théorie. Ils sont morts de l'explosion ; ils ne sont pas morts de leurs brûlures.

Les sauveteurs ont terminé hier soir la tâche de retirer les cadavres des décombres de l'édifice. Leur nombre s'élève à 425. Le colonel Parker, commandant la garde nationale qui fait régner la loi martiale dans la région où s'est produit l'accident, a déclaré :

"La tâche est finie. Nous estimons à 425 le nombre des cadavres retirés des décombres. Il se peut qu'on en ait retiré davantage."

Projet qui intéresse le Canada

(Suite de la 1ère page)

tion accrue du sucre de betterave au Canada. Les membres de la chambre de commerce locale voient dans tout accroissement de cette fabrication au Canada un danger pour l'industrie sucrière, si importante aux Antilles.

Il a été décidé de plus que la délégation des Antilles à la conférence insisterait pour qu'on n'impose aucune limite à l'expansion de l'industrie sucrière locale, cette expansion s'imposant du point de vue économique, si l'on veut que l'industrie sucrière absorbe la main-d'oeuvre rendue disponible par la faillite des autres cultures.

La police a plusieurs meurtres à éclaircir

(Suite de la page 3)

Montréal, en certains milieux, on continue à réclamer plus de lumière sur ce drame. Et il est certain qu'on en entendra encore parler.

Plus récemment encore, soit le 4 février de l'année courante, un mécanicien était tué, pendant la nuit, dans un garage de Montréal, à l'angle des rues Iberville et des Carrières. La police de Montréal vient de proclamer son impuissance à trouver les auteurs de ce meurtre, et le public semble compter sur la Sûreté provinciale pour ce travail.

Depuis 1931, on compte six drames qui ont été "classés" à Montréal, en incluant ceux dont nous venons de parler.

Les forces de Franco sont en recul sur le front de Madrid

(Suite de la 1ère page)

canons de campagne. La plupart des 200 prisonniers tombés aux mains des gouvernementaux, sont des Italiens, assure-t-on. En tête des troupes qui reprirent Brihuega marchait, d'ailleurs, le "bataillon Garibaldi", composé d'Italiens antifsacistes, qui fait partie de la brigade internationale.

Tous les journaux de Madrid et l'agence Febus (gouvernementale) annoncent qu'un général italien a trouvé la mort sous son automobile renversé. Aucun rapport n'établit l'identité de ce général, cependant.

Séville, 20. (P.C.-Havas)—Le général Queipo De Llano, partisan de Franco, a admis, hier soir, que les troupes des insurgés avaient abandonné Briguega. Il explique que l'ordre de retraite fut donné avant le bombardement de la ville par les Madrilènes.

Navalcarnero, 20. (P. A.)—Les officiers insurgés prétendent que leurs troupes ont pris le contrôle d'un secteur au sud-est de Madrid et dominent la situation de la vallée de Jarama. La prise de ce secteur était considéré comme indispensable à l'encerclement de la capitale.

Abattu? Déprimé? Désemparé? Un organisme obstrué vous tient-il à demi-malade? Ne tenez pas compte des désapointements que vous avez éprouvés avec des laxatifs à l'ancienne mode, non satisfaisants. Aujourd'hui, vous pouvez vous procurer le laxatif moderne qui est bien différent. Son nom est FEEN-A-MINT; c'est un délicieux laxatif-gomme à mâcher qui agit dans le gros intestin, non dans l'estomac. Feen-a-mint diffère d'apparence, de goût, et EST différent. Vous le mâchez, et quelle différence cela fait! C'est le fait de mâcher qui accomplit le truc! La vie vous paraît bien plus belle quand vous vous sentez bien et paraissez bien. Ne vous laissez pas entraver par la constipation! Essayez ce laxatif différent, le choix des gens avisés partout. Vous verrez que c'est justement ce que vous cherchiez! 20c la boîte; 35c pour la grosse boîte de famille, chez les pharmaciens. Pour échantillon gratuit, écrivez au Dépt. E-19, Feen-a-mint, Toronto.

Feen-a-mint
Le Laxatif-Gomme à Mâcher
PROVOQUE UNE ACTION FACILE ET NATURELLE

La Gorge toujours prise

Pharyngites — Laryngites
Enrouements

LES rhino-pharyngites, laryngites, sont toujours précédées d'un rhume de cerveau qui s'accompagne bientôt d'enrouement, plus marqué le matin, de sensations de sécheresse, de picotements de la gorge, etc... Le timbre de la voix est plus bas, voilé, puis rauque.

Les laryngites chroniques ont pour cause les répétitions des laryngites et des rhumes de cerveau, les catarrhes du nez et de l'arrière-nez, etc.

Puisque ces malaises ont tous une origine nasale, on ne peut les faire disparaître que par les soins du nez. Les malades sont immédiatement soulagés par la Nazinette, baume nasal composé d'essences végétales volatiles, qui assainit et dégage le nez, l'arrière-nez et la gorge, qui fait cesser les rhumes et préserve des maux de gorge, amygdalites, etc.

La maladie entre par le nez, c'est dans le nez qu'il faut la vaincre.

Procurez-vous un tube de 65c de Nazinette chez votre pharmacien ou écrivez à l'agent canadien: G. A. Lapointe, 1690 blvd Saint-Joseph, Montréal. 6F

Les Bijoux de la Couronne
par Frank-C. Pape

Les EPERONS de St-GEORGES

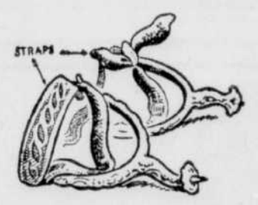

Les anciens éperons, emblèmes de chevalerie furent vendus pour une somme ridicule et perdus.

Ceux qu'on emploie maintenant furent faits sous le règne de Charles II. Ils sont d'or, et ont une attache de velours. Après qu'ils ont été donnés au roi, au couronnement, ils sont replacés sur l'autel.

Les persécutions contre les chrétiens par l'empereur Dioclétien amenèrent S. Georges à professer sa foi; il fut torturé et mis à mort en 303. Il fut déclaré le patron de l'Angleterre en 1330. Le dragon symbolise la brutalité du paganisme.

et les BRACELETS

Dessin sur l'épingle de de l'Ordre de la Jarretière.

Depuis des milliers d'années les Bracelets ont été portés par les rois. Saül, vaincu, dut envoyer les siens au roi David. En Perse aujourd'hui, le Shah et ses fils sont les seuls autorisés à en porter.

Les aventures de SON-PERE

par C.H. WELLINGTON

Seconde joute de la série Aces vs St-Jérôme demain, à l'Aréna

Les As triomphent par 4-0 hier à St-Jérôme

Les Québecois ont remporté les honneurs de la première manche de la série provinciale contre les St-Jéromiens, hier soir. — Wing, Stangle, O'Connell et Martin scorent. —Alex. Bolduc se signale.

DE LA CASSE

Tout Québec tentera encore une fois de pénétrer dans l'enceinte de la vaste patinoire locale, demain après-midi, pour revoir en action les fameux As de Québec, champions du Groupe Senior. Cette fois, ils auront comme adversaires le club de St-Jérôme, champion intermédiaire provincial.

Si les équipiers de Fred Magurn subissent un échec aux mains des St-Jérômiens, la troisième et dernière partie de la série sera jouée mardi, fort probablement à Québec.

Ray Malenfant, Lloyd McIntyre et Adélard Perreault qui étaient demeurés au bercail, vendredi, monteront la faction, demain après-midi. La mise au jeu sera faite à 2 h. 30.

St-Jérôme, 20. (P. C.) — Les As de Québec, champions du Groupe Senior, ont fait un pas vers la conquête de la coupe Allan quand ils disposèrent du club St-Jérôme par 4 à 0, hier soir, dans la première joute de la série finale de deux dans trois pour le championnat provincial.

La seconde partie sera jouée demain après-midi à Québec, quand les champions Intermédiaires de la province de Québec visiteront les As.

Les As prirent une avance d'un point dans la première période, portèrent le score à 2-0 dans la deuxième session et ajoutèrent deux autres points dans la période finale, mais ce fut surtout le brillant travail d'Alex Bolduc dans les filets des As qui donna la victoire au club de la Vieille Capitale. Bolduc effectua 45 arrêts durant la partie pour enregistrer son neuvième blanchissage de la saison. Alex. Grenier, gardien du St-Jérôme n'eut que 30 lancers à bloquer.

Johnny Wing et Jack O'Connell menèrent l'attaque pour les vainqueurs. Wing compta un point et fournit deux assists tandis que O'Connell faisait un point et donnait une passe. Les autres buts furent comptés par Pete Martin et Frank Stangle.

La police dut intervenir dans la troisième période quand Jean Huguet et Jack O'Connell déclenchèrent une bataille générale. Les deux joueurs reçurent des punitions majeures.

PREMIERE PERIODE

La partie débute devant 2,500 personnes, après que M. Herman Barrette, député de Terrebonne à la Législature provinciale a présenté le trophée Boivin au St-Jérôme.

Le St-Jérôme débute à une allure rapide et la défense du Québec, Brennan et Croghan, est appelée à bloquer plusieurs dangereuses attaques. Wing et Fortin combinent bien, mais leurs efforts sont annulés par Trépanier dans les buts du St-Jérôme.

Desjardins manque une belle chance de compter pour St-Jérôme, quand il lance à côté du filet après avoir reçu une passe de St-Michel. Giroux fait tomber Wing et il est puni.

Les As envoient cinq hommes à l'attaque dans un effort pour prendre l'avantage, mais Watters, sur la défense du St-Jérôme, brise attaque sur attaque. Brennan culbute St-Michel et il rejoint Giroux au pénitencier.

Giroux revient et c'est au tour du St-Jérômé de se lancer à l'attaque. Bolduc bloque deux durs coups de Jean Huguet et Desjardins manque un autre but ouvert. Le St-Jérôme n'est pas chanceux autour des buts.

Les As n'essaient plus de traverser la défense étanche du St-Jérôme et ils commencent à essayer Trépanier avec des lancers de loin. Johnny Wing, Stangle et Fortin montent ensemble et ils viennent près de compter.

Wing donne enfin l'avance aux As. Il accepte une passe parfaite de Fortin, traverse la défense et lance durement dans le coin du filet.

St-Michel et Stangle se menacent, et les deux reçoivent des mineures.

DEUXIEME PERIODE

Stangle et St-Michel sont encore au pénitencier quand débute la deuxième session.

Boudreau fait tomber Watters, mais il s'en tire sans punition. Brennan est puni pour "tripping" sur Moussette, et les As ont deux hommes au cachot. St-Michel et Stangle reviennent, et les As lancent la rondelle à l'autre bout de la patinoire pour protéger leur avance pendant que Brennan purge sa sentence.

St-Jérôme attaque et Desjardins manque des buts ouverts à deux reprises, alors que Bolduc est étendu sur la glace.

Bolduc joue brillamment pour repousser les attaques de St-Michel, Desjardins et Huguet. Les As jouent une partie strictement défensive et leurs attaques se font à un ou deux hommes.

Les As se lancent soudainement à l'attaque et Boudreau vient près de déjouer Trépanier avec un lancer de l'aile gauche. Les As envoient cinq hommes dans le territoire du St-Jérôme à une mise au jeu, et Trépanier fait un grand arrêt sur un lancer de Brennan. Il garde la rondelle tandis que quatre As attendent à la gueule des buts.

Moussette se fait culbuter par Croghan en tentant de contourner la défense des As et Croghan est envoyé au pénitencier.

Aucun dommage n'est fait pendant son absence.

Les As portent le score à 2-0 quand Stangle accepte une passe de Johnny Wing. Croghan figure aussi dans le jeu.

La cloche sonne peu après.

TROISIEME PERIODE

La période vient à peine de commencer que les As portent leur avance à 3-0, le capitaine Jack O'Connell comptant après un beau jeu de passes avec Pete Martin et Croghan. St-Jérôme attaque et Bolduc sauve devant Moussette et St-Pierre qui lancent chacun leur tour. Giroux doit quitter la glace après avoir reçu un coup d'épaule de O'Connell.

Fortin et Watters en viennent presqu'aux coups, mais les arbitres arrêtent une bataille possible en envoyant les deux hommes au pénitencier avec des mineures. Quelques secondes plus tard, O'Connell fait tomber St-Michel et il rejoint Fortin et Watters au pénitencier. Le St-Jérôme envoie quatre hommes à l'attaque.

Seul devant Bolduc, Desjardins manque un autre but ouvert. Fortin et Watters reviennent et le St-Jérôme en est encore à chercher son premier point. O'Connell saute sur la glace juste à temps pour s'emparer de la rondelle. Il passe à Wing qui glisse le disque à Martin. Ce dernier donne une belle exhibition de "stickhandling" pour traverser la défense et déjouer Trépanier.

Le St-Jérôme envoie quatre hommes à l'attaque, mais les Intermédiaires ont de la difficulté à entamer la défense étanche des As. St-Michel reçoit une mineure quand il culbute O'Connell qui effectue une attaque en solo.

Une minute plus tard, un "free-for-all" éclate quand Jean Huguet et Jack O'Connell en viennent aux coups ; les joueurs des deux équipes s'en mêlent, à l'exception de Bolduc et Morin. La police saute sur la glace pour arrêter la bataille et O'Connell et Huguet reçoivent des majeures.

Stangle est banni à son tour et les deux clubs sont à court de deux joueurs. Morin a une belle chance de compter mais il manque le filet. St-Michel revient et St-Jérôme a l'avantage d'un homme. Stangle revient lui aussi, mais il reprend le chemin du pénitencier une minute plus tard pour avoir porté son bâton un peu haut.

Les deux clubs reviennent au complet juste avant le son de la cloche. Stangle compte comme la cloche sonne, mais il y avait eu hors-jeu.

ALIGNEMENTS:

QUEBEC:		ST-JEROME:
Bolduc	Buts	Trépanier
Brennan	Défense	Giroux
Croghan	Défense	Watters
Wing	Centre	Moussette
Fortin	Aile	Desjardins
Stangle	Aile	St-Pierre

Subs QUEBEC : Martin, O'Connell, Boudreau, Keller.

Subs ST-JEROME : Huguet, Hamelin, Morin, St-Michel.

Arbitres : Leclair et Carroll.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec, Wing (Fortin) 14.55
Punitions : Giroux, Brennan, St-Michel, Stangle.

Deuxième période

2—Québec, Stangle (Wing - Croghan) 18.45
Punitions : Brennan, Croghan.

Troisième période

3—Québec, O'Connell (Martin - Croghan) 1.41
4—Québec, Martin (O'Connell - Wing) 9.53
Punitions : Fortin, Watters, St-Michel, Stangle 2, O'Connell (mineure et majeure), Huguet (majeure).

LE RESTAURANT CHEZ TI-PERE DANS LA SERIE INDEPENDANTE

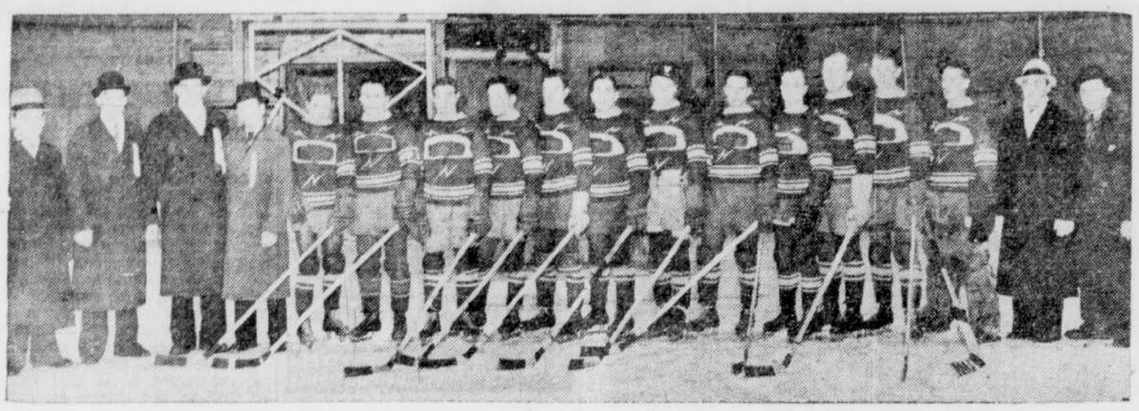

Les joueurs du Restaurant CHEZ TI-PERE dont nous reproduisons ici la photo, ont connu une saison de hockey vraiment remarquable. Avant de supendre définitivement leurs activités, ils ont tenu à figurer dans la série Indépendante pour le championnat du district de Québec — De gauche à droite : G. Bouchard, substitut gardien ; Alf. Fournier, propriétaire du club ; Paul Foisy, représentant de la Brasserie Champlain ; L. Brousseau, organisateur ; Simon Chouinard, Camille Bisson, Paul Theetge, Jos. Morissette, Josaphat Gingras, Roméo Drolet, Xavier Richard, Marcel Daigle, M. Côté, Paul Joncas, Joffre Langevin, Wilfrid Fortin, gardien ; André Morency, "coach" ; Edmond Heinz, arbitre. (Turcotte & Gousse, Enrg.)

LES CARABINS A L'ARENA

Les étudiants de Quatrième année de Médecine se mesureront à leurs amis de Deuxième année, ce soir, à l'Aréna, dans une intéressante joute de hockey. On sait que lors d'une première rencontre les gens de Quatrième année triomphèrent de leurs adversaires. Mais il paraît que les vainqueurs ne pourront pas répéter cet exploit ce soir. Les étudiants de Seconde année sont en effet bien décidés de faire essuyer une écrasante défaite à leurs adversaires.

Chose certaine c'est que l'action ne languira pas et que les deux équipes joueront pour gagner. Cette rencontre promet donc d'être intéressante.

Les amateurs sont cordialement invités à aller applaudir les succès des Carabins. Les dames sont spécialement invitées. La rondelle sera mise au jeu à 8 heures précises. L'admission sera gratuite.

Le champion Geo. Taylor tombe Bourgeois 2 fois

L'Américain a triomphé du Canadien, hier soir, dans la finale au programme du Club Athlétique Champlain—Maurice Bertrand annule avec le "Masqué" — Carte de lundi.

George "Tarzan" Taylor, le champion mi-lourd des Etats-Unis, a disposé, de Fred Bourgeois, de Moncton, N.-B., dans la finale au programme du promoteur Ernest Lantier, hier soir, à la Tour.

Le gladiateur américain prit la première chute en 17.08 et la troisième en 16.10, après avoir concédé la seconde à son rival canadien en 12.34.

En semi-finale, Maurice Bertrand et la Merveille Masquée se livrèrent un superbe combat. Les deux hommes, de force sensiblement égale, firent match nul.

La bataille la plus rude de la soirée fut celle entre Jim Honnigan, de Pittsfield, Mass. et Willie Dubeau La police dut même intervenir à un certain moment pour empêcher la foule de faire un mauvais parti à Honnigan qui avait frappé l'arbitre Jack Adams, Dubeau l'emporta en 11.13.

Voici les résultats des autres combats:

Jack Théo, Québec, défait Al Rogers, Ottawa, en 13.46.

Al Brousseau et Jos. Thivierge annulent un match de 15 minutes.

Le promoteur Ernest Lantier nous a fait parvenir le programme qu'il présentera lundi soir. Il nous prie d'avertir le public qu'il n'y aura pas de séance de lutte vendredi, qui est le Vendredi Saint, de même que le lundi de Pâques.

La finale de la séance de lundi sera entre Maurice Gosselin, de Québec, et Henri Dufresne, de Montréal.

Il paraît que ce sera un match épatant qui fera salle comble. La semi-finale sera disputée entre Georges Ralph, de Québec et Marcel Ouimet, de Montréal.

Nous ferons connaître les autres combats dans notre édition de lundi.

CURLING

Lundi soir dernier, au club de curling Jacques-Cartier, deux équipes d'employés de la Canadian Import se disputèrent les honneurs de deux rencontres amicales.

L'équipe du Quai a défait l'équipe du Bureau par 9-4 et 11-7.

Voici quels étaient les alignements des deux "rinks":

Quai	Bureau
L.-P. Carbonneau	R.-C. Webster
W.-C. McCauley	H.-G. Deguise
M.-K. Craig	Henri Côté
D. Burridge	W.-Q. Stobo
Skip	Skip

CANADIAN IMPORT

Deux matchs de curling ont été disputés par un groupe d'employés de la Canadian Import, lundi dernier, au club Jacques-Cartier. L'équipe du Quai en a rapporté les honneurs aux dépens de celle du Bureau par 9-4 et 11-7.

A l'issue de la rencontre, vainqueurs et vaincus se régalèrent en goûtant aux bons mets canadiens apprêtés par Jos. Plante, l'infatigable gardien du chalet du club de curling Jacques-Cartier.

Le deux "rinks" étaient formés des joueurs suivants:

Quai	Bureau
Phil. Carbonneau	R.-C. Webster
W.-G. McCauley	H.-G. Deguise
M.-K. Craig	Henri Côté
D. Burridge	W.-Q. Stobo
skip	skip

'Royal Mail' se classe au 1er rang à Aintree

Le cheval de Lloyd Thomas a gagné le centième Grand National, hier, trois longueurs en avant de "Cooleen" — "Ego" quatrième — Un Canadien gagne $150,000.

Aintree, Angleterre, 20. — (P. C. — câble) "Royal Mail", appartenant à Lloyd Thomas, a gagné le centième Grand National d'Aintree, se classant premier sur un champ de 33 concurrents.

Sur une piste glissante et dangereuse, "Royal Mail" couvrit les 4 1-2 milles en 9 minutes et 59.6 secondes, soit un temps considérablement plus long que le record de 9 minutes, 30.4 secondes établi par "Golden Miller" il y a 3 ans.

Le vainqueur au départ était coté à 100 à 6.

"Golden Miller", de Mlle Dorothy Paget, qui était encore favori à 8-1, ne fut pas long à sortir de la course. Il refusa de sauter le même fossé dans lequel il tomba il y a deux ans.

Deux juments, "Cooleen" et "Pucka Belle" fournirent la seule réelle opposition à "Royal Mail", et elles terminèrent deuxième et troisième respectivement.

"Ego", de sir David Llewellyn, se classa quatrième, "Crown Prince", cinquième et "Pencraik", sixième.

"Don Bradman", remonté après avoir fait une chute, entra septième, un quart de mille derrière les autres.

Environ 500,000 personnes, y compris le Roi et la Reine, assistèrent à la course.

x x x

Un Canadien, Dave Wood, détient un billet sur "Royal Mail", le vainqueur d'hier. Wood se trouve donc à gagner $150,000.

Deux Canadiens non identifiés ont tiré lundi des billets sur "Pucka Belle", qui se classa troisième hier, et ils se trouvent à gagner $50,000 chacun.

x x x

New-York, 20. — (P. A.) Huit citoyens des Etats-Unis détiennent des billets sur "Royal Mail", qui gagna hier le derby d'Aintree.

Chaque billet gagnant a une valeur de $150,000.

RAQUETTE

MEETING DE L'U. C.

Demain matin, à 10 heures 30, tous les membres de l'U.C. sont convoqués à une assemblée très importante, à nos salles, 110 du Pont.

Au programme: rapports du secrétaire et du trésorier, préparation de la soirée du lundi de Pâques et de la partie de sucre.

La direction compte sur la présence de tous les membres.

LE PUBLICISTE

"LE ZOUAVE"

Une nouvelle "coupe" va bientôt s'ajouter à celles qui ornent notre salle : celle de l'Union locale pour le club ayant participé aux parades avec le plus grand nombre de présences. Ici, nous dirons que notre club est essentiellement "masculin" et que ces présences ne sont que pour nos hommes en costume aux parades. Nous nous énorgueillissons aussi d'être un groupement raquetteur ; nous chaussons la raquette deux fois la semaine, en décembre, janvier et février, quand la neige est propice et gardons la tradition ancestrale quant à nos amusements nulle danse moderne est tolérée et la cordialité la plus franche règne parmi nos membres.

Deux articles du programme restent à exécuter : la partie de sucre et la clôture. Le 4 avril prochain, nous irons au Cap Rouge chez Gaboury, goûter la "tire" et passerons la soirée chez M. Bédard, à son Manoir. Le 18 avril ce sera le "clou" de la saison et le piano se reposera pour quelque temps, car la clôture promet d'être bien intéressante.

Une asesmblée générale sera tenue, mercredi soir prochain, à huit heures et demie, à nos salles, halle Berthelot, où tous les membres se rendront compte de la situation excellente de notre club.

Les clairons et tambours sont priés de rapporter leurs costumes d'ici à jeudi à l'assistant-trésorier, M. Maurice Denis. Mercredi soir, de 7 h. 30 a 8 h. 30, il sera spécialement à la disposition des musiciens afin de remiser, à l'abri de la poussière et des mites, les costumes qui nous appartiennent.

A mercredi prochain, le 24.

ROLAND.

AU FRONTENAC

Mlle Lucille Lapointe, "Reine des Sports" de la ville de Québec, rehaussera de sa présence, la grande soirée des dames, qui aura lieu le dimanche de Pâques, 28 mars, au chalet du club de raquetteurs Frontenac.

Demain matin, à 10 h. 30, sera tenue une assemblée. On est prié d'y assister.

BELL PRESIDENT

Montréal, 20. — (P. C.) Le Dr Bobby Bell, qui s'est retiré récemment comme coach de l'équipe de hockey de l'Université McGill, a été élu président de ce club au meeting annuel ici hier Dave Tennant, gardien de buts, a été nommé capitaine de l'équipe. Il succède à Gordon Crutchfield.

Pichenettes

Québec en est fier.

Terrebonne ne ment pas.

L'esprit crouche manque le but.

Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

L'administration change souvent le mot de passe.

Le public aime le porter et ne déteste pas le reporter.

Un homme faible est vite perdu dans le sillage d'une jolie nageuse.

On dit que certains arbitres sportifs ont droit à la pension aux aveugles.

Les Canayens de S.-Jérôme ont du poil aux pattes.

Au commencement de la partie, les as étaient bien mêlés.

Plus d'une belle fille voudrait bien tomber dans les filets de Bolduc.

On écrit à l'Anglo-Pulp pour demander si on y fabrique d'autres bonnes cartes.

Ce qui se recommande davantage dans la "Boswell", ce sont ses qualités irradiantes.

TENNIS SUR TABLE AU JACQUES-CARTIER

Les tournois de tennis sur table du club de ski Jacques-Cartier se termineront en fin de semaine.

Demain après-midi, Mlles Cécile Delisle et Françoise Martineau se disputeront les honneurs de la finale de la section féminine.

Les semi-finales des messieurs seront jouées demain après-midi. Jules Paquet rencontrera Lucien Nadeau et Hector Poitras se mesurera à Jean-Pierre Béchard. La finale sera disputée lundi soir.

LE SKI-P

AU LAC BEAUPORT

Le Quebec Ski Club a organisé une excursion au Lac Beauport pour demain.

Des autobus partiront du Palais Montcalm à 10 heures de l'avant-midi et à 1 heure 30 de l'après-midi.

LES YANKS ET CARDS FAVORIS

Miami, Beach, Floride, 20. — (P. A.) Par suite de la signature de Lou Gehrig, les New-York Yankees sont favoris à 5-4 pour remporter de nouveau le "pennant" dans la Ligue Américaine. Cleveland est le deuxième choix et le Détroit, troisième.

Dans la Ligue Nationale, les Cardinals de St-Louis sont favoris à 2-1, suivis des Cubs de Chicago et des New-York Giants, comme deuxième et troisième choix.

SERIE INDEPENDANTE

Dans la série indépendante à l'Arena, hier soir, la Taverne Belley a défait par défaut le Patrician.

Le Morrissette & Frères disposa ensuite du Notre-Dame de la Recouvrance au score de 9-1.

Lundi soir, le Citadel Brick fera face au Restaurant St-Vallier dans la dernière partie de la première ronde puis le Henri Duclos ouvrira la deuxième ronde contre la Laiterie Bégin.

LA NATATION

Samedi prochain aura lieu à Montréal, la réunion annuelle des officiers de la Société Royale de Sauvetage. Il y sera tout particulièrement question d'améliorations des méthodes de sauvetage et de la natation obligatoire dans les écoles.

M. Jos. Lachance, instructeur à la piscine du Palais Montcalm, assistera à cette réunion.

LE "2-JOURS" DE L'A. S. Q.

Les promoteurs du "2 - jours" en patins, Marcel Pouliot et Georges Nadeau, ont ajouté de nombreuses attractions au programme de la course de deux jours en patins qui se tiendra à l'Aréna de Québec, les 29, 30 et 31 mars.

Les attractions supplémentaires comprennent : des tours d'acrobatie, de la comédie exécutée par d'habiles bouffons du patinage de fantaisie avec, en plus, le grand concours d'amateurs.

Cet intéressant spectacle sera présenté, le mardi soir, 30 mars. Les patineurs fourniront des "sprints", le lundi et mercredi, 29 et 31 mars.

Comme le public québecois peut le constater les organisateurs ne négligent rien afin d'offrir un programme des plus attrayants. Tout en assistant au "2 - jours" les spectateurs bénéficieront de ces numéros spéciaux qui sauront les intéresser grandement.

Il ne fait aucun doute que des milliers d'amateurs se rendront à la patinoire du Parc Victoria, afin d'être témoins d'une course sensationnelle.

Pour toutes informations ou enregistrement, on est prié de communiquer avec l'Association Sportive de Québec, 1090 1-2 rue St-Vallier, tél.: 2-0215.

Maurice Beaulieu, de Loretteville, rang St-Jacques, lance un défi à Anselme Leclerc pour une course avec son fameux chien jaune. Il y aura un enjeu. La distance sera de 15 milles.

M. Leclerc est prié de communiquer avec M. Beaulieu le plus tôt possible.

LES "BOWS" DE SHAWINIGAN FALLS

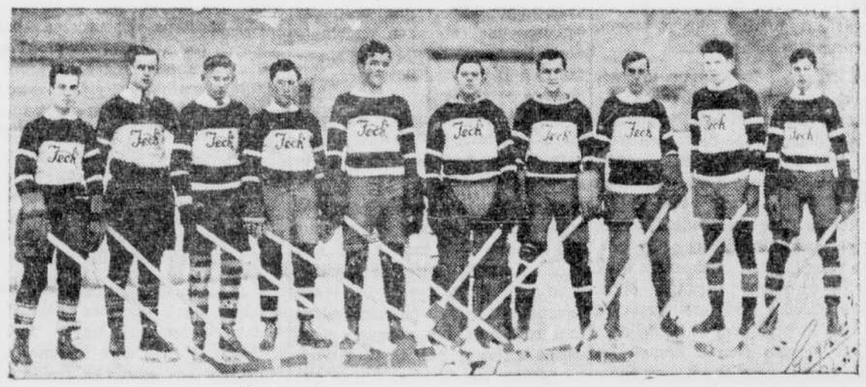

Voici la fameuse équipe de hockey de l'Institut Technique de Shawinigan Falls, saison 1936-37. De gauche à droite: A. Gagné, capitaine; P. Dugré, A. Sauvageau, C. Croteau, A. Gagnon, A. Gauthier, F. Boucher, J.-M. Milette, G. Morin, E. Descoteaux. (Studio Gagné)

LE VERDUN DANS LA SERIE INDEPENDANTE

Au nombre des équipes qui figureront dans la série Indépendante pour le championnat du district de Québec, mentionnons le Verdun dont nous reproduisons ici la photo. Ce club indépendant a remporté une série de brillantes victoires, cette saison. Ses joueurs sont : de gauche à droite, première rangée : Ernest Marcoux, Roger Watters, Paul-Emile Boulet, Guy Labrie, Marcel Larochelle. Deuxième rangée: Jean-Baptiste Cloutier, président, Pierre Chabot, trésorier, René Paquet, Harrey Hall, Jacques Boucher, Raymond Comeau, Robert Thivierge, Paul-Henri Chassé, coach, Georges-Emile Cloutier, secrétaire.

MESSIEURS, VOUS ÊTES FAITS POUR ÊTRE FORTS...

L'homme sans force, inactif, épuisé a toujours une existence pénible. Si vous manquez d'appétit, si vous perdez du poids, si vous sentez vos forces diminuer, si vous avez des douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement, il est temps que vous pensiez à protéger votre santé. Prenez les PILULES MORO. Il n'est pas nécessaire d'insister sur la valeur de ce bon tonique pour les hommes . . . Depuis au-delà de 40 ans qu'on en parle et que des milliers d'hommes se gardent forts et en santé avec les PILULES MORO.

"Le travail de mécanicien que je faisais m'obligeait parfois à du surmenage; tout mon organisme était miné je me sentais à bout, j'avais bien peu d'appétit; si j'essayais de manger un peu plus, tout de suite mon estomac était en désarroi; les reins me faisaient mal aussi et j'étais nerveux . . . Durant les jours froids, je me sentais encore plus mal. A plusieurs reprises, je fus obligé de suspendre mon travail pendant des semaines tellement je manquais de force. Après avoir, sans aucun succès, suivi divers traitements, je m'adressai au médecin recommandé par la Cie Médicale Moro et je commençai l'emploi des PILULES MORO; ces bonnes PILULES m'ont complètement remis en santé et je suis maintenant, malgré mon âge, plus fort et plus robuste que jamais. Quelques boites de PILULES MORO que je prends encore de temps à autre me tiennent en condition . . ."

(Signé) Edouard JULIEN
St-Eloi, Montauban-les-Mines, (Portneuf), P.Q.

Assermenté devant moi.
(signé) Robert Poirier, N.P.

Pilules Moro, par la poste : 50c la boite ou 3, $1.25

PILULES MORO

Cie Médicale Moro 1566, rue St-Denis Montréal

Canadiens-Français

Si nous nous donnions toujours la main, dans toutes les sphères, comme nous serions plus forts !

Nous recommandons la BIERE et le PORTER

CHAMPLAIN

FABRIQUES PAR LA SEULE BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE-FRANCAISE

La Brasserie Champlain, Ltée

Gymnastes de Springfield au Y. M. C. A. ce soir

Ces athlètes de l'Oncle Sam donneront une captivante démonstration au "Y" québecois. — Attractions variées.

Un des plus grands événements sportifs de la saison à Québec aura lieu ce soir quand les fameux gymnastes du Collège de Springfield donneront une démonstration de leur savoir-faire au Y. M. C. A., local, à 8 heures 15.

Célèbre dans toute l'Amérique, cette équipe extraordinaire fit salle comble partout où elle donna des exhibitions. Les New Yorkais furent si enchantés de l'exhibition donnée au Madison Square Garden que les hommes du professeur Judd ont été engagés de nouveau pour le mois d'avril.

Un programme aussi varié qu'intéressant et parfaitement exécuté sera présenté ce soir aux québecois. Qu'il s'agisse de pyramides, de sauts, de plongeons ou de "tep dance", les Collégiens de Springfield déploient une technique et un art consommés qui font l'émerveillement des auditoires.

Un numéro qui plaira certes beaucoup sera celui des massues électriques dont les exécutants sont de véritables virtuoses. Ceux qui aiment à rigoler seront aussi servis à souhait car les comédiens de la troupe donneront un numéro de premier choix et du plus haut comique.

L'équipe possède des vedettes comme le capitaine Joe Mixie, qui dirigea l'équipe olympique de gymnastique de la Hongrie, lors des jeux olympiques de Berlin, l'an dernier ; Carrol Bryant, co-capitaine, un expert sur le cheval et dont les remarquables performances l'ont fait remarquer dans les compétitions de gymnastique; Al Schotz, un athlète qui exécute comme en se jouant les tours les plus difficiles.

Le spectacle qui sera présenté ce soir promet donc d'être très captivant et il pourrait bien se faire que l'enceinte de la salle de gymnastique du "Y" soit trop petite pour contenir la foule qui voudra jouir de ce spectacle unique.

LE HOCKEY

CE SOIR

LIGUE NATIONALE

Détroit à Toronto
Américains à Montréal

L'INT-AMERICAINE

Syracuse à Cleveland
New-Haven à Springfield
Pittsburgh à Philadelphie

COUPE ALLAN

Moncton vs Hull Volants, à Ottawa. (Première d'une série de deux parties au total des points).

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE

Chicago à Boston
Montréal à Détroit
Canadiens à Rangers

L'INT-AMERICAINE

Cleveland à Syracuse
New-Haven à Providence
Philadelphie à Pittsburgh

COUPE ALLAN

St-Jérôme à Quebec Aces (Deuxième d'une série de deux dans trois).

LES POSITIONS

LIGUE NATIONALE
Section canadienne

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadiens	47	24	17	6	114	108	54
Maroons	46	20	17	9	114	105	49
Toronto	47	21	21	5	116	113	47
Américains	47	15	28	4	118	153	34

Section américaine

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	46	25	12	9	125	94	59
Boston	47	22	18	7	114	109	51
Rangers	47	18	20	9	114	105	45
Chicago	47	14	26	7	98	128	35

L'INT-AMERICAINE
Section Est

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Philadelphie	46	25	13	8	144	99	58
Springfield	47	21	17	9	117	125	51
Providence	47	21	19	7	117	120	49
N.-Haven	46	13	27	6	103	136	32

Section Ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Syracuse	46	25	16	5	158	120	55
Pittsburgh	46	21	22	3	115	120	45
Cleveland	46	13	25	3	107	137	34

LES ANNEAUX

LE CLAIRE-FONTAINE

Les membres du club d'anneaux Claire-Fontaine sont priés de ne pas oublier la grande assemblée qui sera tenue demain matin, à 10 h. à 211 rue Kirouac. M. Henri Toussaint, président honoraire, adressera la parole.

La direction

NUMERO GAGNANT

Le tirage pour le programme souvenir du dog-derby de la ligue Intérieure d'anneaux de Québec a eu lieu mardi soir. Le numéro gagnant est 460. On est prié de communiquer avec M. Alb. St-Pierre, 21, rue Kirouac.

OFFICIERS DU CLAIRE-FONTAINE

Lors d'une assemblée tenue mardi soir le 16 mars le club d'anneaux Claire-Fontaine procéda au choix de ses officiers pour l'année 1937 et 1938, comme suit : président honoraire, M. Henri Tousaint; président actif, M. Ernest Gravel; vice-président, M. Charles Fréchette; secrétaire. M. Emile Genest; trésorier., M. Alb. St-Pierre; directeurs, MM. J. Bédard, J.-O. Beaulé, Jos. Blais, Aad. Chamberland et T. Berrouard.

Il fut décidé à l'unanimité par les membres que l'on organise un banquet pour fêter les championnats des classes "B" et "C", Claire-Fontaine, saison 1936-1937.

LE CLAIRE-FONTAINE

Les membres du club d'anneaux Claire-Fontaine sont priés de ne pas oublier la grande assemblée qui sera tenue demain matin, à 10 heures, à 211, rue Kirouac. M. Henri Toussaint, président honoraire, adressera la parole.

LIGUE INTERIEURE

L'élection des officiers de la ligue Intérieure pour la saison 1937-38 aura lieu le 24 mars, lors d'une assemblée qui sera tenue à 8 heures 30 au local du John Labatt, 211, rue Kirouac.

Les amateurs d'anneaux sont priés de ne pas oublier que cette ligue aura une semaine sportive du 18 au 25 avril.

A. MOISAN,
publiciste.

SPORT A L'A. S. Q.

LE POOL

Le tournoi de pool de l'A. S. Q. se continuera demain après-midi, avec les rencontres suivantes:
1.30—B. Hardy vs Robert Bois;
2.30—A. Vallières vs P.-E. Noreau.

QUILLES AU VOL

Le tournoi de quilles au vol débutera cet après-midi, aux salles de l'A. S. Q. Les concurrents qui voudront prendre des arrangements avec leurs adversaires pourront jouer leurs parties immédiatement.

LES DAMES

Le tournoi de dames commencera lundi soir, alors que sera fait le tirage. Une dizaine de concurrents sont inscrits à date.

TI-PERE VS CHEZ NOEL A L'ARENA CE SOIR

Le Restaurant Chez Ti-Père. a relevé le défi du Restaurant "Chez Noël", de Ste-Anne de la Pocatière.

La partie aura lieu ce soir, à l'Aréna, elle débutera à 9 h. 30 p. m. L'enjeu sera une coupe donnée gracieusement par M. Paul Bertrand, gérant de la Canada Dry Co.

La rondelle sera mise au jeu par M. Jobidon, propriétaire des taxis Jobidon. Le public sera admis gratuitement.

RECONNAISSANCE DE LA LIGUE DE BEAUPORT

La ligue Paroissiale de Beauport est heureuse de remercier tous ceux qui ont contribué, de quelque façon, au succès de sa saison de hockey.

Il faudrait toute une page pour les nommer, ceux qui ont travaillé à la patinoire ou qui ont aidé à défrayer les dépenses de la ligue. Mais il nous faut mentionner l'aide importante de M. Emile Parent, chef de pompiers, grâce à l'habileté du conseil de la Ville de Beauport. Signalons aussi que le dévouement désintéressé des Révérends Frères et des directeurs de la ligue ont raison des difficultés sans nombre auvquelles l'organisation avait à faire face.

Les trois équipes de la ligue ont droit encore à une mention speciale, dans ce chant de la reconnaissance : en effet, tous les joueurs ont fait preuve d'un bel esprit sportif et de charité ; et la victoire n'a pas souri également à tous (ce qui est impossible), l'on s'est toujours bien entendu, et en général, on a fait disparaiitre les petites chicanes qui ne plaisent qu'aux mauvais esprits.

Merci de nouveau aux amateurs de hockey et à tous les amis de la section sportive de la jeunesse catholique de Beauport. —(Comm.)

JOUTES DE HOCKEY AU LAC BOUCHETTE

Lac Bouchette, 18.— (D. N. C.)— Samedi soir, 13 mars, les amateurs du patin se réunissaient à la patinoire locale, où fut jouée, pour la première fois, une intéressante partie de hockey entre le Lac Edouard et le Lac Bouchette.

Les joueurs de chaque club ont fait preuve d'une belle habileté, la partie fut vive, mais exempte de brutalité.

Le score resta de 11 à 7, en faveur du Lac Edouard.

Dans l'après-midi de dimanche, les deux équipes se rencontrèrent de nouveau. Fiers de leur victoire de la veille, le Lac Edouard tint bon pour résister à l'attaque endiablée du Lac Bouchette, mais rien n'y fit et ces derniers leur ont infligé leur revanche par un score de 6 à 1.

Le même soir, nous eûmes l'occasion d'assister à des efforts continus des deux clubs, car chacun voulait s'assurer la victoire finale. Mais le Lac Bouchette mena la ronde par un score de 8 à 6.

C'est une belle revanche et le club Station mérie bien des félicitations.

Le Lac Edouard promet bien de leur faire payer ça !... Puisse une nouvelle rencontre s'annoncer prochainement.

COURSE A PORTNEUF

Portneuf Station, 20. (D.N.C.) — Pierre Germain a encore réussi cette année, à remporter le championnat du comté de Portneuf, et le trophée emblématique Audy, en se classant en tête dans la course de 5 milles à pied. Un millier de spectateurs s'étaient groupés en face de l'hôtel Frenette où se firent le départ et l'arrivée.

Ce coureur négocia la distance en 36 minutes et 2 secondes, suivi de près par Normand Nelson, de Cap-Santé, qui parcourut les 5 milles en 36 minutes et 21 secondes.

La distribution des trophées et prix eut lieu immédiatement après la course à la salle du St-Rosaire. Le maire M. Robert Hicks, M. Philippe Frenette, M. Alfred Gauthier, l'organisateur de la course, félicitèrent tour à tour les vainqueurs et remercièrent la population pour son bel esprit sportif.

SYLVIO MANTHA

Boston, 20. — (P. A.) Sylvio Mantha, vétéran joueur de défense et ancien joueur des Canadiens de Montréal, est perdu pour les Boston Bruins pour le reste de la saison.

Il s'est fêlé un os dans le coude droit à Chicago il y a une semaine.

HERNIE ?
Finies ses douleurs. Ni courroies-jambières ni emplâtres. Coussin Flexo. Tient en remontant et rentrant. Très léger et confortable. COUTE PEU. Demander par écrit offre d'essai.
Smith Manufacturing Company
Département 194 Preston, Ont.
Fondée en 1893

QUILLES

A VICTORIAVILLE

Victoriaville. —(D.N.C.) — Voici les dernières parties de quilles jouées dans la ligue commerciale de Victoriaville:

McCOLL FRONTENAC

M. Lealy	148	188	153— 489
P. Nadeau	148	161	123— 432
A. Boulé	164	173	212— 549
H. Maillhot	157	170	203— 530
L. Fiset	160	157	170— 487
	777	849	861—2487

VICTORIAVILLE FURNITURE

L. Lambert	153	185	122— 400
L. F. McCaul	145	90	125— 360
G. Jolicoeur	149	192	106— 447
R. Lemay	105	131	126— 362
M. Cantin	164	122	233— 519
	716	690	712—2088

McColl Frontenac gagne 3-0.

FASHION CRAFT

G. Maillhot	135	204	191— 530
O. Houle	157	156	143— 456
A. Landry	165	135	162— 462
T. Six	159	185	144— 488
M. Richard	136	161	161— 458
	752	841	801—2394

SEMI-READY

P. Jolicoeur	196	134	182— 512
A. Laroche	127	141	153— 421
J. Genisi	143	117	162— 422
E. Samson	152	148	136— 436
D. St. Cyr	142	144	171— 458
	761	684	804—2249

Semi-Ready gagne 2-1.

ACTIVITES SPORTIVES DES CH. DE COLOMB

La Tuque, 20 (DNC) — Sous l'habile direction de l'intendant de la cour 1887 des Chevaliers de Colomb de La Tuque, M. Léo Côte, les activités sportives cette années se poursuivent avec le plus grand enthousiasme.

A la suite du concours de Bridge-duplicata qui vient de se terminer et dont l'équipe du Rév. Eug. Corbeil-Aldori Dupont vient de remporter le championnat de La Tuque, pour cette année, et gagner le trophée des Chevaliers, un concours de pool au boston a été organisé et comme il y avait deux classes de joueurs, l'intérêt a été considérable.

L'équipe Dupont-Tremblay a défait l'équipe Rioux, et l'équipe Cantin-Fecteau a défait celle de Tremblay Turgeon; ensuite l'équipe Dupont-Tremblay a défait celle Cantin-Fecteau et détailler finalement avec celle qui avait pris la 1ère position, soit celle de Bouchard-Perron. Cette dernière conserva à nouveau la 1ère position et gagna le championnat au boston, et reçut le même soir le trophée au cours d'une fête intime qui s'est continuée tard dans la soirée.

Avec le concours de boston, est venu celui du pool direct (straigh pool) et la première rencontre eut lieu à la salle paroissiale au milieu d'une foule de plusieurs centaines de personnes. L'équipe Clairy-Gravel a remporté la partie contre celle de Assan-Bouchard, par le score de 123 contre 200 points. Ce concours comprend deux sections, la première comprenant Clairy-Gravel, Assan-Bouchard, A. Tremblay-Cantin, la deuxième comprenant Scarpino-Gauthier, Allard-Riberdy et Dupont-Tremblay. Dimanche dernier la rencontre entre Scarpino-Gauthier contre Dupont-Tremblay a donné comme résultat 200 pour Scarpino-Gauthier et 133 pour Dupont-Tremblay; elle eut lieu à la Salle des Chevaliers.

Mardi, le 16 mars, les amateurs du tapis vert se sont donnés rendez-vous à la salle Assan alors qu'eut lieu l'intéressante rencontre entre- Assan-Bouchard et A. Tremblay-Cantin. L'équipe Assan-Bouchard qui prit les devants dès le début de la partie a conservé son avantage jusqu'à la fin, et gagné par le score de 200 contre 168.

Le Curling sur plancher qui a été installé dernièrement intéresse aussi un grand nombre de Chevaliers, et les parties les plus contestées se succèdent avec le plus grand intérêt.

A MONTAUBAN

Montauban, 20 — (D.N.C.) — Dimanche, le 7 mars, le club du Lac-aux-Sables est venu rendre visite aux membres du club de Montauban-les-Mines. Les mineurs ont remporté la victoire par le score de 4 à 8.

Le club Montauban avait lancé une invitation au club du Lac pour dimanche, le 14 mars et le Lac-aux-Sables fut blanchi par 3 à 0.

Les membres du club de Montauban seraient heureux d'avoir la visite des clubs voisins.

Le mal de reins résulte de poisons laissés dans le sang à cause de l'action lente des reins. Depuis un demi-siècle, les Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie ont prouvé leur efficacité. Elles vous soulageront promptement.

REO

Le fameux camion de fabrication REO, 268 pouces cubes, est robuste pour donner un long service. Le moteur de ce gros-porteur REO 2H5 est de la marque "Gold Crown". Toutes les pièces structurales du châssis sont conçues et réalisées avec le maximum de force et de stabilité pour rendre justice à ce super-moteur durant sa longue période de service. Ce modèle est offert en deux longueurs d'empattement. Capacité régulière comme camion, 15,000 livres; comme tracteur, 22,000 livres. Chaussé de six roues, il porterait 22,000 livres. Voyez ce nouveau REO.

Avant d'acheter UN camion comparez-en les spécifications avec celles du REO.

REO MOTOR Company of Canada, Limited, Toronto (Leaside), Canada.

REO SPEEDWAGONS CAMIONS et AUTOBUS

CAMION GROS-PORTEUR

bâti à la mode unique de REO . . .

pour le plus dur des services

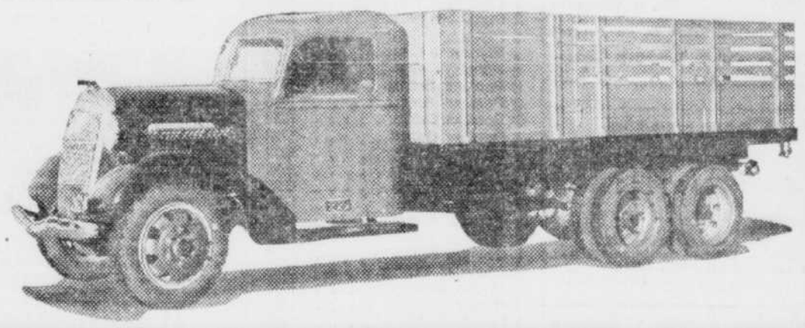

61-73 rue Saint-Vallier P.-L. LORTIE (limitée) Téléphone : 7171

VICTOIRE DU CAPITOL

Hier après-midi, à l'Aréna, le Capitol a défait le club du collège des Jésuites au score de 7 à 3. C'était la 3e rencontre entre ces deux clubs ; le Capitol gagna 2 fois et annula l'autre partie. Voici le sommaire de la partie d'hier:

Première période

1—Jésuites, Picard (Maheux)
2—Capitol, Hamelin (Garneau)
3—Capitol, Hamelin (Garneau, Y. Dion)
4—Jésuites Picard (Maheux)
Punition : Langevin (Capitol).

Deuxième période

5—Capitol, Garneau (Y. Dion)
6—Capitol, Vincent (Lambert)
7—Capitol, Vincent
8—Jésuites, Picard (Lachance)
Punitions : Capitol : Langevin 2, Lambert ; Jésuites : Lachance, Boulet, Duchaine.

Troisième période

9—Capitol, Richard (Lambert)
10—Capitol, Garneau
Punitions : Langevin, Vincent (Capitol).

x x x

Dans l'autre partie à l'affiche, les Pères Blancs disposèrent du Séminaire au score de 4-2.

SOMMAIRE

Première période

1—Pères Blancs, Pouliot (Houde) 8.00
2—Pères Blancs, Houde (Pouliot) 13.00
Aucune punition.

Deuxième période

3—Séminaire, St-Laurent . . 5.00
Aucune punition.

Troisième période

4—Pères Blancs, Pouliot
5—Pères Blancs, Pouliot . . . 10.00
5—Séminaire, Nadeau (Bibeau) 11.00
Aucune punition.

(Comm.)

HOCKEY A ST-FELICIEN

St-Félicien, 20. — Le Canadien-Habitant, de St-Félicien, a subi un blanchissage par 2 à 0 aux mains des Casseaux, récemment, Florent Blouin fut la vedette de la joute, en scorant les deux points.

F. Roberge, le gardien de buts des Casseaux, joua une excellente partie. C'est grâce à lui si le score ne fut pas plus élevé.

LES JUNIORS A ALMA

Alma, 20. — Le Parisien a défait le club Ile-Maligne par 5 à 1, dans la première partie de la série de deux dans trois pour le championnat junior du Lac St-Jean. Dans la deuxième, Ile-Maligne l'emporta par 6 à 0, puis les deux clubs annulèrent à 3-3.

Nous publierons prochainement, le résultat final de cette série.

A PONT-ROUGE

Une course à pied de trois milles sera disputée demain après-midi, le 21 mars, à Pont-Rouge. Le signal du départ sera donné à 2 heures précises. Deux jolies coupes et des prix seront remis aux meilleurs figurants.

Les organisateurs de cette course sont MM. C.-E. Doré, Gaston Bertrand et Paul Bertrand. Les inscriptions seront acceptées jusqu'à midi, demain.

LES CHAMPIONS DE MATANE SONT FETES

Matane, 18. D. N. C.) — On a appris dernièrement que l'équipe de hockey de L'Association Catholique de la Jeunesse de Matane avait gagné la coupe offerte par la Ligue de Hockey du Comté de Matane, laquelle ligue comprenait quatre équipes : "Matane, Price, Mont-Joli et Metis. L'équipe de Matane gagnait définitivement la victoire dimanche le 28 février en jouant contre l'équipe de "Price".

A l'occasion de cette victoire, quelques fervents du sport avec les membres de l'A. C. J. M., ont organisé une magnifique réception au Matane Curling Club. Cette réception eut lieu le 13 courant et remporta un véritable succès. Le Notaire Rodrigue Côté présida le banquet avec le tact qu'on lui connait. Des discours furent prononcés par MM. l'abbé Adrien Gagnon, aumônier de L'Association, M. Raoul Fafard, maire de notre ville, J.-E. Bergeron, M.D., Dr Rolland Bergeron, Maurice Piuze, président de l'A. C. J. M. et Chs Alph. Beaulieu, avocat et plusieurs autres...

Au cours de la réception, on présenta au gérant général de l'équipe de hockey, M. J.-Emile Thibault, la magnifique coupe en argent décerné au Club vainqueur de la ligue du comté de Matane.

Tous les joueurs eurent le plaisir de recevoir une petite coupe individuelle en gage de souvenir pour le grand triomphe remporté au cours de la saison sportive 1936-37. M. Roger Bergeron, au nom de tous les joueurs remercia chaleureusement, les invités et les organisateurs de la brillante réception qu'on venait de leur offrir.

LES PICHENOLLES

M. Jos. Laroche, capitaine de l'équipe de pichenolles Hôtel Eldorado, nous a remis le communiqué suivant rédigé par M. Jos. Genest, propriétaire de l'Hôtel Eldorado :

Nous avons toléré maintes erreurs dans le compte rendu des joutes dans lesquelles nous étions intéressés, bien que cela fut au détriment de notre équipe. Par exemple, dans la page sportive du "Soleil", on laissait entendre récemment que le Dinel était en deuxième position et que l'Hôtel Eldorado et le Bagot avaient des chances de se classer en troisième position.

Le publiciste aurait dû annoncer, au lieu, que le St-Germain occupait le premier rang, que la seconde place allait à l'Hôtel Eldorado, la troisième position au Bagot et la quatrième au Jos. Dinel.

Nous demandons au président de la ligue de convoquer une assemblée générale pour dimanche, le 21 mars, au local du Cercle St-Pierre, 1H rue Ste-Thérèse, à 10 heures de l'avant-midi, et que les équipes soient représentées. Nous comptons sur la présence de M. P.-E. Bélanger ,le publiciste.

P.-E. Bélanger, publiciste de la Ligue de Québec, nous communique les statistiques suivantes :

	J	G	P	Moy	AJ
St-Germain I	50	41	9	82.0	6
Eldorado	50	37	13	74.0	6
Bagot	50	36	14	70.3	6
Jos. Dinel	52	34	18	65.3	4
St-Germain II	50	23	27	46.0	6
C. St-Pierre	48	19	29	39.6	8
W. Godbout	48	8	40	16.6	8
St-Jacq. Inc.	56	4	52	7.1	0

Le publiciste demande au président de la ligue de convoquer une assemblée afin de régler certaines questions.

A ST-MALO

Demain après-midi, les frères Bélanger, Paul et Gérard, se rencontreront de nouveau dans la série pour le championnat de la ville aux pichenolles avec baguettes.

Paul Bélanger, qui a gagné la première manche, fera l'impossible pour terminer la série demain. Le trophée Sam Grégoire est en jeu.

PAUL

LES CHAMPIONNES D'ALMA GAGNENT

Jonquière, 18. (D.N.C.) — Lundi soir dernier, à l'aréna de Kénogami-Jonquière, les championnes de la ligue féminine de hockey de St-Joseph d'Alma rencontraient celles de Kénogami-Jonquière. La partie se termine au pointage de 1 à 0 en faveur de St-Joseph d'Alma.

Plus de 1000 personnes ont assisté à cette partie de hockey qui fut des plus intéressante. Bien que le jeu ne fut pas d'une rapidité extraordinaire, les deux équipes fournirent du beau jeu. L'équipe de St-Joseph d'Alma se montra supérieure à celle de Kénogami-Jonquière. Les honneurs de l'unique point reviennent à Miles Coudé et Morgan Malgré l'attaque continuelle du Kénogami-Jonquière, celui-ci ne put égaliser le score.

Une seule punition fut donnée et elle fut attribuée à Mlle Yvette Boivin qui avait voulu pratiquer le cross-check !

L'alignement des équipes était le suivant :

Kénogami-Jonquière . . S.-Jos. d'Alma

Buts
Mlle Alphida Dupéré — Mlle Rol. Giroux
Défenses
Mlle Yv. Rousseau — Mme A. Vallée
Mlle Bla. Blackburn — Mme A. LaJoie
Ailes
Mlle Hélange Desbiens — Mlle Azélie Goudé
Mlle Alice Rousseau — Mlle Sim. Gauthier
Centre
Mlle M.-Anne St-Amand — Mlle P. Morgan
Substituts:
Mlle Lau. Fradette — Mlle Maghy Wilkinson
Gertrude Tremblay (Capt) — Yvette Boivin
Irène Flynn — Yvette Tremblay
Marguerite Flynn
Paulette Dufour
Thérèse Tremblay
Laurenza Giguère
Arbitre: James Rehel de Kénogami et Vallée de St-Joseph d'Alma.

LE CLUB ST-MICHEL DE SHERBROOKE

Voici le club de hockey juvénile St-Michel, l'équipe qui a remporté le plus de succès parmi les clubs indépendants de Sherbrooke, cet hiver. Première rangée, de gauche à droite: Louis-Philippe Rivard, aile; Martin Martel, aile; Paul Duchesne, gardien des buts; Yvon Verreault, aile; Roger Bibeau, déf. droite; deuxième rangée: Gilles Gingras, entraineur; Marcel Darche, centre; Paul Bouchard, arbitre; Claude Fréchette, aile; Lucien Robichaud, défense gauche; Marcel Vaillancourt, défense gauche; Léandre Pépin, centre; Jean Carrier, gérant, coach.

BUREAUX A LOUER

au cinquième de l'édifice du "SOLEIL"

Grands et petits bureaux, bien éclairés et confortables. Toutes commodités modernes : service d'ascenseur, etc. Prix fort raisonnables.

BUREAUX ou SALLES D'ECHANTILLONS

S'adresser au service d'information
ADMINISTRATION
LE "SOLEIL"

BRICK BRADFORD ...et le Maitre du Destin

Par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY

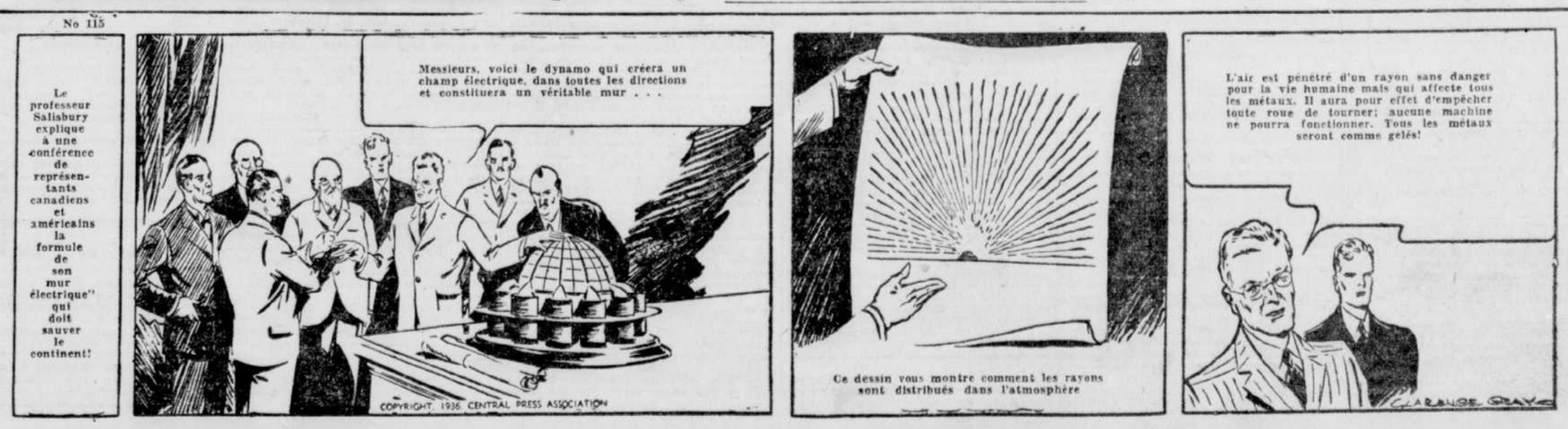

OCCASIONS SANS PRECEDENT DANS LES CHARS USAGES; VOYEZ LES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL"

CHARS USAGES
PIECES de RECHANGE
ACCESSOIRES
de tous genres

Automobiles à vendre

Toujours meilleures aubaines chez

Quebec Used Cars Ltd.

SPECIAUX

PLYMOUTH 36 Sedan . .	$600.00
DODGE 34 Sedan . . .	450.00
CHEVROLET 33 Sedan . .	375.00
FORD 34 Coupé	325.00

Ces chars sont en parfaite condition et vendus à des paiements faciles.

APPELEZ VENEZ
3-1915 230 la Couronne

GRAHAM PAIGE Sedan de luxe, modèle 1936 à vendre cause maladie prix d'occasion. S'adresser G. Brousseau, Lorette-ville, tél.: 101. j.n.o.-12B

Chars usagés

Ford Coach	1935
Chevrolet Victoria	1934
Dodge Coupé	1934
Hupmobile Sedan	1933
Ford Sedan	1932
Studebaker Sedan	1932
Dodge Sedan	1931

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. Morissette & Frère, 337, Prince-Edouard, Angle Caron, Québec, tél.: 7188.
2mars-26fs-12B

Exposition d'autos Colisée

LE PUBLIC AUTOMOBILISTE est cordialement invité à visiter le plus grand choix d'automobiles de différentes marques jamais assemblées à Québec sous un même toit. Plus de 275 autos pouvant être examinées tous les jours de 10 hres a.m. à 5 hres 30 p.m. L'entrée est gratuite et en se rendant aux Nos 25 et 33 de la Couronne, les visiteurs seront transportés au Colisée. Profitez des bas prix en vigueur. Un léger acompte gardera le char de votre choix jusqu'au printemps. Suivez notre spécial de chaque jour.

UNIVERSAL AUTO LTD
CANADIAN AUTO SALES REG'D
25 à 33 de la couronne, Québec
16oct-156fs-12T

A Votre Choix

Terraplane sedan avec radio	1936
Terraplane Coach	1936
Hudson sedan, avec radio . .	1936
Graham sedan	1936
Chevrolet sedan	1934
Ford sedan, avec radio . . .	1936
Ford Coach	1936
Plymouth coach	1936

30 chars de différents modèles. Venez les voir, il n'en coûte rien. J.-A.-T. Lambert, Inc., 27 rue Arago, tél.: 5118.
3mars-26fs-12T

WILLYS SEDAN 36, Chevrolet '36, 3 Coupés Chevrolet 1931, 1 Ford Coach '31, 1 Plymouth Sedan '35, 1 Plymouth Sedan 4 portes '31, 1 Graham Sedan 4 portes '31, Camion Chevrolet 2 tonnes '33, Motocyclette "Indian" '33, avec boîte livraison. Quelques autres chars en bon ordre. Rodrigue Ostiguy, distributeur des autos Willys, 4 St-Joseph, Québec. 25fév-26fs-12Th.

CAMION FORD — en très bonne condition. S'adresser Chas. Liretie, Enr. 74 Boulevard Langelier. 18mars-3fs-12B

CHRYSLER CABRIOLET 1932 frais décarbonisé. Batteries neuves. Bon marché. S'adresser A. Bastien, 20 Ste-Anne, téléphone 2-6637, le soir 2-3070.
18-20mars-2fs-12R

COTE & COTE, 163 St-Vallier, Graham, 1936, 1935, 1934, 1931, Frontenac 1932. De Soto Coupé, Hupmobile, Nash, Pontiac, Dodge, Willys, Packard, Chevrolet, Cadillac, 7 passagers. Tous ces chars à prix d'aubaine, tél.: 2-6290.
30jan-26fs-mar-jeu-sam-au30mars-12T

FORD COACH '30, Whippet Sedan, comme neufs, très bonne condition, "trailer" (3 mois usure), "express" livraison, presque neuve, harnais si désiré. Prix occasion, prompt acheteur. S'adresser 321, 1ère Ave tél.: 4-2895. 10mars-3fs-12Th

250 PNEUS ET TUBES usagés pour autos et camions de différentes dimensions; $1.00 en montant. Je puis échanger vos pneus cassés et coupés, ou les vulcaniser avec nouvelle machine électrique. Ouvrage, satisfaction garantie. Service de Pneus Parent, 133, 9e Rue, tél.: 9658, résidence, 249, 4e Avenue.
2mars-j.n.o.-12Th

PONTIAC COACH 1930 à vendre pour balance due sur le char, soit $75.00. Pneus, moteurs, en très bonne condition de vente. S'adresser 507 rue St-Vallier. 12B

CAMION FORD 1930, avec hoist hydraulique, roues doubles, bon marché. S'adresser 258 rue Hermine, tél.: 3-2315. 12B

OLDSMOBILE SEDAN 1936, Oldsmobile Sedan 1935, Buick Sedan de luxe 1932, Chevrolet coupé de luxe 1932, Chevrolet Master de luxe 1936, Camion Durant Pannell ½ tonne 1931, $250.00. S'adresser Garage Berthelot, tél. : 2-3557 ou 4-2807.
18mars-5fs-12R

FORD VICTORIA de Luxe 1931, Chevrolet 1931, Sedan de luxe, Chevrolet Coach, 1931. Ces chars sont en parfait ordre de mécanique, peinture et de pneus. Prix d'occasion à prompt acheteur. S'adresser 77, Blvd Charest, tél.: 9368; rés.: 4-4016.
6mars-26fs-12T

GARAGE ANDREWS, 136 Blvd Langelier. Parties de rechange pour Ford et Chevrolet et en général. Bicycles neufs et parties de bicycles. Parties de rechange, secondemain, toutes marques et plusieurs chars de seconde-main. Ouverture 8 a.m. Fermeture 9 p.m., tél.: 3-3738.
mar-jeu-sam-au18mai-12T

CAMIONS FORD 1935-36, Camions Dodge, Studebaker 1933, 2½ tonnes, G.M.C., Diamon T. 1935, Chevrolet 33, 2 tonnes, Federal 2 tonnes, Chevrolet 1½ tonne, Willys 1-2 tonne. Tous avec hoists hydrauliques mécaniques. Emile Giroux, Beauport-Est, tél.: 4-1246. 1mars-26fs-12B

Automobiles à vendre

Tout chemin mène chez

Automobiles Inc.

le foyer du bon char usagé

1 Chevrolet Coach . . .	1932
2 Chevrolet Coach . . .	1935
4 Chevrolet Coach . . .	1936
2 Chevrolet Sedan . . .	1934
3 Chevrolet Sedan . . .	1935
2 Plymouth Sedan . . .	1934
2 Plymouth Sedan . . .	1935
1 Plymouth 7 p Sedan . .	1935
2 Plymouth Sedan . . .	1936
2 Plymouth Coupé . . .	1935
1 Plymouth Coupé . . .	1936
2 Plymouth Coach . . .	1936
2 Pontiac Sedan . . .	1934
6 Pontiac Sedan . . .	1935
3 Pontiac Sedan . . .	1936
2 Pontiac Sedan . . .	1932
1 Pontiac Coach . . .	1932
1 Pontiac Coach . . .	1935
1 Pontiac Coach . . .	1936
1 Pontiac Cabr . . .	1936
1 Pontiac Cabr . . .	1935
4 Chrysler Sedan . . .	1934
3 Chryles Sedan . . .	1935
2 Chrysler Sedan . . .	1936
1 Dodge Sedan . . .	1934
1 Dodge Coach . . .	1934
1 Dodge Sedan . . .	1936
1 Ford Coach . . .	1934
2 Ford Sedan . . .	1935
1 Ford Sedan . . .	1936
1 Ford Cabr. . . .	1936
1 Buick Sedan . . .	1931
2 Buick Sedan . . .	1932
1 Buick Sedan . . .	1933
4 Buick Sedan . . .	1934

Nous avons 225 chars usagés, tous en parfait ordre de marche, à vendre ou à échanger à termes faciles.

OUVERT TOUS LES SOIRS
12 de la Couronne — Québec
Tél.: 2-1208
jeu-vend-sam-au25mars-12T

Accessoires d'automobiles

Peinturage lustré

LE PRINTEMPS EST ARRIVE. Avant de vous servir de votre char, de le changer ou de le vendre, consultez-nous et vous constaterez que pour un prix dérisoire, nous pouvons redonner à votre char l'apparence neuve qu'il avait. A vendre Chevrolet Coach 1929, Ford Cabriolet 1930, en bonne condition. Léo Caron, 77, Blvd. Charest, tél.: 9368; rés.: 4-4016.
mar-jeu-sam-au27avril-12T

Garantie de 3 mois

PERCAGES DE CYLINDRES avec nouvelle machine. Nous donnons une garantie de 3 mois, avec inspection. Prix réduit durant l'hiver. Nous ne donnons pas de prix par téléphone. Consultez le Garage Jos. Lortie, 133½ Ave. Taschereau, tél.: 2-0438. mar-jeu-sam-au15mai-12T

LUDGER FERLAND. — Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnables. S'adresser 105 1ère Avenue, tél. : 4-2920
11déc-j.n.o.-12B

AUTO SERVICE REG'D. Toutes parties d'autos neuves ou usagées. Réparations moteurs, générateurs, démarreurs, magnétos. Avons en mains armatures pour toutes marques d'autos. Prix défiant toute compétition. Auto Service Reg'd 1971½ de la Couronne. Téléphonez 3-2692.
10mars-26fs-13Th

400 CHARS ET CAMIONS de toutes marques, démontés en pièces, ainsi qu'assortiment considérable de pièces neuves. Spécialité : "Brake-lining", "Mufflers", batteries, camions 1 tonne, 2 tonnes et 3 tonnes, avec hoist hydraulique ou hoist hydraulique seule. Garantis en parfaite condition. J.-A. Cadorette, 37-39, 1ère Avenue, tél.: 2-5143. 26fév-26fs-12Th

PNEUS USAGES différentes grandeurs, tubes neufs 32 x 6, service lourd $3.65. Roues doubles et différentiels pour toutes marques de camions. Dodge Spécial Sedan 1935. Chevrolet Spécial 31, Panell Ford et Chevrolet 1931. Parties neuves et usagées toutes sortes. Emile Giroux, Beauport-Est, tél.: 4-1246. 1mars-26fs-12B

Station Duco & Duluxe

PEINTURAGE D'AUTO $18.00. Fini de haute qualité à l'émail Amberry Speed Line, produit de Berry Brothers. Travail soigné, exécuté par ouvriers 15 ans d'expérience. Spécialité: Débossage. Fournissons estimés sur demande sans obligation. Paul Maheux, 63 Ste-Hélène, tél.: 3-4167. 10mars-26fs-12T

A VENDRE — Pneus usagés et reconstruits de $1.00 en montant. En mains, les pièces de rechange pour toutes les marques de chars. Représentant de la batterie Hart-neuve et usagée. General Auto Supply Reg'd, 133 rue du Pont, Québec. Ed. Poulin, prop., tél.: 4-2262.
27fév-26fs-12Th

Réparations de radiateurs

ALBERT TESSIER. — Réparations, reconstruction, nettoyage, débloquage de radiateurs, soudure autogène de tous les métaux. S'adresser 226, rue de la Reine, (coin de la Couronne), Québec, tél.: 2-2876. 23fév-26fs-Th.

Agents

GERANTS D'ASSURANCE-VIE. — Nous avons besoin de deux gérants adjoints, comtés de Portneuf et de la Beauce. Bon salaire et commission pour hommes expérimentés pouvant fournir bonnes recommandations. S'adresser Sovereign Life, 23, rue St-Jean. 16mars-5fs-2R

AGENTS, Rendez-vous indépendants en vendant les produits Mystic, 100 p. c. profit. Scientific Mfg. Co., 7193 Garnier, Montréal. 27fév-13-20mars-2B

POURQUOI PAS VOUS . . . Devenez indépendant avec un bon revenu en vendant les 500 produits RENA. Ecrivez pour catalogue et renseignements gratis. J.-A Renaud, 782, Rachel est, Montréal. 6-13-20-27mars-2B

AGENTS ET VOYAGEURS demandés dans tout Dominion pour vendre marchandise merveilleuse, détail ou gros; prix $0.25. Payons 100% commission et plus. Informations, écrire 4422, Papineau, Montréal. 20-27mars-3-10avr-2B

AGENTS PROGRESSIFS demandés dans confection pour hommes sur mesure, vêtements. Supercraft, 5044, St-Laurent, Montréal. 2B

Animaux domestiques

SPECIAL $80.00 chacune pour belles vaches Holstein, presque toutes blanches, à 6 ans, 1200 à 1500 lbs, 6 à 7 gallons lait par jour. Valeur de $115.00 à $125.00. Profitez-en. Venez vous protéger en achetant ici. Je suis acheteur de choux de Siam et patates pour animaux. Arthur Tardif, 1216, St-Vallier, tél.: 7605.
1mars-26fs-4T

CHIENS et CHIENNES, âgés 5 semaines de père Danois, noir, gorge blanche, pesanteur 125 lbs et mère Policier belge, noire, 70 lbs. Chiens de garde et bon coureurs. S'adresser 93 St-Eustache. 4B

TROIS CHIENS et une chienne Cocker noire, âgés de 7 semaines, à vendre. S'adresser Charles-Auguste Giroux, Giffard, tél.: 4-3913. 4B

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée Henri Gagnon, président et directeur gérant.

Téléphone le jour : 7131

Téléphones aux chefs de services le soir

NOUVELLES,
M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES
M. P.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES
M. Alfred Morissette 6719

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages, communiqué par malle ou téléphone si en est de même pour les avis "non responsables".

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES
DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les avis de NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale, sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

41 Succursales

A QUEBEC, où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU (Ltée).
138, 5e Rue. Tél.: 4-0581
BEAULIEU EUCLIDE,
371, St-Luc. Tél.: 6050
BLAIS DAMASE, épicier,
174, rue Ste-Thérèse. Tél.: . . 4-0249
GAGNON, J.-ALB., épicier,
884, Chemin Ste-Foy. Tél.: . . 6862
CLOUTIER Mlle R.-A.,
1131, rue St-Vallier. Tél.: . . . 7840
JOS. COTE, (Ltée).
Suc. No 2, 26, St-Jean 4-0574
Suc. No 3, 332 St-Jean 2-0203
Suc. No 4, 15 Buade 2-0288
Suc. No 5, 459 St-Joseph . . . 4-0592
Suc. No 6, 321 St-Joseph . . . 4-0082
Suc. No 7, 436 St-Jean 4-0431
Suc. No 8, 103 St-Joseph . . . 4-0454
Suc. No 11, 176, 3e Avenue . . 4-0523
Suc. No 12, 27 St-Joseph . . . 2-0395
Suc. No 14, 355 St-Paul . . . 2-0117
Suc. No 13, 15, Ch. Ste-Foy . . 4-0262
DELISLE ALEX, restaurant,
121, de la Couronne. Tél.: . . 3-0376
DERY CHARLES-AIME,
Beauport. Tél.: 4-5033
DION RENE,
786, St-Vallier. Tél.: 4-0473
DUBE J.-EDM.,
152, St-Jean. Tél.: 2-6190
DUBE MAURICE, pharmacien,
209, St-Joseph. Tél.: 4-3423
DUBUC, F.-X.-LEON,
114, 4e Rue. Tél.: 4-1962
FORTIN Mme E.,
74, 4e Ave., Qué.-Ouest,
GAGNON, J.-EDG.,
766, St-Vallier. Tél.: 4-0422
GARNEAU, L.-P.,
470, St-François. Tél.: 3-0032
BIGAOUETTE,
1251B St-Vallier. Tél.: 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste,
323, St-Joseph. Tél.: 3-0738
357, St-Joseph Tél.: 4-0562
GIROUX ADELARD,
15, de la Canardière. Tél.: . . . 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE,
96½, de la Canardière. Tél.: . . 4-1320
LANGEVIN P.-E.
9a St-Paul. Tél.: 2-0340
LEVESQUE J.-A.,
146½, 3e Rue. Tél.: 4-0320
TROTTIER MATTE,
595, de la Canardière. Tél.: . . 4-0051
ROBERGE OMER,
St-Romuald. Tél.: 159
ROGER RENE,
2971½, 1ère Ave. Tél.: 4-0238
ROY Mlle B.,
193, des Franciscains. Tél.: . . 6944
ROYER, épicier,
117, rue Victoria. Tél.: 2-8083
SOUCY PAUL-H., pharmacien,
81, Ave Cartier, (coin St-Cyrille. Tél.: 2-1235
ROULEAU GEO.,
149, St-Patrice. Tél.: 3-1431
TALBOT MAURICE,
419½, 1ère Ave. Tél.: 4-4449
DEPARTEMENT DES PETITES
Ann. du "SOLEIL" Tél.: 7131

Animaux domestiques

CHIEN A VENDRE, gros chien policier, âgé 11 mois, bien bon marché. S'adresser S.P.C.A. Kennel, 5 des Bernières.
20mars-2fs-4B

MAGNIFIQUE CHIEN St-Bernard, enregistré, 22 mois, 190 lbs., très bien marqué, garant de 3 premiers prix d'exposition. Bon de garde, intelligent, très fidèle. Idéal pour médecin de campagne. S'adresser A. Ouellet, 8 Ave. Hamilton, St-François d'Assise. 20mars-2fs-4B

SERINS IMPORTES — Je viens de recevoir un bel assortiment de bons et beaux serins. Jaunes, Oranges, Verts, Blancs. Garantis chanteurs. Professeur, Belitones, Choppers allemands, Rollers, Choppers anglais Norwichs, Yorshires, Border fancy blanc, ainsi que les femelles prêtes pour accoupler. Aussi colombes mauves ou blanches. Nourritures et remèdes Brocks. S'adresser à J.-R. Halle, 87, Lachevrotière, Québec. Tél.: 7578. 4R

Appartements à louer

PETITS APPARTEMENTS A LOUER pour le 1er mai, à 10, rue Mc-Mahon, ascenseur, réfrigération électrique, eau chaude à l'année, interphone et service du concierge. Meublés ou non meublés. S'adresser à Raoul Chênevert, 30 Côte du Palais, tél.: 2-1466. 5mars-26fs-5R

APPARTEMENTS A LOUER pour le 1er mai, de 2, 3 et 4 pièces, plus chambre de bain, meublés et chauffés, eau chaude à l'année, réfrigération électrique, service du concierge, situés à 14 St-Denis. S'adresser tél.: 2-5075. 26fév-26fs-5R

NOUVELLE MAISON à appartements, située rue de Bréboeuf. Pour 1er mai, petits et grands appartements chauffés, meublés, frigidaire, eau chaude à l'année. Pour appointement, s'adresser 33, Avenue Ste-Geneviève, tél.: 8652. 19mars-26fs-5R

SUR LES REMPARTS. — Petits appartements comprenant boudoir et cuisinette, meublés, chauffés, eau chaude pour couple marié, messieurs tranquilles, références exigées. S'adresser 35 des Remparts. 19mars-26fs-5R

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres garanties. Chaque transaction devra être endossée par personne solvable: collection comptes. Commercial Finance Corp. Ltd., 147, Côte de la Montagne, Ch. 13, Edifice Bossé, Québec. 13mars-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean, tel. : Bureau : 4-2918; Rés.: 3-2459. 27fév-26fs-7R

ARGENT A PRETER, sur 1ère hypothèque, maisons à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, 87 de l'Eglise, tél.: 9450, rés.: 4-5312. 18mars-26fs-7T

$500 à $10,000 sur 1ère hypothèque en ville. Maison à vendre dans tous les quartiers. S'adresser à de LaBruère Fortier, notaire, 37 de la Couronne, tél. : 2-0755. Soir: Rés.: 3-2580. mar-jeu-sam-au3avril-7T

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter sur première hypothèque à Québec, 5%-6%. S'adresser 325 Blvd. Charest, tél.: 3-1531. 20mars-26fs-7T

Avez-vous besoin d'argent; consultez nos colonnes "ARGENT A PRETER" et immédiatement vous entrerez en communication avec des prêteurs sérieux.

Articles de ménage

MOBILIER CHESTERFIELD, piano, divan de studio, radio General Electric, ameublements salle à manger et chambre à coucher, etc. Propriétaires quittant la ville. Téléphoner : 6530.
16mars-3fs-9B

POELE A GAZ à vendre, 4 ronds, 2 fourneaux, émaillé gris et blanc, marque "Beach", presque neuf. Prix $25.00. 184, 2e Avenue. 16mars-6fs-9B

ACHETONS A DOMICILE. — Meubles, poêles à vendre, divan en fer, set boudoir, moulin Singer, poêles à charbon, à l'huile, sofa, glacière, chaise berceuse, bourrée, table à toilette, couchettes, miroir ovale, rug tapis, cabinet musique, lingerie, outillage, etc. Albert Bouchard, 32 St-Nicolas, tél.: 5636. 24fv-26fs-9R

LAVEUSE ELECTRIQUE, Blackstone, en bin ordre, à vendre, très bon marché. S'adresser 285, 2ème Avenue. 17mars-2fs-9B

A VENDRE, Chesterfield, poêle, set de salle à diner, rugs, laveuse électrique, couchette, piano automatique, ainsi que d'autres articles. S'adresser entre 3 h. 30 à 5 h. p.m., à 106 Ave Taschereau. 17mars-12fs-9B

SOFAT LIT EN FER, double, en très bon ordre, à vendre. S'adresser le jour à 247 des Franciscains. 17mrs-6fs-9B

ACHETONS A DOMICILE et vendons set de rotin, poêles-fournaises, poêle huile, gramophone, coffre-fort, tables, radios, lampe gazoline, plombier, balances, moulin à saucisse, laveuses, etc. Y. Drapeau, 44 Ste-Thérèse, tél.: 4-0194, rés.: 2-5732.
19mars-2fs-9T

SET DE SALON antique, à vendre. S'adresser 207 Avenue Brown, tél.: 3-3525. 9-13-15-16-20-22mars-9B

TABLE EXTENSION, coffre-fort, petite table, chaises, laveuse électrique, tapis Turquie, Horloge pour meuble, lustre, chaufferette. S'adresser 199 Hermine, tél.: 2-0135. 9B

AMEUBLEMENT de 4 pièces à vendre, le tout en parfait ordre. Pourra être vu en s'adressant au concierge 5 de Salaberry. 20mars-3fs-9B

TABLE ET CHAISES en chêne, musée d'oiseaux, garde-robes, commodes, moulin à coudre, matelas, pharmacie, chaise berçante, table à cartes, etc. Jos. Simard, 11 1-2, Ancien Chantier. 9R

MENAGE COMPLET, 6 chambres, à vendre, laveuse électrique, poêle combiné de grand prix. S'adresser 328, 2e Ave., Limoilou. 19mars-2fs-9B

ON DEMANDE à acheter toutes sortes d'ameublement, plus haut prix payé. A vendre, poles $5.00 en montant, set à diner, valises, bureau, radio, vitrine, set de Chesterfield, divanette, laveuse électrique, réfrigérateurSMP, bicycle, garçon, moteur, gramophone, pardessus, habits $1.00 à $9.00. M. Savard, 148 du Pont, tél.: 2-0643. 9Th

CARROSSE à vendre en bon état. S'adresser tél.: 8896. 9B

MEUBLES A VENDRE. S'adresser 24, 5e Rue. Tél.: 2-1762 20mars-3fs-9B

POELE A GAZ à vendre, 5 ronds, en très bonne condition. S'adresser à 28 rue Hermine. j.n.o.-9B

TOUJOURS...

Dans les petites Annonces du **"SOLEIL"**, dont l'efficacité a quelque chose du

MYSTÈRE

vous trouverez des occasions nouvelles qui vous mèneront sur les routes tant recherchées du

SUCCES

Articles de ménage

MOBILIER SALON, fini acajou, mobilier salle diner, chêne solide set cuisine, divanette marque Kroehler, sofa, cadres, prélarts, rideaux, poles, couvre-pieds soie vert, blanc brodé. S'adresser à 57½, 12ème Rue, de 7 à 9 hrs. p.m. 19mars-2fs-9B

JOLI SET DE FANTAISIE pour chambre à coucher d'enfants, comprenant lit simple, commode, coiffeuse, chaise, sommier, le tout neuf ayant coûté $125.00. Prix de sacrifice, téléphonez 4-5603. 9B

SET DE BOUDOIR, très propre et en bonne condition, à vendre bon marché. S'adresser 177 rue Morin. j.n.o.-9B

JOLI SET de salle à manger, aussi grande peinture à l'huile à vendre. Téléphoner: 2-2448. 16mars-6fs-9R

LINGERIE PRINTEMPS, linge dames, fillettes, enfants ; pardessus, habits pour hommes. Gros fauteuil et causeuse en cuir, chaise d'enfant, préiart, matelas plume. Faut vendre vite. 354 du Roi, par téléphone 2-2694. 9Th.

Les annonces classées du "SOLEIL" sont le point de rencontre de milliers d'occasions: essayez-les pour vous en convaincre.

PIANO COTTAGE — Heintzman, excellente sonorité, etc. Aussi set de salle à diner, complet, (table ronde). S'adresser Mme J.-A. Bergevin, 8 Hébert. 9R

MACHINE A TRICOTER, pianos, machines à coudre de toutes les marques, comptoir, vitre, balance, pupitre, "Typwriters" de différentes marques, Chesterfields et ensembles de toutes sortes. Poêles à bois et à gaz, à très bas prix. L.-J.-A Demers, 183 de la Couronne, téléphone 2-2685
21jan-sam-mar-jeu-au20mrs-9Th.

ACHETONS A DOMICILE, meubles, bijouteries, etc. A vendre: fournaises, poêles, bureaux, moulin à coudre, side-board, porte-chapeaux, radios, chaufferette à l'huile, armoire vitrée, vitrine magasin, glacière, meubles antiques, livres, bagues à diamant, lingerie, etc. Jos. Bouliette, 24 St-Nicolas, tél.: 4-0116. Rés.: 4-4759
sam-mar-jeu-au13avril-9R

Pierre Denis Tél. 4-0388

ACHETONS A DOMICILE, sets salle à diner, chambre à coucher, boudoir, salon, poêles assortis, couchettes, sommiers, matelas. Plus hauts prix payés. A vendre, secrétaires roll-top, valises, table de cuisine, moteur électrique. S'adresser à 183 du Pont. 18-20mars-9Th

ACHETONS A DOMICILE et vendons couchette d'enfant, matelas de feutre, petites tables de salle, à cartes, antiques, extension, chaussures d'hommes, divanette, laveuse et ,moteurs électriques, secrétaire, etc. J.-M. Levesque, seconde-main, 13 3-4 Lacroix, tél. : 2-7713. 16-18-20mars-3fs-9R

POELE EMAILLE, 3 feux avec tablette et fourneaux, marque Moffett, en très bon ordre. Aussi divanette en chêne "Kroeler". S'adresser 574 St-Jean, tél.: 5311. 9B

Associés

ON DEMANDE associé avec capital, si possible et expérience dans la mercerie pour hommes pour ouverture d'un magasin de gents sur la rue St-Joseph, centre des affaires, Ecrire Casier 414 Le Soleil. 18-20mars-2fs-10B

DAME, JEUNE FILLE OU HOMME demandé ayant un capital de $300.00 à $400.00 à disposer pour lui-même dans la confection pour dames, hommes et enfants dans un centre d'affaires. Peut se faire de $150.00 par mois, chargerai pour loyer. Très bon marché. Ecrire à Casier 418 "Le Soleil". 10B

Bureaux à louer

PLUSIEURS BEAUX BUREAUX de différentes grandeurs dans édifice Guillemette au centre des affaires, bâtisse très propre, munie d'ascenseur rapide, service de concierge, 37 de la Couronne, tél.: 5112. 17mars-26fs-18T

Chambres et pensions

GRANDE CHAMBRE ENSOLEILLEE pouvant accommoder deux personnes, ainsi que chambres simples avec pension, téléphone, chambré de bain, eau chaude à l'année, pour dames ou jeunes filles qui aiment un bon chez-soi tranquille, s'adresser à 50, Crémazie. j.n.o.-26B

GRANDE CHAMBRE à louer avec pension, fenêtre sur la rue, 2 grandes garde-robes, confort du chez-soi. S'adressez 424 rue St-Joseph, près Bld. Langelier. j.n.o.-26B

Personnes âgées

JE PRENDRAIS une ou deux personnes âgées en pension, famille privée, de bonne éducation, endroit idéal, maison très ensoleillée, pas d'enfants. Ayant connaissance des soins aux malades. Pour informations, écrire Casier 127, "Le Soleil" 22fév-j.n.o.-26B

GRANDE CHAMBRE avec pension, 1ère classe, sytème eau chaude, bain, téléphone, conviendrait pour couple sans enfants. S'adresser jusqu'à 5 hrs. p.m. et après 8 hrs. p.m. 116 Lockwell. 19mars-6fs-21B

RUE FRASER, 14. Chambre et pension dans famille privée anglaise. Pour autres renseignements prière téléphoner : 3-2976. mar-jeu-sam-au20mars-26R

HOTEL LIZOTTE, 19½-21½, rue St-Joseph, Québec, chambre soir 50c à $1.00. Bon repas 25c, pension à la semaine. Prix modéré, eau chaude, téléphone, chambres propres, maison tranquille, centre des affaires, tél.: 2-0317. A partir du 1er mai, nous déménageons à 33½ St-Joseph. 13-20-27mars-3avril-26T

JOLIE CHAMBRE, ensoleillée et très propre, dans famille privée, située en face Hôpital Jeffery Hale, déjeuner et souper si désiré. S'adresser 7 rue St-Cyrille. 26R

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

Chambres à louer

GRANDE CHAMBRE pouvant accommoder 2 personnes, ainsi que chambres simples à louer en face du Parlement. Repas régulier à 35c du repas. S'adresser 60 rue Ste-Julie, tél. 2-5416 16fv-27fs-27r

A LOUER 2 CHAMBRES, dans logement chaud, poêle à gaz, entrée privée pour personne tranquille ou couple sans enfant. S'adresser 110 Artillerie. 18mars-2fs-27B

MAGNIFIQUE SUITE de deux (2) appartements meublés avec divans studios, poêle à gaz install, usage du téléphone, bain, etc., à prix réduit. Pour informations téléphoner à 2-1081 18mars-3fs-27B

CHAMBRE meublée, chauffée, avec garde-robe, armoire et lavabo, porte privée seule. S'adresser 32 Montcalm, St-Sauveur, tél. 3-1317. 18mars-3fs-27T

70½ CARTIER — Magnifique grand boudoir, donnant sur la rue, améliorations modernes, eau chaude à l'année. Pour informations, s'adresser sur les lieux, tél.: 3-1045. 16-18-20mars-3fs-27R

561 ST-VALLIER chambre à louer avec lit double, poêle à l'huile "Perfection" 2 feux, bain toilette, sur même plancher, prix modéré, bon chez-soi, libre maintenant 2e étage, tél.: 9321. 20mars-2fs-27B

Automobiles à louer

TAXI PRIVE, voyage dehors ville, Hôpital Laval Beauport, Charlesbourg, Cap-Rouge, Loretteville, Lac Beauport, prix défiant compétition. Magasinage, compérage, mariage, enterrement, prix très spéciaux. Char confortable, modèle 1936 S'adresser 4-0153—3-0993.
2mars-26fs-11T

A vendre ou à échanger

PLACE D'ETE à Val St-Michel, maison 10 chambres sur même plancher, lumière électrique, eau dans maison. Grand terrain, bocage, près rivière. Bonnes conditions. S'adresser 136, 7e Rue, Limoilou, tél. : 2-4177. 14Th.

A vendre ou à louer

2 BEAUX POSTES de commerce à Charny, 2 maisons 10-15 chambres, conviendraient pour hôtels ou divisés 2 logements, un grand magasin, installation chauffage, jardins, garages. Aussi belle propriété à Scott, à louer ou à vendre. Ecrire L.-A Beshro, Scott Jonction.
mer-sam-jun-27mars-15R

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à plancher, bardeau pin, B. C. Fir embouveté, moulures. Aussi épinette toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Blodeau & Doré, Enr., 280 St-Paul, tél. : 2-5035. 22fév-26fs-Bois-Cont-R

Bonbons

Nok ! – Nok ! !

LA NOUVELLE BARRE DE CHOCOLAT populaire est maintenant en vente dans tous les comtés—Mangez NOK-NOK, faite de lait et d'ingérdients purs, elle est nourrissante. Si votre marchand ne l'a pas: Ecrivez à Casier 639, "Le Soleil" en donnant son nom et adresse. 3mrs26fs-65Th

Bureaux à louer

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, rue St-Jean, 1er étage, un bureau, 4 divisions plus salle d'attente. Possession immédiate. Aussi Cottage à louer 6 chambres et bain, situé près station de Salaberry. S'adresser 176, rue St-Jean. Tél.: 2-1354. 10mars-26fs-18R

MAGNIFIQUES BUREAUX à louer, bons postes pour professionel, homme d'affaire. S'adresser Dr A. Landry, 208 St-Joseph, en haut du magasin Metropolitain, tél. : 3-0141. 9mars-26fs-18B

Nouveaux bureaux

EDIFICE MIGNER. Bureaux de toutes dimensions. Aussi belles salles d'échantillons ou autres usages. Lavabo et eau courante dans chaque pièce. Service concierge et ascenseur. S'adresser 185 St-Joseph, tél.: 2-3130. mar-eu-sam-au27avr-18T

Bureaux à louer

GRANDS ET PETITS bureaux et magnifiques salles d'échantillons, très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'etage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration le "Soleil". 3mars-j.n.o

Chambres à louer

GRANDE CHAMBRE à louer, 2 grandes garde-robes, fenêtre sur la rue, chauffée, eau courante, 2 minutes du pont Dorchester. Prix modéré. 1 ou 2 personnes. 1 ou 2 lits. 1 ou 2 messieurs. 1 ou 2 dames. 1 ou 2 couples. 1 ou 2 enfants. 1 ou 2 bébés. 1 ou 2 chiens. 1 ou 2 chats. 1 ou 2 oiseaux. 1 ou 2 poissons. 1 ou 2 tortues. 1 ou 2 serpents. 1 ou 2 lézards. 1 ou 2 crocodiles. 1 ou 2 alligators. 1 ou 2 dragons. 1 ou 2 licornes. 1 ou 2 centaures. 1 ou 2 sirènes. 1 ou 2 fées. 1 ou 2 elfes. 1 ou 2 nains. 1 ou 2 géants. 1 ou 2 trolls. 1 ou 2 ogres. 1 ou 2 sorcières. 1 ou 2 magiciens. 1 ou 2 enchanteurs. 1 ou 2 enchanteresses. 1 ou 2 démons. 1 ou 2 anges. 1 ou 2 archanges. 1 ou 2 séraphins. 1 ou 2 chérubins. 1 ou 2 trônes. 1 ou 2 dominations. 1 ou 2 vertus. 1 ou 2 puissances. 1 ou 2 principautés. 1 ou

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ CES ANNONCES

H.-P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES
6, COTE D'ABRAHAM — TEL.: 5169
COTTAGES NEUFS à vendre à Sillery ; livraison immédiate, 6-7 et 9 chambres, plus chambre de bain, finis art moderne, à conditions faciles.
PARC PRESTON : Terrains à vendre ou à rente constituée, à prix bas. Aussi autres terrains à vendre dans toutes les parties de la ville et la banlieue.
COMMERCES de tous genres à vendre : Pharmacie, salle à manger, salon de barbier, salon de coiffure, boulangerie, épiceries, boucheries, teinturerie, hôtels, etc.
PLUSIEURS PROPRIETES dans la ville et la banlieue à gros revenus. J'ai en mains de la propriété à 10 p. c. net et plus. Venez me consulter.
19mars-6fs-114R

Notaire G.-R. Hamel

IMMEUBLES-ASSURANCES-PRETS
449, St-Jean — Tél.: 4-4533
Résidence: 11, Ave des Erables, tél.: 7283.
PROPRIETE QUARTIER MONTCALM, 3 logements, à vendre ou échanger, prix moindre que l'évaluation municipale, avantageux pour acheteur sérieux.
COMMERCE D'IMPRIMERIE à vendre en bloc ou en partie, bonne clientèle, très bon outillage et ameublement, prix avantageux pour du comptant.
ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque à Québec.
13mars-6fs-114R

Emile Brousseau

IMMEUBLES-ASSURANCES
255 ST-JEAN — TEL.: 2-5768
FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE, maison 5 logements, plain-pied, en très bon état, planchers bois dur, système de chauffage, aucune rente de terrain, donnant un revenu net de 11%, à vendre prix de bargain. Aussi autres propriétés à conditions faciles.
20mars-6fs-114R

PROPRIETES A VENDRE et autres dans tous les quartiers, prix moindre que l'évaluation municipale. S'adresser de la Bruère Fortier, notaire, 37 la Couronne, tél. : 3-0755, le soir rés. 3-2580.
20jan-lun-mar-jeu-au26mars-26fs-114T

ACHAT, VENTE, ECHANGE, terres, beurreries, hôtels, magasins, restaurants, boulangeries, garages, boutique forge, maisons de tous genres, manufactures liqueurs douces, salles billard, stations gaz, etc., divers endroits de la province. S'adresser Albini Samson, agent d'immeubles, 41 King-Ouest, Sherbrooke, tél.: 510.
6-13-20-27fév-6-13mrs-114B

Chambres à louer

CHAMBRE MEUBLEE, chauffée, eau chaude à l'année, pour dame ou jeune fille distinguée. S'adresser à 198, rue St-Cyrille, tél.: 3-2671. 27R

CHAMBRE BOUDOIR sur la rue avec lavabo et eau chaude à l'année, usage bain et téléphone, très ensoleillée. S'adresser 24 St-Jean. 27R

CHAMBRE A LOUER dans maison privée, usage du téléphone, situé Jacques-Cartier, No 456 du Roi. 27B

2 RUE COLLINS. Vous trouverez bonne chambre, avec lavabo dans la chambre, eau chaude à l'année, chauffée, usage bain et téléphone. S'adresser 2 Collin. 27R

519 ST-JEAN. Chambre à louer, très propre, chaude, usage bain, téléphone, dame préférée. S'adresser tél.: 3-4972. 27R

PRES DU PARLEMENT et rue St-Jean, chambre propre, fenêtre sur la rue, usage gaz, téléphone et chambre bain. S'adresser 71 St-Augustin, tél.: 2-5985. 27R

GRANDE CHAMBRE, meublée, 2e étage, entrée seule, usage bain, libre 1er mai. S'adresser 419½, 1ère Avenue, tél.: 4-4449. 27B

CHAMBRE A LOUER, très confortable, bien éclairée, pension si désirée, famille privée. S'adresser Mme Poirier, 188, 2e Avenue, Limoilou. 20mars-8fs-27B

CHAMBRE CONVENABLE à louer avec pension si désirée. S'adresser 18, rue Napoléon, 2e étage. 27B

JOLIE GRANDE CHAMBRE meublée à neuf avec garde-robes, chauffée, usage bain, téléphone, eau chaude, famille privée. S'adresser 24 Avenue Cartier. 27B

CHAMBRE ensoleillée, bien chauffée, bien aérée, dans famille privée, déjeuner si désiré. S'adresser 17 Artillerie. 27B

Chambres demandées

UN COUPLE RESPECTABLE demande une grande chambre propre, chauffée, meublée, avec grandes garde-robes, bien éclairé, dans famille tranquille et respectable avec usage poêle à gaz. Mentionnez dimension, longueur, largeur, quel étage et le quartier. Pour occuper vers le 15 avril à Québec. Donnez plus bas prix à l'année. S'adresser à madame Montreuil, 1673, rue St-Hubert, Montréal. 28B

Chevaux, voitures, harnais

Cyrille Bussières, tél.: 6827

COIN ST-BERNARD et MONTMAGNY. Je reçois toutes les semaines d'Ontario, 2 chars de chevaux, comprenant de belles juments de 4 à 6 ans. Juments poulinières enregistrées. Aussi chevaux trotteurs et d'ouvrage. Ces chevaux sont bien domptés, vendus garantis sur tous rapports. Acceptons bois de chauffage pour chevaux. Bois chauffage toutes sortes à vendre. 16mars-26fs-31T

HUIT CHEVAUX à vendre bon marché. Une jument qui mettra bas, et un cheval de voiture légère. S'adresser 101 Dollard. 19mars-2fs-31B

Henri Blouin

J'AI REÇU UN CHAR de bons chevaux d'Ontario et de belles juments pour cultivateurs. Pesanteur 1200 à 1500 lbs. Ces chevaux sont bien domptés et vendus garantis. Etable en arrière de la Taverne Elzéar Bédard, rés.: 232 Kirouac, tél. : 3-2638. mar-sam-au1mai-31T

NOUS AVONS REÇU récemment deux chars de beaux jeunes chevaux d'Ontario à très bas prix. Pesanteur de 1100 à 1500 lbs. Ces chevaux sont bien domptés et vendus avec garantie par écrit F.-M. Bernier, 1055, rue St-Vallier, Québec. mar-jeu-sam-au20mars-31T

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS. Plusieurs chevaux, bonnes voitures, (Lorries) et harnais à vendre, nous n'en avons plus besoin, 65 des Prairies.. mar-jeu-sam-au25mars-31T

DEUX BELLES JUMENTS à vendre 12 à 1300 lbs. Cause n'en ayant plus besoin. S'adresser J.-A. Turgeon, épicier, 143, 2e Rue. 18-20mars-31B

JE RECOIS toutes les semaines 3 chars de chevaux, venant de l'Ontario, vendus garantis et au plus bas prix du marché. Aussi bois de cordre en échange de chevaux. Elz. Bédard, coin St-Luc et Kirouac, bois et charbon. mar-jeu-sam-au17avril-31T

POUR VOS ACHATS DE CHEVAUX. Je recevrai vers le 25 mars un char de bons jeunes chevaux dans les pesanteurs de 1200 à 1800 lbs. domptés doubles et simple. Ces chevaux nous viennent directement des fermiers et je peux les vendre à des prix très raisonnables. Un autre char m'arrivera vers le 30 mars. Aussi toujours en mains, foin, grain, bois, charbon. Jos.-P Bordeleau, Eng., 1087 St-Vallier, tél.: 5887. 31T

Chauffage, bois, charbon

CHABON Stove, Chestnut, Welsh, charbon de forge, 75c la poche. Buckwheat 60c, Coke et charbon de bois 25c. Livraison à domicile. E. Beaulieu, fils, tél. : 6050, 228 Châteauguay. 23fév-26fs-34T

AVIS SPECIAL, merisier, érable, 2 pieds Aussi 2½ pds. Croûtes bois mou, sciées $2.00 cardon. Croûtes merisier, 4 pds pas sciées, slabs épinettes sciées $1.90 cordon. Livré en ville. R. Desruisseaux, 186 Montmagny, tél.: 4-0734.
26fév-26fs-34T

ATTENTION : Nouvelle cour à bois, 25 rue Grant. Bois à l'abri, 1ère qualité, merisier, érable, toutes longueurs 10 à 30 pouces. Belles croûtes merisier, croûtes bois mou, bois d'allumage. Prix fixes, O. Cloutier, prop., tél.: 2-2552.
19mars-26fs-34T

BOIS DE CHAUFFAGE, 1ère qualité à vendre bon marché, scié et fendu si désiré. S'adresser R. Cantin, marchand, Charlesbourg, tél.: 4-2885.
12jan-mar-jeu-sam-au13mrs-34B

Chauffage, bois, charbon

A.-B. FORTIN. Erable, merisier, 2 pds, scié, livré, 2½ pds slabs bouleau de merisier, d'épinette. Spécial 1-2 corde bois mêlé fendu $1.80. Résidence 85½ St-Mathias. Cour 59, St-Benoit, tél. : 9481. Aussi déménagement à bon marché.
4mars-26fs-34T

BOIS CHAUFFAGE, scié, fendu, merisier érable, 2 1-2 pieds, hêtre, bouleau, croûtes merisier, bois mou. Charbon dur Stove Chestnut à la tonne. L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231
20fé.-lu-mer-sa au 19 av.-34T

REAL DUPUIS — Bon bois de chauffage, merisier, érable, épinette 2 pds 2 1-2 pds, Slabs de bouleau, croûtes de merisier scié fendu, livré à domicile. Cour à bois St-Patrick, 104 St-Patrick, tél 2-4839.
23fv-mar.-jeu-sam.-au 20ms

JEAN BEAUPRE, 152 Bayard, merisier, érable, bouleau, 2 pds, 2½ pds, croûtes, épinette, 4 pds $1.40 cordon, croûtes merisier, érable, 4 pds, $1.75 cordon. Prix spéciaux, plusieurs cordes. Bois 2 pieds $1.50, 30 pcs, $4.25 Bois de toutes sortes, tél.: 3-2361. mar-jeu-sam-au1avril-34T

JEAN P. PICHET, 205 Franklin, merisier, érable 2 pds, 30 pcs. Bouleau 2 pieds. Croûtes merisiers, $2.00 cordon, slabs épinette $1.75 cordon, slabs bouleau, bois d'allumage en paquets, tél.: 2-5034. Résidence: 4-0342.
mar-jeu-sam-au17avril-34T

BON BOIS SEC pour toutes les bourses : Slabs, croûtes merisier, épinette rouge, bouleau, merisier, érable, toutes longueur, scié et fendu. Prix spéciaux aux boulangers. Spécial: bois 18 pcs $1.00 le cordon. Gabriel Plante, 45 rue Franklin, tél: 3-1917. 6mars-mar-jeu-sam-au4mai-34T

ACHETEZ LE COKE

LE SEUL combustible en sac dont la pesée est garantie. Prix 25c le sac livré. La tonne (libre), $10.50. Appelez 8088 pour notre projet de chauffage, Québec Power Co.
23fév-26fs-34T

Huile pour brûleurs

DEMANDEZ TOUJOURS l'huile "Richelieu" pour brûleurs. Couleur naturelle, contenant aucune teinture pouvant faire de dépôt carbone dans vos brûleurs. Aussi gros, détail, gazoline, graisses, huiles toutes sortes. Richelieu Oil Company Ltd 7, Desfauriers, (St-Malo), tél.: 5660, Québec. 17fév-26fs-35T

Commerce à vendre

CORDONNEDIE A VENDRE tout en bloc ou seulement la machinerie (sans stock). Bonne clientèle, bon chiffre d'affaires. Montant comptant, balance termes faciles, faut vendre vite, cause de vente données sur demande. F.-X. Langevin, 317½ 1ère Ave. St-François d'Assise, Québec.
16ms-6fs-36TH

COUR A BOIS —Grand terrain clôturé, 117 x 60 pieds, rue du Roi et Grant. Bon poste pour commerce de bois à louer, prix avantageux. S'adresser N. Rhéaume, 65 du Roi, tél.: 4-0056.
19-20-22-24mars-4fs-36R

ETAL DE BOUCHER avec tous les accessoires, faisant de bonnes affaires, bonne localité avec beau logement de six chambres, loyer très raisonnable. Bonne raison de vente. Prix total $750.00. S'adresser J.-A. Savard, 183 Bayard, Québec.
19mars-2fs-36B

ATELIER DE NETTOYAGE, pressage et teinturerie avec outillage complet et moderne, en pleine opération, bon centre, bonne clientèle. A vendre pour cause de vieillesse du propriétaire. Ecrire à Casier 221, Le Soleil, Québec.
6mars-samau27mars-4fs-36R

CORDONNERIE-SELLERIE à vendre, grosse clientèle et bon outillage, seule boutique du genre dans grosse campagne, bonne condition pour prompt acheteur. Ecrire Casier 213, "Le Soleil".
19mars-2fs-36B

A VENDRE POSTE de commerce, pour cause de maladie, suis obligé d'abandonner les affaires, vendrai stock, épicerie et ameublement. Bon endroit, bons revenus. Conditions comptant. Ecrire Casier 415 Le Soleil. 18mars-3fs-36B

A qui la chance

D'ACHETER — la meilleure salle de pool et billards restaurant-lunch, la plus populaire où se joue le championnat depuis 3 ans, et qui rapporte des revenus de $25, $30, $35, $40 par jour, plus beau centre des affaires, en face gare du Pacifique, cause de vente : santé et autre occupation. Prix d'occasion à prompt acheteur. S'adresser Salle Leroux, 385 St-Paul, édifice Château Champlain, inutile d'écrire ou téléphoner, s'adresser sur les lieux et demander le propriétaire Leroux. 18mars-4fs-36R

ETAL DE BOUCHER à vendre, St-Frs. d'Assise, inclus 2 terrains 25 x 80, coin de rues, établi depuis cinq ans. S'adresser Rosaire Drolet, tél.: 3-4217.
18mars-26fs-36R

CHANCE EXCEPTIONNELLE pour personne sérieuse et ayant capital à disposer immédiatement pour acquérir commerce établi, stock frais, revenus assurés pour vivre très convenablement avec perspective expansion. Ecrire à Casier 424 Le Soleil. 20-22-24mars-3fs-36B

Cotons Fils mercerisés

NATUREL et en couleurs pour tissage et tricotage. Couleurs lavables. Commandes au-dessus de $5.00, port payé. Carte d'échantillons 15 cts. Mlle S. Lalonde, 102, Ave Cartier, Québec. Tél.: 3-2429.
17fév-26fs-43R

Cottage à vendre

COTTAGE NEUF à vendre à Sillery, des plus moderne, sera prêt au 1er mai, prix $1,000.00 cash. Balance condition facile. Aussi un beau terrain. S'adresser à Boite Postale 407 Le Soleil.
17mars-4fs-39B

COTTAGE NEUF, St-François d'Assise, 5 chambres, plus chambre de bain, plancher bois dur, système chauffage, à vendre comptant à prix très raisonnable, cause maladie. Ecrire Casier 426, "Le Soleil".
20mars-2fs-39B

Déménagements

A. BARBEAU. — Déménagements de tous genres. Spécialité: piano, réfrigérateur. Camion couvert. Déménagement à longue distance. Aussi bois de chauffage de toutes sortes, 42 rue Nelson, tél.: 3-1489.
3mars-26fs-41T

DEMENAGEMENT, tous genres, piano, meuble, safe, etc. Local ou longue distance, possédons assurance pour mobilier, obtiendrez bas prix en téléphonant General Transport, 454 Arago, tél.: 3-0760, Donat Simard, prop.
12mars-26fs-41T

DEMENAGEMENTS — et charroyage général. Déménagement pour la ville et la campagne, camions auto couverts. Pour coffre-fort et piano. J.-L. Harton, Enr., 128, Latourelle, tél. : 4-4508.
16mars-26fs-41R

Divers à louer

SALON DE BARBIER à louer, situé au No 19 Notre-Dame des Anges, chauffé. S'adresser à Paris Café, 374 Boulevard Charest. 17mars-6fs-42T

SALON DE COIFFURE à louer, occupé dans le moment par le Salon Alma. Libre pour le 1er mai. Pour toutes informations. S'adresser à 70 rue St-Joseph. 20fév-16fs-sam-lun-mer-ven-au26mars 42Th

BEAU LOCAL LIBRE 1er mai, occupé par Salon Coiffure Alma. Bon poste pour salon coiffure. Pour toutes informations, s'adresser à 70 St-Joseph, Québec. 20fév-sam-lun-mer-ven-au26mrs-42Th

Divers à vendre

Gratis ! Gratis !

AVEC CHAQUE ACHAT d'un paletot ou habit, nous donnerons un chapeau ou paire de souliers. Marchandise haute qualité, prix défiant compétition. Attention spéciale commandes par malle Maison Standard, 35 St-Joseph, Québec.
27fév-26fs-43T

ANGLO CLOTHING STORE, Reg'd, 251½ St-Paul. J'ai reçu un gros stock marchandises printemps, nouveautés pour hommes et femmes, prix réduits 25 à 50%. Gros et détail. Achat de $5.00, malle gratis. C.O.D. avec 20% du montant d'achat. Liste de prix sur demande.
9mars-26fs-43R

SHOW-CASES, ameublement de magasins, toutes sortes, neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général, restaurant, etc. Prix défiant toute compétition, J.-E. Chartier, tél.: [illegible] 250 St-Joseph, Québec. 27fév-26fs-43T

Belvédère

101, MARQUETTE, 7 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année garage, etc. S'adresser R. Julien, 435 Chemin Ste-Foy, tél.: jour 2-8175, soir : 5593. 2mars-26fs-73R

182, AVENUE MURRAY, près du Chemin St-Louis, très beau plain-pied, 10 grandes pièces plus 2 chambres de bain, chauffé, très moderne, endroit résidentiel, garage chauffé. S'adresser à Omer Turgeon, tél.: 3-3684. 9mars-26fs-73R

A LOUER —Ce logement de huit chambres et chambre de bain, No 166 Avenue des Erables. S'adresser à C. Delagrave, N.P., tél.: 2-1912, 132 rue St-Pierre.
23fév-26fs-73R

AVENUE MONCTON. Chemin Ste-Foy, logements de 6 et 7 pièces chauffés. Chemin St-Louis, logements de 8 et 9 pièces, chauffés. S'adresser à Frs. Jobin, 88, Chemin St-Louis, tél. : 3-1651, (le soir : 6339 — 4-0640).
1er fév-26fs-73R

LOGEMENT A LOUER, 324 St-Cyrille, 8 pièces, plus chambre de bain; eau chaude à l'année, garage. S'adresser à 215 Crémazie. 5mars-26fs-73B

RUE SAUNDERS. Logement de 8 chambres, chauffé, eau chaude à l'année. Réfrigérateur, premier plancher. S'adresser 18 Saunders, tél.: 8655. 17mars-6fs-73B

LOGEMENT A LOUER, 4 chambres avec cour et hangar. S'adresser à 182 des Franciscains. 17mars-6fs-73B

6 PIECES NEUVES près de l'Oratoire St-Joseph, 163 rue des Franciscains. Pas chauffé. Conviendrait petite famille. Prix raisonnable, locataires sérieux. Place centrale. Aussi poêle à vendre ou à louer. Tél.: 3-0409. lun-mar-sam-au30mrs-73R

318 ST-CYRILLE coin Manrèse et St-Cyrille, plain-pied, 10 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, 3ème étage, chambre bain en tuile, toilette en plus, garage. S'adresser tél.: 3-3412
18mars-4fs-73R

387 ST-CYRILLE, 3ième étage, 8 chambres, plus chambre bain, chauffé, améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser 391 St-Cyrille, tél.: 3-4815. 73R

492 ST-CYRILLE, 8 chambres, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage très moderne, téléphone 9002. 73R

LOGEMENT A LOUER 398 St-Cyrille, deuxième, 7 appartements et chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser 396 St-Cyrille, tél.: 7994.
13-20-27mars-73R

ST-CYRILLE, 406B, 2ième étage, logement de 8 chambres, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, si désirée, améliorations modernes. Garage. S'adresser 42½, Avenue Cartier, tél.: 4-3654 après 6 heures.
20mars-4fs-73R

86, CHEMIN ST-LOUIS, 8 et 9 chambres.
AVENUE MONCTON, 7 chambres.
384, CHEMIN STE-FOY, 6 chambres. Tous chauffés, eau chaude à l'année. Garage si désiré. Frs. Jobin, 88, Chemin St-Louis, Québec. Tél.: 3-1651 (le soir, 6339, 4-0640).
20mars-26fs-73R

389 CHEMIN ST-FOY, 1er étage, 7 pièces, chauffé, plus chambre bain, eau chaude à l'année, frigidaire, garage, $55.00 par mois. S'adresser tél.: 4-5498. 19mars-6fs-73B

COIN MURRAY ET STE-FOY. — Logements modernes, chauffés, eau chaude à l'année, frigidaire, 5-6-7 pièces, plus chambres bain en tuile, planchers durs. S'adresser sur les lieux. 13mars-26fs-73R

CIE HABITATION MANRESE LTEE, paroisse Notre-Dame du Chemin maisons à louer, 6-8 chambres, plus chambre de bain, planchers bois dur, système de chauffage. S'adreser 114 Dolbeau, tél.: 6681
11mars-26fs-73R

69-71 ARTILLERIE, logement à louer 6 chambres, plus chambre de bain, chauffé, très moderne, place centrale, tél.: 3-4204 entre 1.30 h. et 3 h.; soir: 7 h. à 8 h. 30. M. Aht Paradis
20-23-25mars-73R

79, MONCTON, au 1er planrher, logement de 7 pièces plus chambre de bain, chauffé. Eau chaude courante. S'adresser à 120, St-Cyrille ou par téléphone : 3-1603. 16mars-6fs-73R

AVENUE TURNBULL No 8¾, à louer, logement de six chambres et chambre de bain, plancher de bois dur, système de chauffage, mais chauffé par le locataire Clair de neige et vidanges. S'adresser à Madame Fournier 74, rue Scott Tél : 3-4820 j.n.o.-73B

RUE CREMAZIE, 5 pièces, plus bain, chauffé, rue Bourlamaque, maison neuve, 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé, Magasin à louer rue Bourlamaque. S'adresser Rosaire Drolet, 194 Ave. Des Erables, tél.: 3-4217. 13mars-26fs-73R

ST-CYRILLE, logement de 5-6 et 7 appartements, plus chambre de bain, chauffés, S'adresser le jour: 8716-8038 ; le soir : 8038 ou 6954 ou à Eug. Chalifour, 777 St-Cyrille. 18mars-26fs-73R

65 MANRESE. — Appartement à louer, 6 chambres, plus chambre bain, très moderne, eau chaude à l'année, frigidaire. Service de concierge. Information téléphoner: 8905. 20mars-3fs-73R

LOGEMENT CHAUFFE, maison ensoleillée, à louer, paroisse St-Dominique, coin Fraser et Moncton. De 6 ou 7 chambres plus chambre de bain, eau chaude à l'année. S'adresser 232 Fraser. Tél.: 4-1793.
20mars-6fs-73B

BELVEDERE 39 Avenue Murray magnifique logement plain-pied, 1er plancher 8 pièces plus chambre de bain, planchers bois durs, chauffé. S'adresser Art. Faucher 3 rue Roberval, tél.: 4-2882 - 2-1472.
20mars-6fs-73B

389 CHEMIN ST-FOY, 1er étage, 7 pièces, chauffé, plus chambre bain, eau chaude à l'année, frigidaire, garage, $55.00 par mois. S'adresser tél.: 4-5498. 20mars-6fs-73B

St-Jean-Baptiste

RUE LATOURELLE. — Logements 4-7 chambres plus chambres de bain, système de chauffage, en très bon ordre, prix modéré. S'adresser Alex. Nadeau, 25, Ste-Claire, tél. : 4-0023. 9amrs-26fs-73R

RUE RICHELIEU, logement 6 pièces plus chambre de bain bien éclairé, plancher bois dur, chauffé, libre de neige et vidanges. S'adresser à 336 1-2 Richelieu, tél.: 3-4642. 18-19-20mars-3fs-73B

34, ST-GABRIEL, logement 7 chambres, plus chambre de bain, avec passage, cave, système de chauffage. S'adresser Emile Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 16mars-6fs-73R

PLAIN-PIED étage supérieur, trois pièces et chambre de bain, chauffé, libre de neige et vidanges, poêle à gaz installé. 18 rue Drolet, téléphone : 5638. 17mars-4fs-73R

TROIS LOGEMENTS de 4 chambres, plus chambre de bain, chauffés. S'adresser 34, St-Augustin, tél.: 2-1704 et 2-1727.
13-20-27mars-3fs-73R

MAISON A LOUER — Maison seule, centre de la haute-ville, 8 pièces, avec chambre de bain, très ensoleillée, grande cour cave, prix modéré. Pour informations 14 St-Gabriel 18-20-23-25mars-4fs-73B

22 STE-MARIE, logement 6 chambres, planchers dur, 1er étage, clair de neige et vidanges, 142 Richelieu, logement 4 chambres, 1er étage, clair de neige et vidanges. Informations à 138 1-4 Richelieu. samau27mars-73R

DANS ST-JEAN-BAPTISTE, 2 logements bien finis, de 5-6 chambres, chambres de bain, bien chauds, très ensoleillés, gaz, électricité, cave. Prix modérés. S'adresser 171 Latourelle. 73R

68 ST-EUSTACHE, logement à louer, chauffé, 6 pièces, plus chambre bain et garage. Informations s'adresser J. Royer, 70 St-Eustache, tél.: 2-7626
19mars-3fs-73B

69, AVE DES LAURENTIDES —6 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, glacière électrique, garage chauffé si désiré 24 RACINE, 8 chambres et chambre bain, non chauffé.
S'adresser Chrysanthe Jobin, 182 Latourelle, tél.: 5338. Le soir, téléphone : 6985, 3-1701, 2-8593. 19mars-6fs-73R

LOGEMENT A LOUER, 7 chambres et chambre de bain, chauffé. S'adresser à 83½ St-Réal. 15mars-2fs-73B

PLAIN-PIED étage supérieur, trois pièces et chambre de bain, chauffé, libre de neige et vidanges, poêle à gaz installé. 18 rue Drolet, téléphone: 5638.
12mars-4fs-73B

405, ST-JEAN, logements neufs, chauffés, 5 et 4 pièces, prix $33 à $40. Piste pour médecin, dentiste ou autre professionnel. S'adresser Henri Turgeon, notaire, 435, St-Jean, tél.: 2-3430, après 6 hrs.: tél. 2-1797. 3mars-26fs-73R

Dans la banlieue

A STE-FOYE, du 1er mai au 1er novembre, logement pour petite famille, vérenda, parterre, garage, jardin. S'adresser à 1297 Chemin Ste-Foy. 73B

MAISON A VENDRE, Charlesbourg, village, 2 logements, bon poste pour commerce sur le grand chemin, bon marché pour prompt acheteur. S'adresser sur les lieux. Mme Vve Arthur Bédard. 20mars-6fsBan.

Logement à Ste-Foy

TOUTES AMELIORATIONS modernes : chauffage à eau chaude, aqueduc, 7 chambres, plus bain, chauffé ou non, grand terrain, garage si désiré. A un mille de Québec. S'adresser à 1270, chemin Ste-Foy, ou tél.: 4-5444. j.n.o.-73B

St-Sauveur

122-132 LAFAYETTE, 191 Ste-Thérèse, beaux logements ensoleillées, 6 et 7 chambres, plus chambre bain, véranda, eau chaude, garage, etc., logement 6 chambres, possession immédiate. S'adresser R. Julien, 435 Chemin Ste-Foy, tél.: bureau : 2-3175, rés.: 5893, 118 Lafayette, tél.: 3-2491. 10mars26fs-73R

638A ST-VALLIER, logement chauffé, 7 pièces, plus chambre bain. Informations, tél.: 2-6403 ou soir 3-1248, R. Labrie. 9mars-26fs-73R

POSSESSION IMMEDIAE, 132 Lafayette, logement ensoleillé, 6 chambres, plus bain, véranda, eau chaude, garage. S'adresser R. Julien, 435 Chemin Ste-Foy, tél.: bureau: 2-3175, rés.: tél.: 5593 ou 118 Lafayette, tél.: 3-2491. 15mars-6fs-73R

ST-SAUVEUR, logements de 3-4-5 appartements, cour, cave, chambre de bain, chauffés ou non, bien ensoleillés, bien éclairés S'adresser 878 St-Vallier, tél. : 3-2254 27nov-312fs-9T

ST-SAUVEUR, rue Aqueduc, logement à louer de 4 pièces, plus chambre de bain. S'adresser 136 Blvd. Langelier, tél.: 3-3738. 18mars-6fs-73T

PLUSIEURS LOGEMENTS à louer 167 rue St-Léon, haut 4 chambres et garage, 148, haut, 4 chambres. Aussi chalets à louer, au lac Lagon, semi-meublés, eau courante droits pêche, machine à la porte. S'adresser U. Girard, 157, 8e Avenue, tél.: 4-1902 ou Emile Delâge, notaire, 54 du Pont, tél. : 2-5688. sam-merc-au14avril-12fs-72B

DEUX LOGEMENTS à louer 53-55 Ave Bigaouette 5 chambres plus chambre bain. Réparés si désiré. S'adresser 57, St-Luc C. Leclerc, 3ème étage. 20mars-2fs-73B

39A, BIGAOUETTE, sous-bassement bon logement, 5 chambres. S'adresser O. Plamondon, tél.: 3-3826—8167. 11mars-26fs-73B

St-Roch – Jac.-Cartier

JACQUES-CARTIER, 81 3-4 Arago, 1 bas 5 chambres, cave, hangar, dépense. Références exigées. S'adresser à O. Berthiaume, 81 1-2 Arago, tél.: 5534. j.n.o.-73B

PRES DES BATISSES du "Soleil", maison seule, 6 pièces, plus chambre de bain, sur 2 étages, 2 tambours vitrés, passage et dépendance. S'adresser à 5 Arago. 9mrs-26fs-mar-jeu-sam-au6mai-73T

355, ST-VALLIER—3e étage, 5 chambres, logement chaud. S'adresser O. Plamondon, tél.: 3-3826-8167. 10mars-26fs-73R

164 RICHARDSON—Logement à louer, 7 chambres. Chauffé. S'adresser 168 Richardson, tél.: 3-0081. 19mars-26fs-73Th

JACQUES-CARTIER, logement 7 pièces, plus chambre de bain, situé à 438 rue du Roi. Pour informations. S'adresser à 135 St-Joseph, tél.: 8884. 20mars-2fs-73T

A LOUER 1o — Deux logements, 5 chambres chacun, plus chambre bain, chauffés à 406, 3ème et 4ième étage rue St-Joseph — Manufacture de chaussures, Nos 52-58 d'Argenson, près rue St-Joseph, occupée antérieurement par Adélard Guay, Enr. S'adresser Ferd. Audet, notaire, 147 Boulevard Langelier, tél.: 3-3378 20fév-26fs-73T

BOULEVARD CHAREST. — 2 beaux logements neufs, 4 et 5 chambres, plus chambre de bain. Edifice entièrement neuf, eau chaude à l'année. S'adresser Paris Café, 374 Blvd. Charest 17mars-6fs-73T

36 AVE JACQUES-CARTIER, 3e étage, près église St-Frs-d'Assise, plain pied, 6 chambres, plus chambre bain et dépense froide, réparé à neuf. S'adresser J.-A. Pouliot, N.P., 26 d es Oblats, tél.: 3-0375 ou 9873. mar-jeu-sam-au1avril-73T

Logements demandés

ON DEMANDE à louer, logement de cinq pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, dans Jacques-Cartier ou St-Roch, mentionnant le prix Ecrire à Casier 652, "Le Soleil" j.n.o.-74B

ON DEMANDE un grand logement de 10 à 12 chambres plus chambre bain, chauffé, dans partie haute de la ville. S'adresser 291, 3e Avenue, tél. : 4-3644. 17-19-20-22mars-4fs-74B

DEMANDE partie haute de la ville, petit logement ou 2 chambres non meublés, préférence avec lavabo ou chambre de toilette. S'adresser C. P. 2, 121 rue Scott. 74B

"Extermination-Vermine"

Punaises - Coquerelles

EXTERMINEES par vieille maison de confiance, établie 1917. Travail garanti Poudre à coquerelle "Mystérieuse" et liquide à punaise "Mysto" 100 p. c. actif, parfumé et approuvé par Gouvernement Fédéral. Démonstrations gratuites. Maheu & Maheu Cie. Exterminateurs, 145 du Pont, tél. : 8380. sammar-jeu-au13mars-73Th.

Coquerelles !! Punaises !!

MAHEU et MAHEU & Cie: Tous nos ouvrages d'extermination d'insectes sont entièrement garantis. Meilleures références. Nous vendons la poudre à Coquerelles "Mystérieuse" et le liquide à punaises "Mysto", parfumé et garanti 100% actif par Gouvernement Fédéral. Consultations gratuites, 145 Du Pont, Québec, tél.: 8380. mar-jeu-sam-au13avril-73Th

Quartiers divers

ROYAL TRUST Co.

65, Sainte-Anne — Téléphone 2-4031

APPARTEMENTS CHAUFFES

RUE ST-JEAN, 469A — Appartement 4, vivoir, cuisinette, chambre de bain.

RUE DES REMPARTS, 2 — Appartement 1, 4 pièces, chambre de bain, frigidaire et service de l'électricité.

GRANDE-ALLEE, 57 — Plain-pied, 8 chambres et bain.

GRANDE-ALLEE, 57½, Apt. 10 ; 4 pièces et chambre de bain.

HALDIMAND, 11-13 — Appartement B, boudoir, chambre à coucher, cuisinette, meublé.

HALDIMAND, 11-13. — Appartement 8, 1 chambre meublée.

RUE STE-ANGELE, 9 — Appartement 8, 4 chambres et chambre de bain.

9 STE-ANGELE, appartement No 1, 3 chambres et chambre de bain.

GRANDES MAISONS

GRANDE-ALLEE, 328 — 10 chambres et 2 chambres de bain. Garage.

LOGEMENTS

RUE STE-MARGUERITE, 227 — 4 chambres et chambre de bain.

RUE DU PONT, 29 — 7 chambres.

RUE LALIBERTE, 140 — 4 chambres.

RUE GARNIER, 68 — 8 chambres et chambre de bain.

AVENUE ROYALE, 235 — 6 chambres.

SILLERY — Logement au bas de la côte.

DIVERS

121 COMMERCIALE, Lévis, logement et magasin à louer.

ROYAL TRUST Co.

65, Sainte-Anne — Téléphone 2-4031
19mars-6fs-73R

Il vous est maintenant facile de vous débarrasser d'un meuble usagé qui ne vous est plus utile et qui peut servir à d'autres. Publiez une petite annonce classée dans le "SOLEIL" et voyez les résultats immédiats.

Haute-Ville

LOGEMENT A LOUER, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé, 87 rue Bunde, en face Basilique. 20fév-26fs-73B

APPARTEMENT LAVAL. — 16, rue Laval, 5 pièces, chauffées, poêle à gaz, glacière, monte-charge, eau chaude à l'année, salle à déjeuner, meublé, endroit idéal. Visible de 1 heure à 3 h., tél.: 2-3030. 26fév-26fs-73R

Limoilou, etc.

LOGEMENTS A LOUER de 3-4-5-6 appartements et un garage, près de l'église. S'adresser à 184, 4e Rue, Limoilou, tél. 2-3039 27fév-26fs-73B

120 RUE MAUFILS, 5 chambres, plus chambre de bain, fini à neuf, grand balcon, près des chars. Idéal pour des mariés. S'adresser 147 rue St-Joseph, tél. 9016. 16-18-20-23-25-27mars-73T

COIN, 13e RUE, 1ère Avenue, 3e étage, 6 chambres plus bain, chauffé, clair de neige, vidange, très ensoleillé, près église et écoles. S'adresser 324, 1ère Avenue. 18-20mars73B

324, 1ère AVENUE, bas de maison, 6 chambres, plus bain, planchers bois dur, chauffé, garage, cave, près église et école, clair de neige et vidange. S'adresser 324, 1ère Avenue. 18-20mars-73B

A LOUER — Logement de 4 pièces, plus chambre de bain, avec ou sans garage, endroit idéal. S'adresser 189, Blvd. Benoit XV, St-François d'Assise, tél.: 4-2247 16-20mars-2fs-73B

27 ST-ALBERT, 2e étage, 4 chambres, plus chambre de bain. S'adresser O. Plamondon, tél.: 3-3826—8167—2-8352. 11mrs-26fs-73R

LES PREMIERS APPARTEMENTS à Québec, chauffés à l'air conditionné, à louer pour le 1er mai. 3-4-5 pièces, plus chambre bain, dépense froide, eau chaude à l'année, situés à 286, 3e Avenue, Limoilou S'adresser au Dr F. Fortier, 80 la Canardière, tél.: 4-1282. 17mars-3fs-73B

428, 31ème AVENUE, logement 6 chambres, plus chambre bain, planchers bois dur, plain-pied, cave, hangar, chambre bain tuile, fournaise, air chaud et réservoir eau chaude. S'adresser téléphone: 2-1022 19mars-6fs-73B

A LOUER.—Logement de 4 pièces, plus chambre de bain, avec ou sans garage, endroit idéal. S'adresser 189, Blvd. Benoit XV, St-François d'Assise, tél.: 4-2247 20-27mars-73B

17 CANARDIERE. Beau logement, 5 pièces plus chambre de bain, bonnes conditions. S'adresser tél.: 4-5364 73B

**Achetez les marchandises annoncées, domestique, etc., etc., prenez le moyen le plus r

Information

AVIS. — M. Michel Lavoie, ne se tient pas responsable des dettes contractées par ses deux fils Gérard et Aimé-Roland Lavoie. Signé Michel Lavoie, Ste-Agnès, Charlevoix. 71B

AVIS. — Je ne me tiens plus responsable de n'importe quel genre de dette que pourra contracter mon épouse en mon nom comme en son propre nom Arthur Michaud, 204 rue Joffre, La Tuque, Qué. 20mrs-3fs-71B

LA SANTE PAR LES HERBAGES ! ! — Rhumatisme, cors aux pieds, rhumes, toux, débilité, etc., vite soulagés par les herbages préparés avec soin par Madame Marina, herboriste de grande renommée. Soulagez vos malaises de la manière la plus simple et la plus naturelle. J'ai aussi en mains tous les produits Vanderhoof et Bliss. Madame Marina Enr'g. 201 1-2 de la Couronne, tél.: 2-6409. Heures de bureau 2 à 5 hres, 7 à 9 p.m. 13-20-27mars-au 3avril--4fs-71Th

Instruments de musique

ACCORDEON-PIANO à vendre, "Enrico Serini", 120 basses, set de langues complet, modèle de luxe. S'adresser à F. Lamontagne, 119 de la Reine, tél.: 2-5433. 20mars-4fs-72B

Machineries à vendre

MACHINERIES — Moteurs électriques et à gazoline, poutre acier, cisaille, ancres, tuyaux, valves, raccords bouilloires et réservoirs à eau, bas prix. Québec Machinery & Supply Co., 19 Canterie, téléphone: 2-5662. ven-sam au 27mars-75R

RADIATEURS EAU CHAUDE toutes hauteurs, fournaises légèrement usagées avec garantie nouvelle, baignoires, lavabos, éviers et privés neufs et usagés. Sièges de privés neufs $1.00. Ideal Plumbing Supplies Limited, 39 rue Craig ouest, Montréal. 6-13-20-27mars-75B

MOTEURS ELECTRIQUES neufs et usagés à vendre ou à échanger, bonnes conditions. Aussi annonce Néon, compresseur pour peinture, souffleur à buckwheat, moines électriques, etc. C.-A. Dorval, 132, d'Abraham, Québec. Tél.: 7893. Vente, réparation moteurs électrique. 6-13-20-27mars-4fs-75R

Magasin à louer

MAGASIN. — Magnifique magasin à louer à 557½, rue St-Jean. Deux belles grandes vitrines, plancher en terrazo. Bonne condition. S'adresser au Crédit Foncier Franco-Canadien, 72, Côte de la Montagne, tél.: 2-1139. 15mars-6fs-76R

MAGASIN — A 169, St-Jean, situé au transfert, dans l'Hôtel Montcalm, avec ou sans les accessoires du salon de beauté. S'adresser A. Binet, 161, St-Jean, Québec. 20mars-2fs-76R

MAGASIN A LOUER, 1271 rue St-Vallier — Poste pour épicerie avec licence de bière, logement privé. Occupé depuis plusieurs années. S'adresser 147, rue St-Joseph. 11mars-6fs-mar-jeu-sam au 21mars-76T

65, COTE D'ABRAHAM — Magasin chauffé avec cave en ciment. Excellent poste de commerce. S'adresser à M. Gauvin, Palais Montcalm, tél.: 4-3645, ou 3-4873. 16mars-12fs-76R

POSTE DE RESTAURANT, N.-D.-du-Chemin, à louer, coin des rues Bouriamaque et St-Laurent, livrable fin de février. S'adresser Rosaire Drolet, tél.: 3-4217. 16fév-26fs-76R

65, COTE D'ABRAHAM — Magasin chauffé avec cave en ciment. Excellent poste de commerce S'adresser à M. Gauvin, Palais Montcalm, tél.: 4-3645, ou 3-4873. 2mars-12fs-76R

MAGASIN, 42, rue Notre-Dame, Basseville, 2 vitrines à grandes glaces, grand espace en arrière. Quinze dollars par mois. S'adresser Smith Souvenir Store, 49, rue Notre-Dame. 76R

MAGASIN — A 169, St-Jean, situé au transfert, dans l'Hôtel Montcalm, avec ou sans les accessoires du salon de beauté. S'adresser A. Binet, 161, St-Jean, Québec. 18fév-26fs-76R

POSTE POUR PATISSERIE française, N.-Dame-du-Chemin, à louer, maison neuve, S'adresser Rosaire Drolet, tél.: 3-4217. 18mars-26fs-76R

POSTE DE RESTAURANT, N.-D. du Chemin, à louer, coin des rues Bouriamaque et St-Laurent. S'adresser Rosaire Drolet, tél.: 3-2417. 18mars-26fs-76R

Magasin à louer

ANCIEN MAGASIN de meubles J.-A. Roy, 33 Blvd. Charest, 2 étages 30' x 100'. Excellent poste pour commerce de gros ou détail. Voisin de l'"Action Catholique". Disponible le 1er mai. S'adresser à J.-A. Roy, 33 Blvd. Charest, tél.: 4-4301. 6mars-12fs-76R

MAGASIN, étal de boucher, avec tout l'outillage, hache-viande, etc., 197 St-Paul. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71 rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 6-13-20-27mars-4fs-76R

RUE NOTRE-DAME — Magasin à louer. Aussi poste de commerce à vendre. Occasions avantageuses pour prompt locataire ou acheteur sérieux. S'adresser J. Chamberland, 9 ou 13 Notre-Dame, Basse-Ville. Sam-au20mars-8fs-76R

MAGNIFIQUE MAGASIN, 40 x 14, planchers bois dur, avec ou sans logement, situé 138 Richelieu. S'adresser 138 1-4, Richelieu. sam-au27mars-76R

Maison à louer

MAISON ST-ROMUALD, près de l'église, 8 pièces, chambre de bain, chauffage à l'eau chaude, garage, verger et jardin. S'adresser Roy & Baillargeon, notaire, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 6-13-20-27mars-4fs-76R

COTE SILLERY, maison de 10 pièces, chambre de bain, écurie, grand jardin, garage. S'adresser J.-E. Gauthier, Sillery. 79B

MAISON A VENDRE ou à louer, 25 Ave des Pins, maison seule, 8 appartements, genre cottage, garage double, terrain vaste disponible mai 1er. S'adresser H.-D. Marier, 136 Dorchester, tél.: 3-1836. 20mars-6fs-79B

VILLAGE ANCIENNE LORETTE, maison seule, 8 chambres, deux minutes église et service autobus, louer ou vendre. Terrain sur bord du fleuve, St-Augustin, aussi à vendre. Ecrire à Casier 427 Le Soleil. 20mars-6fs-79B

Maison à vendre

COTTAGE NEUF à vendre à Sillery, Ave Preston, libre immédiatement. S'adresser H.-P. Climon, 2, Côte d'Abraham, tél.: 5183, ou le Syndicat de Construction Moderne, Enrg., Ave Preston, tél.: 2-4166 2mars-26fs-80F

RUE ST-VALLIER No 1271, Poste de commerce occupé depuis des années, épicerie et bière, logement privé, grande cour et hangar à vendre en bas de l'évaluation. S'adresser à 147 rue St-Joseph. 24fév-26fs-80T

MAISON A VENDRE, 2 étages, véritable occasion pour prompt acheteur, belle place d'été au Gros Pin. Bien bon marché. S'adresser M. Wilbrod Julien, 79 rue Godbout, St-François d'Assise. 19mars-2fs-80B

P.-F. Laliberté

VOTRE ARGENT RAPPORTE - T - IL 10 à 12% — Je vends des maisons neuves à prix tellement bas que votre argent vous rapportera du 10 à 12% net. Autres propriétés à prix tellement bas que vous êtes logé et chauffé gratuitement dans un des logements. S'adresser P.-F. Laliberté, 243 St-Cyrille, tél.: 8281. 22août-12mois-80R

VILLE DE BEAUPORT, maison de pierre solide, remise et garage, grand terrain. Pour informations, s'adresser à Paul Bélanger, tél.: jour 2-6003, soir, 4-5996. 80B

AUBAINE. — Cottage en brique à vendre à Beauport. Bas falaise. Site magnifique. Grand terrain avec arbres, 8 chambres, solarium. Accepterons offre raisonnable. Chance exceptionnelle. S'adresser St-Georges Morency, 235 St-Joseph, Québec. 20mars-6fs-80T

68-70, RUE WOLFE, Lévis. Maison 2 logements, 9 chambres, garage, système chauffage chaque logement, 2 vérandas, vue magnifique sur fleuve, très chaud, tramway à la porte. En vente grandement en bas de l'évaluation. Occasion exceptionnelle. S'adresser sur les lieux ou à Félix Lavoie, 147, St-Joseph, Québec. 25fév-mar-jeu-sam-au8avril-18fs-80T

Achetez les marchandises annoncées, soyez sure d'être satisfaits.

Maison de campagne

A VENDRE: Résidence d'été située à Beaumont Co. Bellechasse, Garage, Grand terrain. La plus belle plage près de Québec. Propriété privée. Aucun public admis sur la plage. Bon marché pour du comptant. S'adresser à 263 Canardière, Qué. 10mars-26fs-82B

MAISON SEULE demandée pour l'été, famille 8 personnes. L'Ile d'Orléans ou environs de Québec. Préférons près de l'eau, avec terrain. Informations téléphoner 4-3276 ou écrire Casier 423 "Le Soleil". 82B

MAISON CAMPAGNE seule, 9 pièces, chauffage, eau chaude, planchers bois dur, cave, grenier, chambre bain, jardin, garage, 5 minutes Eglise Charlesbourg. A vendre ou à louer. Aussi parts du lac à vendre ou échanger. Belles conditions. S'adresser 46 Richardson. 20-27mars-3-10avr-82Th

A VENDRE ou à louer grande maison bien meublée sur grande route de Gaspé, bord de l'eau. Garage et glacière, magnifiques jardins et pelouse. Bon endroit bains et pêche. Pour renseignements écrire Case No 420, "Le Soleil". 20-22-24mars-82B

Manufactures

MANUFACTURE à vendre ou à louer St-Sauveur, 4,800 pds de plancher, inclus logement privé, 6 pièces, plus chambre bain; Tout deux vacants, 30 avril prochain, S'adresser Rosaire Drolet, tél. 3-4217. 23fév-26fs-83R

Maternité

MATERNITE LICENCIEE—Honnête, tranquille, repas servis dans chambres. Prix spécial sur place retenue d'avance. Aussi plaçons bébés. S'adresser 10, d'Artigny, tél. 2-1966. 6mars-26fs-44R-Mat.

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés, et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux, aumôniers, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté de places, demandez admission à l'avance. Discrétion assurée Mère Directrice 682, Chemin Ste-Foy, Québec. 18fév-26fs-44R

Matériaux de construction

MATERIAUX démolition châssis, portes, tôles, bois de toutes sortes, plate-glass. S'adresser R. Drolet, 194, des Erables. 15mars26fs-84R

On demande à acheter

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX. — Achetons vieux bijoux, chaînes, bracelets, dents or. Evaluation gratis $26.00 pour 22 karats, montres de seconde main, de toutes sortes, etc. Raffineries de l'Est, 74 St-Joseph, Ch. 10, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097. 27fév-26fs-86Th

VIEIL OR — VIEIL OR — Bijoux, payons plus haut prix, pesée contrôlée 18 karats, $21.00 l'once, allouance accordée sur vieilles montres ou vieilles bagues sur l'achat d'une bague ou montre neuve. Catalogue de magie gratis. Omer Rousseau, bijoutier horloger, 46½ St-Joseph, Québec. 3mars-26fs-86Th

FOURNAISE-ELEVEUSE — On demande à acheter une éleveuse fonctionnant soit au charbon ou à l'huile. Cette éleveuse devra être en parfait ordre et capable de loger 1000 poussins. Mentionner le prix et la marque de fabrique. Ecrire Casier 751, "Le Soleil". Québec. j.n.o.-86B

NOUS ACHETONS linge, bijouteries, diamants, musique, sac en cuir, carabine, fusils, lunettes d'approche. Pour plus haut prix, appelez 4-1431. Toutes transactions confidentielles, Louis Enrg., 28 St-Joseph. 19fév-26fs-86Th

Timbres du Canada

ET ETATS-UNIS, anciens et nouveaux, achetés aux plus hauts prix. Sur réception d'un timbre de chaque sorte avec quantité, nous vous donnerons nos prix. Jap Stamp Co., 597 St-Jean, Québec. samedisau10avril-4fs-86R

ACHETONS — Regardez dans vos greniers, cadres et gravures, représentant vieux Québec, vers 1840 ou autres sujets canadiens seulement. Téléphoner 2-8741. 18-20mars-2fs-86B

SOU 1902, $10. Achetons certaines pièces communes et rares. Autres valant jusqu'à $6,000; sous tête Indien 1864-1865, $100, pièce; dix-sous avant 1895, $4.50; nickels tête Liberté avant 1914, $300; gros deux-sous, $2,000; timbre-poste encaissés, $13, demi-sous, $275; cinq-sous, $175; vingt-cinq-sous, $300; pièces fractionnaires; argent-papier; dollar-or, $1,500; sous coloniaux, $300; dollars-argent, $4,000; 50c 1933, $4.00 sous étrangers, $165, etc. Envoyez 25c aujourd'hui pour livre de monnaies 1937 illustré avant-envoyer pièces. National Coin Corporation (180), Springfield Massachusetts. 86B

Objets perdus

PORTE-MONNAIE drap perdu au cinéma de Paris lundi soir. Récompense promise, contenant monnaies, $7.00, chapelet, billets blancs, etc. Remettre 164 Aberdeen, tél.: 3-4592. 19mars-2fs-87B

ETUI NOIR EN CUIR contenant chapelet noir, monté en blanc, aussi calepin couvert rouge, rue d'Auteuil jusqu'à Côte des Glacis. Si retrouvé remettre à 67 St-Louis, ch. 14, Mme Morissette. 87B

MONTRE DE CHEMIN DE FER "Waltham" perdu mardi soir, le 16. Prière de remettre à 88, 6e Avenue. Récompense promise. 87B

PORTE FEUILLE perdu au nom de Aimé Dorval, contenant $124.00, bon poste de $100.00. Si retrouvé, tél.: 2-7585. Récompense promise. 20mars-2fs-87B

MONTRE BRACELET jaune pour dame perdue jeudi soir, de 20e Crémazie à 14 rue Plessis passant Bourlamaque, Grande Allée, Claire Fontaine. Remettre Mlle B. Toussaint, 208 Crémazie. 87B

Animaux perdus

PERDU le 14 mars, dans les environs de l'avenue Bergemont, chien mêlé Airdale et Police âgé de 6 mois. Prière téléphoner 4-4566. Récompense promise. 19mars-2fs-88B

Pension pour bébés

PENSION POUR BEBES. — Prendrais en pension, enfants de tout âge, soins maternels, confort moderne, idéal pour l'été. S'adresser 216 Maufils, tél.: 4-3122. 13mrs-samlermai-90B

Peintures

ACHETEZ LA PEINTURE "Domestic Paint", donnant entière satisfaction depuis plus de 20 ans. Peinture de première qualité. Satisfaction garantie ou argent remis, $2.50 le gallon, 72 de l'Eglise, chambre 309, tél.: 83-2834. 22fév-26fs-Peint.

Personnelle

POUR GRANDIR, développer muscles, améliorer santé, vue, maigrir, réussir. Envoyez 10c Loadstone, 1091, Bleury, Montréal. 3mars-26fs-Personnelle

GRATIS, faites votre demande sans tarder, pour un traitement de beauté (10 jours gratis), joindre 15 sous pour couvrir frais de poste. C.-A. Rubias & Cie, 139 St-Ambroise, Québec. Personnelle

Pianos à vendre

PIANO A TABLE A VENDRE à très bon marché. S'adresser à 326, rue Kirouac. 16mars-12fs-93B

Propriétés à vendre

MAISON AVEC MAGASIN et 2 logements, 258-260 St-Joseph, sortie rue St-François. Autre propriété vis-à-vis celle-ci, 261 St-François, à vendre les 2 ensemble. Facile commerciale. S'ad. à 1022, St-Vallier, Québec. 27fév-13mrs-97T

A VENDRE — PROPRIETE commerciale située à Québec, au No 19, rue St-Joseph. Bons revenus et bon placement d'argent, comprenant un magasin fashionable et 2 logements. S'adresser à O. Lacroix, 563, 1ère Avenue, tél.: 4-4932. 16-18-20mars-3fs-97B

OCCASION EXCEPTIONNELLE — Magnifique propriété, 2 étages "bungalow", coin rue, 8 chambres, plus chambre bain, eau chaude, grand garage chauffé, pour 16 à 18 machines. Excellentes conditions à prompt acheteur. S'adresser Albert Martel, 309 2e Avenue, Limoilou. 6-13-20-27mars-97B

Propriétés à vendre

PROPRIETE DE Mme FINNIS, à Everell, comprenant maison, habitation, bonne grandeur avec fournaise. Garage, Pelouses spacieuses, jardins de fleurs et rocailles. Arbres fruitiers et d'ornements. La plupart des meubles seront vendus avec la maison. Prix très raisonnable. Pour renseignements s'adresser à Meredith & Meredith, notaires, 93, rue St-Pierre, Québec. 19mars-6fs-97R

ANGLE STE-THERESE ET AQUEDUC. — Approximativement 8,500 pieds carrés, bâtisse en brique, 3 étages, contenant magasin et logement aussi écurie et remises en arrière. Excellente occasion pour quelqu'un désirant acquérir propriété de rapport S'adresser J. Gauvreau, 402 rue St-Joseph, St-Sauveur, tél.: 3-0721. 6-13-20-27mars-97T

Radios à vendre

RADIO $29.00 VICTOR, 8 lampes, cabinet en parfait état $5.00 comptant, $3.00 par mois. S'adresser chez C.-W. Lindsay & Cie Limitée, 201-203 St-Jean, Québec. 99B

RADIO GENERAL ELECTRIC, 9 lampes à vendre très bon marché. Aussi demande petit char à acheter pas plus vieux 1931. Téléphonez 2-2293. 20mars-2fs-99B

RADIO DE FOREST CROSLEY, à vendre 8 lampes, cabinet. S'adresser à 43½ des Remparts, tél.: 2-8725. 20mars-3fs-99B

Recettes pour desserts

ECONOMISEZ, faites chez vous votre Sirop de table; Sucre à la crème et autres délicieux desserts à la saveur d'érable avec Essence "Suprême". Plusieurs recettes faciles accompagnent chaque bouteille. Demandez à votre épicier l'Essence "Suprême". jun-jeu-samau20mai-Rec.-T

Remèdes

Onguent St-André

Plaies, brûlures, eczéma, boutons, éruptions crevasse, gratelle disparaissent vite avec l'Onguent St-André. Envoyez 25c pour tube de ce merveilleux onguent recommandé par nombreux certificats Anglo-Canadian Products, 40 Chemin Gomin, Québec. Agents demandés pour la campagne. jeu-sam-mar-au1mai-Rem-Th

Servante demandée

ON DEMANDE une servante pour famille 3 enfants pour aller à la campagne, références exigées. S'adresser 125 Ave du Parc, téléphoner pour engagement 2-3769. 19mars-2fs-104B

SERVANTE demandée pour famille de 3 grandes personnes. Sachant faire la cuisine. Devra coucher chez elle. S'adresser 53 Ave Cartier. 19mars-2fs-104B

JEUNE FILLE DEMANDEE pour ouvrage général, sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser 80, St-Patrice. 16mars-3fs-104B

SERVANTE générale demandée immédiatement, famille 2 enfants. Position à l'année, sérieuses références. Madame Eugène Thivierge, 11 Ave des Laurentides, tél.: 4-0969. 18mrs-3fs-104B

ON DEMANDE une personne avec expérience pour ouvrage général dans maison privée et sachant faire un peu la cuisine. S'adresser à Monsieur A.-L. Simard, Sorel Steel Foundries, Ltd., Sorel, P.Q. 20mars-3fs-104B

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine pour famille ayant trois enfants, références exigées. S'adresser 52 Ave Brown. 18mars-6fs-104B

SERVANTE Jeune fille honnête demandée pour aider aux soins du ménage. Devra coucher chez elle. Petit salaire, bon chez soi. S'adresser 116 Grande-Allée. 104B

SERVANTE demandée immédiatement pour famille avec un enfant. S'adresser 242 Avenue Bergemont. 104B

SERVANTE DEMANDEE, références exigées. Préférence devra coucher chez-elle. S'adresser 241, 2ième Avenue. Tél.: 3-2249. 104B

SERVANTE GENERALE demandée, sachant faire la cuisine. Connaissant le soin des enfants. Devra coucher chez elle. S'adresser 69, Avenue Taschereau. 104B

Servante demandée

SERVANTE pour ouvrage général dans famille prive de préférence, personne parlant anglais. S'adresser 308 Fraser. 104B

SERVANTE DEMANDEE pas de cuisine ni gros lavage, famille avec enfants. S'adresser à Mme J.-A. Gonthier, rue Loyola, Monument, Giffard. 104B

ON DEMANDE une servante. S'adresser 327 Franklin. 19mars-2fs-104B

SERVANTE AGEE 30 à 35 ans demandée avec très bonnes références. S'adresser tél.: 9895. 104B

ON DEMANDE CUISINIERE générale. Devra avoir les meilleures références. S'adresser 605 Château-Saint-Louis. 104B

SERVANTE générale demandée. S'adresser 153 Ave Murray, références exigées. 104B

SERVANTE DEMANDEE. Références exigées. S'adresser 496, 1ère Ave, tél.: 43912. 104B

SERVANTE DEMANDEE, pour famille de 4 grandes personnes, ouvrage général. Devra coucher chez elle. S'adresser 283 Richardson. 104B

Terrains à vendre

A VENDRE 2 TERRAINS situés 3e Ave, Québec-Ouest, à très bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 49 Ste-Thérèse. 106B

Terres à vendre

BELLE TERRE, située à St-Apollinaire, Lotbinière, 3 arpents sur 30, sucrerie, 20 milles de Québec. Bon terrain pour jardinage. S'adresser 60 rue St-Joachim. 19mars-5fs-108B

CULTIVATEURS. — Voulez-vous vous établir sur des terres dans l'Ouest Canadien sur terrain fertile, avec les vôtres. Prix très bas. Ecrivez pour détails à P. Goulet 469 St-Jean, Québec. 6mars-sam au 27 mars-4fs-108R

A 5 MILLES DE QUEBEC, 17 arpents en culture, 30 en bois, maison, grange, aqueduc, voisin du moulin à 2 milles des chars électriques, prix $2,200. S'adresser E. Lemieux, 114 des Franciscains. 108R

TERRE A VENDRE avec ou sans roulant, grandeur 100 acres, 60 en labour, 20 en pacage, balance bois de chauffage, bien boisée, bâtisses neuves, 1 1-2 du village, centre industriel, 15 arpents de l'école, bon marché à prompt acheteur, cause vente décès. Napoléon Létourneau, Rivière Bleue. 20-27mars-3-10avril-108B

Achetez les marchandises annoncées, soyez sure d'être satisfaits.

Terres demandées

ON DEMANDE à acheter ou à louer une terre de 35 à 40 arpents, près de la ville. S'adresser à François Lamontagne, 104 rue St-Jean, Chambre 10, Québec 109B

Trouvé

GROS CHIEN noir avec marques blanches, poil long. Aussi Boston Bull avec attelage. Si non réclamé d'ici au 24 mars ils seront vendus. S'adresser S. P. C. A., Kennel, 5 rue des Bernières. 19mars-2fs-111B

Volailles

POUSSINS D'UN JOUR, race, P. R. B., épreuve de sang. Laboratoire couvoir certifi par le Ministère de l'Agriculture de Québec. La Coopérative Agricole de Laurierville, Laurierville. 13-20-27mars-112B

60 POULETTES Leghorn blanches, nid, une tank à l'eau, poele éleveuse pour 1,000 poulets. S'adresser 176 Latourelle, Lucien Mercier. 112B

POUSSINS D'UN JOUR à vendre et aussi nous nous occupons de faire couver les oufs, à l'épreuve de la diarrhée, à vendre bon marché. S'adresser Moise Trudel, Charlesbourg Ouest. Rang St-Bonaventure, Tél: 4-5384 112B

Vous économiserez du temps et de l'argent en lisant chaque jour les annonces classées du "SOLEIL" et en les utilisant au besoin.

Annonces non classifiées

Dr Alphonse Dion

24 COTE DU PALAIS, Chirurgien-Dentiste, tél.: 2-2153. Heures de bureau 9 à 12 a. m., 2 à 5 p.m. Le soir sur appointement. 13fév-sam.-90fs-116R

Henri Falardeau

BICYCLES NEUFS différents modèles et couleurs. Prix depuis $23.00. Pièces de rechange, Rees 10c la doz. Pédales 65c pr., tube rouge 50 chaque. Pneus $1.00. Poignées caoutchouc 15c. pr et plus, 324 1-2 Richelieu. Tél.: 5494. 27fév-samau20mars-115R

Hémorroïdes

SUPPRIMEES, même pendant grossesses, définitivement par traitement non-chirurgical au bureau. Marche, travail nullement gênés. Hémorragies instantanément contrôlées. Inutile demander remèdes. Dr L.-G. Perrin, 24, du Pont, Québec. (5)-115T

Propriété à Vendre

Située à Loretteville, sur rue Principale, très bon poste de commerce, aussi logement 9 appartements, très propre, plusieurs lots à bâtir, aussi magasin à louer avec deux grands entrepôts. Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. S'adresser C.-A. Beaupré, 174 St-Ambroise, Loretteville.

MAISON DE PENSION A LOUER

Maison de pension de 25 chambres, située sur le marché Finlay et la rue Dalhousie, à louer.

S'adresser à

La Brasserie CHAMPLAIN LIMITEE
Téléphone : 5186
Bureau, 161 de la Couronne

Nouvelles de Lévis

(Suite de la page 11)

l'abbé Dominique Pelletier, ancien curé de Bienville. Le service fut chanté par M. le curé S. Villeneuve, assisté comme diacre et sous-diacre de M. le vicaire Edwin Doyle et de M. l'abbé J. Fortier, du collège de Lévis. Des messes masses furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé D. Pelletier et M. l'abbé Vital Labrie, du collège de Lévis, vicaire Dominical, à Bienville.

La chorale paroissiale chanta la messe des morts en grégorien. Des soli furent rendus par Mme Aldéa Picard-Boulanger "Vierge Sainte", M. Henri Fortin. "De Profundis", M. Benoit Leclerc. "Miserere mini Mei", M. Ernest Michaud "In manus tuas" et M. Adélard Lainé "O Salutaris". M. Paul-Emile Langlois touchait l'orgue.

M. Harry Young était porteur de la croix, accompagné de Mlle Yvette Bouffard. Les porteurs d'honneur étaient Mlles Jeanne d'Arc Lamontagne, Madeleine Boucher, Cécile Mercier et Elisabeth Carrier. MM. Rémi Bouffard et René Mercier portaient la bannière des Demoiselles Enfants de Marie et Mlles Irène Tardif, Madeleine Carrier, Eglantine Cantin et Alfredine Langlois en tenaient les rubans.

Conduisaient le deuil: M. Octave Fortin, père de la défunte; M. Paul Fortin, son frère; MM. Eugène Fortin, Joseph Tanguay et Joseph Corriveau, ses oncles; MM. Georges Fortin, Maurice Fortin, Georges Labonté, Gilles Fortin, J.-Paul Thivierge, Lorenzo Thivierge, Philippe Thivierge et Roland Fortin, ses cousins. On remarquait dans le nombreux cortège, MM. J.-L. Roberge et L.-Maurice Carrier, respectivement gérant et assistant-gérant de la Traverse de Lévis, Dr Edouard Perreault, dentiste, MM. les capitaines et employés de la Cie de la Traverse, Alphonse Forgues, Aurèle Chabot, Eugène Fortin, J.-Paul Carrier, Albert et Alex. Lemieux, Euclide Fréchette, Joseph Lagacé, J.-M. Forgues, MM. Adélard Lamontagne, Donat Gagnon, Gérard, Benoit et Charles Lamontagne, F.-X. Landry, Alphonse Michaud, etc.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Val Sainte et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

M. et Mme Octave Fortin désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui à l'occasion du décès de Mademoiselle Fortin, ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, affiliations, lettres, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Funérailles de Mme Joseph Labrecque, à Beaumont

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Beaumont, les funérailles de dame Lucie Goupil, épouse de M. Joseph Labrecque, décédée mardi dernier, à sa résidence, à l'âge de 65 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumé dans le terrain de la famille.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de AMEDEE BUREAU, Huissier, Lambton, Co. Frontenac, Qué. Cédant.

Avis est par le présent donné que MERCREDI, le 24 MARS, 1927 à 2.30 heures P.M., sera vendu à nos bureaux, 17 rue Saint-Jacques, Québec, l'actif en cette affaire comme suit:

Item A—Un Camion "Truck" Dodge, Modèle 1935, capacité de 3 tonnes, Moteur de 6 cylindres avec 6 vitesses, Pneus en bonne condition, Plateforme de 14 pieds de long par 8 pieds de large avec Harridelles, Freins Hydrauliques, évalué $1,200.00

Item B—Un automobile Touring "Ford" 1929, 4 cylindres, cinq passagers, pneus en bonne condition, freins aux quatre roues . . . . . $ 100.00

La vente se fera pour chaque item séparément à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur.

Ces deux machines pourront être vues en tous temps en s'adressant au failli au Village de Lambton, Co. Frontenac, Qué.

Conditions de paiement "Argent Comptant".

Québec le 18 mars 1937.

A. BINET & EMILE RACINE, Syndics

Bureaux, 17 rue Saint-Jacques, Québec, Qué. 20-22

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de EUGENE TRUDEL, Jnr., Entrepreneur-Camionneur, 10, 71ème rue, Limoilou, Québec, Cédant.

Avis est par le présent donné que MARDI le 30 MARS 1937 à 10 heures A.M. sera vendu en détail par encan public au numéro 12, 71ème rue, Limoilou, Québec, l'actif de cette faillite comprenant.

Item A—Dettes de Livres, Crédits au montant de . . . $466.00

Item B—Ameublement de bureau, tels que Coffre-Fort, Pupitres, Cabinet-Classeur, Fauteuils, Chaises, Cadres etc., etc.

Item C—Un Camion "Truck" Ford, Modèle 1936 complètement équipé, un Camion "Truck" Modèle 1928 avec treuil "winch" à mains, 5 vitesses. Un Camion "Truck" Fisher avec Hoist Hydrauliques, Trailers Capotes pour Camions, etc.
Deux chevaux, Harnais, Voitures de Travail, Hiver et Eté, couvertes à cheval et à déménagements, Palans, Deux Derricks, Toiles de voitures, Engin Stationnaire et plusieurs autres articles trop long à énumérer. Aussi accessoires d'automobiles.

Les dettes de Livres "Crédits" seront vendues à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur.

Tout le reste de cet actif sera vendu en détail et au plus haut enchérisseur.

L'Inventaire et la liste des crédits pourront être examinés aux bureaux des Syndics 17 rue Saint-Jacques, Québec.

La Balance de l'actif pourra être examinée jusqu'à la date de la vente en s'adressant sur les lieux au numéro 12, 71ème rue Limoilou, Québec, de 9 heures a.m. à 5 heures p.m.

Conditions de paiement : "ARGENT COMPTANT"

Québec le 19 mars 1937.

A. BINET & EMILE RACINE, Syndics.

Bureaux, 17 rue Saint-Jacques, Québec, Qué. 20-25-27-20

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de Demoiselle VITALINE BOUTET, faisant affaires sous les nom et raison de "PENSION URSULA", 40, rue Ste-Ursule, Québec, Cédante autorisée.

Avis est par le présent donné que MARDI, le 30 MARS 1937 à 1.30 heure de l'après-midi, sera vendu par encan public, sur les lieux, à 40 rue Ste-Ursule, QUEBEC, l'actif de cette faillite comme suit:

Item A—L'ameublement complet d'une quinzaine de chambres, tel que lits, matelas, garde-robes, bureaux, tables à toilette, fauteuils, chaises, rugs, miroirs, poêles, laveuse électrique, balayeuse électrique, chaufferettes, environ 6 tonnes de charbon, ainsi que lingerie, coutellerie, vaisselle, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Cet item sera offert en vente en détail ou par lots et au plus haut enchérisseur.

L'inventaire peut être examiné en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés, et la maison, à 40, rue Ste-Ursule, sera ouverte pour inspection de l'ameublement, le matin de 9 heures à 11.30 heures, le mardi, 30 mars prochain, date de la vente.

Conditions de paiement: comptant.

QUEBEC, le 18 mars 1937.

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE, Syndics.

Bureaux: 147, côte de la Montagne, QUEBEC, Qué. 17-20

Salle paroissiale du Saint-Esprit

LE 23 MARS

Cette année encore, la paroisse du St-Esprit, organise un grand euchre à l'occasion de Pâques. Elle a pensé faire plaisir à la population de Québec, en lui donnant comme prix de euchre deux cent beaux jambons. Ne manquez pas de venir gagner une si belle valeur pour la modique somme de 25 sous. Donc en foule à la salle paroissiale du St-Esprit mardi, le 23 mars. Il y aura bingo à 8 h. Cartes en vente chez Mme Rhéaume, 297, 3e Avenue, tél.: 4-0162.

19-20-22-23

A ST-MALO

Salle paroissiale,
Mardi, le 23 mars, à 8 h. 15 précise.

Paul Lavoie présente : "EVANGELINE": C'est l'histoire d'Evangeline dans toute sa force d'après le célèbre Roman de LONGFELLOW. En scène la troupe Fred Ratté. C'est le 11ième spectacle mixte qui vous est donné à la Salle Paroissiale St-Malo. Les billets pour cette représentation sont en vente chez Mlle R.-A. Cloutier, 1131 rue St-Vallier. Réservez vos billets à l'avance. Donc en foule, mardi, le 23 mars, à la salle paroissiale St-Malo.

AVIS

SUCCESSION VACANTE DE FEU L'HONORABLE J.-EUGENE ROBERGE

AVIS est donné que le huit mars courant, le soussigné a été nommé par un jugement rendu par M Joseph Larue, Député-Protonotaire pour le District de Québec, de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, Curateur à la succession vacante de feu l'Honorable J.-Eugène Roberge, en son vivant de Québec, Conseiller Législatif, décédé le sept mai mil neuf cent trente-cinq.

Les réclamations attestées sous serment doivent être produites dans les quinze jours de la date du présent avis et toutes personnes endettées envers cette succession sont requises de payer entre les mains du soussigné dans le même délai.

Daté à Québec ce quinze mars 1937.

JULES VEZINA, N.P.
Curateur.

Edifice Le Sun Trust Ltée
132 rue St. Pierre, Québec,
Tél. 2-1912. 17-20

LA PLUS GRANDE VENTE A L'ENCAN DE MEUBLES NEUFS

MERCREDI LE 24 MARS — A 2 HEURES P. M.

A NOS SALLES — 12 ST-JOSEPH — 1er PLANCHER

Plein char de meubles, échantillons de manufactures. Ces marchandises seront vendues à l'enchère publique à la date ci-haut mentionnée.

GROUPE No. 1 —
Ameublement de chambre à coucher, art moderne Waterfall, en beau noyer oriental et glace ronde dernier modèle. — Set de chesterfield, art moderne, belle couverture Home Spun, tout nouveau. — Set à déjeuner en érable naturel, valant $60, toute beauté.—Superbe set de salle à manger en noyer solide, valeur: $200.00

GROUPE No. 2 —
Autre ameublement de chambre à coucher en noyer américain, 5 morceaux, art moderne, miroirs ronds. — Set de salle à manger, 9 morceaux, dernier style. — Set à déjeuner naturel nuancé, valant $50.00, 6 morceaux avec cabinet et table à rallonge pentes (automatique).

GROUPE No. 3 —
Set de chambre en merisier, fini noyer, miroir vénitien, 6 morceaux avec sommier et matelas à ressorts. — Set de chesterfield en reps de soie, 3 morceaux. — Set de cuisine fini noyer, table et chaises Windsor.

NOUS OFFRIRONS AUSSI : —
**Plusieurs lits complets en acier, Fauteuils de chambre, Pianos d'occasions ; carpettes en prélart, dernier modèle et de haute qualité ; aussi chaises et miroirs, cabinets à médecine ; 3 services de vaisselle ; 12 l

NAISSANCES

COTE — M. Charles Côté et Mme Côté, née Jeanne Parent, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 16 courant et baptisée le 17, en l'église du Sacré-Coeur, sous les prénoms de Marie-Irène-Ghislaine.

Parrain, M. Lucien Parent, oncle; marraine, Mlle Irène Paquet, amie de la famille. Porteuse, Mme Wilfrid Côté, tante de l'enfant. -b

MARTEL. — M. et madame J.-A. Martel, né Lucienda de Bois-Briand, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 16 mars et baptisée le 17, sous les prénoms de Marie-Murielle-Gertrude.

Parrain et marraine M. et Mme Alexandre Guay, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Valère de Bois-Briand, grand'mère de l'enfant.

ST-LAURENT — M. et Mme Gérard St-Laurent, (née Aline Thomassin), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 8 mars et baptisé le même jour, en l'église de Notre-Dame de Lévis, sous les prénoms de Joseph-Gérard-Robert.

Parrain et marraine, M. et Mme Herménégilde St-Laurent, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Anita St-Laurent, tante de l'enfant. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

PLAMONDON — A Cap-Santé, le 18 mars 1937, à l'âge de 55 ans 5 mois, est décédé Monsieur Ferdinand Plamondon, époux de madame Rose-Alma Audet.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures, en l'église de Cap-Santé et de là au cimetière de la paroisse. 19mars-2fs

REMERCIEMENTS

ALLEN — M. et Mme Philippe Allen et leur famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Pauline Allen, soit par offrandes de tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

LAVIGUEUR — La famille Philias Lavigueur remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Vve Edouard Lavigueur, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

VILLENEUVE — La famille de M. et Mme Jules Villeneuve et M. Edmond Hébert, remercient bien sincèrement tous les parents et amis, le professeur d'école, le personnel du couvent de l'Ange-Gardien, ainsi que tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur bien-aimé Marcel, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

TRIBUTS FLORAUX
Prix modérés chez
Mc Kenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean — Tél.: 2-6868

AVOCAT
Achille Pettigrew, C. R.
111 Côte de la Montagne, Québec
TEL.: 2-5360

Le travail rapide de la police

(Suite de la dernière page)

raudeurs ont quand même réussi à pénétrer dans l'établissement.

Vers 8 heures 30, hier matin, en arrivant à leurs magasins, MM. Brousseau ne furent pas lents à constater le vol. Ils se rendirent aussitôt porter plainte à la station de police No 4 et aux quartiers généraux de la police municipale. Le sergent Buteau et Couture ainsi que le constable Auguste Rochette se rendirent sur les lieux. En pénétrant dans un logement à l'étage au-dessus du magasin Brousseau, les officiers de police ne furent pas lents à apercevoir Georges-Henri Bernier qui dormait dans un appartement. Le prévenu fut alors conduit aux quartiers généraux de la police municipale où il refusa obstinément de dévoiler quoi que ce soit au sujet de ses compagnons.

Le lieutenant-détective Lacasse qui avait pris charge de la cause envoya ensuite les détectives Tanguay et Cantin ainsi que le constable Horrigan pour faire enquête. Dans leurs recherches, les trois agents municipaux trouvèrent la piste de Conrad Sergerie qui fut conduit à l'hôtel de ville et qui refusa également de dévoiler quoi que ce soit. Quelques minutes plus tard les détectives retraçaient Wellie Bernier, Lucien Ferland et Noel Bernier dans une maison de la rue Ancien Chantier. En fouillant les lieux, ils retrouvèrent la marchandise volée dans le haut d'un placard. Les trois autres prévenus furent alors conduits dans les cellules de l'hôtel de ville. Les prévenus comparaîtront en Cour de Police pour répondre à l'accusation de vol.

En apprenant que le lieutenant-détective Lacasse et ses hommes avaient découvert toute la marchandise volée, M. Brousseau a fait un bel éloge des détectives: "Je ne pensais jamais être capable de rentrer en possession de ma marchandise", a dit M. Brousseau. "Les détectives ont fait un travail dont nous avons raison d'être fiers et de les en féliciter". Le capitaine Emile Trudel, directeur de la police municipale, a aussi complimenté ses hommes pour leur habileté.

M. Cahan donne un avis aux juges de Londres

(Suite de la 1ère page)

cette loi.

La loi ne concerne pas les sujets canadiens déjà enrôlés dans l'armée espagnole, car elle n'a pas d'effet rétroactif. En approuvant le bill M. Cahan a exprimé l'espoir que le Canada aura bientôt secoué le joug de toutes les lois édictées par le Parlement impérial.

"Le temps est venu, dit M. Cahan, le temps est venu pour le Parlement de proclamer à chaque occasion sa souveraineté en ce qui concerne la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada, toutes questions relevant de lui. Nous ne sommes plus sous le status colonial, que le comité judiciaire du Conseil Privé s'en rende compte ou non". Le droit de nationalité canadienne doit être plus clairement défini, dit encore M. Cahan. Il faut également poser de façon définitive les conditions d'exclusion, et de perte de nationalité.

MM. Lapointe et Cahan ont discuté quelque peu quant à certaines clauses du bill, particulièrement pour ce qui a trait aux guerres civiles. Passant à un autre ordre d'idées, M. Cahan a fait remarquer que des pays ne reconnaissent pas les certificats de naturalisation émis par le Canada. M. Cahan, quand il était secrétaire d'Etat, refusait l'émission de certificats à des gens d'ailleurs qualifiés, mais qui n'avaient pas obtenu de leur pays d'origine un certificat de renonciation à leur allégeance. M. Cahan dit que des représentants de pays étrangers au Canada ont fait de la propagande pour inciter d'anciens compatriotes à faire leur service militaire pour leur pays d'origine ou à s'enrôler. M. Lapointe a répondu que ce serait une erreur que de vouloir empêcher des diplomates de faire de la propagande auprès de leurs administrés au anciens administrés. Le service militaire requiert tous les citoyens disponibles, même s'ils sont à l'étranger. Toutefois, M. Lapointe reconnaît que cette propagande doit être rendue aussi difficile que possible, et enfermée dans certaines limites.

SERVICE FUNERAIRE
Charles Cloutier
DIRECTEUR DE FUNERAILLES et embaumeurs. Service jour et nuit. Satisfaction assurée. Prix modérés. Maison fondée en 1856, bureau: 174, d'Aiguillon, tél.: 6210. 20fév-50fsSer-Fun-R

J.-E. Lefebvre, Fleuriste
ATTENTION—Spécialité : morceaux mortuaires. Bouquets de mariée, fleurs, pour toutes occasions. Maison fondée en 1906, 84 Côte du Palais, tél.: 2-2180. sam-merc-au24mars-S-F.

Célébration de la St-Joseph à Montréal hier

(Suite de la 1ère page)

mand Groulx C.S.C., supérieur du collège de Saint-Laurent; et S. Ex. Mgr James Mcguigan, de Toronto, assisté de M. le chanoine Thomas Heffernan, et de M. l'abbé McDonald. M. l'abbé Charles Vinet, tgissait comme maître de cérémonies.

L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, avait envoyé un télégramme de regret de ne pouvoir être présent, et il s'était fait représenter par l'hon. Henry Lemaistre Auger, ministre de la Colonisation. L'échevin Léo MecKenna, représentait le maire de Montréal.

Le R. P. Eugène Goulet, C.S.C., a prononcé un magistral sermon sur la patronage de Saint-Joseph et les bienfaits spirituels et temporels que lui doivent les Canadiens.

Après la prédication, l'hon. Henry-L. Auger, ministre de la Colonisation a lu l'acte de renouvellement de consécration de la province de Québec à saint Joseph, document composé par le regretté cardinal Rouleau.

S. E. Mgr Gauthier a ensuite pris la parole et a félicité la Congrégation de Sainte-Croix de son travail et de ses bienfaisantes organisations, et il a exprimé sa vive satisfaction de voir les fidèles remplissant la crypte en ce grand jour de fête. Il a déclaré que l'Oratoire est une source de bienfaits pour la ville de Montréal à cause de prières ferventes qui s'y disent continuellement.

Il a dit combien il était heureux et encouragé par le geste du gouvernement provincial en consacrant les fidèèles à saint joseph, et surtout à cause de son attitude si ferme et si claire vis-é-vis du communisme, qui à l'heure actuelle est la plus grande menace, l'ennemi le plus dangereux.

—"Si ces communistes n'étaient pas retenus par des lois, ils ne tarderaient pas à commettre les excès et les destructions qui ont affligé et affligent encore la Russie, l'Espagne et le Mexique.

Mgr Gauthier invita les fidèles à prier plus que jamais afin d'obtenir la paix. En terminant il souligna la présence de l'archevêque de Toronto, qui s'est déplacé pour venir s'unir aux Montréalais dans leurs hommages à saint Joseph.

Hier soir, Mgr Gauthier et Mgr McGuigan étaient présents à la cérémonie de 8 h. à 8 h. 30, qui a été irradiée et au cours de laquelle ils ont porté la parole.

Le dépotoir a provoqué plusieurs procès à date

(Suite de la page 3)

parition du dépotoir.

2.—Dans le rapport du Dr Martin de l'année 1932, ce dernier demande la disparition du dépotoir et réfère aux plaintes portées de la part des citoyens.

3.—Le 5 juillet 1932 lettre du Dr Martin au Maire Lavigueur condamnant le dépotoir.

4—Depuis 1931 la Cité a payé divers montants entre autres le 25 juin 1931 $240.00 à Louis Boulanger, le 8 février 1934 $780.85 à Oscar Drouin et J.-E. Chapleau, le 13 juillet 1934 $200.00 au sujet de Louis Boulanger, le 24 octobre 1934 $350.00 à F.-X. Gadoury, le 11 avril 1935, $720.26, au sujet de Turgeon, le 13 juin 1935 $200.00 re: Gadoury, $175.00 re: Alphée Bégin et $150.00 re: Jos. Bolduc. Ceci comprend certains montants qui ont été payés à la suite de jugements et les autres volontairement par la Cité de Québec, mais ne comprend pas tous les montants.

5—Le 17 janvier 1933 requête signée par un grand nombre de citoyens de Stadacona et de St-François d'Assise est transmise par MM. LeMay et Chaloult le 14 février 1933, cet avis menaçant d'une injonction et demandant la disparition du dépotoir.

6—Des résolutions très nombreuses ont été passées demandant la construction d'un incinérateur et la disparition du dépotoir, entre autres par la Ligue de Stadacona, le 24 avril 1935, résolution de la même Ligue le 31 mars 1935, par la Ligue de St-François d'Assise le 16 avril 1934,par le Ligue de Stadacona, le 15 avril 1934, par les bureaux de direction des Ligues de St-François d'Assise, de St-Fidèle, de St-Esprit et St-Pascal le 12 avril 1934, par la Ligue de St-François d'Assise, le 25 avril 1935.

7.—A la session de 1934 une demande d'emprunt de $150,000.00 a été faite pour la construction d'un incinérateur. Cette demande a été modifiée à la Législature par un referendum. Au conseil Législatif la demande a été accordée purement et simplement, mais le lendemain par des influences inconnues, la demande a été changée et la clause du referendum a été imposée.

8.—En 1935 le bill est revenu et le Gouvernement a ordonné la construction de l'incinérateur dans un délai de 6 mois, ce qui n'a pas été fait.

—9. Entre temps des avis ont été envoyés très nombreux et une action portant le No 29444 a été intentée contre la Cité de Québec au nom de F.-X. Turgeon. L'action a été maintenue par l'honorable juge Langlais pour le plein montant.

10.—Lorsque cette action a été réglée l'avocat Marquis s'est rendu au Comité et a déclaré alors à tous les échevins présents qu'il serait important de convoquer les citoyens pour éviter d'autres procédures et pour faire disparaître le dépôtoir. Le maire et les échevins n'ont rien fait et des actions ont été intentées dans l'hiver 1936.

11.—La cause portant le No 32003 de Turgeon a été plaidée en Cour Supérieure et en Cour d'Appel et elle a été maintenue.

12.—Cette cause coûte à la Ville un montant d'environ $4,000.00 probablement. Il a été question de régler toutes les réclamations restant, soit environ 23, pour un montant de $3,500.00 en capital et frais. Il y avait 10 actions à prendre et elles n'étaient pas encore prises. Malgré les recommandations de Mtres St-Laurent, Pigeon et Gagné, le maire a refusé de règler. Dix nouvelles actions sont intentées et on veut les règlerMa etaoi etaoiao on vient de les régler, pour $6,000, avec 13 autres intentées par la suite.

Voici maintenant la nomenclature des causes enregistrées contre la ville et réglées définitivement:

Joseph Bolduc, C. S. 29443

C. S. 29443, action prise le 19 décembre 1934 au montant de $184., comprenant la période de juin à décembre 1934. Cause réglée.

Alphée Bégin, C.S., 29445.

C. S. 29445, action prise le 17 décembre 1934 au montant de $199. comprenant la période de juin à décembre 1934. Cause réglée.

F.-X. Gadoury, C.S. 29446.

C. S. 29446 action prise le 19 décembre 1934 au montant de $394., comprenant la période de juin à décembre 1934. Cause réglée.

F.-X. Turgeon, C.S. 29444.

C. S. 29444., action prise le 18 décembre 1934 au montant de $390., comprenant la période de juin à décembre 1934. Cause réglée.

Dame Bergeron, C.S. 31120.

C. S. 31120, action prise le 16 août 1935 au montant de $330.00, comprenant la période de la fin de février à août 1935.

Joseph Bolduc, C. S. 31087.

C. S. 31087, action prise le 8 juillet 1935 au montant de $194.00, comprenant la période de février à juillet 1935.

Joseph Bolduc, C. S. 31521.

C. S. 31521, action prise le 17 janvier 1936 au montant de $194.00 comprenant la période de juillet 1935 à janvier, 1936.

Léger Bégin, C. S. 31121.

C. S. 31121, action prise le 16 août 1935 au montant de $660.00, comprenant la période de février à août 1935.

Alphée Bégin, C. S. 31088.

C. S. 31088, action prise le 29 juillet 1935 au montant de $360.00, comprenant la période de février à juillet 1935.

Alphée Bégin, C. S. 32525.

C. S. 32525, action prise le 3 février 1936 au montant de $360.00. comprenant la période d'août 1935 à février 1936.

Joseph Devarennes, C. S. 31191.

C. S. 31191, action prise le 30 août 1935 au montant de $520.00, comprenant la prériode de février à août 1935.

Dame Regina Dupont, C. S. 31118

C. S. 31118, action prise le 21 août 1935 au montant de $510.00 comprenant la période de mars à août 1935.

Adjutor Fiset. C. S. 31125.

C. S. 31125, action prise le 23 août 1935 au montant de $330.00 comprenant la période de février à août 1935.

F.-X. Gadoury, C. S. 30961.

C. S. 30961, action prise le 4 juillet 1935 au montant de $553.00, comprenant la période de janvier à juillet 1935.

F.-X. Gadoury, C. S. 31520.

C. S. 31520, action prise le 18 janvier 1936 au montant de $420. comprenant la période de juillet 1935 à janvier 1936.

C.-E. Malenfant. C. S. 31122.

C. S. 31122, action prise le 21 août 1935 au montant de $330.00 comprenant la période de février à août 1935.

F.-X. Turgeon, C. S. 31519.

C. S. 31519, action prise le 17 janvier 1936 au montant de $550., comprenant la période de juillet 1935 à janvier 1936.

Dame Alexina Bergeron, C.S. 33666.

C. S. 33666, action prise le 24 février 1937 au montant de $252.00 comprenant la période d'août 1936 à février 1937.

Alphée Bégin, C. S. 33665.

C. S. 33665. action prise le 24 février 1937, au montant de $340., comprenant la période d'août 1936 à février 1937.

Joseph Bolduc, C. S. 33661.

C. S. 33661, action prise le 24 février 1937 au montant de $198.00, comprenant la période d'août 1936 à février 1937.

Léger Bégin, C. S. 33662.

C. S. 33662, action prise le 24 février 1937 au montant de $390.00, comprenant la période d'août 1936 à février 1937.

Jos Devarennes, C. S. 33675.

C. S. 33675, action prise le 24 février 1937 au montant de $270.00, comprenant la période d'août 1936 à février 1937.

Adjutor Fiset. C. S. 33664.

C. S. 33664, action prise le 24 février 1937 au montant de $330.00, comprenant la période de septembre 1936 à février 1937.

F.-X. Gadoury, C. S. 33667.

C. S. 33667, action prise le 24 février 1937 au montant de $360.00, comprenant la période d'août 1936 à février 1937.

C.-E. Malenfant, C. S. 33663.

C. S. 33663, action prise le 22 février 1937 au montant de $330.00, comprenant la période d'août 1936 à février 1937.

F.-X. Turgeon, C. S. 33668.

C. S., 33668, action prise le 24 février 1937 au montant de $480.00, comprenant la période de septembre 1936 à février 1937.

C. S. 24547, Dame Dupont, vs Cité de Québec, action pour le 13 mars 1937, pour $240. du 13 septembre 1936 au 13 mars 1937.

Mémoire du congrès des métiers à M. Duplessis

(Suite de la page 3)

tés de travailleurs ferroviaires, a présenté à l'honorable Maurice Duplessis le mémoire suivant:

Québec, Qué., le 18 mars, 1937.

A l'honorable
M. Maurice Duplessis, C. R.,
Premier ministre de la province de Québec,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le premier ministre,

Relativement à l'entrevue du 17 février que vous et d'autres membres de votre Cabinet avez eu l'obligeance d'accorder aux représentants du Congrès des Métiers et du Travail du Canada et ses affiliés ainsi qu'aux représentants du Comité Juridique Mixte des travailleurs ferroviaires, après examen attentif des suggestions que vous avez bien voulu faire à notre délégation touchant modifications à la Loi de Réparation des Accidents de Travail de 1931 proposées par d'autres groupements, et animés du désir d'être utiles à votre gouvernement en raison de notre expérience relativement à cette forme de législation, nous avons l'honneur de vous soumettre respectueusement les observations suivantes:

I — PRINCIPE DE LA LOI

Le principe fondamental de la Loi de Réparation des Accidents du Travail de Québec est:

Premièrement, que le fardeau inévitable de la réparation des accidents du travail retombe sur les industries responsables de ces accidents, et qu'elles en assument le coût à titre de frais incidents et légitimes d'exploitation sous forme de cotisations patronales basées sur les risques respectifs des diverses industries afin d'établir et maintenir une caisse d'indemnisation des victimes d'accidents du travail et deuxièmement, que l'indemnisation des victimes d'accidents du travail et des ayants - droits de victimes d'accidents mortels du travail est une QUESTION DE DROIT ET NON DE CHARITE. En d'autres termes, le principe fondamental de la Loi est la responsabilité collective des groupements respectifs d'industrie assujettis à la Loi.

Toutefois, basée sur la législation ontarienne et non sur le projet de loi rédigé par les représentants du Travail organisé et soumis au gouvernement de Québec il y a plus de dix ans, la Loi québecoise de 1931 reconnait la responsabilité individuelle dans le cas de certaines industries, les exploitations ferroviaires, services téléphoniques et télégraphiques, organismes provinciaux et municipaux, par exemple énumérée à l'Annexe 2 de la Loi. Nous désirons insister, cependant, que le Travail organisé n'a ni préconisé ni approuvé la reconnaissance par cette loi de la responsabilité individuelle, et que ce principe fut reconnu en dépit de l'opposition publique de nos représentants devant le Comité de la Législature lors de l'étude du projet de la Loi en 1931. De plus, depuis plus d'un quart de siècle le Travail organisé au Canada s'est déclaré généralement et fréquemment en faveur de l'application du principe de la responsabilité collective en matière de réparation des accidents du travail de TOUTES les industries assujetties à la Loi. Les principes de base du régime de la responsabilité collective sont fondamentalement et économiquement sains et n'en sont plus au stage d'expérience.

Le but fondamental de la Loi, tout comme celui de la mesure dont elle s'inspirait, était d'assurer indemnisation raisonnable du travailleur victime d'accident du travail ou de maladie professionnelle, de supprimer les tracasseries judiciaires et d'assurer paiement prompt et certain à l'accidenté ou à ses ayants-droits sans être à l'industrie un fardeau excessif.

Ces résultats appréciables sont possibles, ainsi que l'a démontré l'expérience, du fait que l'Etat, par le moyen d'une autorité administrative constituée, oblige l'industrie à s'assurer collectivement par le versement de cotisations à la Caisse d'accidents, fournissant ainsi aux industriels l'assurance au prix de revient. La concurrence et l'augmentation inutile des frais incidents et caractéristiques de l'ancien régime sont éliminées, et l'accidenté, le patronat et la société se trouvent

(Suite de la page 3)

tous à en bénificier.

II — GESTION

Le principe de l'application de la Loi par une commission ou un organisme indépendant à l'entier appui du Travail organisé, tel que représenté par le Comité Juridique Mixte des Fraternités de travailleurs ferroviaires et le Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Tout comme celle de 1928, la nouvelle loi reconnait dans le mode d'application de cette mesure par un organisme indépendant l'unique remède à l'indemnisation des blessures ou des maladies découlant de, ou se rattachant à l'emploi. En d'autres termes, c'est la commission et son personnel qui décident du droit à l'indemnité. Le règlement des réclamations par une commission au lieu des tribunaux et l'adoption d'un mode simple et expéditif d'examen des cas ont fait disparaître les frais énormes et les retards inhérents aux procédures judiciaires. Pour des raisons bien explicites, ni le patronat, ni le salariat ne veulent retourner à l'ancien état de chose.

La cotisation des industries en vue de l'établissement et du maintien d'une caisse d'indemnisation des accidentés est l'une des principales fonctions assignées par la Loi à la Commission. Pour que la caisse demeure solvable et que la Commission puisse remplir sa principale fonction, il est indispensable que les tarifs et les cotisations qu'une catégorie d'industrie est appelée à verser soient déterminés à la lumière des rapports d'accidents à la Commission et du nombre d'accidents enregistrés dans cette catégorie d'industrie. Cette fonction de la Commission consiste donc, en définitive, à fixer, en tenant compte de la nature, de la gravité et de l'importance de l'invalidité de l'accidenté ainsi que des barèmes de pourcentages arrêtés par la Loi, le chiffre de l'indemnité payable à l'accidenté ou aux ayants-droits des victimes d'accidents mortels du travail.

Certains groupements ont suggéré que, dans les cas de réclamations litigieuses, faculté de recours à un tribunal autre que la Commission soit instituée, mais, pour des motifs suivants, nous nous opposons vigoureusement à ce tribunal d'appel projeté:

(1) Les demandes d'indemnisation-accident devraient être déterminées dans chaque cas sur le fond et non d'après le strict précédent juridique. L'expérience a démontré la sagesse et l'équité d'une telle procédure.

(2) L'un des principaux objets de la présente Loi ainsi que d'autres législations canadiennes du même ordre était de faire disparaître ce que le juge en chef, sir Wm. R. Meredith a qualifié de "vexation de la législation". C'est notre mûre opinion que l'institution d'un tribunal d'appel constituerait un pas en arrière.

(3) Le renvoi d'une demande d'indemnisation à un tel tribunal d'appel empêcherait inévitablement tout réexamen de ce cas, quelle que fût la nature de l'invalidité, car la décision d'un tel tribunal serait définitive, et, suivant la nature et la durée de l'invalidité, il en résulterait de graves injustices et forts préjudices.

Nous espérons donc sincèrement, pour ces motifs, que l'importance et l'efficacité de la Loi de Réparation des Accidents du Travail de notre province ne seront pas réduites comme conséquence de l'institution d'un tribunal quelconque d'appel des décisions de la Commission. Quelles qu'aient pu être les critiques lancées contre l'administration de cet organisme, nous croyons qu'elles auraient été moindres si au début le personnel de la Commission avait compté un représentant compétent des travailleurs et, même si cela est nécessaire, nous réclamons respectueusement la nomination le plus tôt possible d'un représentant du salariat à la Commission des Accidents du Travail.

III — CONSTITUTIONALITE

La validité constitutionnelle de la Loi de Réparation des Accidents du Travail de 1931 a aussi été mise en doute. La même objection, toutefois, a été soulevée contre diverses autres mesures fédérales et provinciales. Quoi qu'il en soit, nous sommes persuadés que sous une gestion et un contrôle juste et indépendant cette Loi trouvera faveur de plus en plus grande tant chez les employeurs que chez les ouvriers et que, données la collaboration des uns et des autres et l'absence d'ingérence politique, il n'y a absolument pas de raison pour que l'indemnisation et l'administration de la Loi de Réparation des Accidents du Travail de notre province ne troupe pas dans l'opinion publique le même degré de faveur que les mesures analogues dans d'autres provinces.

Le tous respectueusement soumis,
Omer Fleury,
Représentant le Congrès des Métiers et du Travail du Canada.
J.-L. Labrèche,
Représentant la Brotherhood of Railroad Trainmen.
Chas Massé,
Représentant la Brotherhood of Locomotive Firemen and Enginemen.

Causerie de G. Lemaître au Château

(Suite de la dernière page)

maître, au début présente un aspect beaucoup plus large qu'on ne le suppose au premier abord. Son influence a été considérable et il a su en imposer à tous les véritables caractères de cette époque. La première éducation de Louis XIV a été négligée. il a été élevé par des femmes de chambre, et ce sont elles qui lui ont appris à lire, écrire. Elles lui ont enseigné un peu de cathéchisme et c'est à peu près toute l'éducation que connut Louis XIV dans son adolescence. Heureusement, M. Laporte, premier valet de chambre du jeune roi, s'apitoya sur son sort et pris sous ses soins d'instruire le monarque. Celà n'alla pas sans embarras, car bien que l'élève fut docile aux leçons de son maitre, le susceptible Mazarin, qui voyait tout, s'aperçut du stratagème du valet de chambre. M. Laporte se tira de son impasse en disant au ministre qu'il lisait au jeune roi, quelques faits d'armes de ses ancêtres pour l'intéresser jusqu'à son sommeil. De sorte qu'à vingt ans Louis XIV était un ignorant, il s'en rendit compte et se jeta alors sur les livres, sur tous les livres qui tombaient à sa portée. On sait ce qui aurait pu arriver si le roi n'était tombé, dans ce même temps, amoureux de la nièce de Mazarin. Il apprit l'italien, dit le conférencier et ce fut à peu près la seule chose inutile qu'il fit dans sa vie.

Louis XIV, n'était pas très grand, il était bien musclé et doué d'une force et d'une résistance extraordinaire. On peut en juger par ce fait que Louis XIV ne craignait pas de faire à cheval vingt lieues de chemin pour aller baiser la main de Mlle Lavallière. Il faut placer l'origine de la force de Louis XIV, dit M. Lemaitre, dans la quantité énorme d'aliments qu'il engloutissait chaque jour. A sa mort on prâtiqua une autopsie, et Saint-Simon déclare que l'estomac du roi était si gros qu'il étonna les médecins. Ce phénomène explique pourquoi le roi était si grand mangeur.

La matière tient une place considérable dans la vie du roi Louis XIV, fait remarquer M. Lemaitre. Il eut à résoudre un très grave problème de l'histoire de France: La noblesse n'avait pas le droit de travailler, car selon les moeurs du temps: Tout noble qui travaillait perdait automatiquement sa noblesse. Les nobles avaient vu croitre la bourgeoisie tandis qu'ils devenaient eux-mêmes dans un état de malaise financier. Ils se revoltèrent, alors contre le gouvernement. C'était en 1649 et Louis XIV, jeune enfant s'était promis de faire obéir la noblesse. Il résolut le problème en fondant le Château de Versailles, résidence des nobles qui avaient pour seule occupation de servir le roi. Le lever du roi occupait plus de trois cents nobles et ses repas autant de personnages de la cour. Le sens de cette vie bizarre et prodigieuse était une tactique politique, et non d'orgueil. Cependant elle devait plus tard dans les années de crise, dépouiller le trésor et amener la Révolution. Elle eut pour effet regrettable d'amolir l'armée. Le conférencier attribue la perte du Canada à la fiablesse de caractères des nobles qui ne voulaient plus combattre.

M. Lemaitre, montre ensuite à l'auditoire, l'intrigue amoureuse du roi auprès de Mme de Maintenon, pour laquelle il fit construire l'Ecole St-Cyr, pour jeunes filles, dont elle était la présidente. Il parle enfin de Mme Scarron, qui fut héroïque devant le roi et qui l'épousa à la mort de Mme de Maintenon. Il termine en montrant l'héroïque courage du roi devant la maladie qui devait causer sa mort et dit: Si le règne se présente pénible, nous ne pouvons pas oublier qu'il a passé sa vie pour l'Etat et que malgré ses défauts il a fait grand.

Pour plus d'économie
fabriquez vos liqueurs
A DOMICILE
AVEC LA POUDRE
SY-BON
Délicieuse et rafraîchissante
Les Produits "QUATRE ETOILES"
24 rue LAVAL, Québec

René Geo. Fournier
AVOCAT
66 rue St-Pierre, Québec, tél.: 3-1616
A ST-ROMUALLD tous les jeudis de 7 h. 30 à 9 h. p.m.
147 rue Commerciale

EMPRUNT
LA FABRIQUE DU SAINT-ESPRIT de Québec, aurait besoin d'emprunter un certain montant, pour faire des remboursements. Prière de s'adresser à Monsieur l'abbé Léon Létourneau, curé du St-Esprit, 72 8e rue. Tél.: 4-3791.

TELEPHONE 2-8023
JEAN TURGEON
AVOCAT
No 81 rue ST-PIERRE,
QUEBEC

Désirez-vous un AMEUBLEMENT spécial à votre goût, soit moderne ou de période? VOYEZ
E. A. ROUSSEAU
LE MEUBLIER
158 rue du Roi—Tél.: 4-4366
et soyez assuré d'avoir satisfaction

EUREKA
Nous avisons notre nombreuse clientèle que NOUS SOMMES DEMENAGES du No 87 Dorchester au
72 rue ST-JOSEPH
Nous invitons le public à venir visiter nos nouveaux modèles de LAVEUSES et BALAYEUSES électriques EUREKA, modernes.
Nous avons en mains toutes PIECES DE RECHANGE pour laveuses électriques EUREKA, SUNNYSUDS, SUNNYDAY, MAXWELL et FRONTENAC — ainsi que ROULEAUX d'essoreuses, de toutes marques.
Equipped With Dirt Finding Searchlite
La Compagnie EUREKA
Nouvelle adresse: 72, RUE ST-JOSEPH Tél. 3-2651

LETOURNEAU & LETOURNEAU
Avocats
Edifice "Industrielle"
313, Blvd Charest — Tél.: 7788

UNE SAISIE

Trois "slot machines" d'une valeur approximative de $500. ont été saisies, hier après-midi, dans des établissements de cette ville par des détectives municipaux. Les trois machines qui venaient d'être confisquées ont ensuite été transportées aux quartiers généraux de la police municipalee pour être placées en lieu sûr d'ici à ce que l'on ait décidé de leur sort.

Les locataires de ces jeux de hasard seront traduits en cour des Sessions de la Paix et auront à répondre à l'accusation d'avoir "tenu une maison de jeux publiques". C'est dans une taverne de la rue St-Jean que la première machine d'une valeur de $300, a été saisie, tandis que les deux autres, dont le prix est de $150 et de $100. l'ont été chez un tabaconiste de la rue St-Joseph.

C'est à la suite d'une enquête poursuivie depuis longtemps que le détective Charles Fiset et le constable Raymond Charters ont opéré cette saisie. Ils agisaient sous les ordres du sergent détective J.-D. Beaudoin.

Dans leur preuve, les détectives municipaux essaieront de prouver que les locataires de ces machines les opéraient en contravention avec la loi. Ceux que le jeu favorisait auraient reçu de l'argent ou de la marchandise comme compensation: ce qui est défendu par la loi.

Depuis quelques mois au moins une cinquantaine de slot-machines ont été saisies et confisquées par la police municipale.

FONDEE en 1905 J.-K. LEONARD Président
L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Police du Foyer
DE LA SERIE IDEALE, INDISPENSABLE
à tous les foyers québecois
Toute police émise sur la vie d'homme marié comporte une assurance supplémentaire et gratuite sur la vie de son épouse, pourvu que l'âge de celle-ci n'excède pas plus de quatre ans l'âge de son mari.
Primes payables à la semaine
considérez ces taux remarquablement bas:

$1,000 sur la vie de l'époux / 500 sur la vie de l'épouse		$500 sur la vie de l'époux / 250 sur la vie de l'épouse	
Age de l'époux	Prime hebdomadaire	Age de l'époux	Prime hebdomadaire
20	0.55	20	0.29
25	.62	25	.33
30	.72	30	.38
35	.86	35	.45
40	1.04	40	.55
45	1.27	45	.69
50	1.67	50	.90

Les primes sur ce plan cesseront d'être payables à l'âge de 65 ans. Si l'épouse de l'assuré décède avant ce dernier, la Compagnie paiera le montant assurant sa vie et réduira la prime.
Pour plus amples renseignements, consultez nos représentants, appelez notre bureau local ou adressez-nous le coupon ci-dessous.
COUPON
L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie
Sans m'engager à quoi que ce soit, je vous prie de m'envoyer des détails concernant la "Police du Foyer".
Date de naissance de l'époux..... de l'épouse.....
Nom .....
Adresse .....
RAOUL GAUVIN
Gérant du district de Québec
313 boulevard Charest Téléphone 4-4671

Une entrevue du chanoine Ph. Casgrain

(Suite de la dernière page)

que chaque émigré subit avant d'être admis, quatre examens médicaux des plus sérieux, et ce avant que ces nouveaux sujets canadiens soient admis dans notre pays". Le chanoine Casgrain rappelle ensuite des souvenirs. Le gouverneur d'Avaugour avait déclaré un jour dans une lettre à son roi, alors qu'il gouvernait ici la Nouvelle-France, "Je crois sincèrement que le pays baigné par le St-Laurent est destiné à devenir un des empires les plus puissants de la terre. On l'aurait cru aisément si l'on se souvient qu'il n'y a pas très longtemps encore les émigrants entraient dans notre pays au nombre de 5,000 par jour, et s'en allaient peupler nos immenses plaines de l'Ouest. Cela a bien changé, et c'est avec bien des points d'interrogation que nous pouvons nous demander si d'Avaugour avait vu vrai".

Un mouvement d'immigration bien réglé et épuré peut être un bienfait pour les immigrants eux-mêmes, et pour le pays où ils vont se fixer, si le pays a besoin de leurs services et si ces immigrants sont de bonne qualité. Mais si, au contraire, loin d'avoir besoin de leurs services, le pays ne peut fournir de travail à ses propres habitants, il est facile de prévoir qu'un accroissement de la population, par l'entrée d'immigrants, ne saurait améliorer le bien-être social et économique du pays et ne ferait qu'aggraver la situation.

Or, au Canada, nous avons actuellement environ 502,000 chômeurs et 1,301,530 personnes secourues par l'Etat et les municipalités — sans compter celles que les nombreuses sociétés de bienfaisance secourent.

En présence d'une si lamentable situation, est-il opportun d'ouvrir plus grandes nos portes aux immigrants? Le chanoine Casgrain conclut qu'il est bien permis d'en douter.

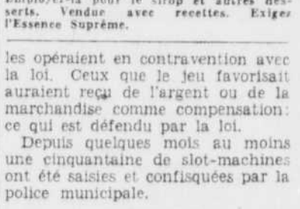

Employez-la pour le sirop et autres desserts. Vendue avec recettes. Exigez l'Essence Suprême.

UN BRISE-GLACE A ATTEINT MONTREAL

Montréal, 20 — (D.N.C.) — Le "McLean", brise-glace du gouvernement fédéral, a atteint hier matin, le quai de la McColl Frontenac à dix heures après avoir abandonné avant-hier soir, la tentative de s'y rendre à cause de l'obscurité. La mauvaise visibilité à bonne heure hier matin l'empêcha de continuer ses opérations, mais un peu plus tard il réussit à se frayer une route jusqu'au quai. Le chenal navigable du Saint-Laurent se trouve donc libre de Québec à Montréal - Est. Le "Saurel" était hier midi à Pointe-Marine, deux milles en aval du service des signaux du Cap St-Michel, où

REUNION DU CONSEIL DE CHICOUTIMI

A la dernière séance, le maire Duhaime fait de nouvelles déclarations au sujet de l'enquête sur les affaires municipales.

Chicoutimi, 20. (D. N. C.) — De nombreuses et importantes questions ont été étudiées à la dernière séance régulière du conseil de notre cité. Il y eut bien peu des discussions cependant. Le maire Duhaime et tous les échevins étaient presents. M. Albert Dufour faisait ses débuts comme greffier. M. L.-A. Dussault, greffier démissionnaire, lui a prêté délicatement son concours. M. Dufour a fait bonne impression et il a su s'attirer immediatement la sympathie de la population, comme M. Dussault l'avait fait.

Le procès verbal lu et approuvé, M. Duhaime dit quelques mots de l'Ecole Industrielle. En particulier, il fait un pressant appel aux ouvriers et aux hommes de métiers pour qu'ils s'inscrivent aux cours du soir organisés spécialement pour eux. Le Maire fait remarquer à bon droit qu'on ne doit négliger aucun moyen d'acquérir la compétence.

Le Conseil accorde congé aux ouvriers pour le 19 mars, afin qu'ils puissent assister aux offices religieux qui auront lieu en l'honneur de Saint Joseph.

Les rapports du Comité général nous apprenent que M. Albert Dufour a été nommé greffier à raison de $100.00 par mois, avec heures de bureau de 9 à 5 ; que la requête des charretiers pour obtenir une augmentation de salaires est refusée et qu'on recommande de les faire travailler plus longtemps en cas de besoin ; que M. J.-C. Gagné, C. R., a été nommé avocat légal de la Cité, et que M. Antonio Talbot le remplacera au besoin ; que la ville va accorder une assurance-groupe à ses employés, la ville payant la moitié de la prime et les employés l'autre moitié (Le règlement final de cette affaire est remis à dix jours en ce qui concerne le choix de la compagnie, on n'accepte donc pas définitivement la proposition de la Sun Life) ; que des démarches ont été faites par le notaire C.-E. Boivin et le député Larouche pour doter notre ville d'une pépinière et de parcs. (On devra continuer ces démarches).

Le Conseil, sur la proposition de M. E. Monfette, secondé par M. E. Boivin, accorde un octroi de $15.00 aux Syndicats catholiques pour leur exposition d'industries domestiques.

A la suggestion du Maire, le Conseil vote $25.000 pour le deuxième Congrès de la Langue Française à titre de membre bienfaiteur.

M. Jean-Charles Gagné, C. R., donne un avis légal en ce qui concerne la cause de M. Vincent Dubuc vs la Cité. M. Gagné demande des pouvoirs plus explicites pour pouvoir proceder.

M. Gagné donne aussi une longue opinion légale sur l'enquête municipale et en particulier sur le rapport présenté par M. F. Paradis et lu par S. H. le maire.

M. Gagné est d'avis que l'enquête a été faite ex-parte, que le rapport n'est pas complet et qu'il comporte des erreurs. Il recommande au Conseil de refuser en entier le rapport de M. Paradis.

Après la lecture de cette opi-

(Suite à la page 5, 1ère col.)

L'ENSEIGNEMENT

Le comité permanent de l'enseignement primaire supérieur s'est reuni hier à l'Université Laval pour discuter des programmes d'examens et de l'enseignement en général. Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, est allé rencontrer les membres du comité au début de la séance et leur a souhaité la bienvenue.

CAUSERIE DE G. LEMAITRE AU CHATEAU

La vie privée de Louis XIV a fait hier le sujet d'une intéressante causerie par M. Georges Lemaître, professeur de littérature française au McGill .

Les membres du Cercle des Femmes Canadiennes ont eu l'occasion d'entendre hier une intéressante causerie d'un pedagogue distingué de passage en notre ville M. Georges Lemaitre professeur de littérature française à l'Université McGill.

M. Lemaitre a parlé de : "La vie privee de Louis XIV". Le conférencier a d'abord présenté l'éducation premiere du roi, puis il a parlé de ses amours et il a terminé en citant le Grand Roi comme un administrateur habile au milieu des nobles de son entourage, problème qui l'enleve à sa vie privée.

La réunion était présidée par Mme R.-A. Benoit, vice-présidente du Cercle, en l'absence de Mme W. Delaney, présidente, retenue chez elle par la maladie.

Parmi les invités on remarquait M. Henri-F. Bonnafous, consul de France à Québec, et Mme Bonnafous; M. le juge en chef Albert Sévigny, C.P. et Mme Sévigny ; le Lord eveque de Québec M. Carrington et Mme Carrington; l'hon. Onésime Gagnon et Mme Gagnon; l'hon. Frank Carrel, C.L. et Mme Carrel; l'hon. John-H. Kelly, C.L. et Mme Kelly; M. le magistrat en chef et Mme Ferdinand Roy; M. R.-A. Benoit et Mme Benoit; le général et Mme T.-L. Tremblay; Mme C.-E. Taschereau; Mme Edouard Taschereau; Mme J.-P. Landry; M. et Mme Douglas Taylor; Mme Ernest Roy; M. Henri Fontaine; Mme L.-H. Lachance; M. Neuville Belleau; M. et Mme Joachim Tessier; M. et Mme Jules Girouard et autres.

Mme R.-A. Benoit, vice-présidente du Cercle des Femmes Canadiennes de Québec, presenta le conférencier. "J'ai été tentée de me récuser à la charge d'aujourd'hui, dit Mme Benoit, cependant les titres du conférencier m'en ont imposé. On sait que M. Lemaitre, lieutenant du cinquième bataillon des fameux Chasseurs Alpins durant la grande guerre, a été professeur en Allemagne, à l'Université du Wisconsin, Etats-Unis, avant d'occuper la chaire de professeur de littérature française à l'Université McGill. Il y a huit ans, M. Lemaitre, n'avait que dix-sept ans lorsqu'il vint à Paris pour parfaire ses études, il est Licencié ès Lettres, Agrégé de l'Université, et Docteur ès Lettres, il a beaucoup voyagé et a visité notamment la France, l'Allemagne, l'Angleterre, les Etats-Unis, le Mexique, et c'est avec plaisir que vous l'entendrez."

"La vie de Louis XIV, dit M. Le-

(Suite à la page 23, 6e col.)

LE TRAVAIL RAPIDE DE LA POLICE

A la suite d'un vol commis chez Brousseau et Frère dans la nuit de jeudi, la police municipale arrête cinq personnes.

La police de Québec a un autre beau coup de filet à son crédit à la suite d'un vol considérable de marchandises commis chez Brousseau & Frere, quincailliers, situé au numéro 326 de la rue St-Paul, à l'angle de la rue Henderson, au cours de la nuit de jeudi. Des maraudeurs nocturnes ont pénétré dans l'établissement en enfonçant une fenêtre du deuxieme étage pour ensuite descendre dans les magasins où ils firent main basse sur des articles de toutes sortes : des horloges, des lampes, des carabines, des cartouches, de la coutellerie et des outils pour une valeur de $700. Toute cette marchandise a été retrouvée dans un logement inoccupé de la rue Ancien Chantier et cinq hommes ont été arrêtés dont un vieillard qui fut aussi incarcéré sous l'accusation de vagabondage, en attendant qu'on fasse enquête sur ses activités récentes. Les cinq prévenus sont : Wellie Bernier, 60 ans ; Conrad Sergerie, 30 ans ; Georges-Henri Bernier, 24 ans ; Lucien Ferland, 22 ans ; et Noel Bernier, 19 ans.

Ce vol audacieux a été commis aux petites heures de la nuit. Les voleurs ont procédé avec rapidité sans attirer l'attetion des chauffeurs de taxis qui stationnent nombreux, la nuit, sur la rue Henderson.

Les hommes de la station de police No 4 avaient été prévenus, jeudi soir, qu'un vol devait être commis par un groupe de jeunes gens dans un établissement du quartier du Palais. Les hommes en question avaient été entendus au moment ou ils complotaient autour d'une table dans une taverne de la rue St-Paul. Malgré la plus étroite surveillance de la police, les ma-

(Suite à la page 23, 1ère col.)

BEL HOMMAGE A LA MEMOIRE DE THS.-P. BISHOP

Un émouvant tribut d'hommage a été rendu à la mémoire de M. Thomas Parkin Bishop mardi après-midi en l'église St-Jean L'Evangéliste de Portneuf.

Un nombreux concours de parents et d'amis, en dépit d'une forte tempête, a tenu à s'associer à la famille dans son deuil et à participer à l'ultime témoignage rendu à la mémoire de cet homme de bien dont on déplore unanimement la perte.

Conduisaient le deuil : ses fils : MM. Lawrence, Ernest et Georges; ses gendres : MM. Cliff Thomson, Gerald Thomson, de Portneuf, et E.-Austin Weir, de Toronto; un demi-frère Fred Bishop, de Kénogami, beaux-frères: MM. Jos. Colette, de St-Basile, P. Desaulniers, M. Julien, de Pont-Rouge; M. et Mme Austin Weir, de Toronto; MM. F.-C. Gibbs, F.-P. Turner, W. Beach, de la Toronto Asphalt Co., de Toronto, Ont. MM. D.-P. Hatch et Wm. Marks, de Building Products Ltd., C.-G. Kirlin Currie Products Ltd. Raymond Riester Beaver Co Ltd., M. Gauthier, de Barrett Co. Ltd. M. Edm.-Paul Roy, Edm.-N. Mitchell et M. Robert Steward, tous de Montréal. M. et Mme J.-E. Pepin, M. G. Matte, et Mlle A.-M. Matte, de St-Basile; MM. Chs Turner, G. Park, M. et Mme M. Julien, M. et Mme P. Desaulniers, M. H. Paquet, M. J. DeJean et Abel Desaulniers, de Pont-Rouge; MM. Frank Ford, de Bromptonville ; Sydney Lamplough d'Asbestos; MM. W.-D. McKinnon et R.-J. MacDonald, de Donnacona Paper Co., Donnacona; MM. John-M. Home, B.C.L., C.-A. Kelly; gé-rant banque Nova Scotia; R.-I. Andrews; L.-D. Robitaille et F. Hogan, Imperial Oil Co., John Stames, H. Rinfret, M. et Mme W. Gervas, Jos. Beaulieu, sr., Jos. Beaulieu, jr, Victor Leclerc, Harry Bartlett; J.-U. Lemieux et E. Buck, du Canadian Pacific Ry., M. Chs Grant, M. E. Parrot, M. C.-G. Bisset, M. H.-W. Morin et M. Maurice Moreau, de Québec.

Les porteurs étaient : MM. W. Beach, Robt. Hicks, Walter Ford, T.-E.-T. Ford, J.-E. Pepin et Jos. Colette.

Presque tous les employés de la Compagnie Bishop & Sons et un grand nombre de citoyens de Portneuf étaient présents aux funérailles.

UN MESSAGE DE L'HON. E. LAPOINTE

Ottawa, 20 (PC) — L'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a fait parvenir hier, les sympathies de la nation canadienne aux victimes de la terrible hécatombe de London, Texas. Le message du ministre de la Justice, transmise au gouvernement des Etats-Unis et au gouverneur du Texas, par l'entremise de l'ambassadeur canadien à Washington, se lisait comme suit : Veuillez transmettre au secrétaire d'Etat, les profonds sentiments de sympathies du peuple canadien qui a appris avec de vifs regrets le désastre de New London, Texas. Veuillez prier le secrétaire d'Etat de transmettre ces sympathies au gouverneur du Texas."

MORT SUBITE DE M. A. APPLIN

M. A. Applin, 64 ans, domicilié au numéro 88 1-2, de la rue St-Amable, est mort subitement, hier après-midi, après s'être affaissé en face de la caserne No 9 de la brigade des incendies, sur la rue St-Amable. M. Applin a été ramassé inconscient sur le trottoir et transporté à la station de feu ou un prêtre et un médecin furent appelés en toute hâte. A leur arrivée, la mort avait déjà fait son œuvre. Le fourgon de la maison Sylvio Marceau a ensuite transporté le corps du défunt à sa résidence.

PELERINAGE A PIED

Six jeunes gens de St-Agapit ont fait preuve de courage en accomplissant un pèlerinage à pied, de St-Agapit à Québec. Ce sont, de gauche à droite, première rangée : MM. P.-E. BARON, HENRI LAROCHELLE, SYLVIO OLIVIER, GERARD BIRON. Deuxième rangée : MM. ANDRE BEAUDOIN, JOSAPHAT CHALIFOUR. **Les marcheurs se sont plaints de la douceur de la température, qui rendit la marche plus difficile. On les voit ci-dessus photographiés aux bureaux du "Soleil" où ils faisaient une visite hier.**

La Gaspésie aura son parc national bientôt

Dans un bill que la Chambre sera appelée à approuver sous peu, l'hon. Onésime Gagnon demandera les crédits nécessaires à l'établissement de cette réserve.

Un important projet de loi relatif à nos ressources naturelles sera discuté la semaine prochaine à l'Assemblee législtive. Déjà annoncé brievement par le "Soleil", il a trait à la création d'un parc national dans la Gaspésie. L'honorable Onésime Gagnon, ministre des Mines et des Pêcheries, demandera à la Chambre les crédits et les pouvoirs necessaires pour établir cette réserve. Le parc, naturellement, ne saurait être ouvert au public avant environ deux ans.

Les travaux préliminaires, une fois le bill adopté, commenceront dès le début de l'été par l'envoi d'arpenteurs et de géomètres, qui détermineront les limites du parc de manière à y inclure les plus beaux sites de la peninsule, comme les monts Logan, Albert et Table, qui comptent parmi les plus pittoresques de l'Amérique de même que le lac Ste-Anne et une région où se trouvent de nombreux caribous. Quand les travaux préliminaires seront terminés l'honorable Onésime Gagnon demandera à la Chambre de lui donner les pouvoirs d'organiser le parc national dans le même genre que certains des Etats-Unis.

Tous les intérêts privés seront bannis du nouveau parc national, mais les touristes, les pêcheurs et les chasseurs y seront admis. Le gouvernement fera construire de petites hôtelleries en certains endroits, et l'on prévoit que les revenus justifieront la dépense. Plus tard, quand le parc national de la Gaspésie aura démontré son utilité, le gouvernement en organisera un semblable dans les Laurentides, au nord de Montréal. Il y a déjà du travail préliminaire d'accompli, au Mont Tremblant, par exemple.

DECLARATION DE CHALOULT

M. René Chaloult, député de Kamouraska à l'Assemblée Législative nous a fait parvenir hier soir la déclaration suivante :

"Le Journal", organe officiel de M. Duplessis, m'invite à démissionner afin de faire juger ma conduite par mes électeurs. Je n'y ai aucune objection et je ne crains nullement leur verdict. Cependant, on me permettra de poser une seule condition: c'est que le député des Trois-Rivières lui-même retourne aussi consulter ses mandants.

"Sa politique anti-nationale vient de subir une défaite incontestable dans la Beauce où les deux groupes d'opposition ont obtenu une pluralité de près de 500 voix sur le candidat ministériel. Si l'on considère que la division a joué en faveur du gouvernement : car tous ceux qui votent pour gagner se sont rangés de ce côté; si on ajoute à cela les promesses les plus extravagantes: chemins, ponts, crédits, etc, qu'on a prodiguées partout; si l'on tient compte enfin des sommes formidables qu'on a dépensées pour fins électorales et de l'alcool dont on a tenté d'abreuver la Beauce, il faut conclure que le gouvernement n'a assurément plus la confiance de l'électorat.

"Si M. Duplessis veut s'en convaincre, qu'il démissionne et je m'engage à l'imiter sans délai. Nous verrons alors où vont les suffrages populaires. Nous connaissons d'avance le résultat. Nous considérons le refus ou le silence du député des Trois-Rivières comme un aveu de défaite, car, s'il se croit réeligible, quelle belle occasion d'essayer de me balancer!"

(signé) **René Chaloult**

L'assemblée générale annuelle de la Société Provancher d'Histoire Naturelle du Canada aura lieu au Palais Montcalm (3ème étage) mercredi le 24 mars à 8.15 p.m.

Le secrétaire.

DECLARATION DE L.-M.-J. THIBAULT

"Le Soleil" publiait hier un compte rendu d'un discours prononcé par M. J.-G. DeCroisselles et dans lequel celui-ci parlait de la prison de Québec. Après avoir pris connaissance de cet article, M. L.-M.-J. Thibault, gouverneur de la prison, a fait la déclaration suivante :

"DeCroisselles porte ces jugements après moins de deux jours de séjour en prison. Il est entré le jeudi soir et il est sorti le samedi après-midi. Durant ce temps, il est demeuré dans la même salle, et par conséquent, il n'a pu voir l'état des autres parties de la prison.

"Si DeCroisselles appelle faire la grève de la faim de ne pas manger à un ou deux repas pendant le carême, j'admets que le prisonnier a fait la grève de la faim. Mais il ne faut pas oublier que le prisonnier s'est fait venir du manger de l'extérieur.

"Dans son discours, DeCroisselles plaint les gardes de la prison de tout son cœur, pour leur pénible situation. Ceci est absolument faux, dit M. Thibault, et ce matin, les gardes m'ont demandé de protester fermement contre ces affirmations fausses. Tous les gardes que nous avons pu rejoindre, ce matin, ont signé une requête de protestation. Les gardes dont les noms suivent ont posé leur signature pour protester fermement contre les affirmations fausses de DeCroisselles. Les voici : MM. Gérard Lapointe, Alphée Gosselin, Ernest Tremblay, Edmour Hardy, Normand Robitaille, Armand Wagner, Gérard Paquet, Aloys Giroux, Walter Hunter, Jos.-Benoit Blouin, Joseph Légaré, Joseph Pelletier, Léopold Houde, Léopold Bourret, Georges Tardif.

"Pour ce qui concerne le traitement des prisonniers, ceux-ci semblent très satisfaits de leur sort, car depuis un mois, je n'ai reçu aucune plainte des gardes sur le compte des prisonniers".

UNE ENTREVUE DU CHANOINE PH. CASGRAIN

L'aumônier de l'immigration à Québec discute avec un représentant du "Soleil" de l'établissement de sujets anglais en notre pays. — La faillite du plan Hornby et ses causes.

"Est-il opportun d'ouvrir nos portes plus grandes à l'immigration ?". Telle est la question que notre représentant a discutée hier avec le chanoine Philippe Casgrain, aumônier de l'immigration depuis de nombreuses années. "Aucun sujet anglais, n'a intérêt à venir s'établir dans notre pays, sous les circonstances actuelles", nous dit le chanoine Casgrain.

"Le plan Hornby n'a guère réussi et il est facile de comprendre pourquoi. L'Angleterre a besoin de tous ses hommes pour préparer la défense éventuelle de so npays, et elle a tout intérêt à conserver les bras qui sont capables de porter les armes".

D'autre part, les immenses travaux que le nouveau budget a créés, soit pour les armements, ou pour différentes autres entreprises nationales donnent amplement de l'ouvrage aux ouvriers, qui sont quasi convenablement rénumérés. Enfin, les provinces de l'Ouest où on les affectait ont subi ces dernières années de terribles sécheresses, si bien que le gouvernement fédéral s'est vu forcé de les soutenir de ses propres deniers, et qu'à l'heure actuelle, pas une d'elles n'est capable de boucler son budget. Non, dit-il, je ne crois pas que l'immigration augmente cette année, et je suis d'avis que les règlements qui existent déjà à cet effet sont justes et équitables. Le public d'ailleurs est ordinairement mal informé sur cette question ; il ne sait pas par exemple

(Suite à la page 23, 7e col.)

INSTITUTRICES ORGANISEES EN UNE FEDERATION

L'Association Catholique des Institutrices rurales est entrée dans une nouvelle phase depuis le 19 février dernier Ce jour-là, en effet, à l'issue de l'entrevue avec l'honorable Secretaire provincial, les délégués des différents Comités de cette Association tinrent une assemblée au Foyer, 15 rue Dauphine, Quebec, et après délibérations, il fut décidé, pour donner à cette Association une base permanente et lui assurer un meilleur fonctionnement, de réunir en Fédération les Comités déjà existants, et les Comités futurs Le mouvement ayant originé à La Malbaie, comté de Charlevoix, cette paroisse fut choisie unanimement comme siège social de la nouvelle Fédération, et Mlle Laure Gaudreault, institutrice à Saint-Philippe de Clermont, (municipalité scolaire de Saint-Etienne de La Malbaie), fondatrice de l'Association Catholique des Institutrices rurales de la Province de Québec, nommée présidente

Son Excellence Monseigneur Lamarche, évêque de Chicoutimi, qui avait daigné approuver et bénir le mouvement initial, vient de nommer M. l'abbé Alfred Bergeron, de Jonquière aumônier de la Fédération Catholique des Institutrices rurales.

Voici, d'ailleurs, la lettre adressée par Son Excellence à la présidente de la Fédération :

Evêché de Chicoutimi,
le 13 mars 1937

Mademoiselle Laure Gaudreault,
Présidente de la Fédération
Catholique des Institutrices de la
Province de Québec,
La Malbaie, P. Québec.
Mademoiselle la Présidente,
Veuillez agréer mes sincères féli-

(Suite à la page 5, 5e col.)

LES TECHNICIENS

Tous les diplômés de l'Ecole Technique de Québec, membres du Chapitre de Québec de la Corporation des Techniciens, sont respectueusement priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu demain, à l'Ecole Technique, à l'heure habituelle.

Le bureau de direction compte sur une nombreuse assistance.

Le secrétaire

HOMMAGE DE LA CAPITALE A ST-JOSEPH

La Vieille Capitale a célébré pieusement la fête du patron de l'Eglise universelle — Brillantes cérémonies à l'Oratoire St-Joseph hier.

Une manifestation religieuse inoubliable sous la présidence de Son Eminence le Cardinal a marqué hier après-midi à l'Oratoire du Chemin Ste-Foy la célébration de la fête de saint Joseph et du troisième centenaire de la consécration de l'Eglise canadienne au glorieux Patriarche. Comme il l'avait fait hier matin en la Basilique. Mgr l'Archevêque a présidé en l'Oratoire une cérémonie de rénovation de cette consécration. Le Primat de l'Eglise canadienne a aussi prononcé une vibrante allocution et il a déclaré que le Chef de la Chrétienté n'avait pas introduit une dévotion moderne en proclamant saint Joseph patron de l'Eglise universelle, mais qu'il n'avait fait que souligner un fait évangélique dont il tirait les conclusions.

La cérémonie commença à trois heures. Bien avant cette heure, une foule de fidèles était déjà massée dans le temple, et lorsque Son Eminence fit son entrée dans la chapelle, la foule débordait dans le portique et à l'extérieur. L'Oratoire avait revêtu sa toilette des plus beaux jours et une atmosphère de très grande ferveur enveloppait la nombreuse assistance.

M. l'abbé Eugène Brunet, directeur du centre canadien de la Pieuse Union St-Joseph, prononca d'abord une adresse de bienvenue à Son Eminence. M. l'abbé Brunet dit à l'éminentissime archevêque quelle joie apportait aux fidèles sa présence à cette mémorable fête de l'Eglise canadienne.

Le R. P. Longpré, S.J., donna le sermon de circonstance. L'éminent prédicateur fit un intéressant historique de la dévotion à saint Joseph au Canada, il souligna la puissance d'intercession de l'époux de Marie puis il conclut en rappelant les devoirs des fidèles à l'égard du glorieux saint.

M. le chanoine J.-R. Pelletier, de l'Université Laval, a présidé ensuite la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement en présence de Son Eminence. M. l'abbé Cyrille Deslauriers, curé de Notre-Dame du Chemin, et le R. P. Bolduc supérieur du Patronage St-Vincent-de-aul, l'assistaient à l'autel. Son Eminence le Cardinal était accompagné au trône du R. P. Handfield, supérieur du Collège des Jésuites à Québec, et du R. P. Marcel, O.F.M., du couvent de l'Alverne. M. l'abbé Bruno Desrochers, du secrétariat de l'Archevêché, dirigeait les cérémonies. Son Excellence le lieutenant G.-J.-Ernest Côté, de l'Ordre de

(Suite à la page 12, 1ère col.)

INTERESSANTE CAUSERIE AU P. MONTCALM

M. l'abbé Lionel Groul évoque le travail d Champlain à la reche che d'un domaine colo nial — Nombreux aud teurs.

"Champlain à la recherche d'u domaine colonial"; tel est le suj traité hier soir dans son troisièn cours d'histoire du Canada par l'abbé Lionel Groulx, professeur l'université de Montréal, qui par à Québec sous les auspices de société Saint-Jean-Baptiste. Hi soir, au palais Montcalm, M. l'abb Groulx a rappelé les tentatives colonisation de Champlain à l'île Sainte-Croix et à Port Royal av de Monts qui se tourna ensuite, s l'avis de Champlain, vers le fleu Saint-Laurent, en raison de l'abo dance des fourrures à l'intérieur pays et des facilités d'aller "à recherche sinon de l'or, au moi du passage vers l'Orient".

Dans la salle, on remarquait plupart des membres de la socié Saint-Jean-Baptiste et un nombre clergé. Mentionnons M. Ernest Dr let, C.R., président général, M. R dolphe Pouliot, trésorier général, A. Gravel, ex-président, Oliva G gnac, président de la section Saint-Roch, M. Lucien Lortie, s crétaire général, le président de société de Lévis, M. le chanoine C rille Gagnon, aumônier généra l'abbé Bergeron, de Jonquière, maire Ernest Grégoire, le docte Philippe Hamel, le juge Laetare Ro le conseiller Edmond Trépanier, Philippe Méthé, l'abbé Adolphe Ga neau, Louis Ruelland, le colonel G E. Marquis, M. Goulet, le docte A. Marcoux, le docteur S. Ga dreault, le R. P. Demers, le R. Lévesque, o.p., l'abbé Pierre Grav A.-J. Chartier, Gaston Esnouf, J T. Perron, le docteur Jules Dorio Paul Bouchard, Gérard Morisse Pierre Chaloult, Achille Joli-Coeu Stanislas Germain, avocat, Ancl Tardif, etc.

Voici un résumé de la confére ce de M. l'abbé Lionel Groulx :

"En nos anciens manuels, no avons tous appris que Champla a fondé Québec en 1608. Champla s'en venait à Stadacona un pe comme moi quand je prends train à la gare Bonaventure. E ses récits de voyage Champlain souvent: "Il sert peu de découvr des terres lointaines" sans les co naitre. Champlain attribue manque d'exploration l'échec maintes entreprises de colonisatio Peu de nos colonisateurs sentire le besoin d'un premier voyage de r connaissance. Des fondateurs colonie feront donc cette chose p sage de venir avec leur cargaiso sans savoir où ils vont tenter fo tune. C'est proprement vers l'i connu que s'en viennent au prin temps de 1604 les deux vaisseau qui portent vers la Nouvelle-Fran de Monts, Champlain, de Poutri court, et leurs compagnons.

"Aux dires de Champlain, lors leur voyage de reconnaissance po le compte du commandeur de Cha tes, il a recueilli des renseignemen qui l'ont fait songer. Les Indie ont parlé de la grande rivière Canada et de ses terres riveraine L'année suivante, sur ces espoi plutôt vagues, de Monts, met le ca sur l'Acadie. En pleine mer, chef de l'expédition ne sait mêm

(Suite à la page 15, 5e col.)

L'ABBE G. DECHENE A LA RADI

Un autre orateur distingué a bien voulu prêter son généreux concours aux Chevaliers de Colomb de Québec, dans leur croisade entreprise contre le communisme dans notre ville.

Lundi prochain, 22 mars, l'abbé Guillaume Déchêne, professeur au Grand Séminaire, entretiendra les Chevaliers de Colomb de "l'irréligion", l'une des principales causes du désordre social et économique actuel.

L'assemblée sera tenue dans les salles du Conseil Laval, 113 rue Fleurie, et pour le bénéfice de ceux qui ne pourront y assister, la causerie sera radiodiffusée par le poste CHRC, à 9 heures 30 p. m.

A Laval

M. Jean-Marie Beaudet appréciera les oeuvres de trois maitres de la musique ce soir sous les auspices du Cercle Debussy — Le docteur Jean-Charles Miller donnera son troisieme cours de Psychologie médicale aujourd'hui — Clôture de la retraite demain matin — Intéressante séance du Cercle des Etudes Juridiques des étudiants en Droit — Les Carabins à l'Aréna ce soir.

M. Jean-Marie Beaudet, prix d'Europe et professeur d'harmonie et d'analyse musicale à l'Ecole universitaire de Musique, sera le conférencier d'honneur à la séance du Cercle Debussy, ce soir, à 8.15 heures, à l'Université, entrée 17, rue Ste-Famille. Ce distingué artiste québecois parlera des oeuvres de Gabriel Fauré, de Claude Debussy et de Maurice Ravel. M. Beaudet interprétera également quelques-unes des principales oeuvres de ces maitres de la musique. Au cours de la soirée, M. Maurice Lagacé présentera un intéressant compte rendu du concert de George Enesco. M. Maurice Blackburn donnera lecture du procès-verbal de la dernière séance. Le conférencier d'honneur du Cercle Debussy, ce soir, compte parmi les artistes canadiens-français les plus reputés. Nul doute que cette séance suscitera un immense interêt et que pas un membre ne voudra manquer l'occasion d'entendre M. Beaudet apprécier les oeuvres de trois gloires du monde de la musique. M. l'abbé P.-C. Desrochers, directeur de l'Ecole de Musique, présidera cette séance. M.

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Camions **MACK**

Tout ce que vous attendiez d'un camion et même davantage, vous le trouverez dans le

MACK

(Une ½ tonne à 7 tonnes.)

et même plus, car les camions MACK jr 1937 ont une réserve additionnel de

FORCE D'ENDURANCE et de POUVOIR MACK un vrai camion construit par des manufacturiers fabriquant exclusivement que des Camions, pour un service digne du MACK

maintenant en exposition
aux 25 et 27 RUE DE LA COURONNE

CANADIAN AUTO SALES Reg'd
25-27 rue de la Couronne — Tels : 5112-5114

Agent : Beauport Automobile Enr. (E. Giroux, prop.)
Beauport, Tél. : 4-1246

Votre déjeuner de Pâques
sera incomplet si vous n'avez sur votre table le délicieux
Jambon "LION"
préparé et vendu par
J.-B. RENAUD & CIE INC.
126, rue St-Paul Tél. : 2-5201

Un Auto **"QUATRE ETOILES"**
★ ★ ★ ★

"n'a vraiment d'usagé que le Nom, son moteur est en si parfait ordre, son apparence si impeccable ! Et, soit dit entre nous : il me coûte une fraction du prix d'un char neuf"

Ayez le vôtre pour Pâques!

Un très grand choix de modèles récents, parmi lesquels, les marques suivantes : CHEVROLET, PLYMOUTH, FORD et OLDSMOBILE, ayant l'apparence de neufs et en très bon état de marche. Arrêtez les voir en passant aujourd'hui. Prix variant de ..... **$375 à $800**

J.-L. Drolet Automobiles
LIMITEE
Salles de vente et bureau: 279 St-Joseph, Garage 450 boul. Charest